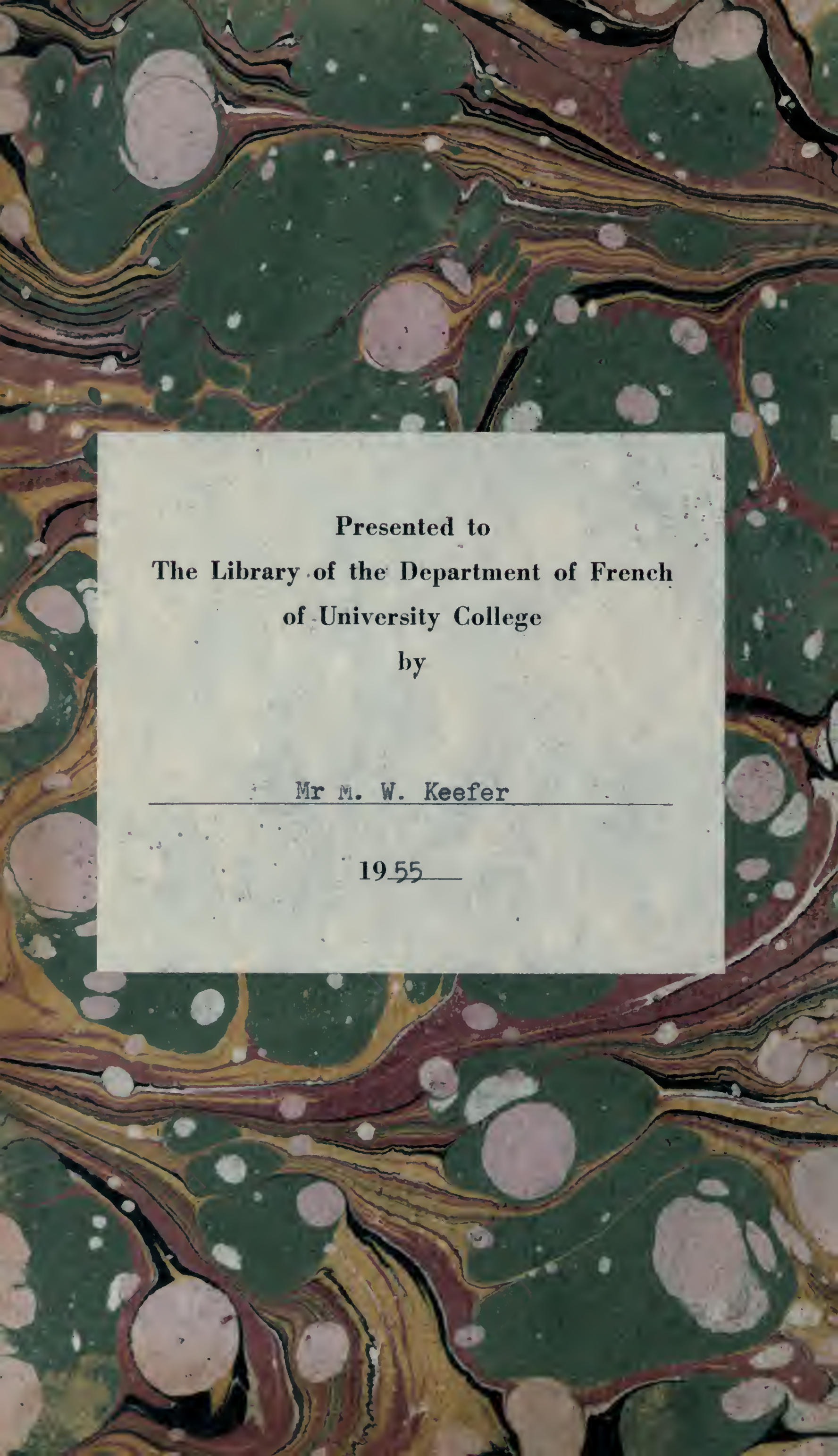
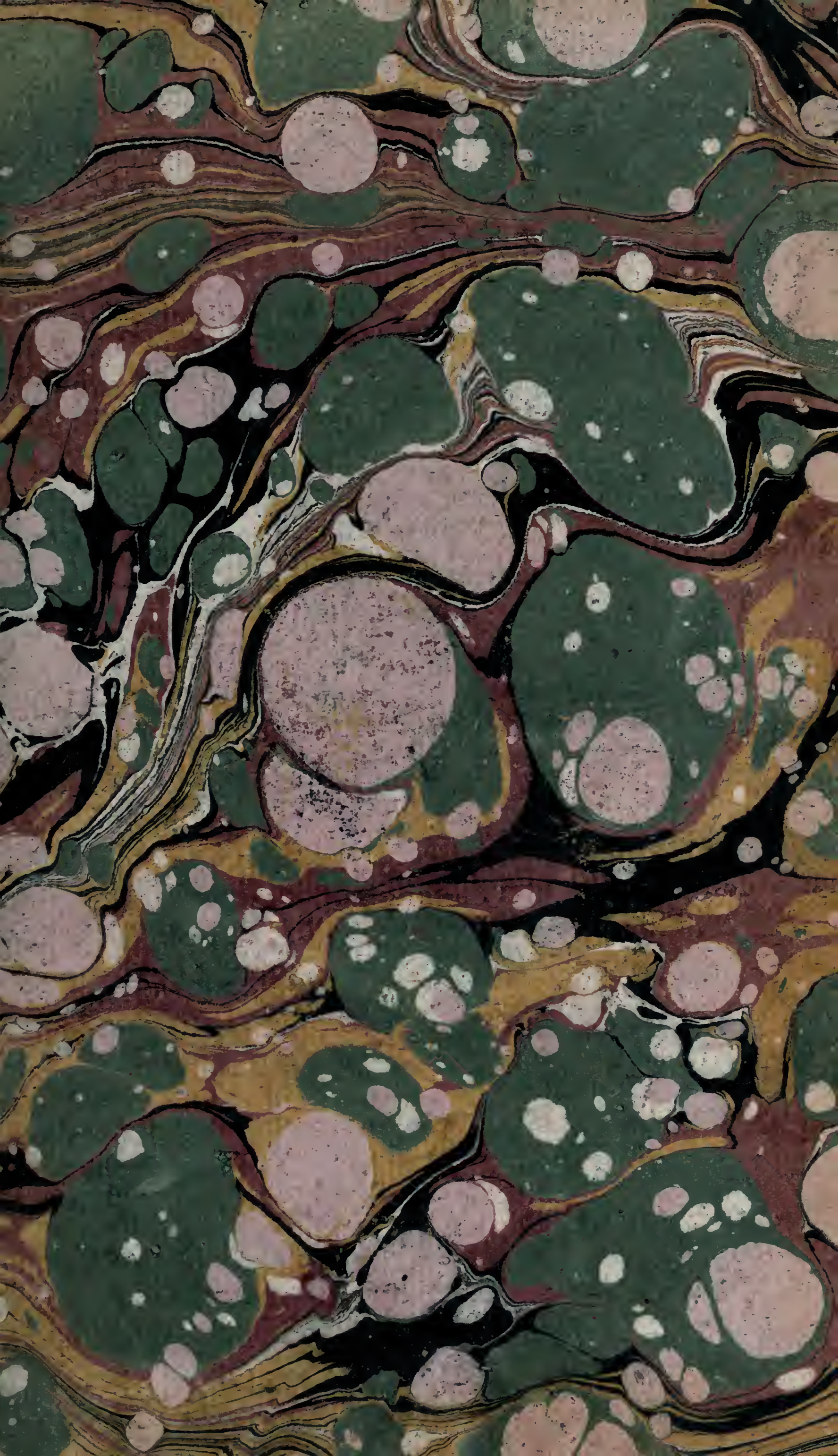




Presented to
The Library of the Department of French
of University College
by
Mr M. W. Keefer
1955



OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

*

OEUVRES
COMPLETES
DE
VOLTAIRE.

TOME CINQUANTE-SEPTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.



RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1761–1762.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. HELVETIUS, *à Paris.*

A Ferney, 2 de janvier.

Je ſalue les frères, en 1761, au nom de DIEU et de la raiſon, et je leur dis : Mes frères, *odi profanum vulgus et arceo.* Je ne ſonge qu'aux frères, qu'aux initiés. Vous êtes la bonne compagnie ; donc c'eſt à vous à gouverner le public, le vrai public devant qui toutes les petites brochures, tous les petits journaux des faux chrétiens diſparaiſſent, et devant qui la raiſon reſte. Vous m'écrivîtes, mon cher et aimable philoſophe, il y a quelque temps, que j'avais paſſé le Rubicon ; depuis ce temps je ſuis devant Rome. Vous aurez peut-être ouï dire à quelques frères que j'ai des jéſuites tout auprès de ma terre de Ferney ; qu'ils avaient uſurpé le bien de ſix pauvres gentilshommes, de ſix frères, tous officiers dans le régiment de Deux-ponts ; que les jéſuites, pendant la minorité de ces enfans, avaient

1761.

1761. obtenu des lettres patentes pour acquérir à vil prix le domaine de ces orphelins ; que je les ai forcés de renoncer à leur uſurpation, et qu'ils m'ont apporté leur déſiſtement. Voilà une bonne victoire de philoſophes. Je ſais bien que frère *Crouſt* cabalera, que frère *Berthier* m'appellera athée ; mais je vous répète qu'il ne faut pas plus craindre ces renards que les loups de janſéniſtes, et qu'il faut hardiment chaſſer aux bêtes puantes. Ils ont beau hurler que nous ne ſommes pas chrétiens, je leur prouverai bientôt que nous ſommes meilleurs chrétiens qu'eux. Je veux les battre avec leurs propres armes ; *mutemus clypeos ;* laiſſez-moi faire. Je leur montrerai ma foi par mes œuvres, avant qu'il ſoit peu. Vivez heureux, mon cher philoſophe, dans le ſein de la philoſophie, de l'abondance et de l'amitié. Soyons hardiment bons ſerviteurs de DIEU et du roi, et foulons aux pieds les fanatiques et les hypocrites.

Dites-moi, je vous prie, s'il eſt vrai que ce cher *Fréron* ſoit ſorti de ſon fort. On l'avait mis là pour qu'il n'eût pas la douleur de voir encore cette malheureuſe Ecoſſaiſe ; mais on ſe méprit dans l'ordre ; on mit *Fort-l'évêque* au lieu de *Bicêtre*. On fera probablement un errata à la première occaſion.

Je le répète, il y a des choſes admirables dans l'*Héroïde* du diſciple de *Socrate*. N'aimez-vous pas cet ouvrage ? Il eſt d'un de nos frères. Je lui dis, Καιρε. *V.*

1761.

LETTRE II.

A M. LE BRUN.

A Ferney, 2 de janvier.

Vous m'avez accoutumé, Monſieur, à oſer joindre mon nom à celui de *Corneille*, mais ce n'eſt que quand il s'agit de ſa nièce. Nous eſpérons beaucoup d'elle, ma nièce et moi. Nous prenons ſoin de toutes les parties de ſon éducation, juſqu'à ce qu'il nous arrive un maître digne de l'inſtruire.

J'eſpère que l'ombre du grand *Corneille* ne ſera pas mécontente ; vous avez ſi bien fait parler cette ombre, Monſieur, que je vous dois compte de tous ces petits détails. Si mademoiſelle *Corneille* remercie tous ceux qui ont pris intérêt à elle, ſouffrez que je les remercie auſſi. J'eſpère que je leur devrai une des grandes conſolations de ma vieilleſſe, celle d'avoir contribué à l'éducation de la couſine de *Chimène*, de *Cornélie* et de *Camille*.

Il faut que je vous diſe encore qu'elle remplit exactement tous les devoirs de la religion, et que nos curés et notre évêque ſont très-contens de la manière dont on ſe gouverne dans mes terres. Les *Guyon*, les *Gauchat*, les *Chaumeix*, en feront peut-être fâchés, mais je ne peux qu'y faire. Les philoſophes ſervent DIEU et le roi, quoi que ces meſſieurs en diſent. Nous ne ſommes, à la vérité, ni janſéniſtes, ni moliniſtes, ni frondeurs ; nous nous contentons d'être français et catholiques tout uniment. Cela

1761. doit paraître bien horrible à l'auteur des Nouvelles eccléſiaſtiques.

Pour ce malheureux *Fréron*, ce n'eſt qu'un *Marſyas* qu'*Apollon* doit écorcher. Je vois aſſez, par vos vers et par votre proſe, combien vous devez mépriſer tous ces gredins qui ſont l'opprobre de la littérature. Je vous eſtime autant que je les dédaigne.

Votre diſtinction entre le vrai public et le vulgaire eſt bien d'un homme qui mérite les ſuffrages du public ; daignez y joindre le mien, et comptez ſur la plus ſincère eſtime, j'oſe dire l'amitié de votre obéiſſant ſerviteur, *V.*

LETTRE III.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 4 de janvier.

VOUS vous êtes bleſſé avec vos armes, mon cher et ancien ami ; il n'y a qu'à ne vous plus battre, et vous ſerez guéri. Diſſipation, régime et ſageſſe, voilà vos remèdes. Je vous propoſerais *Tronchin*, ſi je me flattais que vous daignaſſiez venir dans nos petits royaumes; mais vous préférez les bords de la Seine au beau baſſin de nos Alpes. Je m'intéreſſe beaucoup *teretibus ſuris* de notre grand abbé. Vous êtes de jeunes gens en comparaiſon du vieillard des Alpes. Il ne tient qu'à vous de vous porter mieux que moi. Je ſuis né faible, j'ai vécu languiſſant; j'acquiers dans mes retraites de la force, et même un peu d'imagination. On ne meurt point ici. Nous

avons une femme d'efprit de cent trois ans, que j'aurais mariée à *Fontenelle*, s'il n'était pas mort jeune. 1761.

Nous avons auffi l'héritière du nom de *Corneille*, et fes dix-fept ans. Vous favez toutes mes marches. Il eft vrai que j'ai fait rendre le bien que les jéfuites avaient ufurpé fur fix frères, tous au fervice du roi; mais apprenez que je ne m'en tiens pas là. Je fuis occupé à préfent à procurer à un prêtre un emploi dans les galères. Si je peux faire pendre un prédicant huguenot, *fublimi feriam fidera vertice.* Je fuis comme le muficien de *Dufréni* en chantant fon opéra; *il fait le tout en badinant.* Mais je vous aime férieufement, autant en fait madame *Denis.* Soyez gai, et vous vous porterez à merveille.

LETTRE IV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 9 de janvier.

Mon cher ange, aidez-moi à venger la patrie de l'infolence anglicane. Un de mes amis, ami intime, a broché ce mémoire. Je m'intéreffe à la gloire de *Pierre Corneille* plus que jamais, depuis que j'ai chez moi fa petite-fille. Voyez fi la douce réponfe aux Anglais plaît à madame *Scaliger*. En ce cas, elle pourrait être imprimée par *Prault* petit-fils, fous vos aufpices; finon vous auriez la bonté de me la renvoyer, car je n'ai que ce feul exemplaire. J'attends auffi ce Droit du feigneur que vous

1761. n'aimez point, et que j'ai le malheur d'aimer. Vous m'abandonnez du haut de votre ciel, ô mes anges ! Dites-moi donc ce que vous avez fait de Tancrède, et de grâce un petit mot d'Oreſte ; après quoi vous daignerez m'apprendre ſi nous aurons la guerre ou la paix. A propos de guerre, permettez que je vous parle de peſte. Nous ſommes menacés de la peſte dans notre petit pays de Gex. J'ai pris la liberté de préſenter requête contre elle à M. de *Courteille.* Je vous ſupplie d'appuyer mes très-humbles repréſentations ; il s'agit d'un marais plein de ſerpens, qu'apparemment *Fréron*, *Abraham Chaumeix*, *Guyon*, *Gauchat*, et les auteurs du Journal chrétien ont envoyés.

Mais, que deviennent les yeux de M. d'*Argental* ? Je ſuis plus inquiet d'eux que de ma peſte.

Eſt-il vrai qu'on ait joué à Verſailles la Femme qui a raiſon, et que la reine ait été de l'avis de *Fréron* ?

Avez-vous lu l'ouvrage évangélique adreſſé à mon ami *Guyon*, ſur l'ancien et le nouveau Teſtament? Cela eſt poivré ; c'eſt un petit livre excellent. Eſt-il vrai que le théologien de l'Encyclopédie, *Morellet* ou *Mord-les* en ſoit l'auteur ? Quel qu'il ſoit, ſon livre eſt brûlé et béni.

Comment ſuis-je avec M. le duc de *Choiſeul* ? quand revient le vainqueur de Mahon ?

Ayez pitié de moi, vous dis-je, auprès de M. de *Courteille.* Il eſt dur d'être peſtiféré dans un château qu'on vient de bâtir.

A l'ombre de vos ailes.

1761.

LETTRE V.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 10 de janvier.

MONSIEUR,

Je n'ai jamais été du goût de mettre des vers au bas d'un portrait ; cependant, puisque vous voulez en avoir pour l'estampe de *Pierre le grand*, en voici quatre que vous me demandez :

Ses lois et ses travaux ont instruit les mortels ;
Il fit tout pour son peuple, et sa fille l'imite ;
Zoroastre, Osiris, vous eûtes des autels,
Et c'est lui seul qui les mérite.

Le seul nom de *Pierre le grand*, Monsieur, vaut mieux que ces quatre vers; mais, puisqu'il y est question de son auguste fille, je demande grâce pour eux.

M. de *Soltikof* m'a dit qu'il n'avait aucune nouvelle de M. *Pouschkin*, que personne n'en avait eu depuis son départ de Vienne. Il est à craindre que dans ce voyage il n'ait été pris par les Prussiens. Quoi qu'il en soit, je n'ai aucuns matériaux pour le second volume. J'ai déjà eu l'honneur de mander plusieurs fois à votre excellence qu'il est impossible de faire une histoire tolérable sans un précis des

1761. négociations et des guerres. Mon âge avance, ma ſanté eſt faible; j'ai bien peur de mourir ſans avoir achevé votre édifice. Ce qui achèverait de me faire mourir avec amertume, ce ſerait d'ignorer ſi la digne fille de *Pierre le grand* a daigné agréer le monument que j'ai élevé à la gloire de ſon père. L'amour qu'elle a pour ſa mémoire me fait eſpérer qu'elle voudra bien deſcendre un moment du haut rang où le ciel l'a placée, pour me faire aſſurer par votre excellence qu'elle n'eſt pas mécontente de mon travail. C'eſt ainſi que nos rois ont la bonté d'en uſer, même avec leurs propres ſujets.

Les lettres du roi *Staniſlas*, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, Monſieur, ſont une preuve de l'état déplorable où il était alors. Je crois que les réponſes de l'empereur *Pierre le grand* ſeraient encore beaucoup plus curieuſes. C'eſt ſur de pareilles pièces qu'il eſt agréable d'écrire l'hiſtoire; mais n'ayant preſque rien depuis la bataille et la paix du Pruth, il faut que je reſte les bras croiſés. Quand il plaira à votre excellence de me mettre la plume à la main, je ſuis tout prêt.

Je finis par vous aſſurer de tous les vœux que je fais pour votre bonheur particulier, et pour la proſpérité de vos armes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE VI. 1761.

A M. BAGIEU,

CHIRURGIEN DU ROI.

A Ferney, le 11 de janvier.

MADAME *Denis* et moi, Monſieur, nous ſommes des cœurs ſenſibles. Vous ſavez combien votre ſouvenir nous touche. Nous avons encore avec nous un cœur de dix-ſept ans qui ſe forme : c'eſt l'héritière du nom du grand *Corneille*. C'eſt avec les ouvrages de ſon aïeul que nous oublions *l'Année littéraire* et ſon digne auteur. Si M. *Morand* veut aimer les gens de lettres, il ne faut pas qu'il choiſiſſe les pirates des lettres.

Permettez-vous, Monſieur, que je vous conſulte ſur une affaire plus importante. J'ai auprès de moi un jeune homme de mes parens ; il fut attaqué, il y a dix-huit mois, d'un rhumatiſme qui reſſemblait à une ſciatique. Nous l'envoyâmes aux bains d'Aix, les douleurs augmentèrent. M. *Tronchin* lui ordonna encore les eaux, il y a ſix mois ; il en revint avec une tumeur ſur le *faſcia lata*, et toujours ſouffrant des douleurs d'élancement, ſe ſentant comme déchiré. Il ſe reſſouvint alors, ou crut ſe reſſouvenir, qu'il était tombé à la chaſſe, il y avait deux ans. On lui appliqua les mouches cantharides avant cet aveu ; et après cet aveu on en fut fâché. Les douleurs devinrent plus vives,

1761. la tumeur plus forte. On jugea que le coup qu'il prétendait s'être donné à la cuiſſe, en tombant de cheval, avait pu cauſer une carie dans le fémur. On lui fit une ouverture de ſix grands doigts de long, et très-profonde. On ſonda ; on ne put pénétrer aſſez avant ; le pus coula d'abord aſſez blanc, enſuite plus foncé, enfin d'une eſpèce fétide et purulente. Les douleurs furent toujours les mêmes, depuis la tête du fémur juſqu'au genou. Ces élancemens ſe ſont fait ſentir dans l'autre cuiſſe. Celle à laquelle on avait fait l'opération s'eſt très-enflée, l'autre s'eſt abſolument deſſéchée. Le pus de la plaie eſt devenu de jour en jour plus fétide, tantôt en grande abondance, tantôt en petite quantité ; très-ſouvent la fièvre, des inſomnies, mais toujours un peu d'appétit. On a jugé la tête du fémur cariée et déplacée. *Tronchin* l'a jugé à mort. Le chirurgien, qui eſt aſſez habile, a penſé de même. Il ſe fit une nouvelle tumeur au-deſſous de la plaie, il y a quelques jours ; il en coula une grande quantité de ſanie purulente, et ſon appétit augmenta. Ce n'eſt point au *faſcia lata* que cette tumeur nouvelle a percé, c'eſt près des muſcles intérieurs. Le chirurgien alors s'eſt aviſé de lui demander ſi, quelque temps avant de tomber malade, il n'avait pas mérité la vérole. Il a répondu qu'il avait eu affaire dans Genève à quelques créatures qui pouvaient la donner, mais nul ſymptôme avant-coureur de cette maladie. Tout ſe réduit à cette eſpèce de ſciatique. Aucune dartre, aucun bubon, aucune tache, nulle enflure aux aines, ſinon l'enflure préſente qui va de l'os des îles au pied. La chair de

ces parties n'a plus de reſſort, le doigt y laiſſe un creux; le pus coule par la nouvelle ouverture, et cependant l'appétit augmente. Il faut quatre perſonnes pour le porter d'un lit à l'autre. L'atrophie n'eſt point ſur le viſage, la parole eſt libre et quelquefois aſſez ferme. 1761.

Voilà ſon état depuis quatre mois entiers que l'opération fut faite. J'ajoute encore que le coccix eſt écorché, mais que le peu de ſanie qui en ſort n'eſt point de la qualité du pus fétide de la cuiſſe. On ne ſait ſi on haſardera le grand remède.

Pardonnez, Monſieur, ce long expoſé; daignez me communiquer vos lumières. Que penſez-vous des dragées de *Keiſer*? et croyez-vous que *Colomb* nous ait rendu un grand ſervice par la découverte de l'Amérique?

Je ſuis avec toute l'eſtime qu'on vous doit, et j'oſe dire avec amitié, Monſieur, votre, &c.

LETTRE VII.

A M. THIRIOT.

Le 11 de janvier.

REÇU *le Monde* et la lettre du primat des Gaules; il y a plus de deux mois, mon cher ami, que j'ai chez moi cette lettre in-4°. marginée. Sachez qu'en pourſuivant frère *Berthier*, je ſuis fort bien auprès de mon primat, très-bien avec mon évêque; qu'inceſſamment je ſerai le favori de l'archevêque de Paris; et, ſi vous me fâchez, je le ſerai du pape.

1761. Reçu encore *la Théorie de l'impôt*, théorie obscure, théorie qui me paraît absurde ; et toutes ces théories viennent mal à propos pour faire accroire aux étrangers que nous sommes sans ressource, et qu'on peut nous outrager et nous attaquer impunément. Voilà de plaisans citoyens et de plaisans amis des hommes ! Qu'ils viennent comme moi sur la frontière, ils changeront bien d'avis ; ils verront combien il est nécessaire de faire respecter le roi et l'Etat. Par ma foi, on voit les choses tout de travers à Paris.

Vous verrez bientôt une très-singulière épître à *Clairon*. Je la loue comme elle le mérite ; je fais l'éloge du roi, et c'est mon cœur qui le fait ; je me moque de tout le reste, et même assez violemment. J'ai souffert trop long-temps ; je deviens *Minos* dans ma vieillesse, je punis les méchans.

P. S. Je suis bien content de l'acquisition de mademoiselle *Corneille;* elle fait jusqu'à présent l'agrément de notre maison. Il est honteux pour la France que quelque grande dame ne l'ait pas prise auprès d'elle.

Nota bené que le saint abbé *Grisel* n'a point volé madame d'*Egmont*, mais bien M. de *Tourni*. Gardez-vous d'induire les commentateurs en erreur.

LETTRE VIII.

1761.

A MADAME
LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 de janvier.

QUE monſieur et madame écrivent à eux deux des lettres aimables! Je ne peux pas croire que des anges qui écrivent ſi bien, aient tort ſur ce Droit du ſeigneur; cependant les écailles ne ſont pas encore tombées de mes yeux. Mais pourquoi monſieur d'*Argental* n'écrit-il pas? quoi, pas un mot! aurait-il toujours ſon ophtalmie? S'il n'eſt que pareſſeux, je ſuis conſolé. Il a un charmant ſecrétaire. Tenez, petite fille, voilà comme les dames écrivent à Paris. Voyez que cela eſt droit; et ce ſtyle, qu'en dites-vous? quand écrirez-vous de même, deſcendante de *Corneille*? Cela donne de l'émulation; elle va vîte m'écrire un petit billet dans ſa chambre: c'eſt, je vous aſſure, une plaiſante éducation.

Je ſuis à vos pieds, Madame, moi et la muſe limonadière. Comment du cercle de mes montagnes pouvoir reconnaître tant de bontés?

Voulez-vous vous amuſer à lire ce chiffon? voulez-vous le lire à mademoiſelle *Clairon*? Il n'y a que vous et M. le duc de *Choiſeul* qui en ayez. Vous m'allez dire que je deviens bien hardi et un peu méchant ſur mes vieux jours. Méchant! non; je deviens *Minos*, je juge les pervers. — *Mais*

1761. *prenez garde à vous, il y a des gens qui ne pardonnent point.* — Je le ſais ; et je ſuis comme eux. J'ai ſoixante-ſept ans ; je vais à la meſſe de ma paroiſſe ; j'édifie mon peuple ; je bâtis une égliſe ; j'y communie, et je m'y ſerai enterrer, mort-dieu, malgré les hypocrites. Je crois en *Jéſus-Chriſt* conſubſtantiel à DIEU, en la vierge *Marie*, mère de DIEU. Lâches perſécuteurs, qu'avez-vous à me dire ? — *Mais vous avez fait la Pucelle.* — Non, je ne l'ai pas faite ; c'eſt vous qui en êtes l'auteur ; c'eſt vous qui avez mis vos oreilles à la monture de *Jeanne*. Je ſuis bon chrétien, bon ſerviteur du roi, bon ſeigneur de paroiſſe, bon précepteur de fille ; je fais trembler jéſuites et curés ; je fais ce que je veux de ma petite province grande comme la main, excepté quand les fermiers généraux s'en mêlent ; je ſuis homme à avoir le pape dans ma manche quand je voudrai. Eh bien, cuiſtres, qu'avez-vous à dire ?

Voilà, mes chers anges, ce que je répondrais aux *Fantin*, aux *Griſel*, aux *Guyon* et au petit ſinge noir. J'aime d'ailleurs les vengeances qui me font pouffer de rire. Et puis, qui eſt ce ſinge noir ? c'eſt peut-être *Berthier*, c'eſt peut-être *Gauchat*, *Caveirac*. Tous ces gens-là ſont également la gloire de la France.

J'ai lu la *Théorie de l'impôt ;* elle me paraît auſſi abſurde que ridiculement écrite. Je n'aime point ces amis des hommes qui crient ſans ceſſe aux ennemis de l'Etat : Nous ſommes ruinés ; venez, il y fait bon.

A vos pieds.

Pour

Pour Dieu, daignez m'envoyer (paroles ne puent point) la feuille de l'infame *Fréron* contre M. *le Brun*. 1761.
J'avoue que l'ode eſt bien longue, qu'il y a de terribles impropriétés de ſtyle; mais il y a de fort belles ſtrophes, et j'aime M. *le Brun;* il m'a fait faire une bonne action dont je ſuis plus content de jour en jour.

LETTRE IX.

A M. DUMOLARD.

A Ferney, 15 de janvier.

MON cher ami, nous ne montrons encore que le français à *Cornélie;* ſi vous étiez ici, vous lui apprendriez le grec. Nous ne ceſſons juſqu'à préſent de remercier M. *Titon* et M. *le Brun*, de nous avoir procuré le tréſor que nous poſſédons. Le cœur paraît excellent, et nous avons tout ſujet d'eſpérer que, ſi nous n'en feſons pas une ſavante, elle deviendra une perſonne très-aimable, qui aura toutes les vertus, les grâces et le naturel qui ſont le charme de la ſociété. Ce qui me plaît ſurtout en elle, c'eſt ſon attachement pour ſon père, ſa reconnaiſſance pour M. *Titon*, pour M. *le Brun* et pour toutes les perſonnes dont elle doit ſe ſouvenir. Elle a été un peu malade. Vous pouvez juger ſi madame *Denis* en a pris ſoin; elle eſt très-bien ſervie; on lui a aſſigné une femme de chambre qui eſt enchantée d'être auprès d'elle; elle eſt aimée de tous les domeſtiques; chacun ſe diſpute l'honneur de faire

1761. ſes petites volontés, et aſſurément ſes volontés ne ſont pas difficiles. Nous avons ceſſé nos lectures depuis qu'un rhume violent l'a réduite au régime et à la ceſſation de tout travail. Elle commence à être mieux. Nous allons reprendre nos leçons d'orthographe. Le premier ſoin doit être de lui faire parler ſa langue avec ſimplicité et avec nobleſſe. Nous la feſons écrire tous les jours : elle m'envoie un petit billet, et je le corrige : elle me rend compte de ſes lectures : il n'eſt pas encore temps de lui donner des maîtres ; elle n'en a point d'autres que ma nièce et moi. Nous ne lui laiſſons paſſer ni mauvais termes ni prononciations vicieuſes ; l'uſage amène tout. Nous n'oublions pas les petits ouvrages de la main. Il y a des heures pour la lecture, des heures pour les tapiſſeries de petit point. Je vous rends un compte exact de tout. Je ne dois point omettre que je la conduis moi-même à la meſſe de paroiſſe. Nous devons l'exemple, et nous le donnons. Je crois que M. *Titon* et M. *le Brun* ne dédaigneront point ces petits détails, et qu'ils verront avec plaiſir que leurs ſoins n'ont pas été infructueux. Je ſouhaite à M. *Titon* ce qu'on lui a ſans doute tant ſouhaité, les années du mari de l'*Aurore*. Dites, je vous prie, à M. *le Brun*, que perſonne ne lui eſt plus obligé que moi. On dit que ſon ode a encore un nouveau mérite auprès du public par les impertinences de ce malheureux *Fréron*. Il eſt pourtant bien honteux qu'on laiſſe aboyer ce chien. Il me ſemble qu'en bonne police on devrait étouffer ceux qui ſont attaqués de la rage.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE X.

1761.

A MADAME
LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de janvier.

Je commence d'abord par vous excepter, Madame; mais si je m'adressais à toutes les autres dames de Paris, je leur dirais : C'est bien à vous, dans votre heureuse oisiveté, à prétendre que vous n'avez pas un moment de libre; il vous appartient bien de parler ainsi à un pauvre homme qui a cent ouvriers et cent bœufs à conduire, occupé du devoir de tourner en ridicule les jésuites et les jansénistes, frappant à droite et à gauche sur St *Ignace* et sur *Calvin*, fesant des tragédies bonnes ou mauvaises, débrouillant le chaos des archives de Pétersbourg, soutenant des procès, accablé d'une correspondance qui s'étend de Pondichéri jusqu'à Rome : voilà ce qui s'appelle n'avoir pas un moment de libre. Cependant, Madame, j'ai toujours le temps de vous écrire, et c'est le temps le plus agréablement employé de ma vie, après celui de lire vos lettres.

Vous méprisez trop *Ezéchiel*, Madame; la manière légère dont vous parlez de ce grand-homme, tient trop de la frivolité de votre pays. Je vous passe de ne point déjeûner comme lui : il n'y a jamais eu que *Paparel* à qui cet honneur ait été réservé; mais sachez qu'*Ezéchiel* fut plus considéré de son temps

1761. qu'*Arnaud* et *Quesnel* du leur. Sachez qu'il fut le premier qui osa donner un démenti à *Moïse;* qu'il s'avisa d'assurer que DIEU ne punissait pas les enfans des iniquités de leurs pères, et que cela fit un schisme dans la nation. Eh, n'est-ce rien, s'il vous plaît, après avoir mangé de la merde, que de promettre aux Juifs, de la part de DIEU, qu'ils mangeront de la chair d'homme tout leur soûl ?

Vous ne vous souciez donc pas, Madame, de connaître les mœurs des nations? Pour peu que vous eussiez de curiosité, je vous prouverais qu'il n'y a point eu de peuples qui n'aient mangé communément de petits garçons et de petites filles ; et vous m'avouerez même que ce n'est pas un si grand mal d'en manger deux ou trois, que d'en égorger des milliers, comme nous fesons poliment en Allemagne.

M. de *Trudaine* ne sait ce qu'il dit, Madame, quand il prétend que je me porte bien ; mais c'est, en vérité, la seule chose dans laquelle il se trompe : je n'ai jamais connu d'esprit plus juste et plus aimable. Je suis enchanté qu'il soit de votre cour, et je voudrais qu'on ne vous l'enlevât que pour le faire mon intendant ; car j'ai grand besoin d'un intendant qui m'aime.

J'aime passionnément à être le maître chez moi : les intendans veulent être les maîtres par-tout, et ce combat d'opinions ne laisse pas d'être quelquefois embarrassant.

Je ne suis point du tout de l'avis de *ce bon régent qui gâta tout en France.* Il prétendait, dites-vous, qu'il n'y avait que des sots ou des fripons : le nombre en est grand, et je crois qu'au Palais-royal la

chofe était ainfi; mais je vous nommerai, quand vous voudrez, vingt belles ames qui ne font ni fottes ni coquines, à commencer par vous, Madame, et par M. le préfident *Hénault*. Je tiens de plus nos philofophes très gens de bien : je crois les *Diderot*, les d'*Alembert*, auffi vertueux qu'éclairés. Cette idée fait un contre-poids dans mon efprit à toutes les horreurs de ce monde. 1761.

Vraiment, Madame, ce ferait un beau jour pour moi que le petit fouper dont vous me parlez, avec M. le maréchal de *Richelieu* et M. le préfident *Hénault;* mais, en attendant le fouper, je vous affure, fans vanité, que je vous ferais des contes que vous prendriez pour des *Mille et une nuits*, et qui pourtant font très-véritables.

Oui, Madame, j'aurais du plaifir, et le plus grand plaifir du monde, à vous parler, et furtout à vous entendre. Cela ferait plaifant de nous voir arriver à Saint-Jofeph, avec madame *Denis* et cette demoifelle *Corneille* qui fera, je vous jure, le contre-pied du pédantifme; mais je vous avertis que je ne pourrais jamais paffer à Paris que le mois de janvier et de février.

Vous ne favez pas, Madame, ce que c'eft que le plaifir de gouverner des terres un peu étendues : vous ne connaiffez pas la vie libre et patriarcale; c'eft une efpèce d'exiftence nouvelle. D'ailleurs, je fuis fi infolent dans ma manière de penfer, j'ai quelquefois des expreffions fi téméraires, je hais fi fort les pédans, j'ai tant d'horreur pour les hypocrites, je me mets fi fort en colère contre les fanatiques, que je ne pourrais jamais tenir à Paris plus de deux mois.

1761. Vous me parlez, Madame, de ma paix particulière ; mais vraiment je la tiens toute faite ; je crois même avoir du crédit, si vous me sâchez ; mais je suis discret, et je mets une partie du souverain bien à ne demander rien à personne, à n'avoir besoin de personne, à ne courtiser personne. Il y a des vieillards doucereux, circonspects, pleins de ménagemens, comme s'ils avaient leur fortune à faire. *Fontenelle*, par exemple, n'aurait pas dit son avis, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sur les feuilles de *Fréron*. Ceux qui voudront de ces vieillards-là peuvent s'adresser à d'autres qu'à moi.

Eh bien, Madame, ai-je répondu à tous les articles de votre lettre? suis-je un homme qui ne lise pas ce qu'on lui écrit? suis-je un homme qui écrive à contre-cœur? et aurez-vous d'autres reproches à me faire, que celui de vous ennuyer par mon énorme bavarderie?

Quand vous voudrez, je vous enverrai un chant de la *Pucelle*, qu'on a retrouvé dans la bibliothéque d'un savant. Ce chant n'est pas fait, je l'avoue, pour être lu à la cour par l'abbé *Grizel*, mais il pourrait édifier des personnes tolérantes.

A propos, Madame, si vous vous imaginez que la Pucelle soit une pure plaisanterie, vous avez raison. C'est trop de vingt chants; mais il y a continuellement du merveilleux, de la poësie, de l'intérêt, de la naïveté surtout. Vingt chants ne suffisent pas. L'*Arioste* qui en a quarante-huit, est mon Dieu. Tous les poëmes m'ennuient, hors le sien. Je ne l'aimais pas assez dans ma jeunesse ; je ne savais pas assez l'italien. Le *Pentateuque* et l'*Arioste* font aujourd'hui le charme

de ma vie. Mais, Madame, si jamais je fais un tour à Paris, je vous préférerai au *Pentateuque*. 1761.

Adieu, Madame; il faut jouer avec la vie jusqu'au dernier moment, et jusqu'au dernier moment je vous serai attaché avec le respect le plus tendre.

LETTRE XI.

A M. DAMILAVILLE.

Le 16 de janvier.

J'ABUSE un peu, Monsieur, des bontés de l'aimable correspondant que DIEU m'a donné: voici encore un exemplaire de la lettre *al signor Albergati*, avec la jolie estampe de *Gravelot*.

Voici à présent tous mes besoins que j'expose à votre charité.

Je voudrais que M. de *Saint-Foix* pût voir la lettre à M. *Albergati;* c'est une petite amende honorable qu'on lui doit. Je voudrais que la petite vengeance honnête que j'ai prise de l'outrecuidant auteur de l'*Excellence italienne*, fût publique, et que copie collationnée fût envoyée aux intéressés dudit mémoire. Je voudrais que M. *Thiriot* n'exténuât point les témoignages d'estime que je dois à M. *le Brun;* et que M. *le Brun* fît punir *Martin Fréron*, non pas d'avoir trouvé son ode mauvaise, mais d'avoir outragé personnellement M. *Corneille*, sa fille et Madame *Denis* qui daigne lui donner l'éducation la plus respectable.

1761. Il me ſemble que tous les honnêtes gens devraient ſe liguer pour obtenir le châtiment de *Marlin :* car enfin, Monſieur, quelle famille ſera en ſureté, s'il eſt permis à un folliculaire d'entrer dans le ſecret des familles, de dire qu'une fille de condition ſort du couvent pour être élevée par un bateleur, d'inſulter au malheur de ſon père, de dire qu'il vit d'un emploi de cinquante francs par mois ? Si l'on abandonne ainſi l'honneur des familles à l'inſolence des gazetiers, il faudra ſe faire juſtice ſoi-même.

Je prie M. *Thiriot* de vouloir bien m'envoyer les recueils *I*, *L :* je ſais bien que ces petits recueils ne ſont qu'un artifice d'éditeur pour attraper de l'argent ; et qu'il eſt fort impertinent de vendre en détail, en des in-12, ce qui ſe trouve dans des in-folio ; mais puiſque j'ai *H*, il faut bien avoir *I*.

Mille tendres amitiés à tous les frères ; je les prie de s'unir toujours à moi dans l'amour de DIEU et du roi, et dans la haine des hypocrites et des fanatiques.

LETTRE XII.

A M. HELVETIUS.

Aux Délices, 19 de janvier.

IL eſt vrai, mon très-cher philoſophe perſécuté, que vous m'avez un peu mis, dans votre livre, *in communi martyrum ;* mais vous ne me mettrez jamais *in communi* de ceux qui vous eſtiment et qui vous aiment. On vous avait aſſuré, *dites-vous*, que vous

m'*aviez déplu*. Ceux qui ont pu vous dire cette *chose qui n'est pas*, comme s'exprime notre ami *Swift*, sont enfans du diable. Vous, me déplaire ! et pourquoi? et en quoi ? vous en qui est *gratia*, *fama*; vous qui êtes né pour plaire ; vous que j'ai toujours aimé ; et dans qui j'ai chéri toujours depuis votre enfance, les progrès de votre esprit. On avait comme cela dit à *Duclos* qu'*il m'avait déplu*, et que je lui avais refusé ma voix à l'académie. Ce sont en partie ces tracasseries de messieurs les gens de lettres, et encore plus les persécutions, les calomnies, les interprétations odieuses des choses les plus raisonnables, la petite envie, les orages continuels attachés à la littérature, qui m'ont fait quitter la France. On vend très-bien des terres pendant la guerre, vu que cette guerre enrichit et messieurs les trésoriers de l'extraordinaire, et messieurs les entrepreneurs des vivres, fourrages, hôpitaux, vaisseaux, cordages, bœuf salé, artillerie, chevaux, poudre, et messieurs leurs commis, et messieurs leurs laquais, et mesdames leurs catins. J'ai trois terres ici, dont une jouit de toute franchise, comme le franc-alleu le plus primier ; et le roi m'ayant conservé, par un brevet, la charge de gentilhomme ordinaire, je jouis de tous les droits les plus agréables. J'ai terre aux confins de France, terre à Genève, maison à Lausane ; tout cela dans un pays où il n'y a point d'archevêque qui excommunie les livres qu'il n'entend pas. Je vous offre tout, disposez-en. Cet archevêque, dont vous me parlez, ferait bien mieux d'obéir au roi, et de conserver la paix, que de signer des torche-cus de mandemens. Le parlement a très-bien fait, il y a quelques années, d'en brûler quelques-uns,

1761.

1761. et ferait fort mal de ſe mêler d'un livre de métaphyſique portant privilége du roi. J'aimerais mieux qu'il me fît juſtice de la banqueroute du fils de *Samuel-Bernard* juif, fils de juif, mort ſurintendant de la maiſon de la reine, maître des requêtes, riche de neuf millions, et banqueroutier. Vendez votre charge de maître d'hôtel, *vende omnia quæ habes et ſequere me.* Il eſt vrai que les prêtres de Genève et de Lauſane ſont des hérétiques qui mépriſent ſaint *Athanaſe*, et qui ne croient pas *Jéſus-Chriſt* DIEU; mais on peut du moins croire ici la trinité, comme je fais, ſans être perſécuté; faites-en autant. Soyez bon catholique, bon ſujet du roi, comme vous l'avez toujours été, et vous ſerez tranquille, heureux, aimé, eſtimé, honoré par-tout, particulièrement dans cette enceinte charmante, couronnée par les Alpes, arroſée par le lac et par le Rhône, couverte de jardins et de maiſons de plaiſance, et près d'une grande ville où l'on penſe. Je mourrais aſſez heureux ſi vous veniez vivre ici. Mille reſpects à madame votre femme.

Notre nièce eſt très-ſenſible à l'honneur de votre ſouvenir.

LETTRE XIII.

1761.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 20 de janvier.

Vous connaiſſez ma vie, Monſieur; mes occupations ſont fort augmentées. Depuis que j'ai eu le malheur de vous perdre, je n'ai pas eu un moment à moi. J'ai voulu vous écrire tous les jours, et je me ſuis contenté de penſer ſans ceſſe à vous. Je vois, par les lettres dont vous m'honorez, que vous êtes heureux. Il n'y a que deux ſortes de bonheur dans ce monde, celui des ſots qui s'enivrent ſtupidement de leurs illuſions fanatiques, et celui des philoſophes. Il eſt impoſſible à un être qui penſe de vouloir tâter de la première eſpèce de bonheur qui tient de l'abrutiſſement. Plus vous vous éclairez, et plus vous jouiſſez. Rien n'eſt plus doux que de rire des ſottiſes des hommes, et de rire en connaiſſance de cauſe. Si vous daignez vous amuſer, Monſieur, à rechercher en quel temps certaines gens s'aviſèrent de dire que deux et deux font cinq, et dans quel temps d'autres docteurs aſſurèrent que deux et deux font ſix, il vous ſera aiſé de voir que ni le ſentiment d'*Arius* ni celui d'*Athanaſe* n'étaient nouveaux; et que, dès le troiſième ſiècle, les théologiens, étant devenus platoniciens, ſe battirent à coup d'écritoire pour ſavoir ſi l'œuf eſt formé avant la poule, ou la poule avant l'œuf, et ſi c'eſt un péché mortel de manger des œufs à la coque certains jours de l'année.

1761. Pour votre pâté de perdrix, il nous arrivera heureusement avant le carême : ainsi nous pourrons en manger en sureté de conscience; car vous sentez combien DIEU est irrité, et qu'il y va de la damnation éternelle, quand on est assez pervers pour manger des perdrix à la fin de février, ou au commencement de mars.

J'ai fait, depuis votre départ, une terrible action d'impiété; j'ai contraint les jésuites à déguerpir d'un domaine qu'ils avaient usurpé sur six gentilshommes mes voisins, tous frères, tous officiers du roi, tous servant dans le régiment de Deux-Ponts, tous braves gens, tous en guenilles.

Je me damne de plus en plus; je suis actuellement occupé à poursuivre criminellement un curé de nos cantons, lequel a cru qu'il est de droit divin de rosser ses paroissiens. Il est allé pieusement, à onze heures du soir, chez une dame, avec cinq ou six paysans armés de bâtons ferrés, pour empêcher qu'on ne fît l'amour sans sa permission. Son zèle a été jusqu'à laisser sur le carreau un jeune homme de famille, baigné dans son sang; et s'il ne s'était trouvé un impie comme moi, ce pauvre garçon était mort, et le curé impuni. Le curé se défend tant qu'il peut; il dit qu'il ne veut point aller aux galères, et que je serai damné; mais heureusement un bon prêtre vient de prouver, à Neuchâtel, que l'enfer n'est point du tout éternel; qu'il est ridicule de penser que DIEU s'occupe, pendant une infinité de siècles, à rôtir un pauvre diable. C'est dommage que ce prêtre soit un huguenot, sans cela ma cause était bonne : je n'aime point ces maudits huguenots. Nous avons eu, depuis

peu, un cocu à Genève; ce cocu, comme vous ſavez, tira un coup de piſtolet à l'amant de ſa femme. La petite égliſe de *Calvin*, qui fait conſiſter la vertu dans l'uſure et dans l'auſtérité des mœurs, s'eſt imaginée qu'il n'y avait de cocus dans le monde que parce qu'on jouait la comédie. Ces marouſles s'en ſont pris aux jeunes gens de leur ville, qui avaient joué ſur mon théâtre de Tourney, et ils ont eu l'inſolence de leur faire promettre de ne plus jouer avec des français qui pourraient corrompre les mœurs de Genève. 1761.

Vous voyez, Monſieur, qu'on eſt auſſi ſot à Genève qu'on eſt fou à Paris; mais je pardonne à ces barbares, parce qu'il y a chez eux dix ou douze perſonnes de mérite. DIEU n'en trouva pas cinq dans Sodôme: je ne ſuis pas aſſez puiſſant pour faire pleuvoir le feu du ciel ſur Genève; je le ſuis du moins aſſez pour avoir beaucoup de plaiſir chez moi au nez de tous ces cagots. J'en aurais bien davantage, Monſieur, ſi vous étiez encore ici; vous y verriez la deſcendante du grand *Corneille*, que nous avons adoptée pour fille, madame *Denis* et moi. Son caractère paraît auſſi aimable que le génie de *Corneille* eſt reſpectable.

Adieu, Monſieur; nous vous regretterons et nous vous aimerons toujours. S'il y a quelqu'un qui penſe dans votre pays, faites-lui mes complimens. Madame *Denis* vous fait les ſiens bien tendrement.

1761. LETTRE XIV.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN,

AMBASSADEUR A TURIN.

Le 21 de janvier.

VOICI, pour votre excellence, la négociation la plus importante que vous ayez jamais fait réussir. Le porteur, avec son baragouin, est à la tête d'une troupe d'histrions; il a le privilége du gouverneur de Bourgogne; il veut nous donner du plaisir; c'est donc un homme nécessaire à la société. Une autre troupe d'histrions, nommés prédicans calvinistes, a eu l'insolence de trouver mauvais que les Génevois jouassent Alzire en France, au château de Tourney. Cette ville d'usuriers corromprait sans doute, en France, la pureté de ses mœurs. De plus, les faquins à monologue sont si jaloux des gens à dialogue, qu'ils veulent avoir le privilége exclusif d'ennuyer le monde. Le porteur a une troupe catholique; il peut donner du plaisir sur terre de France; mais les terres de Savoie sont plus à portée. S'il peut s'établir à Carrouge, petit village aux portes de Genève, il croit nos plaisirs assurés, et sa fortune faite. Il demande donc votre protection. O belle ambassadrice! actrice charmante! portez nos prières à M. de *Chauvelin;* favorisez un art dans lequel vous daignez exceller; confondez des hérétiques qui prêchent contre la divinité de *Jésus-Christ*, et contre Athalie et Polyeucte. La

descendante du grand *Corneille*, qui est aux Délices, 1761.
vous conjure, par les mânes de *Cinna* et de *Chimène*, de procurer une église dans Carrouge au sacristain que nous vous dépêchons.

M. l'ambassadeur, regardez cette affaire comme la plus importante de votre vie, ou du moins de la nôtre. Les Délices seront-elles assez heureuses pour vous reposséder au mois de mai ?

Respect et attachement éternel. Comment se portent le fils et la mère ?

LETTRE XV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 21 de janvier.

Reçu le petit livre royal *De moribus brachmanorum*. Me voilà plus confirmé que jamais dans mon opinion, que les livres rares ne sont rares que parce qu'ils sont mauvais ; j'en excepte seulement certains livres de philosophie, qui sont lus des seuls sages, que les sots n'entendraient pas, et que les sots persécutent.

Je reçois aussi la *Divine légation de Moïse*, de l'évêque *Warburton*, dans lequel cet évêque prouve que *Moïse* était inspiré de DIEU, parce qu'il n'enseignait pas l'immortalité de l'ame.

Point de roman de *Jean-Jacques*, s'il vous plaît ; je l'ai lu pour mon malheur ; et c'eût été pour le sien, si j'avais le temps de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage. Mais un cultivateur, un

1761. maçon, et le précepteur de mademoiselle *Corneille*, et le vengeur d'une famille accablée par des prêtres, n'a pas le temps de parler de romans.

Joue-t-on Tancrède? joue-t-on le *Père de famille*? O mon cher frère *Diderot!* je vous cède la place de tout mon cœur, et je voudrais vous couronner de lauriers.

LETTRE XVI.

A M. DEODATI DE TOVAZZI,

Sur la langue italienne.

Au château de Ferney, ce 24 de janvier.

Je suis très-sensible, Monsieur, à l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre livre de l'*Excellence de la langue italienne;* c'est envoyer à un amant l'éloge de sa maîtresse. Permettez-moi cependant quelques réflexions en faveur de la langue française, que vous paraissez dépriser un peu trop. On prend souvent le parti de sa femme, quand la maîtresse ne la ménage pas assez.

Je crois, Monsieur, qu'il n'y a aucune langue parfaite; il en est des langues comme de bien d'autres choses, dans lesquelles les savans ont reçu la loi des ignorans. C'est le peuple ignorant qui a formé les langages; les ouvriers ont nommé tous leurs instrumens. Les peuplades, à peine rassemblées, ont donné des noms à tous leurs besoins; et, après un très-grand nombre de siècles, les hommes de génie se sont servis,

comme

comme ils ont pu, des termes établis au hafard par le peuple. 1761.

Il me paraît qu'il n'y a dans le monde que deux langues véritablement harmonieufes, la grecque et la latine. Ce font en effet les feules dont les vers aient une vraie mefure, un rhythme certain, un vrai mélange de dactyles et de fpondées, une valeur réelle dans les fyllabes. Les ignorans qui formèrent ces deux langues, avaient, fans doute, la tête plus fonnante, l'oreille plus jufte, les fens plus délicats que les autres nations.

Vous avez, comme vous le dites, Monfieur, des fyllabes longues et brèves dans votre belle langue italienne; nous en avons auffi; mais ni vous, ni nous, ni aucun peuple, n'avons de véritables dactyles et de véritables fpondées. Nos vers font caractérifés par le nombre, et non par la valeur des fyllabes. *La bella lingua tofcana e la figlia primogenita del latino.* Mais jouiffez de votre droit d'aîneffe, et laiffez à vos cadettes partager quelque chofe de la fucceffion.

J'ai toujours refpecté les Italiens comme nos maîtres; mais vous avouerez que vous avez fait de fort bons difciples. Prefque toutes les langues de l'Europe ont des beautés et des défauts qui fe compenfent. Vous n'avez point les mélodieufes et nobles terminaifons des mots efpagnols, qu'un heureux concours de voyelles et de confonnes rendent fi fonores. *Los rios*, *los ombres*, *las hiftorias*, *los cotumbres*. Il vous manque auffi les diphthongues qui, dans notre langue, font un effet fi harmonieux. Les *rois*, les *empereurs*, les *exploits*, les *hiftoires*. Vous nous reprochez nos *e* muets comme un fon trifte et fourd, qui expire dans

1761. notre bouche ; mais c'eſt préciſément dans ces *e* muets que conſiſte la grande harmonie de notre proſe et de nos vers. Empire, couronne, diadème, flamme, tendreſſe, victoire ; toutes ces déſinences heureuſes laiſſent dans l'oreille un ſon qui ſubſiſte encore après le mot prononcé, comme un clavecin qui réſonne quand les doigts ne frappent plus les touches.

Avouez, Monſieur, que la prodigieuſe variété de toutes ces déſinences peut avoir quelque avantage ſur les cinq terminaiſons de tous les mots de votre langue. Encore, de ces cinq terminaiſons, faut-il retrancher la dernière, car vous n'avez que ſept ou huit mots qui ſe terminent en *u ;* reſte donc quatre ſons, *a*, *e*, *i*, *o*, qui finiſſent tous les mots italiens.

Penſez-vous, de bonne foi, que l'oreille d'un étranger ſoit bien flattée, quand il lit, pour la première fois, *il capitano che'l gran ſepolcro libero di Criſto, e che molto opro col ſenno e colla mano* ? croyez-vous que tous ces *o* ſoient bien agréables à une oreille qui n'y eſt pas accoutumée ? Comparez à cette triſte uniformité, ſi fatigante pour un étranger, comparez à cette ſéchereſſe ces deux vers ſimples de *Corneille :*

Le deſtin ſe déclare, et nous venons d'entendre
Ce qu'il a réſolu du beau-père et du gendre.

Vous voyez que chaque mot ſe termine différemment. Prononcez à préſent ces deux vers d'*Homère :*

Ex ou dai ta prôta diaſtètein eriſanté
Atréides té anax andrôn, kai dios Achilleis.

Qu'on prononce ces vers devant une jeune perſonne, ſoit anglaiſe, ou allemande, qui aura l'oreille

un peu délicate, elle donnera la préférence au grec, elle souffrira le français, elle sera un peu choquée de la répétition continuelle des désinences italiennes. C'est une expérience que j'ai faite plusieurs fois. 1761.

Vos poëtes, qui ont servi à former votre langue, ont si bien senti ce vice radical de la terminaison des mots italiens, qu'ils ont retranché les lettres *e* et *o* qui finissaient tous les mots à l'infinitif, au passé, et au nominatif; ils disent *amar'* pour *amaré; noqueron'* pour *noquerono; la stagion* pour *la stagione; buon'* pour *buono; malevol* pour *malevole.* Vous avez voulu éviter la cacofonie; et c'est pour cela que vous finissez très-souvent vos vers par la lettre canine *r;* ce que les grecs ne firent jamais.

J'avoue que la langue latine dut long-temps paraître rude et barbare aux grecs, par la fréquence de ses *ur*, de ses *um*, qu'on prononçait *our* et *oum*, et par la multitude de ses noms propres terminés tous en *us* ou plutôt en *ous.* Nous avons brisé plus que vous cette uniformité. Si Rome était pleine autrefois de sénateurs et de chevaliers en *us*, on n'y voit à présent que des cardinaux et des abbés en *i.*

Vous vantez, Monsieur, et avec raison, l'extrême abondance de votre langue; mais permettez-nous de n'être pas dans la disette. Il n'est, à la vérité, aucun idiome au monde qui peigne toutes les nuances des choses. Toutes les langues sont pauvres à cet égard: aucune ne peut exprimer, par exemple, en un seul mot, l'amour fondé sur l'estime, ou sur la beauté seule, ou sur la convenance des caractères, ou sur le besoin d'aimer. Il en est ainsi de toutes les passions, de toutes

1761. les qualités de notre ame. Ce que l'on ſent le mieux eſt ſouvent ce qui manque de terme.

Mais, Monſieur, ne croyez pas que nous ſoyons réduits à l'extrême indigence que vous nous reprochez en tout. Vous faites un catalogue en deux colonnes de votre ſuperflu et de notre pauvreté. Vous mettez d'un côté *orgoglio*, *alterigia*, *ſuperbia*, et de l'autre, *orgueil* tout ſeul. Cependant, Monſieur, nous avons *orgueil*, *ſuperbe*, *hauteur*, *fierté*, *morgue*, *élévation*, *dédain*, *arrogance*, *inſolence*, *gloire*, *gloriole*, *préſomption*, *outrecuidance*. Tous ces mots expriment des nuances différentes, de même que chez vous, orgoglio, alterigia, ſuperbia, ne ſont pas toujours ſynonymes.

Vous nous reprochez, dans votre alphabet de nos misères, de n'avoir qu'un mot pour ſignifier *vaillant*. Je ſais, Monſieur, que votre nation eſt très-vaillante quand elle veut et quand on le veut : l'Allemagne et la France ont eu le bonheur d'avoir à leur ſervice de très-braves et de très-grands officiers italiens.

L'italico valor non è ancor morto.

Mais ſi vous avez *valente*, *prode*, *animoſo*, nous avons *vaillant*, *valeureux*, *preux*, *courageux*, *intrépide*, *hardi*, *animé*, *audacieux*, *brave*, &c. Ce courage, cette bravoure ont pluſieurs caractères différens qui ont chacun leurs termes propres. Nous dirions bien que nos généraux ſont vaillans, courageux, braves, &c. ; mais nous diſtinguerions le courage vif et audacieux du général qui emporta, l'épée à la main, tous les ouvrages de Port-Mahon taillés dans le roc vif ; la fermeté conſtante, réfléchie et adroite

avec laquelle un de nos chefs ſauva une garniſon entière d'une ruine certaine, et fit une marche de trente lieues, à la vue d'une armée ennemie de trente mille combattans. 1761.

Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que les connaiſſeurs admirèrent dans le petit neveu du héros de la Valteline, lorſqu'ayant vu ſon armée en déroute par une terreur panique de nos alliés, ce général ayant aperçu le régiment de Diesbach et un autre, qui feſaient ferme contre une armée victorieuſe, quoiqu'ils fuſſent entamés par la cavalerie, et foudroyés par le canon, marcha ſeul à ces régimens, loua leur valeur, leur courage, leur fermeté, leur intrépidité, leur vaillance, leur patience, leur audace, leur animoſité, leur bravoure, leur héroïſme, &c. Voyez, Monſieur, que de termes pour un. Enſuite il eut le courage de ramener ces deux régimens à petits pas, et de les ſauver du péril où leur valeur les jetait, les conduiſit en bravant les ennemis victorieux, et eut encore le courage de ſoutenir les reproches d'une multitude toujours mal inſtruite.

Vous pourrez encore voir, Monſieur, que le courage, la valeur, la fermeté de celui qui a gardé Caſſel et Gottingen, malgré les efforts de ſoixante mille ennemis très-valeureux, eſt un courage compoſé d'activité, de prévoyance et d'audace. C'eſt auſſi ce qu'on a reconnu dans celui qui a ſauvé Véſel. Croyez donc, je vous prie, Monſieur, que nous avons, dans notre langue, l'eſprit de faire ſentir ce que les défenſeurs de notre patrie ou de notre pays ont le mérite de faire.

Vous nous inſultez, Monſieur, ſur le mot de

1761. *ragoût;* vous vous imaginez que nous n'avons que ce terme pour exprimer nos *mets*, nos *plats*, nos *entrées* de table et nos *menus*. Plût à Dieu que vous eussiez raison, je m'en porterais mieux! mais malheureusement nous avons un dictionnaire entier de cuisine.

Vous vous vantez de deux expressions pour signifier *gourmand;* mais daignez plaindre, Monsieur, nos gourmands, nos goulus, nos friands, nos mangeurs, nos gloutons.

Vous ne connaissez que le mot de *savant*, ajoutez-y, s'il vous plaît, *docte*, *érudit*, *instruit*, *éclairé*, *habile*, *lettré;* vous trouverez parmi nous le nom et la chose. Croyez qu'il en est ainsi de tous les reproches que vous nous faites. Nous n'avons point de diminutifs; nous en avions autant que vous du temps de *Marot*, et de *Rabelais*, et de *Montagne;* mais cette puérilité nous a paru indigne d'une langue ennoblie par les *Pascal*, les *Bossuet*, les *Fénélon*, les *Pélisson*, les *Corneille*, les *Despréaux*, les *Racine*, les *Massillon*, les *la Fontaine*, les *la Bruyère*, &c.; nous avons laissé à *Ronsard*, à *Marot*, à *Dubartas*, les diminutifs badins en *otte* et en *ette*, et nous n'avons guère conservé que *fleurette*, *amourette*, *fillette*, *grisette*, *grandelette*, *vieillotte*, *nabotte*, *maisonnette*, *villotte;* encore ne les employons-nous que dans le style très-familier. N'imitez pas le *Buon Matthei* qui, dans sa harangue à l'académie de la Crusca, fait tant valoir l'avantage exclusif d'exprimer *corbello*, *corbellino*, en oubliant que nous avons des *corbeilles* et des *corbillons*.

Vous possédez, Monsieur, des avantages bien plus réels, celui des inversions, celui de faire plus facilement cent bons vers en italien, que nous n'en

pouvons faire dix en français. La raiſon de cette facilité, c'eſt que vous vous permettez ces *hiatus*, ces bâillemens de ſyllabes que nous proſcrivons ; c'eſt que tous vos mots finiſſant en *a*, *e*, *i*, *o*, vous fourniſſent au moins vingt fois plus de rimes que nous n'en avons, et que, par-deſſus cela, vous pouvez encore vous paſſer de rimes. Vous êtes moins aſſervis que nous à l'hémiſtiche et à la céſure ; vous danſez en liberté et nous danſons avec nos chaînes. 1761.

Mais croyez-moi, Monſieur, ne reprochez à notre langue ni la rudeſſe, ni le défaut de proſodie, ni l'obſcurité, ni la ſéchereſſe. Vos traductions de quelques ouvrages français prouveraient le contraire. Liſez d'ailleurs tout ce que MM. d'*Olivet* et *du Marſais* ont compoſé ſur la manière de bien parler notre langue : liſez M. *Duclos;* voyez avec combien de force, de clarté, d'énergie et de grâce s'expriment MM. d'*Alembert* et *Diderot*. Quelles expreſſions pittoreſques emploient ſouvent M. de *Buffon* et M. *Helvétius*, dans des ouvrages qui n'en paraiſſent pas toujours ſuſceptibles !

Je finis cette lettre trop longue par une réflexion. Si le peuple a formé les langues, les grands-hommes les perfectionnent par les bons livres ; et la première de toutes les langues eſt celle qui a le plus d'excellens ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec beaucoup d'eſtime pour vous et pour la langue italienne, &c.

1761. LETTRE XVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 26 de janvier.

Et ces yeux, ces yeux que vous fermez quand vous êtes content, ſe portent-ils mieux, mon cher ange ?

J'ai un beſoin très-grand d'être fortement recommandé à M. de *Villeneuve*. Eſt-il poſſible que je n'aye beſoin de perſonne dans le pays étranger, et que j'aye beſoin d'un intendant en France, avec mes terres libres ? Je ferai une belle requête pour M. le duc de *Choiſeul;* mais je lui ai tant demandé de choſes pour les autres, que je n'oſe plus lui rien demander pour moi.

J'ai de terribles affaires ſur les bras. Je chaſſe les jéſuites d'un domaine uſurpé par eux. Je pourſuis criminellement un curé. Je convertis une huguenotte; et ma beſogne la plus difficile eſt d'enſeigner la grammaire à mademoiſelle *Corneille*, qui n'a aucune diſpoſition pour cette ſublime ſcience.

Eſt-il vrai, Monſieur et Madame, mes anges tutélaires, eſt-il vrai qu'on joue Tancrède ?

Eſt-il vrai qu'on joue aux italiens une parade intitulée *le comte de Bourſoufle*, ſous mon nom ? Juſtice ! juſtice ! Puiſſances céleſtes, empêchez cette profanation; ne ſouffrez pas qu'un nom que vous avez toujours daigné aimer, ſoit proſtitué dans une affiche de la comédie italienne. J'imagine qu'il eſt aiſé de leur défendre d'imputer, dans les carrefours de Paris,

à un pauvre auteur, une pièce dont il n'eſt pas coupable. 1761.

J'eſtime, mes anges, qu'il faut retrancher *le Franc* de ce *Panta-odai* à mademoiſelle *Clairon;* nous le retrouverons bien une autre fois. Il ne faut pas ſouiller, par une ſatire, les louanges de *Melpomène*. En ôtant *le Franc*, tout va, tout ſe lie.

Et le roman de *Jean-Jacques !* A mon gré, il eſt ſot, bourgeois, impudent, ennuyeux; mais il y a un morceau admirable ſur le ſuicide, qui donne appétit de mourir.

Avez-vous vu celui de *la Poplinière* ou *Pouplinière?*

Eſt-ce vous qui avez envoyé à M. de *la Marche* notre *Tancrède?*

Nous avons ici *Ximenès*, oui, le marquis de *Ximenès*. Hélas ! nous ne vous aurons pas. Nous baiſons le bout de vos ailes.

LETTRE XVIII.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 27 de janvier.

APRÈS avoir été tant applaudi en vers à l'académie, il faut que vous y ſoyez applaudi en proſe, mon cher ami, dans un beau diſcours de réception. Vous fûtes d'abord mon diſciple; vous êtes devenu mon maître; il faut que vous ſoyez mon confrère. Il me ſemble que cette place vous eſt due à plus d'un égard: ce ſera une récompenſe du mérite, et une conſolation de l'injuſtice que vous avez eſſuyée. Je

1761. ne regretterai Paris que le jour où je voudrais vous entendre et vous répondre. Je partagerai du moins tous vos ſuccès, du fond de mes retraites. Si ma plume pouvait ſuivre mon cœur, je vous en dirais davantage; mais ma mauvaiſe ſanté me force d'être court quand l'amitié voudrait me rendre bien long. Nous avons ici M. de *Ximenès*, votre confrère en poëſie. Il me paraît n'avoir nulle envie d'être le *Rodrigue* de la *Chimène* que nous poſſédons. Sur le nom du père de *Chimène*, mes reſpects à votre voiſine.

LETTRE XIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 30 de janvier.

MON divin ange et ma divine ange, amuſez-vous de cet imprimé, et voyez comme on trouve des jéſuites par-tout; mais auſſi ils me trouvent. Je leur ai ôté la vigne de *Naboth*. Il leur en coûte vingt-quatre mille livres : cela apprendra à *Berthier* qu'il y a des gens qu'on doit ménager. Il s'agit à préſent de pourſuivre un ſacrilége. Je ſerai auſſi terrible dans le ſpirituel que dans le temporel.

Adorables anges, je demande grâce pour ce beau mot : s'il y ſert DIEU, c'eſt qu'il eſt exilé; car vous ſavez que d'ordinaire, diſgrâce engendre dévotion. Oui, mort-dieu, je ſers DIEU, car j'ai en horreur les jéſuites et les janséniſtes, car j'aime ma patrie, car je vais à la meſſe tous les dimanches, car j'établis

des écoles, car je bâtis des églifes, car je vais établir un hôpital, car il n'y a plus de pauvres chez moi, en dépit des commis des gabelles. Oui; je fers DIEU, je crois en DIEU, et je veux qu'on le fache. 1761.

Vous n'êtes pas contens du portrait du petit finge? Eh bien, en voici un autre.

Un petit finge, ignorant indocile,
Au fourcil noir, au long et noir habit,
Plus noir encore et de cœur et d'efprit,
Répand fur moi fes phrafes et fa bile;
En grimaçant le monftre s'applaudit
D'être à la fois et Therfite et Zoïle;
Mais, grâce au ciel, il eft un roi puiffant,
Sage, éclairé, &c. (*)

Le finge fe reconnaîtra s'il veut; je ne peux faire mieux quant à préfent. Je n'ai que trois gardes; fi j'en avais davantage, je vous réponds que tous ces drôles s'en trouveraient mal. Il faut verfer fon fang pour fervir fes amis et pour fe venger de fes ennemis, fans quoi on n'eft pas digne d'être homme. Je mourrai en bravant tous ces ennemis du fens commun. S'ils ont le pouvoir (ce que je ne crois pas) de me perfécuter dans l'enceinte de quatre-vingts lieues de montagnes, qui touchent au ciel, j'ai, Dieu merci, quarante-cinq mille livres de rente dans les pays étrangers, et j'abandonnerai volontiers ce qui me refte en France pour aller méprifer ailleurs à mon aife, et d'un fouverain mépris, des bourgeois infolens dont le roi eft auffi mécontent que moi.

(*) Voyez l'épitre à *Daphné*, vol. d'Epîtres.

1761. Pardonnez, mes divins anges, à cet enthoufiafme; il eft d'un cœur né fenfible; et qui ne fait point haïr, ne fait point aimer.

Venons à préfent au tripot, et changeons de ftyle.

Vous vous plaignez de n'avoir point Fanime. Quoi! vous voulez donner tout de fuite deux vieillards radoteurs qui grondent leurs filles? n'avez-vous pas de honte? ne fentez-vous pas quelle prodigieufe différence il y a entre la fin de Tancrède et la fin de Fanime? Attendez, vous dis-je, attendez Pâque fleurie. Je vous remercie bien humblement, bien tendrement, de toutes vos bontés charmantes, et de votre taffe pour la mufe limonadière.

Je vois d'ici mademoifelle *Clairon* enchanter tous les cœurs; et fi les fifflets font pour moi, les battemens de mains font pour elle. Je m'appelle *Pancrace;* mais je ne veux de ma vie gratter la porte d'aucun cabinet : j'aimerais mieux gratter la terre. Mon feul malheur dans ce monde, c'eft de n'être pas dans votre cabinet pour manger avec vous du parmefan, pour boire, car j'aime à boire, comme vous favez. Puiffent les yeux de M. d'*Argental* ne pleurer qu'aux tragédies! Les miens pleurent d'une abfence qu'un parti trifte, mais fagement pris, rend éternelle.

Une autre fois je vous parlerai du Droit du feigneur; je ne peux vous parler aujourd'hui que des juftes droits que vous avez fur mon ame.

Je fuis malingre; j'ai dicté, et peut-être avec mauvaife humeur : excufez un vieillard verd.

LETTRE XX.

1761.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 31 de janvier.

Je reçois des lettres bien aimables de M. *Damilaville* et de M. *Thiriot;* j'en avais grand beſoin, car mes contemporains meurent de tous côtés, et je me porte aſſez mal : cependant l'épître à mademoiſelle *Clairon* ſera envoyée à mes amis probablement par la poſte prochaine, après quoi j'aurai grand ſoin de tout ce qu'ils me recommandent; il faut mourir au lit d'honneur.

Je ſuis très-fâché que les impies aient rayé de ma pancarte *le culte et les exercices de religion*, parce que je remplis tous ces devoirs avec la plus grande exactitude. On ne devait pas non plus mettre *dans les terres*, au lieu de *mes terres*, parce que je ne ſuis pas obligé d'aller à la meſſe dans les terres d'autrui, mais je ſuis obligé d'y aller dans les miennes. Mes amis verront la preuve de ce que je prends la liberté de leur repréſenter dans ma lettre à M. le marquis *Albergati*.

La néceſſité de remplir tous les devoirs de la religion chez moi m'eſt d'autant plus ſévèrement impoſée, que je ſuis comptable de l'éducation que je donne à mademoiſelle *Corneille*. J'ai lu malheureuſement la page 164 de *Fréron*, dans laquelle il dit „ que je fais élever mademoiſelle *Corneille*, au „ ſortir du couvent, par un bateleur de la foire,

1761. „ que je traite en frère depuis un an, et que „ mademoiſelle *Corneille* aura une plaiſante édu„ cation. „

Ces lignes diffamatoires ſont d'autant plus puniſſables, qu'elles outragent perſonnellement mademoiſelle *Corneille*, et ſurtout madame *Denis*, ma nièce, qui l'élève comme ſa fille. Mes amis et le public ſentiront aiſément que mademoiſelle *Corneille*, étant chez moi, ne peut jamais trouver un mari que par la conduite la plus irréprochable. *Fréron* la perd ſans reſſource, en avançant fauſſement que je la fais élever par *Lécluſe*. Il eſt très-faux que *Lécluſe* ſoit chez moi ; il y a environ ſix mois qu'il exerce ſa profeſſion de chirurgien-dentiſte à Genève, et qu'il n'eſt ſorti de cette ville. Madame *Denis*, qui l'avait mandé, il y a environ huit mois, pour lui accommoder les dents, ne l'a pas revu deux fois depuis ce temps-là ; il travaille ſans relâche à Genève, et y rend de très-grands ſervices.

Il eſt très-permis au nommé *Fréron* de critiquer tant qu'il voudra des vers et de la proſe, mais il ne lui eſt permis ni d'attaquer une dame, veuve d'un gentilhomme mort au ſervice du roi, ni une demoiſelle alliée aux plus grandes maiſons du royaume, et qui porte un nom plus grand que ſes alliances, ni même le ſieur *Lécluſe* qui peut avoir joué autrefois la comédie, mais qui eſt chirurgien du roi de Pologne, et auquel le reproche d'avoir été acteur peut faire un très-grand tort dans ſa profeſſion. Ces trois diffamations réunies forment un corps de délit dont il eſt néceſſaire de demander

juſtice. Le père de mademoiſelle *Corneille* outragée doit agir en ſon nom, ſans aucun délai. 1761.

La poſte va partir; je n'ai que le temps d'ajouter à ma lettre que je perſiſte toujours dans mon opinion ſur les finances. Il y a eu beaucoup de diſſipation et de brigandage, je l'avoue; mais, quand on a contre les Anglais une guerre ſi funeſte, il faut, ou que toute la nation combatte, ou que la moitié de la nation s'épuiſe à payer la moitié qui verſe ſon ſang pour elle. J'ai une penſion du roi, je rougirais de la recevoir tant qu'il y aura des officiers qui ſouffriront.

Je ſuis pénétré de la plus tendre reconnaiſſance pour toutes les bontés aſſidues de M. *Damilaville* et de M. *Thiriot*. *Plura aliàs.*

LETTRE XXI.

A MADAME DE FONTAINE.

A Ferney, 1 de février.

PUISQUE vous aimez la campagne, ma chère nièce, je vous envoie la petite épître adreſſée à votre ſœur ſur l'agriculture (*). Le droit de champart, et tous les droits ſeigneuriaux que vous avez ne ſont pas ſi favorables à la poëſie que la charrue et les moutons. *Virgile* a chanté les troupeaux et les abeilles, et n'a jamais parlé du droit de champart. Je vous ferai une épître pour vous confirmer dans le juſte

(*) Voyez le volume d'*Epîtres*.

1761. mépris que vous ſemblez avoir pour le tumulte et les inutilités de Paris, et dans votre heureux goût pour les douceurs de la retraite.

Il eſt vrai que Ferney eſt devenu un des ſéjours les plus rians de la terre. Je joins à l'agrément d'avoir un château d'une jolie ſtructure, et celui d'avoir planté des jardins ſinguliers, le plaiſir ſolide d'être utile au pays que j'ai choiſi pour ma retraite. J'ai obtenu du conſeil le deſſéchement des marais qui infectaient la province, et qui y portaient la ſtérilité. J'ai fait défricher des bruyères immenſes; en un mot, j'ai mis en pratique toute la théorie de mon épître. Si vous ne venez pas voir cette terre qui doit vous appartenir un jour, je vous avertis que je viendrai bouleverſer Ornoi, y planter et y bâtir; car il faut que je me ſerve de la truelle ou de la plume.

Le Kain devait venir jouer la comédie avec nous à Pâque; mais il m'a fallu communier ſans jouer. J'ai édifié mes paroiſſiens, au lieu de les amuſer; et M. de *Richelieu* s'eſt aviſé de mettre *le Kain* en pénitence dans ce ſaint temps.

Je veux vous donner avis de tout. L'impératrice de Ruſſie m'avait envoyé ſon portrait avec de gros diamans: le paquet a été volé ſur la route. J'ai du moins une ſouveraine de deux mille lieues de pays dans mon parti; cela conſole des cris des poliſſons. Ma chère nièce, je fais encore plus de cas de votre amitié. Adieu; j'embraſſe tout ce que vous aimez.

Eſt-il vrai que la *Dubois* récite le rôle d'*Atide* comme une petite fille qui ânonne ſa leçon?

Les

Les étrennes du chevalier de *Molmire* ne paraissent pas vous être dédiées (*). Ne montrez le sermon du bon rabbin *Akib* qu'à d'honnêtes gens dignes d'entendre la parole de DIEU. Savez-vous que j'avais autrefois une pension que je perdis en perdant la place d'historiographe : le roi vient de m'en donner une autre, sans qu'assurément j'aye osé la demander; et M. le comte de *Saint-Florentin* m'envoie l'ordonnance pour être payé de la première année. La façon est infiniment agréable. Je soupçonne que c'est un tour de madame de *Pompadour* et de M. le duc de *Choiseul*. 1761.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de février.

ANGES de paix, mais anges de justice, voici le *Panta-odai* du sieur *Abraham Chaumeix*, tel qu'on me l'a envoyé de Paris ; je l'ai fait copier fidellement. Je ne connais point le petit singe à face de *Thersite*; mais si cet homme est tel qu'on me le mande, il mérite l'exécration publique, et je ne connais personne qui doive craindre de démasquer un personnage si ridicule et si odieux. Quand on joint les mensonges de *Sinon* au style de *Zoïle*, à l'impudence de *Thersite*, et à la figure de *Ragotin*, on

(*) *Les chevaux et les ânes, Etrennes aux sots :* volume de *Contes et satires.*

1761. doit s'attendre de recevoir en public le châtiment qu'on mérite; et ceux qui n'ont pas la force en main pour ſe venger, font très-bien de payer les *Therſite* et les *Zoïle* dans leur propre monnaie. Se reconnaîtra qui voudra dans cette fidelle peinture, on n'en craint point les conſéquences; on eſt bien aiſe même que *Therſite* ſache à quel point on le hait et on le mépriſe; on en fera profeſſion publique quand il le faudra. Le chevalier d'*Aidie* vient de mourir en revenant de la chaſſe; on mourra volontiers après avoir tiré ſur les bêtes puantes. D'ailleurs on n'a rien à perdre en France, et on trouvera par-tout ailleurs des établiſſemens aſſez avantageux pour braver avec ſécurité, et pour confondre, avec les armes de la vérité, les délateurs hypocrites et les calomniateurs impudens. Je ne connais l'homme dont il eſt queſtion qu'à ces titres; et, ſi je le rencontrais, je le lui dirais en face, s'il a une face.

Pardonnez, mes divins anges, à cette petite digreſſion un peu aigrelette; il y a long-temps que je couve ce fiel dans le fond de mon cœur; voilà ma bile purgée. Je me rends à tous les charmes de votre commerce, à votre douceur, à vos grâces. Je ſuis doux comme vous, quand je me ſuis vengé.

Je ne crois pas que l'auteur du *Panta-odai* doive le lâcher ſitôt. Il n'y a que *Thiriot*, je crois, qui en ſoit en poſſeſſion. Je lui mande d'attendre, et il attendra. Il faut tendre actuellement toutes les cordes de ſon ame pour punir *Fréron* de ſon inſolence, et pour lui procurer quelque peine afflictive ſalutaire qui lui apprenne à ne plus inſulter une fille de condition, et le nom de *Corneille*, dans ſes infamies

littéraires. *Lécluſe*, qui n'eſt point celui de l'opéra comique, mais chirurgien du roi de Pologne, a donné ſa procuration et demande juſtice. Madame *Denis* a envoyé ſon certificat. Le nommé *Fréron* eſt très-puniſſable, et le procès criminel ne ſera pas long. *Le Brun* a toutes les pièces; il ne manque que la procuration du bon homme *Corneille;* je mets le tout ſous votre protection. Vous êtes bon, mais vous êtes ferme; et c'eſt ici qu'il faut l'être. Mon contemporain, le préſident de *la Marche*, m'a écrit une lettre pleine d'eſprit. 1761.

Le maréchal de *Belliſle* eſt-il mort? M. de *Choiſeul* a-t-il la guerre? M. de *Chauvelin* le miniſtère de paix?

Pleurez-vous toujours? je pleure votre abſence.

LETTRE XXIII.

A M. SAURIN.

Ferney, le 2 de février.

TOUTES les fois qu'un des frères gratifie le public de quelque bon ouvrage auquel on applaudit, je me jette à genoux dans mon petit oratoire; je remercie DIEU, et je m'écrie: O DIEU des bons eſprits, DIEU des eſprits juſtes, DIEU des eſprits aimables, répands ta miſéricorde ſur tous nos frères, continue à confondre les ſots, les hypocrites et les fanatiques! Plus nos frères feront de bons ouvrages, en quelque genre que ce puiſſe être, plus la gloire de ton

1761. ſaint nom ſera étendue. Fais toujours réuſſir les ſages, fais ſiffler les impertinens. Puiſſé je voir, avant de mourir, ton fidelle ſerviteur *Helvétius* et ton ſerviteur fidelle *Saurin* dans le nombre des quarante!

Ce ſont les vœux les plus ardens du moine *Voltarius* qui, du fond de ſa cellule, ſe joint à la communion des frères, les ſalue et les bénit dans l'eſprit d'une concorde indiſſoluble. Il ſe flatte ſurtout que le vénérable frère *Helvétius* raſſemblera, autant qu'il pourra, les fidelles diſperſés, les ſauvera du venin du baſilic, et de la morſure du ſcorpion, et des dents des *Frérons* et des *Paliſſots*. Nous recommandons auſſi aux combattans du Seigneur les perſécuteurs fanatiques qu'il faut dévouer à l'exécration publique.

Pourquoi l'auteur des *Mœurs du temps*, qui peint ſi bien ſon monde, ne peindrait-il pas un...?

Car eſt le peintre indigne de louange,
Qui ne ſait peindre auſſi bien diable qu'ange.

MAROT.

J'embraſſe frère *Saurin* bien tendrement.

Frère Voltaire.

LETTRE XXIV.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 2 de février.

Je réitère à M. *Damilaville* et à M. *Thiriot* mes ſincères remercîmens de la bonté qu'ils ont de publier ma déclaration ſur mes lettres et ſur celles de madame *Denis*, imprimées à Paris ſous le nom de Genève. Il m'eſt très-important que Genève, qui n'eſt qu'à une lieue de mon ſéjour, ne paſſe point pour un magaſin clandeſtin d'éditions furtives. Je leur ai très-grande obligation de vouloir bien détruire ce ſoupçon injuſte qui n'eſt déjà que trop répandu.

Je les ſupplie auſſi très-inſtamment de ne rien changer à ma déclaration. L'article du culte et des devoirs de la religion eſt eſſentiel. Je dois parler de ces devoirs, parce que je les remplis, et que ſurtout j'en dois l'exemple à mademoiſelle *Corneille* que j'élève. Il ne faut pas qu'après les calomnies puniſſables de *Fréron*, on puiſſe ſoupçonner que madame *Denis* et moi nous ayons fait venir l'héritière du nom de *Corneille* aux portes de Genève, pour ne pas profeſſer hautement la religion du roi et du royaume. On a ſubſtitué à cet article néceſſaire que *je m'occupe de ce qui intéreſſe mes amis*. On doit concevoir combien cela eſt déplacé, pour ne rien dire de plus. Je ne dois point compte au public de ce qui intéreſſe mes amis, mais je lui dois compte de la religion de mademoiſelle *Corneille*.

1761. J'insiste, avec la même chaleur, sur le changement qu'on veut faire dans ce que je dis de l'ode de M. *le Brun*. Je dis qu'il y a dans son ode des strophes admirables, et cela est vrai. Les trois dernières surtout me paraissent aussi sublimes que touchantes; et j'avoue qu'elles me déterminèrent sur le champ à me charger de mademoiselle *Corneille*, et à l'élever comme ma fille. Ces trois dernières strophes me paraissent *admirables*, je le répète. Vous voulez mettre à la place *sentimens admirables*, mais un sentiment de compassion n'est point admirable; ce sont ces strophes qui le sont. Je demande en grâce qu'on imprime ce que j'ai dit, et non pas ce qu'on croit que j'ai dû dire. Je sais bien qu'il y a des longueurs dans l'ode, et des expressions hasardées. Le partage de M. *le Brun* est de rendre son ode parfaite en la corrigeant; et le mien est de louer ce que j'y trouve de parfait.

Observez, je vous prie, mes chers amis, que M. *le Brun* trouverait très-mauvais que je me bornasse à faire l'éloge de ses sentimens, quand je lui dois celui des beautés réelles qui sont dans son ode.

Je renvoie à mes deux amis l'épître d'*Abraham Chaumeix* à mademoiselle *Clairon*, telle que je l'ai reçue de Paris. M. *Thiriot* peut se donner le plaisir de porter ces étrennes à *Melpomène*. Mon correspondant de Paris a mis l'abbé *Guyon* en note, d'autres prétendent qu'il fallait un autre nom. *Valete*.

M. *Thiriot* ne se dessaisira pas du *Panta-odai*.

LETTRE XXV. 1761.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de février.

De profundis clamavi. J'ignore tout du pied de mes Alpes. Joue-t-on Tancrède? personne ne m'en dit mot. Réussit-elle? est-elle tombée? J'ai vraiment bien pris mon temps pour écrire à M. le duc de *Choiseul! C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait!* Le voilà donc chargé de la guerre et de la paix. Deux ministères à la fois! plus de plaisirs! plus de soupers! Il est mort, s'il veut allier tout cela. Ce qui regarde mademoiselle *Corneille* paraît-il aussi important à mes anges qu'à moi? ont-ils le temps d'y penser? n'ont-ils pas eux-mêmes un peu d'affaires? Je ne sais par quel oubli je n'ai pas répondu à *le Kain*. Il y a un arrangement pour Oedipe. Eh, mon cher ange, n'êtes-vous pas le maître absolu de tout? A quoi sert ma voix? je n'en fais usage que pour vous regretter. Oui, tous les rôles sont bien distribués; oui, tout est bien. Mais M. de *Richelieu* est-il à Versailles? entrera-t-il au conseil? et *maître Omer*, que fait-il brûler? quel plat et calomnieux réquisitoire fait-il imprimer? J'ai cet homme en tête. J'aime l'Ecclésiaste: le roi l'avait lu à son souper. Il fut fait pour madame de *Pompadour*. Et un *Omer!....* Ah! ce petit singe à face de *Thersite* doit être puni. Que je hais ces monstres! Plus je vais en avant, plus le sang me bout. Le roman de *Jean-Jacques* excite aussi un peu ma mauvaise humeur.

1761. Ne regrettez-vous pas le chevalier d'*Aidie*? Tous nos contemporains s'en vont ; je n'ai que deux jours à vivre, mais je les emploierai à rendre les ennemis de la raiſon ridicules.

Je baiſe le bout de vos ailes ; mais vos yeux ! vos yeux !

LETTRE XXVI.

AU MEME.

9 de février.

Voici la plus belle occaſion, mon cher ange, d'exercer votre miniſtère céleſte. Il s'agit du meilleur office que je puiſſe recevoir de vos bontés.

Je vous conjure, mon cher et reſpectable ami, d'employer tout votre crédit auprès de M. le duc de *Choiſeul*, auprès de ſes amis, s'il le faut, auprès de ſa maîtreſſe, &c., &c. Et pourquoi oſé-je vous demander tant d'appui, tant de zèle, tant de vivacité, et ſurtout un prompt ſuccès? pour le bien du ſervice, mon cher ange ; pour battre le duc de *Brunſwick*. M. *Galatin*, officier aux gardes ſuiſſes, qui vous préſentera ma très-humble requête, eſt de la plus ancienne famille de Genève ; ils ſe font tuer pour nous, de père en fils, depuis *Henri IV*. L'oncle de celui-ci a été tué devant Oſtende ; ſon frère l'a été à la malheureuſe et abominable journée de Rosbac, à ce que je crois ; journée où les régimens ſuiſſes firent ſeuls leur devoir. Si ce n'eſt pas à Rosbac, c'eſt ailleurs ; le

fait eſt qu'il a été tué ; celui-ci a été bleſſé. Il ſert depuis dix ans ; il a été aide-major, il veut l'être. Il faut des aides-major qui parlent bien allemand, qui ſoient actifs, intelligens ; il eſt tout cela. Enfin, vous ſaurez de lui préciſément ce qu'il lui faut : c'eſt, en général, la permiſſion d'aller vîte chercher la mort à votre ſervice. Faites-lui cette grâce, et qu'il ne ſoit point tué ; car il eſt fort aimable, et il eſt neveu de cette madame *Calendrin* que vous avez vue étant enfant. Madame ſa mère eſt bien auſſi aimable que madame *Calendrin.*

1761.

LETTRE XXVII.

AU MEME.

11 de février.

VOILA le cas de mourir ; tout abandonne *Voltaire. Voltaire* a écrit deux lettres à M. le duc de *Choiſeul ;* point de réponſe. Je lui pardonne ; il eſt ſurchargé. Petit-fils *Prault* n'a pas daigné m'envoyer un Tancrède ; je ne lui pardonne pas. Mais, que mes anges ne m'inſtruiſent ni de la ſanté de mademoiſelle *Clairon*, ni d'aucune particularité du tripot, ni du retour de M. de *Richelieu*, ni de la façon dont certaine épître dédicatoire a été reçue, ni de l'unique repréſentation de la Chevalerie, ni du *Père de famille*, c'eſt le comble du malheur. A quoi dois-je attribuer ce déteſtable ſilence ? mon cher ange a-t-il toujours mal aux yeux, comme moi à tout mon corps ? le ſecrétaire

1761. que je préfère à tous les ſecrétaires d'Etat ſerait-il malade ? ou ſerait-elle malade ? mes anges ſont-ils abſorbés dans la lecture du roman de *Jean-Jacques*, ou de celui de *la Poplinière* ? Chacun ſe peint dans ſes romans. Le héros de *la Poplinière* eſt un homme auquel il faut un ſérail ; celui de *Jean-Jacques* eſt un précepteur qui prend le pucelage de ſon écolière pour ſes gages. Si jamais M. d'*Argental* fait un roman, il prendra pour ſon héros un homme aimable qui ſaura aimer, mais qui laiſſera languir ſon ancien ami dans l'attente d'une de ſes lettres.

Hélas ! j'écris, mais avec bien de la peine ; ma main pèſe deux cents livres, ma tête auſſi ; je ne ſais ce que j'ai ; vraiment, je ſuis bien loin de faire une tragédie. La vie eſt trop courte. Puiſſe la vôtre être bien longue, ô mes divins anges !

LETTRE XXVIII.

AU MEME.

16 de février.

Ce n'eſt pas aux yeux que j'ai mal, c'eſt à la main écrivante. On dit que j'ai la goutte, mes divins anges, et que je ſuis le plus maigre des goutteux. Non, ce n'eſt pas moi qui ne réponds point aux articles des lettres, c'eſt vous, vous qui parlez. Je n'avais oublié que l'article d'*Oedipe*, et j'ai réparé bien vîte cette omiſſion. Mais vous, avez-vous répondu à mes juſtes plaintes contre *Prault* petit-fils, qui n'a

pas ſeulement daigné m'envoyer un exemplaire de ſa petite drôlerie de Tancrède? m'avez-vous dit un mot du *Père de famille* ? Si vous aviez daigné m'inſtruire de la maladie de M. de *Belliſle*, je n'aurais pas pris ſottement ce temps-là pour importuner M. le duc de *Choiſeul* de mes facéties; j'ai ſi bien pris mon temps, qu'il ne m'a point fait de réponſe ; mais n'allez pas l'imiter.

1761.

Je ne ſuis pas exceſſivement content de madame de *Pompadour ;* mais auſſi je ne ſuis pas fâché contre elle; je trouve ſeulement la muſe limonadière plus attentive qu'elle.

J'ignore auſſi ſi M. le duc de *Richelieu* eſt à Verſailles. C'eſt encore un de nos hommes exacts, qui vous écrivent une lettre de huit pages, et qui vous laiſſent là des années entières.

Acharnement pour l'affaire du curé ? non ; vivacité ? oui. Et puis, quand j'ai rendu ce ſervice à l'Egliſe, je fais un chant de *la Pucelle.*

Je n'ai point trouvé d'autre façon de répondre à tous les faquins qui m'accuſent de n'être pas bon chrétien, que de leur dire que je ſuis meilleur chrétien qu'eux. Je fais plus, je le prouve; mais mon chriſtianiſme ne va pas juſqu'à pardonner à *Omer.* Je n'ai point de fiel contre *Fréron;* c'eſt à lui à me déteſter, puiſque je l'ai rendu ridicule, et que je l'ai fait bafouer de Paris à Vienne. J'aurais voulu, il eſt vrai, pour mon divertiſſement, qu'on lui eût fait dire deux mots par le lieutenant criminel, au ſujet de mademoiſelle *Corneille ;* ſi cela ne ſe peut, il faut tâcher de prendre une autre route. M. *Corneille* père peut ſe plaindre à M. de *Saint-Florentin ;* j'en

1761. écris à M. *le Brun*. Il eſt bon de tenter toutes les voies : car ce n'eſt pas aſſez de rendre *Fréron* ridicule ; l'écraſer, eſt le plaiſir. J'ai quelque maltalent contre M. de *Maleskerbes* qui protége les feuilles de ce monſtre ; mais toutes ces belles paſſions s'anéantiſſent devant la haine cordiale que je porte à l'impudent *Omer*. Cependant la violence de cette juſte haine peut céder à la raiſon ; et, puiſque je ne peux lui couper la main dont il a écrit ſon infame réquiſitoire, qu'on lui a dicté, je l'abandonne à ſa pédanterie, à ſon hypocriſie, à ſa méchanceté de ſinge, et à toute la noirceur de ſon noir caractère. Que le *Panta-odai* reſte un ouvrage de ſociété entre les mains de trois ou quatre perſonnes ; que mademoiſelle *Clairon* n'en ait pas même d'exemplaire, et que le plus profond mépris faſſe place à ma juſte colère ; colère d'autant plus véhémente que je l'ai couvée un an entier.

Mes anges, ſi j'avais cent mille hommes, je ſais bien ce que je ferais ; mais, comme je ne les ai pas, je communierai à Pâque, et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez. Oui, pardieu, je communierai avec madame *Denis* et mademoiſelle *Corneille ;* et, ſi vous me fâchez, je mettrai en rimes croiſées le *Tantum ergo*.

Je m'aperçois que cette lettre eſt plus brûlable que l'Eccléſiaſte ; ainſi je vous ſupplie de vous ſouvenir de moi au coin de votre cheminée.

A propos, qui vous a dit que je feſais une tragédie ? je ſuis fâché de vous ôter cette douce illuſion. Cette lanterne vient de ce que madame *Denis*, qui eſt toujours folle du Droit du ſeigneur, avait mandé

à sa sœur que nous jouerions quelque chose de nouveau et de merveilleux ; mais sans lui dire de quoi il était question. Gardez-moi, je vous prie, un éternel secret, mes divins anges, sur ce Droit du seigneur qui m'enchante. 1761.

Pour Fanime, je la regarderai toute ma vie comme un ouvrage médiocre ; et ce beau fils qui rend *Fanime* à son père, pour s'en débarrasser, me paraîtra toujours un des plus plats personnages qui aient jamais existé. Il y a des morceaux touchans, d'accord : on y pleure, je le passe : mais je ne juge point d'un visage par un nez et par un menton ; je veux du tout ensemble. Vive Tancrède; cette pièce me paraît bien faite, neuve, singulière. Cependant, nous verrons ce que je pourrai faire pour obéir à vos ordres, au saint temps de Pâques. Et la dissertation contre ces barbares Anglais, vous n'en parlez pas? Mes divins anges, je vous regarde comme la consolation et l'honneur de ma vie.

Je suis bien faible; mais je vous aime fortement.

18 de février.

TENEZ, mes gloutons, vous demandiez une tragédie, voilà un chant de la Pucelle; c'est envoyer une grive à des gens qui veulent manger un dindon; mais on donne ce qu'on a.

Tenez, voilà encore des lettres sur le roman de *Jean-Jacques* (*) ; mandez-moi qui les a faites, ô mes anges, qui avez le nez fin. Et *le Père de famille*, qu'est-il devenu ?

(*) Lettres de M. le marquis de *Ximenès*.

1761. ## LETTRE XXIX.

A M. DAMILAVILLE.

18 de février.

Je falue tendrement les frères, j'élève mon cœur à eux, et je prie DIEU pour le fuccès du *Père de famille.*

J'envoie aux frères une petite cargaifon contenant un chant de la Pucelle, et les lettres fur *la Nouvelle Héloïfe* ou *Aloïfia* de *Jean-Jacques*, auxquelles monfieur le marquis de *Ximenès* n'a fait nulle difficulté de mettre fon nom, attendu qu'il ne craint pas plus *Jean-Jacques*, que *Jean-Jacques* ne femble craindre fes lecteurs. *La Nouvelle Héloïfe* et *Daïra* m'ont fait relire *Zaïde:* qu'on faffe quelque nouvelle tragédie, je relirai *Racine.*

J'ai demandé à M. *Thiriot* les recueils *I*, *K*, *L*, *M*, *N;* il faut bien que j'aye tout l'alphabet. Je fuis très-fâché qu'il y ait une ville en France, nommée Paris, où il foit permis à un *Fréron* d'infulter l'héritière du nom de *Corneille;* on ne m'écrit fur cela que des lanternes. Si *Fréron* en avait dit autant de la petite-fille d'un laquais dont le père fût confeiller du parlement ou de la cour des aides, on mettrait *Fréron* au cachot. Il eft digne de ceux qui laiffaient mourir de faim la coufine de *Cinna*, de ne la pas venger: cela redouble mon mépris pour les bourgeois qui font le gros dos, parce qu'ils ont un office.

Je prie inftamment M. *Thiriot* de mettre au cabinet

l'épître d'*Abraham Chaumeix* à mademoiselle *Clairon*. 1761.
Ce n'eſt pas qu'on craigne le petit ſinge à face de *Therſite*, au ſourcil noir et au cœur noir ; on a pour lui autant d'horreur que pour *Fréron*. C'eſt dommage qu'un auſſi inſolent et auſſi abſurde perſécuteur ne ſoit puni que par des vers et par l'exécration publique ; il eſt bien heureux d'avoir affaire à des philoſophes qui ne peuvent ſe venger que par le mépris. Je voudrais bien voir un de ces faquins, ſi fiers de leurs petites charges, voyager dans les pays étrangers ; il ferait une plaiſante figure à côté d'un homme de mérite.

LETTRE XXX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 24 de février.

L'EVANGILE a raiſon de dire, Monſieur : Si le ſel s'évanouit, avec quoi ſalera-t-on ? Grâce à la prudence de votre cuiſinier, et à quatre doigts de lard bien placés entre les perdrix et la croûte, votre pâté eſt arrivé frais et excellent, et il y a huit jours que nous en mangeons. Nous avons fait grande commémoration de vous, le verre à la main, non ſans regretter le temps où vous avez bien voulu être de nos frères, dans votre petite cellule des fleurs.

Je ne mérite pas tout-à-fait les complimens dont vous m'honorez ſur l'expulſion du gros frère *Feſſi* ; j'ai bien eu l'avantage de chaſſer les jéſuites de cent

1761. arpens de terre, qu'ils avaient uſurpés ſur des officiers du roi ; mais je ne peux leur ôter les terres qu'ils poſſédaient auparavant, et qu'ils avaient obtenues par la confiſcation des biens d'un gentilhomme : on ne peut pas couper toutes les têtes de l'hydre.

Si vous êtes curieux de nouvelles de philoſophie, je vous dirai qu'un officier, commandant d'un petit fort ſur la côte de Coromandel, m'a apporté de l'Inde l'*évangile* des anciens brachmanes ; c'eſt, je crois, le livre le plus curieux et le plus ancien que nous ayons ; j'en excepte toujours l'*ancien Teſtament*, dont vous connaiſſez la ſainteté, la vérité et l'ancienneté. Une choſe fort plaiſante, c'eſt que tous les peuples anciens croyaient l'immortalité de l'ame, quand les Juifs n'en croyaient pas un mot. Si vous voulez des nouvelles de nos armées, le régiment de Champagne s'eſt battu comme un lion, et a été battu comme un chien. Si vous voulez des nouvelles de la marine, on nous prend nos vaiſſeaux tous les jours. Si vous aimez mieux des nouvelles de finances, nous n'avons pas le ſou. Je vous aime et je vous regrette de tout mon cœur.

LETTRE

LETTRE XXXI.

1761.

A M. DAMILAVILLE.

27 de février.

Je vous envoie toujours, Monfieur, mes lettres ouvertes ; tout doit être commun entre amis. Celle que je prends la liberté de vous envoyer pour monfieur *Bagieu* eft pourtant cachetée ; mais c'eft qu'il s'agit de vér... Ce n'eft pas pour moi, Dieu merci ; ce n'eft pas non plus pour ma nièce ; ce n'eft pas pour mademoifelle *Corneille* que je tiens plus pucelle que la pucelle d'Orléans, et qui eft beaucoup plus aimable ; c'eft pour un officier de mes parens, dont je prends foin, et que j'ai laiffé aux Délices, injuftement foupçonné et mourant.

Reçu *K* et *L*. Enivré du fuccès du *Père de famille*, je crois qu'il faut tout tenter pour mettre M. *Diderot* de l'académie ; c'eft toujours une efpèce de rempart contre les fanatiques et les fripons. Si je peux exécuter quelques ordres pour M. *Damilaville*, auprès de M. de *Courteille*, je fuis tout prêt et trop heureux.

Les frères ont-ils reçu un chant de *Dorothée*, retrouvé dans d'anciennes paperaffes, et des lettres du marquis de *Ximenès* fur le roman de *J. J.* ?

J'affomme les frères de petites dépenfes : je prie M. *Thiriot* de mettre tout fur fon agenda. Il y a longtemps qu'il ne m'a écrit ; il ne fait pas que j'aime paffionnément fes lettres. Mille tendres amitiés.

1761.

LETTRE XXXII.

A MADAME DE FONTAINE, *à Paris.*

A Ferney, 27 de février.

Nos montagnes couvertes de neiges, et mes cheveux devenus auſſi blancs qu'elles, m'ont rendu pareſſeux, ma chère nièce ; j'écris trop rarement. J'en ſuis très-fâché, car c'eſt une grande conſolation d'écrire aux gens qu'on aime : c'eſt une belle invention que de ſe parler, de cent cinquante lieues, pour vingt ſous.

Avez-vous lu le roman de *Rouſſeau* ? Si vous ne l'avez pas lu tant mieux ; ſi vous l'avez lu, je vous enverrai les lettres du marquis de *Ximenès* ſur ce roman ſuiſſe.

Nous montrons toujours l'orthographe à la couſine iſſue de germaine de *Polyeucte* et de *Cinna*. Si celle-là fait jamais une tragédie, je ſerai bien attrapé ; elle fait du moins de la tapiſſerie. Je crois que c'eſt un des beaux arts ; car *Minerve*, comme vous ſavez, était la première tapiſſière du monde. Il n'y a que la profeſſion de tailleur qui ſoit au-deſſus, DIEU ayant été lui-même le premier tailleur, et ayant fait des culottes pour *Adam*, quand il le chaſſa du paradis terreſtre à coups de pied au cu.

Votre ſœur embellit les dedans de Ferney, et moi je me ruine dans les dehors. C'eſt une terrible affaire que la création ; vous avez très-bien fait de vous borner à rapetaſſer. Je vous crois actuellement bien

à votre aiſe dans votre château ; mais je vous plains
de n'avoir ni grand jardin, ni grand lac : ce n'eſt 1761.
pas aſſez d'avoir trois mille gerbes de champart ; il
faut que la vue ſoit ſatisfaite.

Le grand écuyer de *Cyrus* (*) aura beau faire, il ne formera point de payſage où la nature n'en a pas mis. J'ai peur qu'à la longue le terrain ne vous dégoûte. Quand vous voudrez voir quelque choſe de fort au-deſſus des Délices, venez chez nous à Ferney ; ſurtout n'allez jamais à Paris ; ce ſéjour n'eſt bon que pour les gens à illuſion, ou pour les fermiers généraux. Vive la campagne, ma chère nièce ; vivent les terres, et ſurtout les terres libres, où l'on eſt chez ſoi maître abſolu, et où l'on n'a point de vingtièmes à payer. C'eſt beaucoup d'être indépendant ; mais d'avoir trouvé le ſecret de l'être en France, cela vaut mieux que d'avoir fait la Henriade.

Nous allons avoir une troupe de bateleurs auprès des Délices, ce qui fait deux avec la nôtre. En attendant que nous ouvrions notre théâtre, je m'amuſe à chaſſer les jéſuites d'un terrain qu'ils avaient uſurpé, et à tâcher de faire envoyer aux galères un curé de leurs amis. Ces petits amuſemens ſont néceſſaires à la campagne ; il ne faut jamais être oiſif.

Votre juriſconſulte eſt-il à Ornoy ou à Paris ? votre conſeiller clerc, qui écrit de ſi jolies lettres tous les jours de courier, à ſes parens, eſt-il allé juger ? le grand écuyer travaille-t-il en petits points ? montez-vous à cheval ? D'*Aumart* eſt au lit depuis

(*) M. de *Florian*.

1761. cinq mois, ſans pouvoir remuer. *Tronchin* vous a guérie, parce qu'il ne vous a rien fait; mais, pour avoir fait quelque choſe à d'*Aumart*, ce pauvre garçon en mourra, ou ſa vie ſera pire que la mort. C'eſt une bien malheureuſe créature que ce d'*Aumart;* mais ſon père était encore plus ſot que lui, et ſon grand-père encore plus. Je n'ai pas connu le biſaïeul, mais ce devait être un rare homme.

J'ai commencé ma lettre par le roman de *Rouſſeau*, je veux finir par celui de *la Poplinière.* C'eſt, je vous jure, un des plus abſurdes ouvrages qu'on ait jamais écrit: pour peu qu'il en faſſe encore un dans ce goût, il ſera de l'académie.

Bonſoir; portez-vous bien. Je ne vous écris pas de ma main: on dit que j'ai la goutte, mais ce ſont mes ennemis qui font courir ce bruit-là. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

1761.

LETTRE XXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, le 3 de mars.

VOICI, Monſieur, mon ultimatum à M. *Deodati* (*). Monſieur le cenſeur hebdomadaire, à qui je fais mes complimens, peut inſérer ce traité de paix dans ſon journal.

Je regarde le jour du ſuccès du *Père de famille* comme une victoire que la vertu a remportée, et comme une amende honorable que le public a faite d'avoir ſouffert l'infame ſatire intitulée *La comédie des philoſophes.*

Je remercie tendrement M. *Diderot* de m'avoir inſtruit d'un ſuccès auquel tous les honnêtes gens doivent s'intéreſſer; je lui en ſuis d'autant plus obligé que je ſais qu'il n'aime guère à écrire. Ce n'eſt que par excès d'humanité qu'il a oublié ſa pareſſe avec moi ; il a ſenti le plaiſir qu'il me feſait. Je doute qu'il ſache à quel point cette réuſſite était néceſſaire. Les affaires de la philoſophie ne vont point mal; les monſtres qui la perſécutaient feront du moins humiliés.

J'avais demandé à M. *Thiriot* l'*Interprétation de la nature ;* il m'a oublié.

Mille tendreſſes à tous les frères.

(*) Lettre du 24 de janvier.

1761.

LETTRE XXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Au château de Ferney, 6 de mars.

VOUS ferez étonnée, Madame, de recevoir lettres fur lettres d'un homme que vous avez traité de négligent. Vous me mandez que vous vous ennuyez : pour peu que je continue, je faurai bien d'où vous vient cette maladie. Mais fi mes lettres et la Pucelle entrent pour quelque chofe dans cette léthargie, je crois que les fix tomes de *Jean-Jacques* font pour le moins auffi coupables que moi. Je penfe que voilà le cas de fouhaiter d'être fourde, puifque la perte de vos yeux vous laiffe encore des oreilles pour entendre toutes nos fottifes.

Je fais qu'il y a des perfonnes affez déterminées pour foutenir ce malheureux fatras intitulé *Roman ;* mais, quelque courage ou quelques bontés qu'elles aient, elles n'en auront jamais affez pour le relire. Je voudrais que madame de *la Fayette* revînt au monde, et qu'on lui montrât un roman fuiffe.

Franchement, tout eft de même parure, depuis les remontrances et les réquifitoires jufqu'à nos romans et nos comédies. Je trouve que le fiècle de *Louis XIV* s'embellit tous les jours. Il me femble que, du temps de *Molière* et de *Chapelle*, j'aurais été

fâché d'être dans le pays de Gex ; mais actuellement c'eſt un fort bon parti. 1761.

Vous me demandez, Madame, ce que c'eſt que mademoiſelle *Corneille* ; ce n'eſt ni *Pierre* ni *Thomas* : elle joue encore avec ſa poupée ; mais elle eſt très-heureuſement née, douce et gaie, bonne, vraie, reconnaiſſante, careſſante ſans deſſein et par goût. Elle aura du bon ſens ; mais, pour le *bon ton*, comme nous y avons renoncé, elle le prendra où elle pourra. Ce ne ſera pas chez madame de *Volmar*. Nous n'avons aucune envie, Madame, d'aller à Clarence, depuis que vous avez déclaré qu'on ne vous trouvait pas là. Nous ſentons tous qu'il faudrait aller à Saint-Joſeph, mais les tranſmigrations ſont trop difficiles. J'ai l'honneur d'être à moitié ſuiſſe, indépendant, heureux. Les mots de Paris et de couvent m'effraient autant que votre ſociété charmante m'attire.

Je n'avais point d'idée du bonheur réſervé à la vieilleſſe dans la retraite. Après avoir bien réfléchi à ſoixante ans de ſottiſes que j'ai vues et que j'ai faites, j'ai cru m'apercevoir que le monde n'eſt que le théâtre d'une petite guerre continuelle, ou cruelle, ou ridicule, et un ramas de vanité à faire mal au cœur, comme le dit très-bien le bon déiſte de juif qui a pris le nom de *Salomon* dans l'Eccléſiaſte que vous ne liſez pas.

Adieu, Madame ; conſolez-vous de votre exiſtence, et pouſſez-la cependant auſſi loin que vous pourrez. J'ai trouvé dans le roman *Jacques* une lettre ſur le ſuicide, que j'ai trouvée excellente, quoique ridiculement placée ; elle ne m'a pourtant donné aucune envie de me tuer, et je ſens que je ne me ferais

1761. jamais donné un coup de piſtolet par la tête, pour un baiſer âcre de madame de *Volmar*.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer un petit chant de la Pucelle, par Verſailles; je ne ſais plus comment faire.

LETTRE XXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 19 de mars.

C'EST pourtant aujourd'hui le jeudi de l'abſoute, mes chers anges, et *le Kain* n'eſt point arrivé. J'ai ouï dire des choſes qui percent le cœur. Eſt-il donc bien vrai que *le Kain* ait été en priſon pour n'avoir eu un congé que de M. le duc d'*Aumont*, et pour n'en avoir pas pris deux? Mademoiſelle *Corneille* avait appris trois rôles, notre théâtre était tout arrangé, et ſurtout nous nous attendions à voir *le Kain* muni de vos lettres et de vos ordres. Toutes ces belles eſpérances ont été détruites par la noble ſévérité du premier gentilhomme de la chambre.

J'eſpérais encore que *le Kain* m'apporterait une édition de ce Tancrède qui doit tant à vos bontés, et de cette petite vengeance que j'ai tirée de l'outrecuidance anglaiſe. Le *Prault*, petit-fils, eſt un petit drôle; il va criant que cette juſtification de *Corneille*, que ce plaidoyer contre *Shakeſpeare*, que cette préférence donnée à la politeſſe françaiſe ſur la barbarie anglaiſe, eſt un ouvrage de votre créature des Alpes.

Ce Prault eſt peu diſcret d'avoir dit mon ſecret; ce *Prault* a joué d'un tour à *Cramer*. Il y a un nouveau tome tout garni de facéties; c'eſt Candide, Socrate, l'Ecoſſaiſe, et choſes hardies. *Envoyez-moi ce tome par la poſte*, écrit *Prault* à *Cramer*, *afin que je juge de ſon mérite*, *et que je voye ſi je peux me charger de quinze cents de vos exemplaires*. *Cramer* envoie ſon tome comme un ſot; *Prault* l'imprime en deux jours, et, probablement, y met mon nom pour me faire brûler par *Omer*. Ah, mes chers anges, que ce coquinet ôte mon nom! il ne faut pas être brûlé tous les ſix mois. 1761.

Mes chers anges, il eſt vrai que j'ai un beau ſujet, que je penſe pouvoir donner un peu de force à la tragédie françaiſe, que j'imagine qu'il y a encore une route, que je reſſemble à l'ingénieur du roi de Narſingue, qui s'aviſait de toutes ſortes de ſottiſes; mais attendons le moment de l'inſpiration pour travailler. Je ſuis à préſent dans les horreurs de l'Hiſtoire générale qu'on réimprime; mais que de changemens! le tableau n'était qu'en miniature, il eſt en grand. Mes anges verront le genre-humain dans toute ſa turpitude, dans toute ſa démence. *Omer* frémira; je m'en moque: *Omer* n'aura jamais ni un auſſi joli château que moi, ni de ſi agréables jardins. Vous ſaurez que j'ai fait des jardins qui ſont comme la tragédie que j'ai en tête; ils ne reſſemblent à rien du tout. Des vignes en feſtons, à perte de vue; quatre jardins champêtres, aux quatre points cardinaux; la maiſon au milieu; preſque rien de régulier, Dieu merci. Ma tragédie ſera plus régulière, mais auſſi neuve. Laiſſez-moi faire; plus je vieillis, plus je ſuis hardi. Mes chers anges, ſoyez auſſi hardis; faites

1761. jouer Oreste; faites une brigue, je vous en prie; qu'on entende les cris de *Clytemnestre*, que *Clairon* et *Duménil* joutent, que *le Kain* fasse frissonner; les comédiens me doivent cette complaisance. Vous m'allez dire: *Fanime*, *Fanime;* eh bien, il est vrai que *Fanime*, *Enide* et le père sont d'assez beaux rôles; mais l'amant est un benêt; soyez-en sûrs. Il faut que je donne une meilleure éducation à ce fat; il faut du temps. J'ai l'Histoire générale et une demi-lieue de pays à défricher, et des marais à dessécher, et un curé à mettre aux galères; tout cela prend quelques heures d'un pauvre malade.

Voici une épître sur l'agriculture, dont vous ne vous soucierez point; vous n'aimez pas la chose rustique, et j'en suis fou. J'aime mes bœufs, je les caresse, ils me font des mines. Je me suis fait faire une paire de sabots; mais, si vous faites jouer Oreste, je les troquerai contre deux cothurnes, sous l'ombrage de vos ailes.

Et vos yeux? parlez-moi donc de vos yeux.

1761.

LETTRE XXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, le 19 de mars.

JE fuis fâché contre M. *Thiriot* le pareffeux ; je fuis enchanté de M. *Damilaville* le diligent. Je reçois l'*Interprétation de la nature*, livre auquel je n'avais pu encore parvenir, non plus qu'au fujet qu'il traite. Je vais le lire, et je fuis sûr que je trouverai cent traits de lumière dans cet abyme.

Voilà donc *Jean-Jacques* politique ; nous verrons s'il gouvernera l'Europe comme il a gouverné la maifon de madame de *Volmar*. C'eft un étrange fou. Il m'écrivit, il y a un an : *Vous avez corrompu la ville de Genève, pour prix de l'afile qu'elle vous a donné.* Ce pauvre bâtard de *Diogène* voulait alors fe faire valoir parmi fes compatriotes en décriant les fpectacles ; et, dans fon faux enthoufiafme, il s'imaginait que je vivais à Genève, moi qui n'y ai pas couché deux nuits depuis cinq ans. Il a l'infolence de me dire que j'ai un afile à Genève, à moi qui ai pour vaffaux plufieurs des magiftrats de fa république, parmi lefquels il n'y en a pas un qui ne le regarde comme un infenfé. Il m'offenfe de gaieté de cœur, moi qui lui avais offert non pas un afile, mais ma maifon où il aurait vécu comme mon frère. Je fais juge M. *Diderot*, M. *Thiriot*, et tous nos amis, du procédé de *Jean-Jacques* ; et je leur demande fi, quand un détracteur de *Corneille*, de *Racine*, de

1761. *Molière*, fait un roman dont le héros va au b....., et dont l'héroïne fait un enfant avec ſon précepteur, il ne mérite pas bien le mépris dont M. de *Ximenès* daigne l'accabler.

L'abbé *Trublet* a donc la place du maréchal de *Belliſle* ? Vous verrez qu'il n'aura que celle de l'abbé *Cotin*.

M. *Thiriot* le pareſſeux, un petit mot, je vous prie. Quand il faudra écrire à M. de *Courteille*, ordonnez.

LETTRE XXXVII.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 26 de mars.

MON cher et ancien ami, nous ſommes tous malades. Nous avons quitté Ferney pour revenir aux Délices, à portée des *Tronchin*. Madame *Denis* ſe fait ſaigner, et moi je cherche à faire diverſion en écrivant. Si on ſaigne auſſi la petite-nièce du grand *Corneille*, je demanderai que l'on mette quelques gouttes de ſon ſang dans mes veines, ſi faire ſe peut, pour la première tragédie que je ferai.

M. de *Ximenès* eſt le ſeul de la maiſon qui ait réſiſté à l'épidémie ; il s'était purgé par les *Lettres ſur J. J.* Voici un Reſcrit de l'empereur de la Chine ſur la paix perpétuelle que ce *Jean-Jacques* va nous procurer. Amuſez-vous de cela, en attendant la diète europaine. Ce petit rogaton n'enflera pas beaucoup le paquet. Je voudrais vous envoyer une

grande diable d'épître en vers à madame *Denis*, ſur l'agriculture que nous aimons tous deux. Si vous en êtes curieux, demandez-la à M. d'*Argental* ou à M. *Thiriot;* elle ne vaut pas le port. 1761.

Je vous ſuppoſe à Paris, *ſanum et hilarem;* je ſuis *hilaris*, mais non *ſanus;* ſi j'avais de la ſanté, on verrait beau jeu..... Adieu, je vous embraſſe tendrement.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 de mars.

Il faut que j'aye commis quelque grande iniquité, dont je ne me ſuis pas accuſé en feſant mes pâques; car mes anges ont détourné de moi leur face et leur plume. Je leur dirai comme le prophète : *Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez point danſé;* je leur ai envoyé vers et proſe, point de nouvelles, nul ſigne de vie. J'eſſuie d'ailleurs plus d'une tribulation. *Prault* a imprimé Tancrède. Non-ſeulement il ne l'a point imprimé tel que je l'ai fait, mais ni *Prault*, ni *le Kain*, ni mademoiſelle *Clairon*, qui en ont eu le profit, n'ont daigné m'en faire tenir un exemplaire. En récompenſe, on a imprimé Tancrède entièrement altéré, et d'une manière qui, dit-on, me couvre de honte. *Prault* donne au public, ſous mon nom, l'Apologie de *Corneille* et de *Racine*, malgré tout ce que j'ai exigé de lui. Il faut donc m'armer

1761. de patience, et me résigner. Mes chers anges, ne m'abandonnez pas dans mes détresses. J'ai surtout une grâce à vous demander; c'est de me garder un profond secret sur le Droit du seigneur, et de ne pas empêcher qu'une personne de mérite, qui est dans la pauvreté, retire quelque émolument de ce petit ouvrage que j'ai retouché avec le plus grand soin. C'est une chose que j'ai infiniment à cœur; et vous êtes trop bons pour ne pas vous prêter à mes faiblesses.

Vous ne m'avez point écrit depuis le roman de *Jean-Jacques.* Seriez-vous de ceux qui ont pris le parti de ce petit *Diogène* manqué? Savez-vous qu'il y a dix-huit mois que ce fou sérieux fit une cabale, du fond de son village, à Genève, pour empêcher la comédie, et qu'il m'écrivit à moi : *Vous corrompez ma république pour prix de l'asile qu'elle vous a donné?*

Ne vous l'ai-je pas mandé, et ne trouvez-vous pas qu'il est trop doucement puni?

Ne soyez pas fâchés contre *Fanime.* Tant que son amant ne sera qu'un sot, elle ne sera pas digne de paraître.

Dites-moi, je vous en conjure, si M. le duc de *Choiseul* a toujours de la bonté pour moi, et si par hasard nous pouvons espérer la paix. Mais surtout instruisez-moi comment vont les yeux et la santé de mes anges, et ne mettez pas mon cœur au désespoir.

LETTRE XXXIX.

1761.

AU R. P. BETTINELLI, *servite, à Vérone.*

Mars.

Si j'étais moins vieux, et si j'avais pu me contraindre, j'aurais certainement vu Rome, Venise et votre Vérone; mais la liberté suisse et anglaise, qui a toujours fait ma passion, ne me permet guère d'aller dans votre pays voir les frères inquisiteurs, à moins que je n'y sois le plus fort. Et comme il n'y a pas d'apparence que je sois jamais ni général d'armée ni ambassadeur, vous trouverez bon que je n'aille point dans un pays où l'on saisit, aux portes des villes, les livres qu'un pauvre voyageur a dans sa valise. Je ne suis point du tout curieux de demander à un dominicain permission de parler, de penser et de lire; et je vous dirai ingénument que ce lâche esclavage de l'Italie me fait horreur. Je crois la basilique Saint-Pierre de Rome fort belle; mais j'aime mieux un bon livre anglais, écrit librement, que cent mille colonnes de marbre. Je ne sais pas de quelle liberté vous me parlez auprès de Monte-Baldo; je ne connais de liberté que celle dont on jouit à Londres. C'est celle où je suis parvenu, après l'avoir cherchée toute ma vie. La félicité que je me suis faite redouble par votre commerce. Je recevrai, avec la plus tendre reconnaissance, les instructions que vous voulez bien me promettre sur l'ancienne littérature italienne, et j'en ferai certainement usage dans la nouvelle édition

1761. de l'Hiſtoire générale, hiſtoire de l'eſprit humain beaucoup plus que des horreurs de la guerre et des fourberies de la politique. Je parlerai des gens de lettres beaucoup plus au long que dans les premières; parce qu'après tout ce ſont eux qui ont civiliſé le genre humain : l'hiſtoire qu'on appelle *civile* et *religieuſe* eſt trop ſouvent le tableau des ſottiſes et des crimes.

Je fais grand cas du courage avec lequel vous avez oſé dire que le *Dante* était un fou, et ſon ouvrage un monſtre. J'aime encore mieux pourtant dans ce monſtre une cinquantaine de vers ſupérieurs à ſon ſiècle, que tous les vermiſſeaux appelés *ſonetti*, qui naiſſent et qui meurent à milliers aujourd'hui dans l'Italie, de Milan juſqu'à Otrante.

Algarotti a donc abandonné *le Triumvirat*, comme *Lépidus :* je crois que, dans le fond, il penſe comme vous ſur le *Dante*. Il eſt plaiſant que, même ſur ces bagatelles, un homme qui penſe n'oſe dire ſon ſentiment qu'à l'oreille de ſon ami. Ce monde-ci eſt une pauvre maſcarade. Je conçois à toute force comment on peut diſſimuler ſes opinions pour devenir cardinal ou pape; mais je ne conçois guère qu'on ſe déguiſe ſur le reſte. Ce qui me fait aimer l'Angleterre, c'eſt qu'il n'y a d'hypocrites en aucun genre. J'ai tranſporté l'Angleterre chez moi, eſtimant d'ailleurs infiniment les Italiens, et ſurtout vous, Monſieur, dont le génie et le caractère ſont faits pour plaire à toutes les nations, et qui mériteriez d'être auſſi libre que moi.

Pour le poliſſon nommé *Marini*, qui vient de faire imprimer le *Dante* à Paris dans la collection des poëtes

poëtes italiens, c'eſt un marchand qui vient établir ſa boutique, et qui vante ſa marchandiſe; il dit des injures à *Bayle* et à moi, et nous reproche comme un crime de préférer *Virgile* à ſon *Dante*. Ce pauvre homme a beau dire, le *Dante* pourra entrer dans les bibliothéques des curieux, mais il ne ſera jamais lu. On me vole toujours un tome de *l'Arioſte*, on ne m'a jamais volé un *Dante*. 1761.

Je vous prie de donner au diable il ſignor *Marini* et tout ſon enfer, avec la panthère que le *Dante* rencontre d'abord dans ſon chemin, ſa lionne et ſa louve. Demandez bien pardon à *Virgile* qu'un poëte de ſon pays l'ait mis en ſi mauvaiſe compagnie. Ceux qui ont quelque étincelle de bon ſens, doivent rougir de cet étrange aſſemblage en enfer, du *Dante*, de *Virgile*, de St *Pierre* et de madona *Béatrice*. On trouve chez nous, dans le dix-huitième ſiècle, des gens qui s'efforcent d'admirer des imaginations auſſi ſtupidement extravagantes et auſſi barbares; on a la brutalité de les oppoſer aux chefs-d'œuvre de génie, de ſageſſe et d'éloquence que nous avons dans notre langue, &c. *O tempora! ô judicium!*

1761.

LETTRE XL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1 d'avril.

A Peine avais-je fait partir mes doléances, qu'une lettre de mes anges, du 25 de mars, eſt venue me conſoler et m'encourager; ſur le champ, la rage du tripot m'a repris. J'ai déniché un vieil Oreſte; et, preſto, preſto, j'ai fait des points d'aiguille à la reconnaiſſance d'*Oreſte* et d'*Electre*, et à la mort de *Clytemneſtre;* puis, étant de ſang froid, j'ai écrit la pancarte du privilége, et la requête aux comédiens pour les rôles; et j'envoie le tout à mes chers anges, félicitant mon reſpectable ami de la guériſon de ſes deux yeux, qui vont mieux que mes deux oreilles.

M. d'*Argental* voit, et moi je n'entends guère. Surdité annonce décadence; mais la main va et griffonne.

Vous ſaurez que M. de *Lauraguais* a fait auſſi ſon Oreſte, et qu'il eſt juſte qu'il ſoit joué ſur le théâtre qu'il a embelli; mais il permet que je paſſe avant, pour lui faire bientôt place. Sa folie d'être repréſenté n'eſt pas une folie néceſſaire, et la mienne l'eſt. On a eu l'injuſtice de me reprocher d'avoir traité le même ſujet que *Crébillon* mon maître, comme ſi *Euripide* n'avait pas fait ſon Electre après celle de *Sophocle;* mais enfin il fut joué: on ne lui fit pas un crime d'avoir travaillé ſur le même ſujet; on ne voulut pas

le perdre auprès de madame de *Pompadour*. Mon *Pammène* ne vaut pas le *Palamède* de *Crébillon;* mais peut-être ma *Clytemnestre* vaut mieux que la sienne; et c'est quelque chose d'avoir fait cinq actes sans amour, quand on est français. Si mademoiselle *Duménil* s'imagine que *Clytemnestre* n'est pas le premier rôle, elle se trompe; mais il faut que mademoiselle *Clairon* soit persuadée que le premier est *Electre*. Je mets le tout à l'ombre de vos ailes. Signalez vos bontés et votre crédit. 1761.

M. le duc de *la Vallière*, tout grave auteur qu'il est, m'a donc trompé. Voilà de la pâture pour les *Frérons*. Heureusement, je connais des sermons tout aussi ridicules que le recueil des Facéties, et j'en ferai usage pour l'édification du prochain. Pour l'amour de Dieu, dites-moi ce que vous pensez de la paix. Pour moi, je ne l'attends pas sitôt.

Est-il bien vrai que l'abbé *Coyer* soit exilé, et que son approbateur soit en prison? et pourquoi? qu'a-t-on donc vu ou voulu voir dans l'*Histoire de Sobieski* qui puisse mériter cette sévérité? s'agit-il de religion? la fureur du fanatisme a-t-elle pu être portée jusqu'à trouver par-tout des prétextes de persécution? que diront nos pauvres philosophes? dans quel pays des singes et des tigres êtes-vous? Mes chers anges, que ne pouvez-vous être les anges exterminateurs des sots!

1761.

LETTRE XLI.

AU MEME.

3 d'avril.

Il faut apprendre à mes anges gardiens que la feuille de *Fréron*, qu'on a traitée de bagatelle, a eu les ſuites les plus déſagréables. Un gentillâtre bourguignon voulait l'épouſer (cette *Corneille*); il a vu la feuille; il a vu que mademoiſelle *Corneille* était *fille d'un payſan qui ſubſiſtait d'un emploi de cinquante livres par mois, à la poſte de deux ſous*. Il n'a jamais lu le Cid; il a cru qu'on le trompait quand on lui diſait que mademoiſelle *Corneille* avait deux cents ans de nobleſſe : le mariage a été rompu. Il eſt bien étrange qu'on ſouffre de telles perſonnalités, uniquement parce qu'on croit que je ſuis compromis. Nous demandons à M. de *Maleſherbes* qu'il exige au moins une rétractation formelle du coquin ; qu'il diſe qu'*il demande pardon au public d'avoir outragé un nom reſpectable, en diſant que mademoiſelle Corneille avait quitté le couvent pour aller recevoir une nouvelle éducation du ſieur Lécluſe, acteur de l'opéra-comique; qu'il avoue qu'il a été groſſièrement trompé, et qu'il ſe repent d'avoir donné ce ſcandale.*

Mon cher ange, prenez le ſort de mademoiſelle *Corneille* à cœur, nous vous en conjurons. Je jure bien de ne jamais travailler pour le théâtre, ſi on profane ainſi le nom de notre père.

Voici un mémoire bien bas (*); mais c'eſt auſſi du plus bas des hommes dont il s'agit. Je le tiens de *Thiriot;* cela paraît avoir un air de grande vérité. Eſt-il poſſible qu'on protége un tel miſérable? Si M. de *Malesherbes* ſavait le tort qu'il ſe fait en autoriſant *Fréron*, il ceſſerait de protéger ſes turpitudes. 1761.

Ayez la bonté de m'apprendre ce que c'eſt que la déconvenue de cet abbé *Coyer*. Je m'y intéreſſe infiniment; c'eſt un de nos frères.

La littérature eſt trop déshonorée et trop perſécutée à Paris; et mon averſion pour cette ville eſt égale à mon idolâtrie pour mes anges.

Je les ſupplie de me répondre ſur Oreſte, ſur la pièce d'*Hurtaud*, ſur M. de *Malesherbes*. De la paix, je ne m'en ſoucie guère; je ſais bien qu'elle ne ſe fera pas.

(*) Anecdotes ſur *Fréron*.

1761.

LETTRE XLII.

A M. DUCLOS.

Ferney, 10 d'avril.

Je vous assure, Monsieur, que vous me faites grand plaisir en m'apprenant que l'académie va rendre à la France et à l'Europe le service de publier un recueil de nos auteurs classiques, avec des notes qui fixeront la langue et le goût, deux choses assez inconstantes dans ma volage patrie. Il me semble que mademoiselle *Corneille* aurait droit de me bouder, si je ne retenais pas le grand *Corneille* pour ma part. Je demande donc à l'académie la permission de prendre cette tâche, en cas que personne ne s'en soit emparé.

Le dessein de l'académie est-il d'imprimer tous les ouvrages de chaque auteur classique ? faudra-t-il des notes sur Agésilas et sur Attila, comme sur Cinna et sur Rodogune? voulez-vous avoir la bonté de m'instruire des intentions de la compagnie? exige-t-elle une critique raisonnée ? veut-elle qu'on fasse sentir le bon, le médiocre et le mauvais ? qu'on remarque ce qui était autrefois d'usage, et ce qui n'en est plus? qu'on distingue les licences des fautes ? et ne propose-t-elle pas un petit modèle auquel il faudra se conformer ? l'ouvrage est-il pressé ? combien de temps me donnez-vous ?

Puisqu'on veut bien placer ma maigre figure sous le visage rebondi de M. le cardinal de *Bernis*, j'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment ma petite

tête en perruque naiſſante. L'original aurait bien voulu venir ſe préſenter lui-même, et renouveler à l'académie ſon attachement et ſon reſpect, mais les laboureurs, les vignerons et les jardiniers me font la loi : *è nitido fit ruſticus*. Comptez cependant que, dans le fond de mon cœur, je ſais très-bien qu'il vaut mieux vous entendre que de planter des mûriers blancs. 1761.

LETTRE XLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 11 d'avril.

PERSONNE au monde n'a jamais adreſſé plus de prières que moi à ſes anges gardiens. Ce Tancrède eſt, dit-on, rejoué et reçu avec quelque indulgence, comme une pièce à laquelle vos bons avis ont ôté quelques défauts, et on pardonne à ceux qui reſtent; mais je ne reçois ni l'exemplaire de Tancrède, ni celui de l'apologie de mes maîtres contre les Anglais. Vous m'avouerez, mes anges, que cela n'eſt pas juſte. Souffrez que je recommande encore Oreſte à vos bontés : voyez ſi ces petits changemens que je vous envoie ſont admiſſibles.

J'ai une autre ſupplique à préſenter : le petit *Prault*, qui ne m'a pas envoyé un Tancrède, n'a pas mieux traité madame de *Pompadour* et M. le duc de *Choiſeul*, malgré toutes ſes promeſſes. Je ſoupçonne qu'ils n'en ſont pas trop contens, et qu'ils croient que j'ai manqué à mon devoir. Ils ne peuvent ſavoir

1761. que je ne me ſuis pas mêlé de l'édition. Il eût été aſſez placé que *le Kain* ou mademoiſelle *Clairon* eût préſenté l'ouvrage. Tout le fruit que j'ai recueilli de mes peines aura été, peut-être, de déplaire à ceux dont je voulais mériter la bienveillance, et d'être immolé à une parodie : tout cela eſt l'état du métier. Ne vaut-il pas mieux planter, ſemer et bâtir?

J'ai écrit, en dernier lieu, à M. le duc de *Choiſeul* une lettre dont il a dû être content. Je crois bien que le fardeau immenſe dont il eſt chargé ne lui permet pas de faire réponſe à des gens auſſi inutiles que moi; il y avait pourtant dans ma lettre quelque choſe d'utile. Enfin, je demande en grâce à M. d'*Argental* de m'apprendre ſi je ſuis en grâce auprès de ſon ami.

Malgré les petits déſagrémens que j'eſſuie ſur Tancrède, j'ai toujours du goût pour Oreſte. Ce ſerait une action digne de mes anges de faire enfin triompher la ſimplicité de *Sophocle* des cabales des ſoldats de *Corbulon*.

Mille tendres reſpects.

LETTRE XLIV. 1761.

AU MEME.

A Ferney, 17 d'avril.

PLUS anges que jamais, et moi plus endiablé, la tête me tourne de ma création de Ferney. Je tiens une terre à gouverner pire qu'un royaume ; car un miniſtre n'a qu'à ordonner, et le pauvre campagnard des Alpes eſt obligé de faire tout lui-même ; il n'a jamais de loiſir, et il en faut pour penſer. Ainſi donc, mes anges, vous pardonnerez à ma tête épuiſée.

1°. *Oreſte* ſe recommande à vos divines ailes. *Ma mère en fait autant* eſt le commencement d'une chanſon plutôt que d'un vers tragique. Quelquefois un miſérable hémiſtiche coûte.

Il a montré pour nous l'amitié la plus tendre ;
Il révérait mon père, il pleurait ſur ſa cendre.

ELECTRE.

Et ma mère l'invoque ! Ainſi donc les mortels
Se baignent dans le ſang, et tremblent aux autels.

Voilà, je crois, la ſottiſe amendée.

Il eſt plaiſant que *Bernard* m'ait volé, et que je n'oſe pas le dire (*) ; mais un *Riche* vaut mieux, et grâces vous ſoient rendues. Le produit net des cent

(*) *Nota*. Il était frère de la première préſidente *Molé*, qui ne paya point ſes dettes, mais qui trouvait fort mauvais qu'on dît qu'il avait volé ſes créanciers.

soixante et treize journaux est fort plaisant et plus
1761. honnête : mais savez-vous bien que vous faites *Jean-Jacques* un très-grand seigneur ? vous lui donnez là cent mille écus de rente. La compagnie des Indes, sans le tabac, ne pourrait en donner autant à ses actionnaires. Vous êtes généreux, mes anges.

J'ai une curiosité extrême de savoir si madame de *Pompadour* et M. le duc de *Choiseul* ont reçu leur exemplaire de *Prault*.

Autre curiosité, de savoir si on joue la seconde scène du second acte de Tancrède, comme elle est imprimée dans l'édition *Cramer*, et comme elle ne l'est pas dans l'édition de ce *Prault*. Je vous conjure de me dire la vérité. Je trouve la façon *Cramer* plus attachante, plus théâtrale, plus favorable à de bons acteurs. Ai-je tort ?

Le Kain ne m'a point écrit.

Si vous étiez des anges sans préjugés, vous verriez que le Droit du seigneur n'est pas à dédaigner ; que le fond en était bon ; que la forme y a été mise à la fin ; qu'il n'y a pas une de vos critiques dont on n'ait profité ; que la pièce est tout le contraire de ce que vous avez vu : en un mot, je vous conjure de la laisser passer sous le masque en son temps.

Il faut un autre amant à *Fanime*. Je lui en fournirai un ; mais le czar m'attend, et l'Histoire générale se réimprime, augmentée de moitié ; et la journée n'a que vingt-quatre heures, et je ne suis pas de fer.

Je n'ai point la nouvelle reconnaissance d'*Oreste* et d'*Electre ;* daignez me l'envoyer, ou j'en ferai une autre. Je suis entouré de vers, de prose, de comptes

d'ouvriers; je ne peux me reconnaître. Il eſt très-vrai qu'il s'agit d'un mariage pour mademoiſelle *Corneille*, et que l'emploi de *valet de poſte* a arrêté le ſoupirant. Voilà ce qu'a produit *Fréron;* et on protége cet homme! 1761.

Le Brun eſt un bavard. Il m'avait inſinué, dans ſes premières lettres, que je ne devais pas laiſſer mademoiſelle *Corneille* dans l'indigence après ma mort. Je lui ai mandé que j'avais fait là-deſſus mon devoir. Il l'a dit, et il a tort.

Que voulez-vous donc de plus terrible, de plus affreux à la mort de *Clytemneſtre*, que de l'entendre crier? Il n'y a point là de beaux vers à faire : c'eſt le ſpectacle qui parle; et ce qu'on dit, en pareil cas, affaiblit ce qu'on fait.

Mais ſongez que Térée et Oreſte tout de ſuite, voilà bien du grec, voilà bien de l'horreur; il faut laiſſer reſpirer. Je voudrais une petite comédie entre ces deux atrocités, pour le bien du tripot.

Daignerez-vous répondre à tous mes points? Je n'en peux plus; mais je vous adore.

Pour Dieu, dites-moi ſi vous ne trouvez pas le mémoire contre les jéſuites bien fort et bien concluant? comment s'en tireront-ils? Je les ai fait plier tout d'un coup ſans mémoire; je les ai fait ſortir d'un domaine qu'ils uſurpaient. Ils n'ont pas oſé plaider contre moi; mais il ne s'agiſſait que de cent ſoixante mille livres.

1761.

LETTRE XLV.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, le 22 d'avril.

Je suis le partisan de M. *Diderot*, parce qu'à ses profondes connaissances il joint le mérite de ne vouloir point jouer le philosophe, et qu'il l'a toujours été assez pour ne pas sacrifier à d'infames préjugés qui déshonorent la raison. Mais qu'un *Jean-Jacques*, un valet de *Diogène*, crie, du fond de son tonneau, contre la comédie, après avoir fait des comédies (et même détestables); que ce polisson ait l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie; qu'il se donne l'air d'aimer sa patrie (qui se moque de lui); qu'enfin, après avoir changé trois fois de religion, ce misérable fasse une brigue avec des prêtres sociniens de la ville de Genève, pour empêcher le peu de génevois qui ont des talens, de venir les exercer dans ma maison (laquelle n'est pas dans le petit territoire de Genève) : tous ces traits rassemblés forment le portrait du fou le plus méprisable que j'aye jamais connu. M. le marquis de *Ximenès* a daigné s'abaisser jusqu'à couvrir de ridicule son ennuyeux et impertinent roman. Ce roman est un libelle fort plat contre la nation qui donne à l'auteur de quoi vivre; et ceux qui ont traité les quatre jolies lettres de M. de *Ximenès* de libelle, ont extravagué. Un homme de condition est au moins en droit de réprimer l'insolence d'un *J. J.*, qui

imprime qu'*il y a vingt contre un à parier que tout gentilhomme deſcend d'un fripon.* 1761.

Voilà, mon cher Monſieur, ce que je penſe hautement, et ce que je vous prie de dire à M. *Diderot.* Il ne doit pas être à ſe repentir d'avoir apoſtrophé ce pauvre homme comme grand-homme, et de s'être écrié : *ô Rouſſeau !* dans un dictionnaire. Il ſe trouve, à fin de compte, que *ô Rouſſeau !* ne ſignifie que *ô inſenſé !* Il faut connaître ſes gens avant de leur prodiguer des louanges. J'écris tout ceci pour vous.

Prault petit-fils eſt un petit ſot : il a imprimé l'Appel aux nations avec autant de fautes qu'il y a de lignes. Que M. *Thiriot* ne s'expliquait-il ? Je lui aurais envoyé, depuis deux ans, de quoi ſe faire un honnête pécule en rogatons.

Vous me trouverez un peu de mauvaiſe humeur, mais comment voulez-vous que je ne ſois pas outré ? Je bâtis un joli théâtre à Ferney, et il ſe trouve un *Jean-Jacques*, dans un village de France, qui ſe ligue avec deux coquins, prêtres calviniſtes, pour empêcher un bon acteur de jouer chez moi. *J. J.* prétend qu'il ne convient pas à la dignité d'un horloger de Genève, de jouer *Cinna* chez moi avec mademoiſelle *Corneille.* Le poliſſon ! le poliſſon ! S'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau, avec la moitié d'un manteau ſur ſon vilain petit corps à bonnes fortunes.

Pardonnez à ma colère, Monſieur, vous qui n'aimez point les enthouſiaſtes hypocrites.

1761.

LETTRE XLVI.

A M. L'ABBÉ TRUBLET,

Qui lui avait envoyé ſon Diſcours de réception à l'académie françaiſe.

Au château de Ferney, ce 27 d'avril.

VOTRE lettre et votre procédé généreux, Monſieur, ſont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, et votre livre vous feſait ſoupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre lettre que votre livre : vous aviez imprimé que je vous feſais bâiller, et moi j'ai laiſſé imprimer que je me mettais à rire. Il réſulte de tout cela que vous êtes difficile à amuſer, et que je ſuis mauvais plaiſant ; mais enfin, en bâillant et en riant, vous voilà mon confrère, et il faut tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens.

Je ſuis fort content, Monſieur, de votre harangue, et très-reconnaiſſant de la bonté que vous avez de me l'envoyer ; à l'égard de votre lettre, *nardi parvus onix eliciet cadum.* Pardon de vous citer *Horace*, que vos héros, MM. de *Fontenelle* et de *la Motte*, ne citaient guère. Je ſuis obligé en conſcience de vous dire que je ne ſuis pas né plus malin que vous, et que dans le fond je ſuis bon homme. Il eſt vrai qu'ayant fait réflexion, depuis quelques années, qu'on ne gagnait rien à l'être, je me ſuis mis à être

un peu gai, parce qu'on m'a dit que cela eſt bon pour la ſanté. D'ailleurs, je ne me ſuis pas cru aſſez important, aſſez conſidérable, pour dédaigner toujours certains illuſtres ennemis qui m'ont attaqué perſonnellement pendant une quarantaine d'années, et qui, les uns après les autres, ont eſſayé de m'accabler, comme ſi je leur avais diſputé un évêché ou une place de fermier général. C'eſt par pure modeſtie que je leur ai donné enfin ſur les doigts. Je me ſuis cru préciſément à leur niveau; *et in arenam cum æqualibus deſcendi*, comme dit *Cicéron*. 1761.

Croyez, Monſieur, que je fais une grande différence entre vous et eux; mais je me ſouviens que mes rivaux et moi, quand j'étais à Paris, nous étions tous fort peu de choſe, de pauvres écoliers du ſiècle de *Louis XIV*, les uns en vers, les autres en proſe, quelques-uns moitié proſe, moitié vers, du nombre deſquels j'avais l'honneur d'être; infatigables auteurs de pièces médiocres, grands compoſiteurs de riens, peſant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. Je n'ai preſque vu que de la petite charlatanerie : je ſens parfaitement la valeur de ce néant; mais comme je ſens également le néant de tout le reſte, j'imite le *Vejanius* d'*Horace* :

. . . . Vejanius, armis
Herculis ad poſtem fixis, latet abditus agro.

C'eſt de cette retraite que je vous dis très-ſincèrement que je trouve des choſes utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait; que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, que je ſuis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle,

1761. que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhommie vaut mieux que raillerie, et que je suis, Monsieur mon cher confrère, de tout mon cœur, avec une véritable estime et sans compliment, comme si de rien n'était, votre, &c.

LETTRE XLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, par Genève, 27 d'avril.

J'ENVOIE à mes anges un morceau scientifique (*), en réponse à la généreuse lettre de M. le duc de *la Vallière*. Je crois que *Thiriot* fera imprimer tout cela pour l'édification du prochain ; mais si *Thiriot* n'a pas assez de crédit, je me mets toujours sous les ailes de mes anges. Je ne suis pas fâché de faire voir tout doucement que le théâtre est plus ancien que la chaire, et qu'il vaut mieux.

Je ne sais qui a fait la consultation de mademoiselle *Clairon* à un avocat. Je ne connaissais pas l'anecdote du reposoir et des mille écus ; je vois qu'on ne fait rien sur la terre, en enfer et au ciel, que pour de l'argent : une religion qui veut attacher de l'infamie à Cinna, est elle-même ce qu'il y a de plus infame. Il faut pourtant ne se pas mettre en colère ; mais comment lire, sans se

(*) Voyez la lettre à M. le duc de *la Vallière*, Mélanges littéraires, tome III.

fâcher,

fâcher, le déteſtable ſtyle du déteſtable avocat qui a fait un mémoire ſi inliſible ? 1761.

On me mande qu'on n'entend pas un mot de ce que dit *le Kain*, qu'il étouffe de graiſſe, et que les autres acteurs, excepté mademoiſelle *Clairon*, font étouffer d'ennui : cela eſt-il vrai ? J'en ſerais fâché pour Oreſte. Daignez-vous toujours aimer cet Oreſte? Conſervez au moins vos bontés pour celui qui a purgé ce beau ſujet des amours ridicules qui l'avaient défiguré.

J'ai peur que le congrès ne commence tard, et que la guerre ne dure long-temps.

M. de *Ximenès* achève de ſe ruiner à faire jouer ſon *Don Carlos* à Lyon, et moi à bâtir une égliſe. Comme le monde eſt fait!

LETTRE XLVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 1 de mai.

MONSIEUR,

Ne jugez pas de mes ſentimens par mon long ſilence; je ſuis accablé de maladies et de travaux. *Horace* pourrait me dire :

Tu ſecanda marmora
Locas ſub ipſum funus, et ſepulchri
Immemor, ſtruis domos.

1761. Figurez-vous ce que c'eſt que d'avoir à défricher des déſerts, et à bâtir des maiſons à l'italienne par des allobroges, d'avoir à finir l'hiſtoire du czar *Pierre*, et d'ajuſter un théâtre pour des gens qui ſe portent bien, dans le temps qu'on n'en peut plus.

Je crois que le ſignor *Carlo Goldoni* y ſerait lui-même très-embarraſſé, et qu'il faudrait lui pardonner s'il était un peu pareſſeux avec ſes amis. Je reçois dans le moment ſon nouveau théâtre. Je partage, Monſieur, mes remercîmens entre vous et lui. Dès que j'aurai un moment à moi, je lirai ſes nouvelles pièces, et je crois que j'y trouverai toujours cette variété et ce naturel charmant qui font ſon caractère. Je vois avec peine, en ouvrant le livre, qu'il s'intitule *poëte du duc de Parme;* il me ſemble que *Térence* ne s'appelait point le poëte de *Scipion;* on ne doit être le poëte de perſonne, ſurtout quand on eſt celui du public. Il me paraît que le génie n'eſt point une charge de cour, et que les beaux arts ne ſont point faits pour être dépendans.

Je préſente le ſentiment de la plus vive reconnaiſſance à M. *Paradiſi*. Je me flatte qu'il aura un peu de pitié de mon état, et qu'il trouvera bon que je le joigne ici avec vous, Monſieur, au lieu de lui écrire en droiture. Je ne lui manderais pas des choſes différentes de celles que je vous dis. Je lui dirais combien je l'eſtime, et à quel point je ſuis pénétré de l'honneur qu'il me fait. Vous voyez, Monſieur, que je ſuis obligé de dicter mes lettres. Je n'ai plus la force d'écrire; j'ai toutes les infirmités de la vieilleſſe; mais dans le fond du cœur tous les goûts de la jeuneſſe. Je crois que c'eſt ce

qui me fait vivre. Comptez, Monſieur, que, tant que je vivrai, je ſerai fâché que les truites du lac de Genève ſoient ſi loin des ſauciſſons de Bologne, et que je ſerai toujours avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, votre, &c., di cuore, 1761.

Voltaire.

LETTRE XLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de mai.

PERMETTEZ, mes anges, que je faſſe paſſer, par vos mains, cette lettre à *Duclos*, ou plutôt à l'académie, en réponſe à la propoſition que notre ſecrétaire m'a faite de travailler à donner au public nos auteurs claſſiques. Il eſt vrai que j'ai un peu d'occupation; car, excepté de fendre du bois, il n'y a ſorte de métier que je ne faſſe.

Cependant, mettez-vous Oreſte à l'ombre de vos ailes?

Pardon, encore une fois; mais je n'ai pu m'empêcher de donner beaucoup de temps à cette pièce du temps de *François I*. Ce ſujet m'a tourné la tête. Vous dites que c'eſt à peu-près ce que j'ai fait de plus mauvais en ce genre; madame *Denis* ſoutient que c'eſt ce que j'ai fait de mieux.

Je vous demande pardon; mais je donne la préférence cette fois-ci à madame *Denis*. Pour mademoiſelle *Corneille*, elle n'eſt pas encore dans

1761. le ſecret. Nous lui apprenons toujours à lire, à écrire, à chiffrer, et dans un an nous lui ferons lire le Cid. Elle n'a pas le nez tourné au tragique. M. de *Ximenès* n'eſt pas non plus dans la confidence: il fait jouer cette ſemaine *Don Carlos* à Lyon, et eſt trop occupé de ſa gloire pour qu'on lui confie des bagatelles.

Mes anges, je ſuis accablé de tant de riens, ſi ſurchargé de billeveſées, et ſi faible que vous me pardonnerez le laconiſme de ma lettre.

Nota bene pourtant que j'ai pris la liberté de vous adreſſer, par M. *Tronchin*, ma triſte figure pour l'académie qui la demande; n'allez pas faire le difficile comme ſur la pièce d'*Hurtaud*. Ayez la bonté de ſouffrir cette enſeigne à bière; je la mets ſous votre protection, et *Hurtaud* auſſi qui brigue, je crois, une place d'*Arlequin*.

1761.

LETTRE L.

A M. DUCLOS.

A Ferney, 1 de mai.

Après le *Dictionnaire de l'académie*, ouvrage d'autant plus utile que la langue commence à se corrompre, je ne connais point d'entreprise plus digne de l'académie et plus honorable, pour la littérature, que celle de donner nos auteurs classiques avec des notes instructives.

Voici, Monsieur, les propositions que j'ose faire à l'académie, avec autant de défiance de moi-même, que de soumission à ses décisions. Je pense qu'on doit commencer par *Pierre Corneille*, puisque c'est lui qui commença à rendre notre langue respectable chez les étrangers. Ce qu'il y a de beau chez lui est si sublime, qu'il rend précieux tout ce qui est moins digne de son génie : il me semble que nous devons le regarder du même œil que les Grecs voyaient *Homère*, le premier en son genre, et l'unique même avec ses défauts. C'est un si grand mérite d'avoir ouvert la carrière, les inventeurs sont si au-dessus des autres hommes, que la postérité pardonne leurs plus grandes fautes. C'est donc en rendant justice à ce grand-homme, et en même temps en marquant les vices du langage où il peut être tombé, et même les fautes contre son art, que je me propose de faire une édition in-4° de ses ouvrages.

J'ose croire, Monsieur, que l'académie ne me

1761. désavouera pas, si je propose de faire cette édition pour l'avantage du seul homme qui porte aujourd'hui le nom de *Corneille*, et pour celui de sa fille.

Je ne peux laisser à mademoiselle *Corneille* qu'un bien assez médiocre ; ce que je dois à ma famille ne me permet pas d'autres arrangemens. Nous tâchons, madame *Denis* et moi, de lui donner une éducation digne de sa naissance. Il me paraît de mon devoir d'instruire l'académie des calomnies que le nommé *Fréron* a répandues au sujet de cette éducation. Il dit, dans une des feuilles de cette année, que cette demoiselle, aussi respectable par son infortune et par ses mœurs, que par son nom, est élevée chez moi par un bateleur de la foire, que je loge et que je traite comme mon frère.

Je peux assurer l'académie, qui s'intéresse au nom de *Corneille*, et à qui je crois devoir compte de mes démarches, que cette calomnie absurde n'a aucun fondement ; que ce prétendu acteur de la foire est un chirurgien-dentiste du roi de Pologne, qui n'a jamais habité au château de Ferney, et qui n'y est venu exercer son art qu'une seule fois. Je ne conçois pas comment le censeur des feuilles du nommé *Fréron* a pu laisser passer un mensonge si personnel, si insolent et si grossier contre la nièce du grand *Corneille*.

J'assure l'académie que cette jeune personne, qui remplit tous les devoirs de la religion et de la société, mérite tout l'intérêt que j'espère qu'on voudra bien prendre à elle. Mon idée est que l'on ouvre une simple souscription sans rien payer d'avance.

Je ne doute pas que les plus grands ſeigneurs du royaume, dont pluſieurs ſont nos confrères, ne s'empreſſent à ſouſcrire pour quelques exemplaires. Je ſuis perſuadé même que toute la famille royale donnera l'exemple. 1761.

Pendant que quelques perſonnes zélées prendront ſur elles le ſoin généreux de recueillir ces ſouſcriptions, c'eſt-à-dire, ſeulement le nom des ſouſcripteurs, et devront les remettre à vous, Monſieur, ou à celui qui s'en chargera, les meilleurs graveurs de Paris entreprendront les vignettes et les eſtampes, à un prix d'autant plus raiſonnable, qu'il s'agit de l'honneur des arts et de la nation. Les planches ſeront remiſes, ou à l'imprimeur de l'académie, ou à la perſonne que vous indiquerez. L'imprimeur m'enverra des caractères qu'il aura fait fondre par le meilleur fondeur de Paris; il me fera venir auſſi le meilleur papier de France; il m'enverra un habile compoſiteur et un habile ouvrier. Ainſi tout ſe fera par des français et chez des français. Ce libraire n'aura aucune avance à faire; les deniers de ceux qui acquerront l'ouvrage imprimé ſeront remis à une perſonne nommée par l'académie, et le profit ſera partagé entre l'héritier du nom de *Corneille* et votre libraire, ſous le nom duquel les *Oeuvres de Corneille* ſeront imprimées; la plus groſſe part, comme de raiſon, pour M. *Corneille*.

Je ſupplie l'académie de daigner en accepter la dédicace. Chaque amateur ſouſcrira pour tel nombre d'exemplaires qu'il voudra.

Je crois que chaque exemplaire pourra revenir à cinquante livres.

1761. Les ſieurs *Cramer* ſe feront un plaiſir et un honneur de préſider, ſous mes yeux, à cet ouvrage ; on leur donnera, pour leurs honoraires, certain nombre d'exemplaires pour les pays étrangers.

Je prendrai la liberté de conſulter quelquefois l'académie, dans le cours de l'impreſſion. Je la ſupplie d'obſerver que je ne peux me charger de ce travail, à moins que tout ne ſe faſſe ſous mes yeux ; ma méthode étant de travailler toujours ſur les épreuves des feuilles, attendu que l'eſprit ſemble plus éclairé quand les yeux ſont ſatisfaits. D'ailleurs il m'eſt impoſſible de me tranſplanter et de quitter un moment un pays que je défriche.

Je peux répondre que l'édition, une fois commencée, ſera faite au bout de ſix mois. Telles ſont Monſieur, mes propoſitions ſur leſquelles j'attends les ordres de mes reſpectables confrères.

Il me paraît que cette entrepriſe ſera quelque honneur à notre ſiècle et à notre patrie ; on verra que nos gens de lettres ne méritaient pas l'outrage qu'on leur a fait, quand on a oſé leur imputer des ſentimens peu patriotiques, une philoſophie dangereuſe, et même de l'indifférence pour l'honneur des arts qu'ils cultivent.

J'eſpère que pluſieurs académiciens voudront bien ſe charger des autres auteurs claſſiques. M. le cardinal de *Bernis* et M. l'archevêque de Lyon feraient une choſe digne de leur eſprit et de leurs places, de préſider à une édition des oraiſons funèbres et des ſermons des illuſtres *Boſſuet* et *Maſſillon*. Les Fables de *la Fontaine* ont beſoin de notes, ſurtout pour l'inſtruction des étrangers. Plus d'un académicien s'offrira à

remplir cette tâche, qui me paraîtra auſſi agréable qu'utile. 1761.

Pour moi, j'imagine qu'il me convient d'oſer être le commentateur du grand *Corneille*, non-ſeulement parce qu'il eſt mon maître, mais parce que l'héritier de ſon nom eſt un nouveau motif qui m'attache à la gloire de ce grand-homme.

Je vous ſupplie donc, Monſieur, de vouloir bien faire convoquer une aſſemblée aſſez nombreuſe pour que mes offres ſoient examinées et rectifiées, et que je me conforme en tout aux ordres que l'académie voudra bien me faire parvenir par vous, &c.

LETTRE LI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de mai.

Les divins anges auront de l'Oreſte tant qu'ils voudront. J'ai relu les fureurs : je n'aime pas ces fureurs étudiées, ces déclamations; je ne les aime pas même dans *Andromaque*. Je ne ſais ce qui m'eſt arrivé, mais je ne ſuis content ni de ce que je fais, ni de ce que je lis. Il y a ſurtout une conſultation d'avocat, pour mademoiſelle *Clairon*, qui eſt du ſtyle des charniers Saints-Innocens. J'ai pardonné à l'archidiacre; j'oublie *Fréron*, mais *Omer* me le payera.

Les jéſuites ſont bien impudens d'oſer dire que frère *la Valette* ne feſait pas le commerce, et qu'il ne vendait que les denrées du cru. Je connais un homme

1761. d'honneur, un brave corsaire qui l'a vu, déguisé en matelot, courir les colonies anglaises et hollandaises, et qui l'a accompagné dans un voyage à Amsterdam.

Je suis encore plus indigné de tout ce que je vois que de tout ce que je lis. Je regrette fort le chevalier d'*Aidie ;* car il était bien fâché contre le genre-humain. Je crois que je n'aime que mes anges et Ferney.

M. le duc de *Choiseul* m'a écrit une fort jolie lettre ; mais il est si grand seigneur que je n'ose l'aimer.

Le cardinal de *Bernis* est à Lyon. Je ne l'ai pas prié de venir dans mon joli séjour. Je ne suis pas arrangé encore, et il est cardinal.

Je vous demanderai encore en grâce de lire le Droit du seigneur ou l'Ecueil du sage. Je vous dis qu'il faut que vous ayez des ames de bronze, si vous n'en êtes pas contens. Il est vrai que c'est tout autre chose que ce que vous avez vu : mais songeons à Oreste.

J'y travaille dans l'instant.

LETTRE LII. 1761.

A M. DAMILAVILLE.

le 8 de mai.

J'ENVOIE aux philofophes le feul exemplaire que j'aye du Procès du théâtre anglais, feul procès que nous puiffions gagner aujourd'hui contre meffieurs d'Albion. M. *Damilaville*, ou M. *Thiriot*, doit avoir là lettre de M. le duc de *la Vallière*, et la réponfe. M. le duc de *la Vallière* a lu cette réponfe à madame de *Pompadour*, à M. le duc de *Choifeul;* ils en ont été très-contens, et il me mande qu'il faut fur le champ l'imprimer.

Les Anglais nous font bien du mal au dehors, et la fuperftition au dedans. Ne mettra-t-on point ordre à tout cela ? Les échos de nos montagnes nous difent que Belle-Ifle eft pris : c'eft le dernier coup porté à notre commerce maritime. Il faut fonger à cultiver la terre.

Voici une lettre pour *Protagoras*. On n'a d'autre exemplaire de l'épître fur l'agriculture, que celui qu'on a reçu, à ce qu'on croit, par la voie des philofophes : on le renverra purgé des fautes typographiques dont il fourmille, avec l'Appel aux nations, qui eft auffi plein de fautes à chaque page; et il y aura corrections et additions tant qu'on en pourra faire.

Il eft fort trifte qu'on ait imprimé l'épître à la demoifelle *Clairon;* le public fe foucie fort peu qu'on

1761. dife, en vers, à une actrice qu'elle joue bien; mais il aime fort à voir un pédant, ignorant et mal-honnête homme, démafqué et traîné dans la fange où fa famille aurait dû croupir; un perfécuteur de la philofophie et de la littérature, bourgeois infolent, fier de fa petite charge, un délateur abfurde de la raifon, traité comme il le mérite. C'eft précifément le portrait de ce faquin qu'on a retranché; le refte ne valait pas la peine d'être dit.

On embraffe les philofophes, et on les prie d'infpirer pour l'*inf*.... toute l'horreur qu'on lui doit.

A-t-on joué Térée? Si l'auteur eft philofophe, je lui fouhaite profpérité. Qu'on lie *J. J.* Que tous les frères foient unis.

LETTRE LIII.

A M. HELVETIUS.

11 de mai.

Je fuppofe, mon cher philofophe, que vous jouiffez à préfent des douceurs de la retraite à la campagne. Plût à Dieu que vous y goûtaffiez les douceurs plus néceffaires d'une entière indépendance, et que vous puffiez vous livrer à ce noble amour de la vérité, fans craindre fes indignes ennemis. Elle eft donc plus perfécutée que jamais. Voilà un pauvre bavard rayé du tableau des bavards, et la confultation de mademoifelle *Clairon* incendiée. Une pauvre fille demande à être chrétienne, et on ne veut pas qu'elle le foit.

Eh, meſſieurs les inquiſiteurs, accordez-vous donc ! Vous condamnez ceux que vous ſoupçonnez de n'être pas chrétiens ; vous brûlez les requêtes des filles qui veulent communier : on ne ſait plus comment faire avec vous. Les janſéniſtes, les convulſionnaires gouvernent donc Paris ! C'eſt bien pis que le règne des jéſuites ; il y avait des accommodemens avec le ciel, du temps qu'ils avaient du crédit ; mais les janſéniſtes ſont impitoyables. Eſt-ce que la propoſition honnête et modeſte d'étrangler le dernier jéſuite avec les boyaux du dernier janſéniſte, ne pourrait amener les choſes à quelque conciliation ? 1761.

Je ſuis bien conſolé de voir *Saurin* de l'académie. Si *le Franc de Pompignan* avait eu dans notre troupe l'autorité qu'il y prétendait, j'aurais prié qu'on me rayât du tableau, comme on a exclus *Huern* de la matricule des avocats.

Je trouve que notre philoſophe *Saurin* a parlé bien ferme ; il y a même un trait qui ſemble vous regarder et déſigner vos perſécuteurs : cela eſt d'une ame vigoureuſe. *Saurin* a du courage dans l'amitié, et *Omer* ne le fait pas trembler. Il me revient que cet *Omer* eſt fort mépriſé de tous les gens qui penſent. Le nombre eſt petit, je l'avoue ; mais il ſera toujours reſpectable : c'eſt ce petit nombre qui fait le public, le reſte eſt le vulgaire. Travaillez donc pour ce petit public, ſans vous expoſer à la démence du grand nombre. On n'a point ſu quel eſt l'auteur de *l'Oracle des fidelles*; il n'y a point de réponſe à ce livre. Je tiens toujours qu'il doit avoir fait un grand effet ſur ceux qui l'ont lu avec attention. Il manque à cet ouvrage de l'agrément et de l'éloquence ; ce ſont-là

1761. vos armes, daignez vous en ſervir. Le Nil, diſait-on, cachait ſa tête, et répandait ſes eaux bienfeſantes; faites-en autant, vous jouirez en paix et en ſecret de votre triomphe. Hélas ! vous ſeriez de notre académie avec M. *Saurin*, ſans le malheureux conſeil qu'on vous donna de demander un privilége; je ne m'en conſolerai jamais. Enfin, mon cher philoſophe, ſi vous n'êtes pas mon confrère dans une compagnie qui avait beſoin de vous, ſoyez mon confrère dans le petit nombre des élus qui marchent ſur le ſerpent et ſur le baſilic. Je vous recommande l'*inf*.... Adieu; l'amitié eſt la conſolation de ceux qui ſe trouvent accablés par les ſots et par les méchans.

LETTRE LIV.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 20 de mai.

MON cher et ancien ami, nos hermitages entendent ſouvent prononcer votre nom. Nous diſons plus d'une fois : Que n'eſt-il ici ? il ferait des vers galans pour la nièce du grand *Corneille*, nous parlerions enſemble de Cinna, et nous conviendrions qu'Athalie, qui eſt le chef-d'œuvre de la belle poëſie, n'en eſt pas moins le chef-d'œuvre du fanatiſme.

Il me ſemble que *Grégoire VII* et *Innocent IV* reſſemblent à *Joad*, comme *Ravaillac* reſſemble à *Damiens*.

Il me ſouvient d'un poëme intitulé la Pucelle, que,

par parenthèse, personne ne connaît. Il y a dans ce poëme une petite liste des assassins sacrés, pas si petite pourtant : elle finit ainsi : 1761.

Et Mérobad, assassin d'Itobad,
Et Benadad, et la reine Athalie
Si méchamment mise à mort par Joad.

Vous voyez, mon cher ami, que vous vous êtes rencontré avec cet auteur.

Je pardonne donc à tous ceux dont je me suis moqué, et notamment à l'archidiacre *Trublet*, et même à frère *Berthier*, à condition que les jésuites, que j'ai dépossédés d'un bien qu'ils avaient usurpé à ma porte, payeront leur contingent de la somme à quoi tous les frères sont condamnés solidairement.

J'ai un beau procès contre un promoteur. Ainsi je finis, mon ancien ami, en vous envoyant une petite réponse, faite à la hâte, pour votre très-aimable dame (*). Je la fais courte, pour ne pas enfler le paquet; c'est la troisième d'aujourd'hui dans ce goût; et le czar m'appelle.

(*) Madame *Elie de Beaumont.* Voyez dans le volume d'Epîtres celle qui commence par ce vers :

S'il est au monde une beauté, &c.

1761.

LETTRE LV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de mai.

Mes anges, mon noble courroux contre maître *le Dain* et conſorts commence à s'apaiſer un peu, puiſque maître *Loyola* a eu ſur les doigts; mais cette noble colère renaît contre tout prêtre, à l'occaſion d'un beau procès qu'on me fait pour des murs de cimetière. Je bâtiſſais une jolie égliſe dans un déſert; je n'eſſuie que des chicanes affreuſes pour prix de mes bienfaits. Ce qu'il y a de pis, c'eſt que cet abominable procès me fait perdre mon temps, tréſor plus précieux que l'argent qu'il me coûte. Adieu le czar, adieu l'Hiſtoire générale, et tragédie, et comédie, et amuſemens de la campagne, et défrichemens. Il faut combattre, et je ſuis très-malade: voilà mon état.

Je vous enverrai pourtant, mes divins anges, ce Droit du ſeigneur ou l'Ecueil du ſage; mais voici ce qui m'eſt arrivé. J'en avais deux copies; on a fait partir deux ſeconds actes, au lieu du premier et du ſecond, dans le paquet deſtiné à celui qui doit faire préſenter cet anonyme. Dès que la mépriſe ſera réparée, et qu'un de mes ſeconds actes ſera revenu, vous aurez les cinq. Mais, hélas ! à préſent je ne ſuis ni plaiſant ni touchant ; je ne ſuis que monſieur *Chicaneau:* voilà une triſte fin. Il valait mieux mourir d'une tragédie que d'un procès.

Priez

Priez DIEU, mes anges gardiens, pour que j'aye assez de tête pour soutenir tout cela. Il me semble qu'il faut de la santé pour avoir l'esprit courageux. Mon cœur ne se ressent point de mon état; il est plus à vous que jamais. 1761.

LETTRE LVI.

A M. DAMILAVILLE.

Le 24 de mai.

On est accablé d'affaires et de travaux. Il faut défricher une lieue de bruyères et l'Histoire de *Pierre I*, faire réimprimer l'Histoire générale, où le genre-humain sera peint trait pour trait, et ne sera pas en beau.

On demande le plus profond secret sur la pièce du conseiller de Dijon.

On n'a plus la petite épître à mademoiselle *Clairon* : ce sont des bagatelles qu'on a faites en déjeûnant, et dont on ne se souvient plus.

Le nom du vengeur de *Corneille* contre les Anglais ne doit point être mis à cette brochure. Jamais de nom : à quoi bon ? Si on trouve quelque rogaton, on l'enverra ; mais les rogatons sont aux Délices.

Mademoiselle *Corneille* a l'ame aussi sublime que son grand-oncle; elle mérite tout ce que je fais pour son nom. J'ai relu le Cid; *Pierre*, je vous adore!

Le Dain est un grand fat, et l'avocat condamné un pauvre homme. Paris est bien fou.

1761. Quand M. *Thiriot* aura fait jouer la pièce bourguignone, qu'il vienne à Ferney et aux Délices.

La lettre à l'académie n'eſt qu'un détail de librairie ; et d'ailleurs on ne doit point l'imprimer ſans ſon ordre. *Valete.*

N. B. Je ſerais bien ſurpris ſi ce pédant d'*Agueſſeau*, ſi ce plat janſéniſte, ennemi des gens de lettres, avait fait quelque choſe de paſſable ſur l'art du théâtre. Il aurait bien mieux fait d'aller voir Cinna et Phédre. C'était un homme très-médiocre, un demi-ſavant orgueilleux ; et ſi j'avais été à l'académie....

LETTRE LVII.

A MADAME DE FONTAINE, *à Paris.*

31 de mai.

MA chère nièce, à préſent que vous avez paſſé huit jours avec M. de *Silhouette*, vous devez ſavoir l'hiſtoire de la finance ſur le bout de votre doigt. Je crois qu'il penſe comme l'*ami des hommes*, qu'il n'eſt pas l'ami d'un tas de fripons qui ont ſu ſe faire reſpecter et ſe rendre néceſſaires, en s'appropriant l'argent comptant de la nation ; mais je crois que M. de *Silhouette* eſt un médecin qui a voulu donner trop tôt l'émétique à ſon malade. Le duc de *Sulli* ne put remettre l'ordre dans les finances que pendant la paix. Je ſais que les déprédations ſont horribles, et je ſais auſſi que ceux qui ont été aſſez puiſſans pour les faire, le ſont aſſez pour n'être pas punis. Ma chère nièce, tout ceci eſt un naufrâge ; *ſauve qui peut* eſt la deviſe de chaque pauvre parti-

culier. Cultivons donc notre jardin comme *Candide:* *Cérès*, *Pomone* et *Flore* ſont de grandes ſaintes, mais il faut fêter auſſi les Muſes. 1761.

J'aurai peut-être fait encore une tragédie avant que la petite *Corneille* ait lu le Cid. Il me ſemble que je fais plus qu'elle pour la gloire de ſon nom : j'entreprends une édition de *Corneille*, avec des remarques qui peuvent être inſtructives pour les étrangers, et même pour les gens de mon pays. L'académie doit faire imprimer nos meilleurs auteurs du ſiècle de *Louis XIV*, dans ce goût; du moins elle en a le projet, et j'en commence l'exécution. Cette édition de *Corneille* ſera magnifique, et le produit ſera pour l'enfant qui porte ce nom, et pour ſon pauvre père qui ne ſavait pas, il y a quatre ans, qu'il y eût jamais eu un *Pierre Corneille* au monde.

Le parlement prend mal ſon temps pour ſe déclarer contre les ſpectacles, et pour faire brûler, par l'exécuteur des hautes œuvres, l'œuvre d'un pauvre avocat qui vient de donner une très-ennuyeuſe, mais très-ſage conſultation ſur l'excommunication des comédiens. Les janſéniſtes et les convulſionnaires triomphent au parlement; mais ils n'empêcheront pas mademoiſelle *Clairon* de faire verſer des larmes à ceux qui ſont dignes de pleurer; et les pédans, ennemis des plaiſirs honnêtes, perdront toujours leur cauſe au parlement du parterre et des loges.

Je crois que la petite brochure (*) de M. *Dardelle* pourra vous divertir; je vous l'envoie; en vous embraſſant vous et les vôtres de tout mon cœur. *V.*

(*) La Converſation de l'abbé *Griſel* et de l'intendant des menus. Voyez les Dialogues.

1761.

LETTRE LVIII.

A M. DAMILAVILLE.

Mai.

POURRAIT-ON déterrer dans Paris quelque pauvre diable d'avocat, non pas dans le goût de *le Dain*, mais un de ces gens qui, étant gradués et mourans de faim, pourraient être juges de village ? Si je pouvais rencontrer un animal de cette eſpèce, je le ferais juge de mes petites terres de Tourney et Ferney : il ſerait chauffé, raſé, alimenté, porté, payé.

J'ai un beſoin preſſant du malheureux *Droit eccléſiaſtique* qui ne devrait pas être un droit. J'ai un procès pour un cimetière. Il faut défendre les vivans et les morts contre les gens d'égliſe. Mille pardons de mes importunités, mes chers philoſophes.

Mes complimens de condoléance à frère *Berthier* et à frère *la Valette*, mille louanges à maître *le Dain* qui traite *Corneille* d'infame : mais il ne faut montrer la converſation de l'abbé *Griſel* et de l'intendant des menus qu'au petit nombre des élus dont la converſation vaut mieux que celle de maître *le Dain*. On ſupplie les philoſophes de ne montrer le cher *Griſel* qu'aux gens dignes d'eux, c'eſt-à-dire, à peu de perſonnes.

Je ſouhaite que M. *le Mière* ſoit bien damné, bien excommunié, et que ſa pièce réuſſiſſe beaucoup ; car on dit que c'eſt un homme de mérite, et qui eſt du

bon parti. Je prie les frères de vouloir bien m'envoyer des nouvelles de Térée. 1761.

Courez tous sus à l'*inf*... habilement. Ce qui m'intéresse, c'est la propagation de la foi, de la vérité, le progrès de la philosophie, et l'avilissement de l'*inf*....

Je vous donne ma bénédiction du fond de mon cabinet et de mon cœur.

LETTRE LIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

Ce n'est pas ma faute, ô chers anges, si M. *Dardelle* a fait la sottise ci-jointe. Je la condamne comme outrecuidante; mais je pardonne à ce pauvre *Dardelle* qui a fait, je crois, quelques comédies, et qui ne peut souffrir qu'on l'appelle infame. Ce monde est une guerre : ce *Dardelle* est un vieux soldat qui, probablement, mourra les armes à la main.

Pour moi, mes divins anges, je travaillerai pour le tripot, malgré ce beau titre d'infame que ce maraud de *le Dain* nous donne si libéralement. Et vous autres, protecteurs du tripot, n'avez-vous pas aussi votre dose d'infamie?

Eh bien, que fait *Térée*? que fera *Oreste*?

Pièce nouvelle à remotis.

La czarine impératrice de toute Russie veut la moitié de son czar qui lui manque.

1761. Ah, si vous saviez combien j'ai de fardeaux à porter, et combien je suis faible, vous me plaindriez!

N. B. Si *Corneille* n'était pas né en France, j'aurais en horreur un pays qui a fait naître *le Dain* et *Omer*.

LETTRE LX.

AU MEME.

Mai.

Fi, les vilains hommes qui boivent de ça! Donnez-m'en encore pour trois sous, disait une brave allemande.

Vous en voulez donc encore, mes divins anges? En voici, et grand bien vous fasse. Toute la cargaison est pour le petit troupeau des honnêtes gens; les libraires n'en doivent point tâter, et le pain des forts ne doit pas être jeté aux chiens.

Laissez là vos procès; donnez-nous des tragédies. Cela est bientôt dit. Voici, mes divins anges, le commentaire de votre texte: Vous faites des dépenses considérables pour rebâtir une église; des prêtres vous font un procès criminel pour des os de morts dérangés dans un cimetière, et ils veulent que vous soyez puni de vos bienfaits; vous êtes uni avec vos vassaux et avec votre curé; vous avez une procuration d'eux tous pour appeler comme d'abus au parlement; les entrepreneurs restent les bras croisés, et demandent des dommages: abandonnez les entrepreneurs, votre curé, vos vassaux; laissez là les intérêts du corps de la noblesse, qu'elle vous a fait l'honneur

de vous confier ; voyez périr une malheureuſe petite province que vous commenciez à tirer de la plus horrible misère ; laiſſez là les défrichemens, les deſſéchemens des marais ; le tout pour nous faire vîte une mauvaiſe tragédie qui ne pourra certainement être que déteſtable, au milieu de tous ces tracas. 1761.

O anges, que me demandez-vous ? Pour Dieu, laiſſez-moi achever mes affaires. Je me ſuis fait une patrie et des devoirs ; qui m'exhortera mieux que vous à les remplir ? Il faut avoir l'eſprit net pour faire une tragédie ; laiſſez-moi nettoyer ma tête.

A propos de ſcandale du texte, en avez-vous jamais vu un qui approche de celui d'*Oola* et d'*Oliba*, dans la lettre de ce cher M. *Eratou* (*) à ce cher M. *Clokpicre*?

On dit qu'il y a trois jeunes gens qui s'élèvent ; un *Eratou*, un *Clokpicre* et un *Dardelle*, et qu'ils promettent beaucoup.

Quoi, Térée honni ! *Philomèle* ſifflée au printemps ! cela n'eſt pas juſte.

Faire payer le magaſin de Véſel à monſieur de Pruſſe, voilà ce qui me paraît juſte, ou du moins très-bien fait.

Mais ce pauvre *le Kain* ! Ah ! quand il ſerait beau comme le jour, il n'aurait rien eu (**).

Et l'ami *Pompignan* qui fait la *Vie du feu duc de Bourgogne*, et qui a prononcé un beau diſcours ſur l'amour de DIEU !

DIEU conſerve long-temps le roi !

(*) Anagramme d'*Arouet*.
(**) On lui refuſait la part entière.

1761.

LETTRE LXI.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 1 de juin.

J'AI l'honneur d'envoyer à votre excellence un fecond cahier, c'eft-à-dire un fecond effai qui a befoin de vos lumières et de vos bontés. Ce font plutôt des matériaux qu'un édifice commencé, et c'eft à vous à daigner me dire fi ces matériaux doivent être employés, et à m'indiquer les nouveaux qui pourraient me fervir. Il y a un an que je fais des recherches dans toute l'Europe. La matière eft bien belle, mais les fecours font bien rares. Prefque tous ceux qui pouvaient me fervir de bouche font morts, et il eft difficile de démêler la vérité dans la foule des mémoires contradictoires qui me font parvenus. On m'a communiqué beaucoup de petits détails indignes de la majefté de l'hiftoire et du héros dont j'écris la vie. Je marche toujours à travers des brouffailles et des épines, pour arriver jufqu'à la perfonne de *Pierre le grand*. C'eft lui que je cherche à rendre toujours grand, jufque dans les plus petites chofes; et il me femble que cette grandeur rejaillit fur fon époufe, l'impératrice *Catherine*.

J'ai penfé qu'il fallait un peu adoucir quelquefois le ftyle févère qu'impofent les grands objets de la politique et de la guerre, varier fon fujet, l'égayer même avec difcrétion et avec mefure, lui ôter l'air

insipide d'annales, l'air rebutant de la compilation, l'air sec que donnent les petits faits rangés scrupuleusement suivant leurs dates. Il faut plaire au grand nombre des lecteurs ; et ce n'est qu'en sachant jeter de l'intérêt et de la variété dans son ouvrage, qu'on peut se faire lire, ou plutôt, Monsieur, ce n'est qu'en vous consultant. Il y aura des défauts qu'il faudra imputer à la faiblesse de ma santé, à mon âge avancé, et non au défaut de mon zèle. Je reprendrais de nouvelles forces, si je pouvais me flatter de satisfaire votre cour par mon travail, et surtout l'auguste fille du héros dont j'écris l'histoire. Peut-être, en lisant les deux essais que je vous soumets, il vous viendra quelque nouvelle idée. Vous pouvez, Monsieur, me faire fournir quelques pièces utiles ; disposez de moi et du peu de temps qui me reste à travailler et à vivre. 1761.

J'ai l'honneur d'être, avec le zèle le plus empressé, &c.

1761. LETTRE LXII.

A M. ARNOULT,

AVOCAT, DOYEN DE L'UNIVERSITÉ, *à Dijon.*

A Ferney, le 5 de juin.

J'AI peur, Monſieur, de vous avoir fait enviſager l'aventure de mon égliſe comme une affaire plus conſidérable qu'elle ne l'eſt en effet. Je penſe que nous ne ſerions réduits, le curé, les paroiſſiens et moi, à en appeler comme d'abus, qu'en cas que notre official de village nous fît ſignifier quelque grimoire, comme je le craignais dans les premiers mouvemens de cette ſottiſe.

J'ai fait venir de Paris le ſeul livre qui traite, dit-on, de ces beſognes : c'eſt la *Pratique de la juridiction eccléſiaſtique* de *Ducaſſe*, grand-vicaire en ſon vivant. Ce livre, aſſez mauvais, ne m'a donné aucune lumière ; et c'eſt ce qui arrive preſque toujours en affaires. Le bruit public, dans le petit pays ſauvage de Gex, eſt qu'on ſe repent de cette équipée; mais qui payera les frais de leur procédure? On ne m'a rien fait ſignifier ; mais je préſume que je n'ai d'autre choſe à faire qu'à continuer mon bâtiment. Quand j'aurai achevé mon égliſe, il faudra bien qu'on la béniſſe ; et je ne vois pas, quand je ſuis d'accord avec tous les paroiſſiens, qu'on puiſſe me faire de chicane. Je ſens bien qu'il eſt déſagréable d'avoir été ſi mal payé de mes bienfaits ; mais je ne crois pas

que je doive faire un procès à mes chevaux, s'ils ruent dans l'écurie que je leur ai fait bâtir. 1761.

Pour l'affaire du curé de Moëns, la sentence de Gex me paraît ridicule (*). Je ne sais si vous êtes chargé de cette affaire; je le souhaite au moins, pour apprendre aux curés de ce canton barbare à ne pas employer leur temps à distribuer des coups de bâton aux hommes, aux femmes et aux petits garçons; le zèle de la maison du Seigneur ne doit pas aller jusqu'à assommer les gens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) La requête qui suit, rédigée probablement par M. de *Voltaire*, et qui fut imprimée dans le temps, présente les détails de cette affaire.

A monsieur le lieutenant criminel du pays de Gex, et aux juges qui doivent prononcer avec lui en première instance.

MONSIEUR,

Je demande vengeance du sang de mon fils: toute la province crie qu'on fasse justice. J'ignore les formalités des lois; vous daignerez suppléer à mon ignorance. Mon fils unique est entre la vie et la mort; il ne peut s'expliquer; et je n'ai presque que mes larmes pour me plaindre à vous. Tout ce que je sais certainement, par les rapports unanimes qui m'ont été faits, c'est que mon fils a été assassiné, le 28 de décembre dernier, entre dix heures et demie et onze heures de nuit, par le curé de Moëns, nommé *Ancian*, au village de Magny; que le curé porta lui-même les premiers coups, qu'il fut secondé par plusieurs paysans apostés par lui-même, et qu'on me rapporta mon fils tout sanglant, sans pouls, sans connaissance, sans parole, état où il est encore.

1761. Que puis-je faire dans ma juste douleur (moi qui n'étais point présent à cet assassinat), que de vous supplier, Monsieur, d'interroger sans délai tous les témoins, et de voir, avec un œil impartial, si ce qu'ils vous diront sera conforme à tout ce qu'ils m'ont dit.

Voici, Monsieur, le rapport unanime qu'ils m'ont fait. Le sieur *Collet*, jeune homme du bourg de Sacconney, frontière de France, où nous demeurons, travaillant en horlogerie, va quelquefois dans le voisinage chez la veuve *Burdet*, bourgeoise de Magny, chez laquelle le curé de Moëns fréquente.

Le 26 de décembre, ce curé va rendre visite à la dame *Burdet*, à neuf heures du soir, et reste avec elle jusqu'à onze.

Le 27 de décembre, *Collet* va chez ladite dame, il y trouve encore le curé, qui lui lance des regards de colère, et lui témoigne la plus grande impatience de le voir sortir; il sort et les laisse tête à tête.

Le 28, la dame *Burdet* invite à souper chez elle le sieur *Guyot*, contrôleur du bureau de Sacconney; il y va. Il rencontre en chemin mon fils et *Collet* son ami, qui étaient à la chasse vers Ferney; il leur propose d'être de la partie, ils vont ensemble à Magny chez cette dame.

Le curé *Ancian* avait mis un espion, nommé *Dubi*, à la porte de la maison. *Dubi* court l'avertir, à neuf heures trois quarts, que les conviés sont à table, et qu'ils parlent de lui. Le curé donnait à souper à trois curés ses voisins, l'un de Ferney, l'autre de Matignin, et le troisième de Prevezin. Le sieur *Ancian* les quitte sur le champ sans dire mot, prend avec lui plusieurs paysans, va jusque dans un cabaret où le nommé *Brochu* et autres l'attendaient, les arme lui-même de ces bâtons et massues avec lesquels on assomme des bœufs; il place deux de ses complices à la porte de la maison de la veuve *Burdet*, et entre, avec quatre ou cinq autres, dans la cuisine où les conviés achevaient de manger. C'est donc ainsi, Madame, lui dit-il, que vous vous plaisez à déchirer ma réputation; alors trouvant sous sa main un chien de chasse de mon fils, il l'assomma d'un coup de bâton. Mon fils qui s'était retiré, par déférence pour le caractère de ce prêtre, dans la chambre voisine, accourt, demande raison de cette violence; le curé lui répond par un soufflet : les gens apostés par lui tombent

en ce moment par derrière fur mon fils et fur le fieur *Collet*, leur déchargent des coups de bâton fur la tête, et les étendent aux pieds du curé. 1761.

Le fieur *Guyot*, qui était dans la chambre voifine, en fort au bruit et aux cris de la veuve *Burdet;* il voit fes deux amis tout fanglans fur le carreau, et tire fon couteau de chaffe : deux complices du curé prennent leur temps, le frappent fur la tête, et l'étourdiffent.

Le curé lui-même, armé d'un bâton, frappe à droite et à gauche fur mon fils, fur *Guyot* et fur *Collet*, que fes complices avaient mis hors d'état de fe défendre ; il ordonne à fes gens de marcher fur le ventre de mon fils, ils le foulent long-temps aux pieds : *Guyot* s'évanouit du coup qu'il avait reçu fur la tête ; ayant repris fes efprits, il s'écrie : Faut-il que je meure fans confeffion ! Meurs comme un chien, lui répond le curé, meurs comme les huguenots.

Dans ce tumulte horrible, la veuve *Burdet* fe jette aux genoux du curé ; ce prêtre la repouffe, lui donne un foufflet, la jette par terre, la pouffe à coups de pieds fous le lit, tandis que fes complices donnent des coups de bâton à cette dame.

J'omets, Monfieur, toutes les autres circonftances étrangères à ma douleur, et qui peuvent aggraver le crime fans me confoler.

Je vous prie d'interroger la dame *Burdet*, les fieurs *Guyot* et *Collet*, les chirurgiens qui les ont panfés, les fœurs grifes de Sacconney, le chirurgien d'Ornex, les voifins, les feigneurs de paroiffe du pays, les curés que le fieur *Ancian* quitta à dix heures du foir pour aller exécuter fon affaffinat prémédité.

C'eft à l'évêque à favoir ce qu'il doit faire, quand il apprendra que ce prêtre eut l'audace le lendemain de célébrer la meffe, et de tenir fon Dieu entre fes mains meurtrières. C'eft à vous, Monfieur, à vous informer comment on a laiffé en place un homme ci-devant convaincu d'avoir donné des foufflets dans fon églife à deux de fes paroiffiens (*), et qui, en dernier lieu, ayant ruiné les communiers de Ferney par des proces, a traîné en prifon à Gex deux de ces infortunés. Mon devoir eft

(*) Entre autres au fieur *Vaillet*, aujourd'hui fecrétaire du maire et fubdélégué de Gex, fyndic de la province.

1761. feulement de vous inftruire du nom des complices parvenus à ma connaiffance ; *Pierre Dubi*, demeurant à Magny ; *Jean Gard*, propre domeftique du curé ; *François Tillet*, granger du fieur *Bellami*, *Benoît Brochu*, du village d'Ornex ; vous faurez aifément qui font les autres.

J'apprends que le curé *Ancian*, étant informé de ma jufte plainte, ofe en faire une de fon côté ; qu'il joint à fon crime cette artificieufe infolence : mais je requiers que le curé de Fernéy foit interrogé, et qu'on fache de lui, fi le curé *Ancian* ne lui a pas avoué l'horreur de fon délit ; s'il ne lui a pas dit qu'il voudrait avoir donné deux mille livres pour étouffer cette malheureufe action. Enfin, Monfieur, j'implore la juftice divine et humaine, et j'arrofe de mes pleurs ma requête.

J'ajoute encore un mot. Toute la province fait que monfieur le fubftitut de monfieur le procureur général au bailliage de Gex, ayant époufé la fœur du feu curé de Moëns, qui réfigna fa cure au préfent curé *Ancian*, a toujours accordé fa bienveillance audit *Ancian ;* mais c'eft une raifon de plus pour efpérer la juftice qu'on demande : l'équité impartiale l'emporte fur toutes les confidérations.

A Sacconney, le 3 de janvier 1761.

AMBROISE DECROZE.

VACHAT, procureur.

Addition.

LE 10 de janvier, j'apprends que le juge a décrété de prife de corps tous les complices du curé *Ancian*. Ils ont pris la fuite ; ils vont probablement changer de religion hors du royaume. A l'égard du curé, il n'eft décrété que d'ajournement perfonnel. Cependant le bruit public de la province eft qu'il a figné, le 28 de décembre, un billet à fes complices, par lequel il promettait les mettre à l'abri de toute recherche et de tout dommage. La veuve *Burdet* a dit à vingt perfonnes, et a dû dépofer que le curé était venu boire chez elle la veille de

l'aſſaſſinat, à dix heures du ſoir ; qu'il lui avait dit, en s'en allant en colère : Adieu, la paille eſt trop près du feu. Si jamais il y eut un aſſaſſinat prémédité, c'eſt ſans doute celui-ci. Cependant les complices ſont décrétés, et celui qui les a corrompus, qui les a armés, qui les a conduits, qui a frappé avec eux, n'eſt qu'ajourné, parce qu'il eſt prêtre, et qu'il a des protecteurs. Cependant, mon fils, aſſaſſiné le 28 de décembre, eſt à l'agonie le 10 de janvier. 1761.

LETTRE LXIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 8 de juin.

MONSIEUR,

VOTRE très-aimable M. de *Soltikof* vient de me régaler d'un gros paquet dont votre Excellence m'honore. Il contient les eſtampes d'un grand-homme, quelques lettres de lui, et une de vous, Monſieur, qui m'eſt auſſi précieuſe, pour le moins, que tout le reſte. Mon premier devoir eſt de vous faire mes remercîmens, et de vous aſſurer que je me conformerai à toutes vos intentions. Je bâtis pour vous la maiſon dont vous m'avez fourni les matériaux ; il eſt juſte que vous y ſoyez logé à votre aiſe.

Je crois avoir déjà rempli une partie de vos vues, en déclarant que je ne prétendais pas faire l'hiſtoire ſecrète de *Pierre le grand*, et en trompant ainſi la malignité de ceux qui haïſſent ſa gloire et celle de votre empire. Je ſais bien que, dans les commencemens, je ne pouvais pas faire taire l'envie ; mais, ſi l'ouvrage eſt écrit de manière à intéreſſer les

1761. lecteurs, le livre reſte, et les critiques s'évanouiſſent. C'eſt ce qui eſt arrivé à l'Hiſtoire de *Charles XII*, long-temps combattue, et enfin reconnue pour véritable. Le certificat du roi *Staniſlas* ne porte que ſur les faits militaires et politiques ; ce certificat eſt déjà une grande préſomption en faveur de la vérité avec laquelle j'écris l'hiſtoire de votre légiſlateur ; et des preuves plus fortes ſe tireront des mémoires que votre excellence daignera me communiquer. Je n'ai pris, dans les mémoires de M. de *Baſſewitz*, et dans ceux que je me ſuis procurés, que ce qui peut contribuer à la gloire de votre patrie, et à celle de *Pierre I;* j'abandonne le reſte à la malignité de vos ennemis et des miens. M. le duc de *Choiſeul* et tous nos meilleurs juges ont trouvé que j'ai fait voir aſſez heureuſement, dans ma préface, qu'il ne faut écrire que ce qui eſt digne de la poſtérité, et qu'il faut laiſſer les petits détails aux petits feſeurs d'anecdotes. Ce ſera à vous, Monſieur, à me preſcrire l'uſage que je devrai faire des particularités que les mémoires manuſcrits de M. de *Baſſewitz* m'ont fournies. Encore une fois, je ne ſuis que votre ſecrétaire. Il eſt bien vrai que vous avez choiſi un ſecrétaire trop vieux et trop malade ; mais il vous conſacre avec joie le peu de temps qui lui reſte à vivre. J'admirais *Pierre I* en bien des choſes, et vous me l'avez fait aimer. Le bien que vous faites aux lettres dans votre patrie me la rend chère. Quelqu'un a fait le Ruſſe à Paris ; je me regarde comme un français en Ruſſie. Diſpoſez d'un homme qui ſera, tant qu'il reſpirera, avec l'attachement le plus vrai, et les ſentimens les plus remplis de reſpect et d'eſtime, &c.

LETTRE

LETTRE LXIV.

1761.

A M. ARNOULT, *à Dijon.*

Le 9 de juin.

J'AI fait uſage ſur le champ, Monſieur, de vos bons avis et de votre modèle de ſommation auprès du pauvre promoteur ſavoyard, et du malin procureur du roi de la caverne de Gex. Je n'ai pu parler de ma nef qui, n'étant point encore abattue quand je vous envoyai mes paperaſſes, rendait mon égliſe très-idoine à dire et entendre meſſe : car, ſelon *Ducaſſe* et ſelon le *Droit eccléſiaſtique*, on peut dire meſſe quand la majeure partie de l'égliſe n'eſt point entamée. Mais, ayant depuis fait jeter la nef par terre avec partie du chœur, et ayant rebâti à meſure, il n'y avait plus moyen de ſe plaindre qu'on allât célébrer ailleurs. Je ne prétends point toucher à l'encenſoir ; mais, quand j'aurai achevé mon égliſe, ce ſera à l'évêque d'Anneci à voir s'il la veut rebénir ou non, et m'excommunier, comme je le mérite, pour m'être ruiné à faire des pilaſtres d'une pierre auſſi chère et auſſi belle que le marbre. Je ſuis le martyr de mon zèle et de ma piété : une bonne ame trouve ſes conſolations dans ſa conſcience.

En qualité de poſſeſſeur de terres et de bâtiſſeur d'égliſes, j'ai des procès ſacrés et profanes ; les prêtres et les huguenots ſont conjurés contre moi. Un *Mallet* vous a conſulté, Monſieur, pour avoir un chemin à travers mes jardins ; je vous ſupplie de

1761. ne point aider ce mécréant contre moi, et d'être l'avocat des fidelles. Je me fais votre client, et je crois que je vais finir ma vie comme M. *Chicaneau;* à cela près que je voudrais me loger auprès de mon avocat, comme il se logeait près de son juge, et que je n'en peux venir à bout, étant obligé de faire ici mon métier de maçon et de laboureur, qui va devant celui de plaideur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXV.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 11 de juin.

MONSIEUR,

VOUS vous êtes imposé vous-même le fardeau de l'importunité que mes lettres, peut-être trop fréquentes, doivent vous faire éprouver; voilà ce que c'est que de m'avoir inspiré de la passion pour *Pierre le grand* et pour vous: les passions sont un peu babillardes.

Votre excellence a dû recevoir plusieurs cahiers qui ne sont que de très-faibles esquisses; j'attendrai que vous fassiez mettre en marge quelques mots qui me serviront à faire un vrai tableau; ils ont été écrits à la hâte. Vous distinguerez aisément les fautes du copiste et celles de l'auteur, et tout sera ensuite exactement rectifié: j'ai voulu seulement pressentir votre goût.

Dès que j'ai pu avoir un moment de loisir, j'ai lu les remarques sur le premier tome, envoyées par duplicata, desquelles je n'ai reçu qu'un seul exemplaire, l'autre ayant été perdu, apparemment avec les autres papiers confiés à M. *Pouschkin*. 1761.

Je vous prierai en général, vous, Monsieur, et ceux qui ont fait ces remarques, de vouloir bien considérer que votre secrétaire des Délices écrit pour les peuples du Midi, qui ne prononcent point les noms propres comme les peuples du Nord. J'ai déjà eu l'honneur de remarquer avec vous, qu'il n'y eut jamais de roi de Perse appelé *Darius*, ni de roi des Indes appelé *Porus;* que l'Euphrate, le Tigre, l'Inde et le Gange ne furent jamais nommés ainsi par les nationaux, et que les Grecs ont tout grécisé.

Graïis dedit ore rotundo musa loqui.

Pierre le grand ne s'appelle point *Pierre* chez vous; permettez cependant que l'on continue à l'appeler *Pierre;* à nommer Moscow, Moscou; et la Moskowa, la Moska, &c.

J'ai dit que les caravanes pourraient, en prenant un détour par la Tartarie indépendante, rencontrer à peine une montagne, de Pétersbourg à Pékin, et cela est très-vrai; en passant par les terres des Eluths, par les déserts des Kalmouks-Kotkos et par le pays des Tartares de Kokonor, il y a des montagnes à droite et à gauche; mais on pourrait certainement aller à la Chine sans en franchir presque aucune; de même qu'on pourrait aller par terre, et très-aisément, de Pétersbourg au fond de la France,

1761. presque toujours par des plaines. C'est une observation physique assez importante, et qui sert de réponse au système, aussi faux que célèbre, que le courant des mers a produit les montagnes qui couvrent la terre. Ayez la bonté de remarquer, Monsieur, que je ne dis pas qu'on ne trouve point de montagnes de Pétersbourg à la Chine, mais je dis qu'on pourrait les éviter en prenant des détours.

Je ne conçois pas comment on peut me dire, *qu'on ne connaît point la Russie noire.* Qu'on ouvre seulement le *Dictionnaire* de *la Martinière*, au mot *Russie*, et presque tous les géographes, on trouvera ces mots : *Russie noire, entre la Volhinie et la Podolie*, *&c.*

Je suis encore très-étonné qu'on me dise que la ville, que vous appelez Kiow ou Kioff, ne s'appelait point autrefois Kiovie. *La Martinière* est de mon avis; et, si on a détruit les inscriptions grecques, cela n'empêche pas qu'elles n'aient existé.

J'ignore si celui qui transcrivit les mémoires, à moi envoyés par vous, Monsieur, est un allemand; il écrit *Jwan Wassiliewitsch*, et moi j'écris *Jvan Basilovitz;* cela donne lieu à quelques méprises dans les remarques.

Il y en a une bien étrange à propos du quartier de Moscou, appelé la ville chinoise. L'observateur dit *que ce quartier portait ce nom avant qu'on eût la moindre connaissance des Chinois et de leurs marchandises.* J'en appelle à votre excellence : comment peut-on appeler quelque chose *chinois*, sans savoir que la Chine existe? dirait-on la valeur russe, s'il n'y avait pas une Russie?

Est-il possible qu'on ait pu faire de telles

obſervations ? Je ſerais bien heureux, Monſieur, ſi vos importantes occupations vous avaient permis de jeter les yeux ſur ces manuſcrits que vous daignez me faire parvenir. L'écrivain prodigue les *ſ*, *c*, *k*, *h*, allemands. La rivière que nous appelons Veroniſe, nom très-doux à prononcer, eſt appelée, dans les mémoires, *Woroneſtch ;* et, dans les obſervations, on me dit que vous prononcez Voronège : comment voulez-vous que je me reconnaiſſe au milieu de toutes ces contrariétés ? J'écris en français ; ne dois-je pas me conformer à la douceur de la prononciation françaiſe ? 1761.

Pourquoi, lorſqu'en ſuivant exactement vos mémoires, ayant diſtingué les ſerfs des évêques, et les ſerfs des couvents, et ayant mis pour les ſerfs des couvents le nombre de 721500, ne daigne-t-on pas s'apercevoir qu'on a oublié un zéro en répétant ce nombre à la page 59, et que cette erreur vient uniquement du libraire qui a mal mis le chiffre en toutes lettres ?

Pourquoi s'obſtine-t-on à renouveler la fable honteuſe et barbare du czar *Jvan Baſilovitz*, qui voulut faire, dit-on, clouer le chapeau d'un prétendu ambaſſadeur d'Angleterre, nommé *Bèze*, ſur la tête de ce pauvre ambaſſadeur ? par quelle rage ce czar voulait-il que les ambaſſadeurs orientaux lui parlaſſent nue tête ? l'obſervateur ignore-t-il que, dans tout l'Orient, c'eſt un manque de reſpect que de ſe découvrir la tête ? Interrogez, Monſieur, le miniſtre d'Angleterre, et il vous certifiera qu'il n'y a jamais eu de *Bèze*, ambaſſadeur ; le premier ambaſſadeur fut M. de *Carliſle*.

1761. Pourquoi me dit-on qu'au ſixième ſiècle on écrivait à Kiovie ſur du papier, lequel n'a été inventé qu'au douzième ſiècle ?

L'obſervation la plus juſte que j'aye trouvée eſt celle qui concerne le patriarche *Photius*. Il eſt certain que *Photius* était mort long-temps avant la princeſſe *Otha ;* on devait écrire *Polyeucte* au lieu de *Photius : Polyeucte* était patriarche de Conſtantinople, au temps de la princeſſe *Otha*. C'eſt une erreur de copiſte, que j'aurais dû corriger en reliſant les feuilles imprimées ; je ſuis coupable de cette inadvertance, que tout homme qui ſera de bonne foi rectifiera aiſément.

Eſt-il poſſible, Monſieur, qu'on me diſe, dans les obſervations, que le patriarcat de Conſtantinople était le plus ancien ? c'était celui d'Alexandrie ; et il y avait eu vingt évêques de Jéruſalem avant qu'il y en eût un à Byſance.

Il importe bien vraiment qu'un médecin hollandais ſe nomme *Vangad* ou *Vangardt ;* vos mémoires, Monſieur, l'appellent *Vangad*, et votre obſervateur me reproche de n'avoir pas bien appelé le nom de ce grand perſonnage. Il ſemble qu'on ait cherché à me mortifier, à me dégoûter, et à trouver, dans l'ouvrage fait ſous vos auſpices, des fautes qui n'y ſont pas.

J'ai reçu auſſi, Monſieur, un mémoire intitulé : *Abrégé des recherches de l'antiquité des Ruſſes, tiré de l'hiſtoire étendue à laquelle on travaille.*

On commence par dire, dans cet étrange mémoire, *que l'antiquité des Slaves s'étend juſqu'à la guerre de Troye, et que leur roi Polimène alla avec Anténor au bout de la mer Adriatique, &c.* C'eſt ainſi que nous

écrivions l'hiſtoire, il y a mille ans ; c'eſt ainſi qu'on nous feſait deſcendre de *Francus* par *Hector* ; et c'eſt apparemment pour cela qu'on veut s'élever contre ma préface, dans laquelle je remarque ce qu'on doit penſer de ces miſérables fables. Vous avez, Monſieur, trop de goût, trop d'eſprit, trop de lumières pour ſouffrir qu'on étale un tel ridicule dans un ſiècle auſſi éclairé.

1761.

Je ſoupçonne le même allemand d'être l'auteur de ce mémoire, car je vois *Jvanovitz*, *Baſilovitz*, orthographiés ainſi, *Wanoviſtch*, *Wacilieviſtch*. Je ſouhaite à cet homme plus d'eſprit et moins de conſonnes.

Croyez-moi, Monſieur, tenez-vous-en à *Pierre le grand ;* je vous abandonne nos *Chilpéric*, *Childéric*, *Sigebert*, *Caribert*, et je m'en tiens à *Louis XIV*.

Si votre excellence penſe comme moi, je la ſupplie de m'en inſtruire. J'attends l'honneur de votre réponſe, avec le zèle et l'envie de vous plaire que vous me connaiſſez ; et je croirai toujours avoir très-bien employé mon temps, ſi je vous ai convaincu des ſentimens pleins de vénération et d'attachement avec leſquels je ſerai toute ma vie,

Monſieur,

de votre excellence, &c.

1761.

LETTRE LXVI.

A MADAME DE FONTAINE.

Le 11 de juin.

On fait une tragédie, ma chère nièce, en trois ſemaines, il n'y a rien de plus aiſé ; mais, en trois ſemaines, on ne l'achève pas. Je me ſuis remis vîte au czar *Pierre*, afin de perdre de vue la pièce, et de la revoir dans quelque temps avec des yeux rafraîchis et un eſprit déſintéreſſé ; c'eſt alors que je ſerai un cenſeur très-ſévère. En attendant, je vous exhorte à vous faire raiſon des *Bernard*. Si, pendant que vous avez la main à la pâte, vous pouviez tirer auſſi quelque choſe de la banqueroute de ce faquin de *Samuel*, fils de *Samuel*, maître des requêtes, ſurintendant de la maiſon de la reine, et banqueroutier frauduleux, ce ſerait une bonne affaire pour la famille. Il faudra charger d'*Ornoi* de cette affaire, quand il aura fait ſon droit, et qu'il aura emporté vigoureuſement ſes licences : il prendra des conſeils de ſon oncle l'abbé, et il n'eſt pas douteux qu'alors il ne triomphe. Pour moi, je ferai un mémoire ſanglant contre les banqueroutiers, contre les commiſſions éternelles de ces belles affaires, et contre le receveur des conſignations, qui mange tout l'argent.

Etes-vous à Paris ? êtes-vous à Ornoi ? Pour moi, la tête me fend, ma cervelle bout du czar *Pierre* et des tragédies, de trois terres que je gouverne bien ou mal, de deux maiſons que je bâtis, et des

vers de *Luc* auxquels il faut répondre. Je ne ſais ce que c'eſt que ce *Sermon des cinquante*, dont vous me parlez ; c'eſt apparemment le ſermon de quelque jéſuite qui n'aura eu que cinquante auditeurs ; c'eſt encore beaucoup : les pauvres diables me paraiſſent actuellement bien grêlés. Mais ſi c'était quelque ſottiſe anti-chrétienne, et que quelque fripon osât me l'imputer, je demanderai juſtice au pape, tout net. Je n'entends point raillerie ſur cet article ; je me ſuis déclaré hardiment contre *Calvin*, aux Délices ; et je ne ſouffrirai jamais que la pureté de ma foi ſoit attaquée. 1761.

Je crois notre ami d'*Argental* un peu empêtré de ſon ambaſſade. Il ne m'écrit point, et je ſuis perſuadé que je recevrai un volume de lui ſur *la Chevalerie*. J'ai bien peur que ſes négociations parmeſanes ne faſſent un peu languir des traités qu'il avait entamés pour moi avec M. le comte de *la Marche*, notre ſeigneur ſuzerain.

Mes correſpondances dans le Nord vont toujours leur train. Je ſuis plus content que jamais de la cour de Pétersbourg. Il nous eſt venu ici un petit ruſſe très-aimable, proche parent d'une impératrice, et qui pour cela n'en eſt pas plus grand ſeigneur. Je vous écris à bâtons rompus, comme vous voyez, ma chère nièce ; c'eſt que je n'ai pas dormi, et que je n'en peux plus.

Ayez grand ſoin de votre ſanté, et dites-m'en, s'il vous plaît, des nouvelles. Je vous embraſſe tendrement, vous, votre famille et vos amis. Adieu, ma chère enfant ; je vous recommande *Thiriot* à qui vous devez quarante écus en vertu des pactes de famille.

1761. LETTRE LXVII.

A M. ARNOULT, *à Dijon.*

A Ferney, le 15 de juin.

J'EUS l'honneur, Monfieur, de vous mander, il y a quelques jours, que j'avais fait ce que vous m'aviez prefcrit pour arrêter le cours des procédures odieufes et téméraires qu'on fefait au fujet de l'églife que je fais bâtir à DIEU. J'ai découvert depuis qu'il y a une ordonnance du roi, de 1627, qui défend, à l'article XIV, à tout curé d'être promoteur ou official.

Or, Monfieur, l'official et le promoteur, qui ont fait les procédures ridicules dont je me plains, font tous deux curés dans le pays. Je crois être en droit d'exiger qu'ils foient condamnés folidairement à me rembourfer tous les dommages, &c., qu'ils m'ont caufés en effarouchant et difperfant tous mes ouvriers par leur defcente illégale, &c.

La juftice féculière a difcontinué fes procédures abfurdes, mais la prétendue juftice cléricale a continué les fiennes, *et non miffura cutem, nifi plena cruoris hirudo.* Elle a encore interrogé mes vaffaux féculiers et mes ouvriers, malgré la fignification que j'ai faite fuivant votre délibéré. Ces démarches illégales et infolentes autant qu'infolites, rebutent ceux qui travaillent pour moi.

Votre nouveau client vous importunera fouvent, Monfieur. Le fieur *Decroze* eft auffi le vôtre dans fon affaire contre le curé *Ancian*, au fujet de l'affaffinat

de ſon fils. Il eſt certain que ce malheureux a été amoureux de la dame *Burdet*, bourgeoiſe de Magny, et de très-bonne famille, qu'il n'a jamais appelée que *la proſtituée*. Il eſt prouvé d'ailleurs que cet abominable prêtre a paſſé ſa vie à donner et à recevoir des coups de bâton. Vous avez les pièces entre les mains : je vous demande en grâce de preſſer cette affaire; j'aurai très-ſoin que vous ne perdiez pas vos peines. Vous me paraiſſez l'ennemi des uſurpations et des violences eccléſiaſtiques; vous ſignalerez également votre équité, votre ſavoir et votre éloquence.

1761.

Je vous ſoumets cette pancarte; vous y verrez, Monſieur, que l'on me pourſuit avec l'ingratitude la plus furieuſe, tandis que je me ruine à faire du bien. Il me paraît que c'eſt-là le cas d'un appel comme d'abus. La loi qui défend aux curés d'exercer le miniſtère d'official et de promoteur, doit exiſter; car il n'eſt pas naturel que le juge des curés ſoit curé lui-même : cette loi ne ferait pas rapportée dans un livre qui ſert de code aux prêtres, ſi elle n'avait pas été portée, et ſi elle n'était pas en vigueur. Elle eſt fondée ſur les mêmes raiſons qui ne ſouffrent pas qu'un official et un promoteur ſoient pénitenciers.

De tout mon cœur, Monſieur, et ſans compliment votre, &c.

1761.

LETTRE LXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de juin.

DIVINS anges, ne m'avez-vous pas pris pour un hableur qui vous fesait un portrait exagéré de ses fardeaux et tribulations ? Je ne vous en ai pas dit la moitié ; voici le comble. J'abandonne ma tragédie ; le cinquième acte ne pouvait être déchirant ; et, sans grand cinquième acte, point de salut. J'ai tourné et retourné le tout dans ma chétive tête ; froid cinquième acte, vous dis-je. Vous me direz que ce sont mes procès qui m'appauvrissent l'imagination ; au contraire, ils me mettent en colère, et cela excite : mais mon cinquième acte n'en est pas moins insipide. Je ne sais plus comment m'y prendre pour trouver des sujets nouveaux : j'ai été en Amérique et à la Chine ; il ne me reste que d'aller dans la lune. J'en suis malade ; me voilà comme une femme qui a fait une fausse couche. Est-il vrai qu'on a représenté *Athalie* avec magnificence, et que le public s'est enfin aperçu que *Joad* avait tort, et qu'*Athalie* avait raison ?

Protégez-vous la petite *Durancy* ? protégez-vous *Crispin-Hurtaud* ? mais est-il bien vrai qu'on ne prendra point Belle-isle ? N'allez pas me laisser là, s'il vous plaît, si je ne trouve pas un beau sujet ; il ne faut pas chasser un vieux serviteur, parce qu'il n'est plus bon à rien ; il faut le plaindre et l'encourager.

Avez-vous les *Trois ſultanes?* on dit que cela eſt charmant : point d'intrigue, mais beaucoup d'eſprit et de gaieté. 1761.

Enfin, mes chers anges, vous avez donc fait grâce au Droit du ſeigneur; vous avez comblé de joie madame *Denis :* elle était folle de cette bagatelle. Je ne ſais ſi *Thiriot* ſera bien adroit, ni comment il s'y prend.

Mille tendres reſpects.

LETTRE LXIX.

A M. L'ABBÉ AUBERT,

Qui lui avait adreſſé la ſeconde édition de ſes Fables.

Au château de Ferney, le 15 de juin.

Vous vous êtes mis, Monſieur, à côté de *la Fontaine*, et je ne ſais s'il a jamais écrit une meilleure lettre en vers, que celle dont vous m'honorez. Tous les lecteurs vous ſauront gré de vos fables, et j'ai pardeſſus eux une obligation perſonnelle envers vous. Je dois joindre la reconnaiſſance à l'eſtime; et je vous aſſure que je remplis bien ces deux devoirs. Il y en a un troiſième dont je devrais m'acquitter, ce ſerait de répondre en vers à vos vers charmans; mais vous me prenez trop à votre avantage. Vous êtes jeune, vous vous portez bien; je ſuis vieux et malade. Mon malheur veut encore que je ſois ſurchargé d'occupations qui ſont bien oppoſées aux charmes de la poëſie. Je peux encore ſentir tout ce

1761. que vous valez ; mais je ne peux vous payer en même monnaie. Faites-moi donc grâce, en me rendant la juſtice d'être bien perſuadé que perſonne ne vous en rend plus que moi. J'ai honte de vous témoigner ſi faiblement, Monſieur, les ſentimens véritables avec leſquels j'ai l'honneur d'être votre, &c.

LETTRE LXX.

A M. DAMILAVILLE.

15 de juin.

IL ne faut pas rire ; rien n'eſt plus certain que c'eſt un homme de l'académie de Dijon qui a fait cette drôlerie. Il eſt fort connu de madame *Denis ;* et cette madame *Denis*, quoique fort douce, mangerait les yeux de quiconque voudrait ſupprimer la tirade des romans, ſurtout dans un ſecond acte.

J'ai trouvé, moi qui ſuis très-pudibond, que les jeunes demoiſelles, que leurs prudentes mères mènent à la comédie, pourraient rougir d'entendre un bailli qui interroge *Colette*, et qui lui demande ſi elle eſt groſſe. Je prierai mon dijonnais d'adoucir l'interrogatoire.

Je remercie infiniment M. *Diderot* de m'envoyer un bailli qui, ſans doute, vaudra mieux que celui de la pièce. Je crois qu'il faut qu'il ſoit avocat, ou du moins qu'il ſoit en état d'être reçu au parlement de Dijon ; en ce cas, je l'adreſſerais à mon conſeiller qui me doit au moins le ſervice de protéger mon

bailli. Surement un homme envoyé par M. *Diderot* est un philosophe et un homme aimable. Il pourrait aisément être juge de sept ou huit terres dans le pays, ce qui serait un petit établissement. 1761.

Je ne sais pas trop comment frère *Thiriot* s'ajuste avec les excommuniés du sieur *le Dain :* frère *Thiriot* ne doit pas paraître : je m'en rapporte à lui, il est sage.

J'ai mis mes prêtres à la raison ; évêque, official, promoteur, jésuite ; je les ai tous battus ; et je bâtis mon église comme je le veux, et non comme ils le voulaient. Quand j'aurai mon bailli-philosophe, je les rangerai tous. Je suis bienfaiteur de l'Eglise, je veux m'en faire craindre et aimer.

Je lève les mains au ciel pour le salut des frères.

J'ai eu aujourd'hui à dîner un M. *Poinsinet* revenant d'Italie. *Fratres*, qui est ce M. *Poinsinet ?* il m'a récité d'assez passables vers. *Valete, fratres.* Frère *Thiriot* a-t-il le diable au corps de vouloir qu'on imprime la conversation du cher *Grizel ?*

Je plains ce pauvre *Térée ;* il est triste que *Philomèle* soit mal reçue au mois de mai. On disait que ce M. *le Mière* était un bon ennemi de l'*inf. . . ;* courage, qu'il ne se rebute pas ; et confusion aux fanatiques, ennemis de la raison et de l'Etat.

1761.

LETTRE LXXI.

A M. L'ABBÉ DELILLE.

A Ferney, 19 de juin.

On eſt bien loin, Monſieur, d'être inconnu, comme vous le dites, quand on a fait d'auſſi beaux vers que vous, et ſurtout quand on y répand d'auſſi nobles vérités et des ſentimens ſi vertueux. Vous penſez en excellent citoyen, et vous vous exprimez en grand poëte. Je m'intéreſſe d'autant plus à la gloire que vous aſſurez à M. *Laurent*, que je m'aviſe de l'imiter en petit dans une de ſes opérations. Je deſsèche actuellement des marais; mais j'avoue que je ne fais point de bras. Cependant vous avez daigné parler de moi dans votre belle épître à cet étonnant artiſte. J'avais déjà lu votre ouvrage qui a concouru pour le prix de l'académie : je ne ſavais pas que je duſſe joindre le ſentiment de la reconnaiſſance à celui de l'eſtime que vous m'inſpiriez. Je vous félicite, Monſieur, d'être en relation avec M. *Duverney*. Il forme un ſéminaire de gens (*) dont quelques-uns demanderont probablement un jour à M. *Laurent* des bras et des jambes. La nobleſſe françaiſe aime fort à ſe les faire caſſer pour ſon maître.

Je fais auſſi mon compliment à M. *Duverney* d'aimer un homme de votre mérite. Il en a trop pour ne pas diſtinguer le vôtre. Je me vante auſſi, Monſieur, d'avoir celui de ſentir tout ce que vous valez.

(*) L'école militaire.

Recevez

Recevez mes remercîmens, non-ſeulement de ce que vous avez bien voulu m'envoyer vos ouvrages, mais de ce que vous en faites de ſi bons. 1761.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de juin.

MES divins anges, liſez mes remontrances avec attention et bénignité.

Conſidérez d'abord que le plan d'un cerveau n'a pas ſix pouces de large, et que j'ai pour cent toiſes, au moins, de tribulations et de travaux. Le loiſir fut certainement le père des Muſes; les affaires en ſont les ennemis, et l'embarras les tue. On peut bien, à la vérité, faire une tragédie, une comédie, ou deux ou trois chants d'un poëme, dans une ſemaine d'hiver; mais vous m'avouerez que cela eſt impoſſible dans le temps de la fenaiſon et des moiſſons, des défrichemens et des deſſéchemens; et quand, à ces travaux de campagne, il ſe joint des procès, le tripot de *Thémis* l'emporte ſur celui de *Melpomène*. Je vous ai caché une partie de mes douleurs; mais enfin, il faut que vous ſachiez que j'ai la guerre contre le clergé. Je bâtis une égliſe aſſez jolie, dont le frontiſpice eſt d'une pierre auſſi chère que le marbre; je fonde une école; et, pour prix de mes bienfaits, un curé d'un village voiſin, qui ſe dit promoteur, et un

1761. autre curé qui se dit official, m'ont intenté un procès criminel pour un pied et demi de cimetière, et pour deux côtelettes de mouton, qu'on a prises pour des os de mort déterrés.

On m'a voulu excommunier pour avoir voulu déranger une croix de bois, et pour avoir abattu insolemment une partie d'une grange qu'on appelait paroisse.

Comme j'aime passionnément à être le maître, j'ai jeté par terre toute l'église, pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié. J'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux; j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue.

Le lieutenant criminel, le procureur du roi sont venus instrumenter; j'ai envoyé promener tout le monde, je leur ai signifié qu'ils étaient des ânes, comme de fait ils le sont. J'avais pris mes mesures de façon que monsieur le procureur général du parlement de Dijon leur a confirmé cette vérité. Je suis à présent sur le point d'avoir l'honneur d'appeler comme d'abus, et ce ne sera pas maître *le Dain* qui sera mon avocat. Je crois que je ferai mourir de douleur mon évêque, s'il ne meurt pas auparavant de gras fondu.

Vous noterez, s'il vous plaît, qu'en même temps je m'adresse au pape en droiture. Ma destinée est de bafouer Rome, et de la faire servir à mes petites volontés. L'aventure de *Mahomet* m'encourage. Je fais donc une belle requête au saint-père; je demande des reliques pour mon église, un domaine absolu sur mon cimetière, une indulgence *in articulo mortis*,

et, pendant ma vie, une belle bulle pour moi tout seul, portant permission de cultiver la terre les jours de fête, sans être damné. Mon évêque est un sot qui n'a pas voulu donner au malheureux petit pays de Gex la permission que je demande; et cette abominable coutume de s'enivrer en l'honneur des saints, au lieu de labourer, subsiste encore dans bien des diocèses. Le roi devrait, je ne dis pas permettre les travaux champêtres ces jours-là, mais les ordonner. C'est un reste de notre ancienne barbarie de laisser cette grande partie de l'économie de l'Etat entre les mains des prêtres. 1761.

M. de *Courteille* vient de faire une belle action en fesant rendre un arrêt du conseil pour les desséchemens des marais. Il devrait bien en rendre un qui ordonnât aux sujets du roi de faire croître du blé le jour de *Saint-Simon* et de *Saint-Jude*, tout comme un autre jour. Nous sommes la fable et la risée des nations étrangères, sur terre et sur mer; les paysans du canton de Berne, mes voisins, se moquent de moi qui ne puis labourer mon champ que trois fois, tandis qu'ils labourent quatre fois le leur. Je rougis de m'adresser à un évêque de Rome, et non pas à un ministre de France, pour faire le bien de l'Etat.

Si ma supplique au pape, et ma lettre au cardinal *Passionei* sont prêtes au départ de la poste, je les mettrai sous les ailes de mes anges qui auraient la bonté de faire passer mon paquet à M. le duc de *Choiseul;* car je veux qu'il en rie et qu'il m'appuye. Cette négociation sera plus aisée à terminer honorablement que celle de la paix.

Je passe du tripot de l'Eglise à celui de la comédie.

1761. Je croyais que frère *Damilaville* et frère *Thiriot* s'étaient adreſſés à mes anges pour cette pièce qu'on prétend être d'après *Jodèle*, et qui eſt certainement d'un académicien de Dijon. Ils ont été ſi diſcrets qu'ils n'ont pas, juſqu'à préſent, oſé vous en parler ; il faudra pourtant qu'ils s'adreſſent à vous, et que vous les protégiez très-diſcrétement, ſous main, *ſans vous cacher viſiblement*.

Je ne ſaurais finir de dicter cette longue lettre ſans vous dire à quel point je ſuis révolté de l'inſolence abſurde et aviliſſante avec laquelle on affecte encore de ne pas diſtinguer le théâtre de la foire du théâtre de *Corneille*, et *Gilles* de *Baron ;* cela jette un opprobre odieux ſur le ſeul art qui puiſſe mettre la France au-deſſus des autres nations, ſur un art que j'ai cultivé toute ma vie aux dépens de ma fortune et de mon avancement. Cela doit redoubler l'horreur de tout honnête homme pour la ſuperſtition et la pédanterie. J'aimerais mieux voir les Français imbécilles et barbares, comme ils l'ont été douze cents ans, que de les voir à demi-éclairés. Mon averſion pour Paris eſt un peu fondée ſur ce dégoût. Je me ſouviens avec horreur qu'il n'y a pas une de mes tragédies qui ne m'ait ſuſcité les plus violens chagrins ; il fallait tout l'empire que vous avez ſur moi pour me faire rentrer dans cette déteſtable carrière. Je n'ai jamais mis mon nom à rien, parce que mettre ſon nom à la tête d'un ouvrage, eſt ridicule ; et on s'obſtine à mettre mon nom à tout ; c'eſt encore une de mes peines.

J'ajouterai que je hais ſi furieuſement maître *Omer*, que je ne veux pas me trouver dans la même

ville où ce crapaud noir coaſſe. Voilà mon cœur ouvert à mes anges ; il eſt peut-être un peu rongé de quelques gouttes de fiel, mais vos bontés y verſent mille douceurs. 1761.

Encore un mot ; cela ne finira pas ſitôt. Permettez que je vous adreſſe ma réponſe à une lettre de M. le duc de *Nivernois*. L'embarras d'avoir les noms des ſouſcripteurs pour les œuvres de l'excommunié et infame *Pierre Corneille*, ne ſera pas une de nos moindres difficultés. Il y en a à tout : ce monde-ci n'eſt qu'un fagot d'épines.

Vous n'aurez pas aujourd'hui ma lettre au pape, mes divins anges ; on ne peut pas tout faire.

Je vous conjure d'accabler de louanges M. de *Courteille*, pour la bonne action qu'il a faite de faire rendre un arrêt qui deſſéchera nos vilains marais.

Voilà une lettre qui doit terriblement vous ennuyer ; mais j'ai voulu vous dire tout.

Madame *Denis* et la pupille ſe joignent à moi.

1761.

LETTRE LXXIII.

AU MEME.

Aux Délices, 23 de juin.

O MES ANGES,

Le coup eſt violent, le trait eſt noir, l'embarras eſt grand.

Zulime ſoit ; la voilà baptiſée, la voilà africaine, elle a affaire à un eſpagnol : il n'y a plus moyen de s'en dédire. Voici une petite lettre à *Nicodème Thiriot*, qu'il ne ſerait pas mal de faire courir. Allons donc ; je vais ſonger à cette *Zulime;* la tête me bout. Serai-je toujours comme *Arlequin* qui voulait faire vingt-deux métiers à la fois ? patience.

Mille reſpects, je vous en conjure, à M. le comte de *Choiſeul ;* comment va ſa ſanté ?

Ayez la charité d'envoyer à M. le duc de *Choiſeul* le préſent paquet, après en avoir ri.

Qui eſt ambaſſadeur à Rome ? je n'en ſais rien. Quel qu'il ſoit, il faut qu'il faſſe mon affaire au plus vîte. M. le comte de *Choiſeul*, protégez-moi prodigieuſement ; je veux que *Rezzonico* m'accorde tout ce que je demande. Quand le ſeigneur, le curé et toute une paroiſſe préſentent une ſupplique au pape, et que cette paroiſſe eſt auprès de Genève, et que c'eſt à moi qu'elle appartient, le pape eſt un benêt s'il nous refuſe.

J'eſpère bien que tous les *Choiſeul* me permettront de mettre leur nom en gros caractères parmi les ſouſcripteurs de *Corneille;* je vais d'abord tâter le roi. 1761.

Mes anges, ſi vous avez deux ou trois ames à me prêter, envoyez-les-moi par la poſte; car je n'ai pas aſſez de la mienne: toute chétive qu'elle eſt, elle vous adore.

Avez-vous reçu la cargaiſon de *Griſel?* Et les yeux?

LETTRE LXXIV.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

Le 25 de juin.

MON cher et reſpectable confrère, je crois qu'il s'agit de l'honneur de l'académie et de la France. Il faut fixer la langue que vingt mille brochures corrompent; il faut imprimer, avec des notes utiles, les grands auteurs du ſiècle de *Louis XIV;* et qu'on ſache à Pétersbourg et en Ukraine, en quoi *Corneille* eſt grand, et en quoi il eſt défectueux. Vous encouragez cette entrepriſe qui ne réuſſira pas ſi vous ne permettez que je vous conſulte ſouvent. Je penſe qu'il ſera honorable pour la France de relever le nom de *Corneille* dans ſes deſcendans. J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de *Milton*, aveugle, vieille et pauvre; en un quart d'heure elle fut riche. La petite-fille d'un homme très-ſupérieur à *Milton* n'eſt, à la vérité, ni vieille ni aveugle, elle a même de très-beaux yeux, et ce ne

ſera pas une raiſon pour que les Français l'abandonnent.
1761. Il eſt vrai qu'elle eſt à préſent au-deſſus de la pauvreté; mais à qui mieux qu'elle appartiendrait le produit des œuvres de ſon aïeul ? Les frères *Cramer* ſont aſſez généreux pour lui céder le profit de cette édition qui ne ſera faite que pour les ſouſcripteurs.

Nous travaillons donc pour le nom de *Corneille*, pour l'académie, pour la France. C'eſt par-là que je veux finir ma carrière. Il en coûtera ſi peu pour faire réuſſir cette entrepriſe ! *Quarante francs*, chaque exemplaire, ſont un objet ſi mince pour les premiers de la nation, qu'on ſera probablement empreſſé à voir ſon nom dans la liſte des protecteurs de *Cinna*, et du ſang de *Corneille*.

Je me flatte que le roi, protecteur de l'académie, permettra que ſon nom ſoit à la tête des ſouſcripteurs. Je charge votre caractère auſſi bienfeſant qu'aimable, de nous donner la reine. Qu'elle ne conſidère pas que c'eſt un profane qui entreprend ce travail, qu'elle conſidère la nation dont elle eſt reine.

Qui ſont les noms de vos amis que je ferai imprimer ? pour combien d'exemplaires ſouſcriront nos académiciens de la cour ? Comptez que les *Cramer* ne tireront que le nombre des exemplaires ſouſcrits, et que ce livre reſtera un monument de la généroſité des ſouſcripteurs, qui ne ſera jamais vendu au public. Fera des petites éditions qui voudra, mais notre grande ſera unique. Vous pouvez plus que perſonne ; et il ſera digne de celui qui a ſi bien fait connaître la France, de protéger le grand

Corneille, quand il n'y a pas un ſeul acteur digne de jouer *Cinna*, et qu'il y a ſi peu de gens dignes de le lire. 1761.

Il me ſemble que j'ouvre une porte d'or pour ſortir du labyrinthe des colifichets où la foule ſe promène.

Recevez les tendres et reſpectueux ſentimens, &c.

Mille pardons à madame *du Deffant*. Cette entrepriſe ne me laiſſe pas un moment, et j'ai des ouvrages immenſes, des moutons et des procès à conduire.

LETTRE LXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 de juin.

Je n'ai guère la force d'écrire, parce que, depuis quelque temps, j'écris jour et nuit. Mes anges ſauront que je rends grâce au corſaire qui a fait imprimer Zulime. L'impreſſion m'a fait apercevoir d'un défaut capital qui régnait dans cette pièce; c'était l'uniformité des ſentimens de l'héroïne, qui diſait toujours *j'aime* : c'eſt un beau mot, mais il ne faut pas le répéter trop ſouvent; il faut quelquefois dire *je hais*.

Je commence à être moins mécontent de cet ouvrage que je ne l'étais, et je me flatte enfin qu'il ne ſera pas tout-à-fait indigne des bontés dont mes anges l'honorent. Il ſera prêt quand ils l'ordonneront. Je n'abandonnerai pourtant ni les moiſſons, ni mon égliſe, ni ma petite négociation avec le pape.

1761. Je relis cet infame et cet excommunié *Corneille* avec une grande attention. Je l'admire plus que jamais en voyant d'où il eſt parti. C'eſt un créateur ; il n'y a de gloire que pour ces gens-là ; nous ne ſommes aujourd'hui que de petits écoliers. Je ſuis perſuadé que mes notes, au bas des pages des bonnes pièces de *Corneille*, ne ſeront pas ſans utilité et ſans agrément ; elles pourront former une poëtique complète, ſans avoir l'inſolence et l'ennui du ton dogmatique.

Je ſuis réſolu à ne faire imprimer que le nombre des exemplaires pour leſquels on aura ſouſcrit. Les petites éditions ſeront au profit des libraires; et s'il y a, comme je le crois, quelque amour de la véritable gloire dans la nation, la grande édition aſſurera quelque fortune aux héritiers du nom du grand *Corneille*. Je finirai ainſi ma carrière d'une manière honorable, et qui ne ſera pas indigne de l'ancienne amitié dont mes anges m'honorent.

Je les ſupplie de vouloir bien me procurer, ſans délai, le nom de M. le duc d'*Orléans*, par M. de *Foncemagne*, afin que je l'imprime dans le programme.

Je voudrais avoir celui de M. le premier préſident ; il me le doit en dédommagement de la banqueroute que ſon beau-frère m'a faite. Jamais mon entrepriſe ne vaudra au ſang de *Corneille* la moitié de ce que *Bernard* m'a volé. Je crois avoir déjà prévenu M. le comte de *Choiſeul*, l'ambaſſadeur, que je ne doutais pas qu'il n'honorât ma liſte de ſon nom, et j'attends ſes ordres. Je demande la même grâce à M. de *Courteille*, à M. de *Malesherbes*, à madame ſa ſœur, et à tous les amis de mes anges.

Je désirerais passionnément la souscription du président de *Meynières*, et de quelques membres du parlement, pour expier les sottises de maître *le Dain* et de maître *Omer*. 1761.

Je n'ai point encore écrit à M. le duc de *Choiseul* sur cette petite affaire. Je supplie monsieur le comte l'ambassadeur d'avoir la bonté de lui en parler; ils sont aussi tous deux mes anges. Je vous baise à tous le bout des ailes, et je recommande à vos bontés *Cinna*, *Horace*, *Sévère*, *Cornélie*, et la cousine issue de germaine de *Cornélie*. Si on me seconde avec quelque vivacité, cette édition ne sera qu'une affaire de six mois.

Nièce, et *Cornélie* chiffon, et *V.*, vous disent tout ce qu'il y a de plus tendre.

LETTRE LXXVI.

AU MEME.

Au château de Ferney, 29 de juin.

MAIS vraiment, mon cher ange, j'ai mal aux yeux aussi. Je soupçonne que c'est en qualité d'ivrogne. Je bois quelquefois demi-setier, je crois même avoir été jusqu'à chopine; et, quand c'est du vin de Bourgogne, je sens qu'il porte un peu aux yeux, surtout après avoir écrit dix ou douze lettres de ma main par jour. N'en auriez-vous point fait à peu-près autant. L'eau fraîche me soulage. Qu'ont de commun les pilules de *Béloste* avec les yeux? quel rapport d'une pilule avec les glandes lacrymales?

1761. Je ſais bien qu'il faut ſe purger quelquefois, ſurtout ſi l'on eſt gourmand. Mais ſavez-vous de quoi les pilules de *Béloſte* ſont compoſées? Toute pilule échauffe, ou je ſuis fort trompé; c'eſt le propre de tout ce qui purge en petit volume; j'en excepte les divins minorátifs, caſſe et manne, remèdes que nous devons à nos chers mahométans. Je dis chers mahométans, parce que je dicte à préſent Zulime que je vous enverrai inceſſamment; et je ſuis perſuadé que *Zulime* ne ſe purgeait jamais qu'avec de la caſſe.

A l'égard de l'autre ſujet dont vous me parlez, et auquel je penſe avoir renoncé, il eſt moitié français et moitié eſpagnol (*). On y voyait un *Bertrand du Gueſclin* entre don *Pèdre le cruel* et *Henri de Tranſtamare. Marie de Padille*, ſous un nom plus noble et plus théâtral, eſt amoureuſe comme une folle de ce don *Pèdre*, violent, emporté, moins cruel qu'on ne le dit, amoureux à l'excès, jaloux de même, ayant à combattre ſes ſujets qui lui reprochent ſon amour. Sa maîtreſſe connaît tous ſes défauts, et ne l'en aime que davantage.

Henri de Tranſtamare eſt ſon rival; il lui diſpute le trône et *Marie de Padille. Bertrand du Gueſclin*, envoyé par le roi de France pour accommoder les deux frères, et pour ſoutenir *Henri* en cas de guerre, fait aſſembler les Etats généraux: *Las Cortès* de Caſtille, les députés des Etats peuvent faire un bel effet ſur le théâtre, depuis qu'il n'y a plus de petits-maîtres. Don *Pèdre* ne peut ſouffrir ni *Las Cortès*, ni *du Gueſclin*, ni ſon bâtard de frère *Henri;* il

(*) La tragédie de Don Pèdre, qui ne fut imprimée que quinze ans après.

fe croit trahi de tout le monde, et même de fa maîtreffe dont il eft adoré. 1761.

Bertrand eft enfin obligé de faire avancer les troupes françaifes; il fait à la fois le rôle de protecteur d'*Henri*, d'admoniteur de don *Pèdre*, d'ambaffadeur de France, et de général.

Henri vainqueur fe propofe à *Marie de Padille*, les mains teintes du fang de fon frère; et *Padille*, plutôt que d'accepter la main du meurtrier de fon amant, fe tue fur le corps de don *Pèdre*. *Bertrand* les pleure tous deux, donne en quatre mots quelques confeils à *Henri*, et retourne en France jouir de fa gloire.

Voilà en gros quel était mon fujet. Mes anges verront mieux que moi fi on en peut tirer parti. Je me dégoûte un peu de travailler, en relifant les belles fcènes de *Corneille*. Ce n'eft pas à mon âge que je pourrai marcher fur les traces de ce grand-homme; il me paraît plus honnête et plus sûr de chercher à le commenter qu'à le fuivre, et j'aime mieux trouver des foufcriptions pour mademoifelle *Corneille*, que des fifflets pour moi.

Mes anges daigneront encore obferver que l'Hiftoire générale et le czar prennent un peu de temps, et que les détails de l'hiftoire nuifent un peu à l'enthoufiafme tragique. Une églife et des procès font encore de terribles éteignoirs; mais, s'il me refte encore quelque feu caché fous la cendre, mes anges foufleront, et il fe ranimera.

Je fuppofe qu'ils ont reçu mon paquet pour le faint-père, qu'ils ont ri, que M. le duc de *Choifeul* a ri, que le cardinal *Paffionei* rira; pour le fieur

1761. *Rezzonico* il ne rit point. On dit que mon ami *Benoit* valait bien mieux.

Je ſuppoſe encore que l'affaire des ſouſcriptions cornéliennes réuſſira en France; et s'il arrivait (ce que je ne crois pas) que les Français n'euſſent pas de l'empreſſement pour des propoſitions ſi honnêtes, j'avertis que les Anglais ſont tout prêts à faire ce que les Français auraient refuſé. Ce ſerait une négociation plus aiſée à terminer que celle de M. de *Buſſi*.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE LXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 30 de juin.

MONSIEUR,

En attendant que je puiſſe arranger le terrible événement de la mort du czarovitz qui m'arrête, et que j'achève les autres chapitres du ſecond volume, j'ai entrepris un autre ouvrage qui ne dérobera point mon temps, et qui me laiſſera toujours prêt à vous ſervir ſur le champ; c'eſt une édition des tragédies de *Pierre Corneille*, avec des remarques ſur la langue et ſur le goût, leſquelles ſeront d'autant plus utiles aux étrangers et aux Français mêmes, qu'elles ſeront revues par l'académie françaiſe qui préſide à cette entrepriſe. Ce *Corneille* eſt parmi nous, dans la littérature, ce que *Pierre le grand* eſt chez

vous en tout genre ; c'eſt un créateur, c'eſt un homme qui a débrouillé le chaos, et ce n'eſt qu'à de tels génies qu'appartient la gloire ; les autres n'ont que de la réputation. 1761.

Le produit de cette édition, qui ſera magnifique, eſt pour les deſcendans de *Pierre Corneille*, famille noble, tombée dans la pauvreté. J'ai le plaiſir de ſervir à la fois ma patrie et le ſang d'un grand-homme. L'édition, ornée des plus belles gravures, ſe fait par ſouſcription, et on ne paye rien d'avance. Elle coûtera environ quatre ducats l'exemplaire. Pluſieurs princes donnent leur nom. Il ſerait bien honorable pour nous, et bien digne de votre magnificence, que le nom de ſa Majeſté l'impératrice parût à la tête. Pour le vôtre, Monſieur, et pour ceux de quelques-uns de vos compatriotes touchés de vos exemples, j'oſe y compter. Nous imprimons la liſte des ſouſcripteurs ; je ſerais bien découragé, ſi je n'obtenais pas ce que je demande.

Cette édition de *Corneille*, avec des eſtampes, me fait penſer qu'il ſerait beau d'orner de gravures chaque chapitre de l'Hiſtoire de *Pierre le grand ;* ce ſerait un monument digne de vous. Le premier chapitre aurait une eſtampe qui repréſenterait des nations différentes aux pieds du légiſlateur du Nord. La victoire de Leſna, celle de Pultava, une bataille navale, les voyages du héros, les arts qu'il appelle dans ſon pays, les triomphes dans Moſcou et dans Pétersbourg, enfin chaque chapitre ſerait un ſujet heureux ; et vous auriez érigé, Monſieur, le plus beau monument dont l'imprimerie pût jamais ſe vanter. Je ſoumets cette idée à vos lumières et à

1761. votre attachement pour la mémoire de *Pierre le grand*, à votre esprit patriotique que vous m'avez communiqué. Disposez de moi tant que je serai en vie. Les étincelles de votre beau feu vont jusqu'à moi.

Que votre excellence agrée les respects et le tendre attachement, &c.

LETTRE LXXVIII.

A M. ***.

DANS une petite transmigration, Monsieur, d'une maison à une autre, la lettre dont vous m'honorâtes s'était égarée. Madame *du Perron* m'ayant appris à qui je devais cette lettre, j'ai été fort honteux ; j'ai cherché long-temps et j'ai enfin trouvé. Mais ce que je ne trouverai pas, c'est la solution de votre problême. Quand on demanda à *Panurge* lequel il aimait le mieux d'avoir le nez aussi long que la vue, ou la vue aussi longue que le nez, il répondit qu'il aimait mieux boire.

Vous me demandez lequel est plus plaisant de savoir, tout ce qui s'est fait ou tout ce qui se fera. C'est une question à faire aux prophètes. Ces messieurs qui connaissaient l'avenir si parfaitement, étaient sans doute instruits également du passé. Il faut être inspiré de DIEU pour savoir bien parfaitement son prétérit, son futur, et même son présent ; notre espèce est fort curieuse et fort ignorante. Celui qui saurait l'avenir, saurait probablement de fort

sottes

ſottes et de fort triſtes choſes ; et entr'autres l'heure de ſa mort, ce qui n'eſt pas extrêmement plaiſant à contempler. J'aime mieux, au fond de la boîte de *Pandore*, l'eſpérance que la ſcience ; et je ſuis de l'avis d'*Horace* : 1761.

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosâ nocte premit Deus.

Ce que je ſais le mieux, c'eſt que je ſuis avec tous les ſentimens que je vous dois, &c.

LETTRE LXXIX.

A M. ARNOULT, *à Dijon.*

A Ferney, le 6 de juillet.

Je vous ſuis obligé, Monſieur, des éclairciſſemens que vous me donnez. Je penſais qu'il n'était pas permis à un official de citer des ſéculiers ſans l'intervention de la juſtice du roi ; et il eſt clair que cet imbécille de *Pontas* rapporte fort mal l'ordonnance de 1627. L'official de Gex eſt dûment official ; mais je crois qu'il a très-indûment inſtrumenté le 8 de juin. Deux témoins ſont près de déclarer qu'il les a voulu induire à dépoſer contre moi. Et de quoi s'agit-il pour faire tant de vacarme ? d'une croix de bois qui ne peut ſubſiſter devant un portail aſſez beau que je fais faire, et qui en déroberait aux yeux toute l'architecture. Il a fait dire à un

1761. malheureux que j'ai appelé cette croix *figure;* à un autre, que je l'ai appelée *poteau :* il prétend que six ouvriers qu'il a interrogés, déposent que je leur ai dit, en parlant de cette croix de bois qu'il fallait transplanter : *ôtez-moi cette potence.* Or, de ces six ouvriers, quatre m'ont fait serment, en présence de témoins, qu'ils n'avaient jamais proféré une pareille imposture, et qu'ils avaient répondu tout le contraire. Des deux témoins qui restent, et que je n'ai pu rejoindre, il y en a un qui est décrété de prise de corps depuis quatre mois, et l'autre est convaincu de vol.

Au reste, Monsieur, je suis bien aise de vous dire que cette croix de bois, qui sert de prétexte aux petits tyrans noirs de ce petit pays de Gex, se trouvait placée tout juste vis-à-vis le portail de l'église que je fais bâtir; de façon que la tige et les deux bras l'offusquaient entièrement, et qu'un de ces bras, étendu juste vis-à-vis le frontispice de mon château, figurait réellement une potence, comme le disaient les charpentiers. On appelle *potence*, en terme de l'art, tout ce qui soutient des chevrons saillans; les chevrons, qui soutiennent un toit avancé, s'appellent *potence;* et quand j'aurais appelé cette figure *potence*, je n'aurais parlé qu'en bon architecte.

J'ai de plus passé un acte authentique pardevant notaire, avec les habitans, par lequel nous sommes convenus que cette croix de village serait placée comme je le veux. Vous remarquerez encore qu'on ne la dérangea qu'avec le consentement du curé.

Ainſi vous voyez, Monſieur, que voilà le plus impertinent prétexte que jamais les ennemis de la juſtice du roi et des ſeigneurs puiſſent prendre pour inquiéter un bienfaiteur aſſez ſot pour ſe ruiner à bâtir une belle égliſe, dans un pays où DIEU n'eſt ſervi que dans des écuries. Ceux qui me font ce procès devraient être plutôt à une mangeoire qu'à un autel. Ils n'ont rien fait depuis le 8 de juin, mais ils menacent toujours de faire, et ils me paraiſſent auſſi inſolens que menteurs. 1761.

Vous aurez ſans doute vu, Monſieur, par l'affaire d'*Ancian*, que, parmi ces animaux-là, il y en a qui ruent. Si ce curé *Ancian* eſt brutal comme un cheval, il eſt malin comme un mulet, et ruſé comme un renard; mais, malgré ſes ruſes, je crois que vous le prendrez au gîte. Je puis vous aſſurer que lui et ſes confrères ont employé toutes les friponneries profanes et ſacrées pour avoir de faux témoins; ils ſe ſont ſervis de la confeſſion qui met les ſots dans la dépendance des prêtres. Je n'ai point vu les procédures, mais je puis vous aſſurer, ſur mon honneur et ſur ma vie, que ce curé *Ancian* eſt un ſcélérat des plus puniſſables que nous ayons dans l'Egliſe de DIEU. Il ne peut empêcher, malgré tous ſes artifices et tous ceux de ſes confrères, que *Decroze* n'ait eu le crâne fendu dans la maiſon où ce curé alla faire le train au milieu de la nuit la plus noire, avec quatre coupe-jarrets. Je ne veux que ce fait : tout le reſte me paraît peu de choſe. Le père *Decroze* peut envoyer aux juges trois ſerviettes qu'il conſerve teintes du ſang de ſon fils ; elles devraient ſervir à étrangler le curé de

1761. Moëns, pourvu que préalablement il fût bien confessé (*).

Je suppose, Monsieur, que vous avez envoyé votre mémoire à M. de *Greilly;* c'est encore un curé à relancer. Je vous ai envoyé à la chasse aux prêtres; si vous voulez venir reconnaître votre gibier, au mois de septembre, comme vous me l'avez fait espérer, je compte bien que le rendez-vous de chasse sera chez moi.

Je viens d'écrire au bureau des postes de Genève pour savoir si ce n'est point quelque prêtre-commis des postes qui a fait la friponnerie de faire payer deux fois le port.

Nota benè que je ne mets point mon curé au nombre des bêtes puantes que vous devez chasser; je suis d'accord avec lui en tout. Il est très-reconnaissant, du moins quant à présent, et il peut servir de piqueur dans la chasse aux renards que nous méditons.

J'ai l'honneur d'être en bon laïque, Monsieur, votre, &c.

(*) Il a été condamné aux galères, par arrêt du parlement de Bourgogne, pour cet assassinat prémédité.

1761.

LETTRE LXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de juillet.

QUOI, dit Alix, cet homme-ci s'endort
Après trois fois ! Ah ! chien, tu n'es pas carme.

On me dira : tu n'es pas Sophocle.

Ceci, mes adorables anges, eſt en réponſe de la lettre du 30 de juin, dans laquelle vous me reprochez ma glace. Vraiment, il n'eſt que trop vrai que l'âge, les maladies, les bâtimens, les procès peuvent geler un pauvre homme. J'étais peut-être très-froid quand j'ai radoubé Oreſte, mais je ſuis très-vif quand vous avez la bonté de le faire jouer ; et cette vivacité, mes chers anges, eſt toute en reconnaiſſance, et non en amour propre d'auteur. Cependant, comme cet amour propre ſe gliſſe partout, je vous prierai de faire jouer Oreſte une quatrième fois, après l'avoir annoncé pour trois ; mais en cas qu'elle réuſſiſſe, en cas que le public ſoit pour la quatrième repréſentation, et qu'elle ſoit comme accordée à ſes déſirs. Il ſe pourra qu'en été trois fois laſſent le parterre ; alors je me retirerai avec ma courte honte.

J'inſiſte beaucoup plus ſur ce *Pantalon* de *Rezzonico;* c'eſt un bœuf qui ne ſait pas un mot de français ; et qui eſt aſſez épais pour ne me pas connaître ; mais ce n'eſt pas à lui que j'écris, c'eſt

1761. au cardinal *Paſſionei*, homme de beaucoup d'eſprit, homme de lettres, et qui fait de *Rezzonico* le cas qu'il doit. Il y a long-temps qu'il m'honore de ſes bontés. Je ne demande à M. le duc de *Choiſeul* rien autre choſe, ſinon qu'il ait la bonté de faire donner cours à mon paquet. La grâce eſt légère; mais je la demande très-inſtamment. M. le comte de *Choiſeul*, protégez-moi dans cette importante négociation.

Je demande trois ridicules à *Rezzonico;* qu'il m'en accorde un, cela me ſuffira; et s'il me refuſe, il n'y a rien de perdu, pas même mon crédit en cour de Rome.

Comment, mes procès terminés! Dieu m'en préſerve. Il faut que madame *Denis* vous ait parlé de quelques anciens procès. Mais, pour peu que dans ce monde on ait un champ et un pré, ou qu'on faſſe bâtir une égliſe, ou qu'on faſſe une ode comme M. *le Brun*, on eſt en guerre. Mais je ne ſais point de plus ſotte guerre que celle qu'on a faite aux Anglais, ſans avoir cent vaiſſeaux de ligne, et quarante mille hommes de marine.

Divins anges, ſi l'abbé *Coyer* parle comme il écrit, il doit être fort aimable. Mais ma mère, qui avait vu *Deſpréaux*, diſait que c'était un bon livre et un ſot homme.

La nièce, la pupille et l'oncle baiſent le bout de vos ailes.

Pour Dieu, que mon paquet parte; c'eſt tout ce que je veux, et point de recommandation. Je veux bien être ridicule, mais je ne veux pas que mes protecteurs le ſoient. Priez M. le comte de *Choiſeul*

de faire mettre mon paquet romain à la poſte par un de ſes laquais. C'eſt aſſez pour *Rezzonico* et pour moi. 1761.

LETTRE LXXXI.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, le 8 de juillet.

MONSIEUR,

DEPUIS long-temps je ſuis réduit à dicter; je perds la vue avec la ſanté; tout cela n'eſt point plaiſant. Je vois toujours que *tutto il mondo è fatto come la noſtra famiglia*. Par tout pays on trouve des eſprits très-mal faits, et par tout pays il faut ſe moquer d'eux. On ſerait vraiment bien à plaindre ſi on feſait dépendre ſon plaiſir du jugement des hommes.

Tancrède (*) vous a bien de l'obligation, Monſieur; *Phèdre* vous en aura davantage. Je me mets aux pieds de M. *Paradiſi*. Si jamais j'ai un moment à moi, je lui adreſſerai une longue épître; mais le peu de temps dont je peux diſpoſer eſt conſacré à dicter des notes ſur les pièces du grand *Corneille*, qui ſont reſtées au théâtre. Cet ouvrage, encouragé par l'académie françaiſe, pourra être de quelque uſage aux étrangers qui daignent apprendre notre

(*) Il a été traduit en italien par M. le comte *Agoſtino Paradiſi*.

1761. langue par les règles, et aux légers Français qui l'apprennent par routine. Le produit de l'édition sera pour l'héritière de *Corneille* que j'ai l'honneur d'avoir chez moi, et qui n'a que ce grand nom pour héritage. N'est-il pas vrai que vous prendriez chez vous la petite-fille du *Tasse*, s'il y en avait une? Elle mangerait de vos mortadelles, et boirait de votre vin noir. La petite-fille de *Corneille* en boira à votre santé, dans un petit château très-joli en vérité, et qui serait plus joli si je l'avais bâti près de Bologne.

Vous avez bien raison, Monsieur, de vanter ma religion, car je construis une église qui me ruine. Autrefois qui bâtissait une église était sûr d'être canonisé, et moi je risque d'être excommunié en me partageant entre l'autel et le théâtre. C'est apparemment ce qui fait que je reçois quelquefois des lettres du diable; mais je ne sais pourquoi le diable écrit si mal et a si peu d'esprit. Il me semble que, du temps du *Dante* et du *Tasse*, on fesait de meilleurs vers en enfer.

J'espère que, dans ce monde-ci, la lettre dont vous m'avez honoré inspirera le bon goût, et fermera la bouche aux *parolai*. Soyez sûr que, du fond de ma retraite, je vous applaudirai toujours; que je m'intéresserai à tous vos succès, à tous vos plaisirs. Je me regarde comme votre véritable ami, et je vous serai inviolablement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE LXXXII.

1761.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 8 de juillet.

VRAIMENT je prenais bien mon temps pour écrire au cardinal *Paſſionei*. Il eſt mort, ou autant vaut: et à moins qu'il ne m'envoye de ſes reliques, je n'en aurai point. J'ai peur à préſent que mon paquet ne ſoit parti: je m'abandonne à la Providence.

Pour me dépiquer, mes chers anges, je vous enverrai inceſſamment *Zulime*. Je me ſuis raccommodé avec elle, comme vous ſavez; mais je ſuis toujours brouillé avec *Pierre le cruel*.

C'eſt avec un plaiſir extrême que je commente *Corneille*. Je ne donnerai de notes que ſur les pièces qui reſtent de lui au theâtre, et j'oſe croire que ces notes ne ſeront pas inutiles. En vérité, cet homme-là me fera faire encore une tragédie. Il me ſemble que je commence à connaître l'art, en étudiant mon maître à fond.

Je ne ſais comment iront les ſouſcriptions, mais je travaille à bon compte. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire ſi *Duclos* eſt revenu. Je lui crois un zèle actif qui me va comme de cire.

Et *Oreſte*, que devient-il ? eſt-il fondu par les chaleurs ? M. le comte de *Lauraguais* me dédie le ſien; et il eſt encore plus grec, encore plus déclamateur que le mien.

1761. *Omer* eſt un grand cuiſtre, mais *Corneille* eſt un grand-homme.

Oncle, nièce et pupille, hommage aux anges.

LETTRE LXXXIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Du 13 de juillet.

MONSEIGNEUR,

Vous ſavez qu'au ſortir du grand conſeil tenu pour le teſtament du roi d'Eſpagne, *Louis XIV* rencontra quatre de ſes filles qui jouaient, et leur dit : Eh bien, quel parti prendriez-vous à ma place? Ces jeunes princeſſes dirent leur avis au haſard. Le roi leur répliqua : De quelque avis que je ſois, j'aurai des cenſeurs.

Vous daignez en uſer avec moi vieux radoteur, comme *Louis XIV* avec ſes enfans. Vous voulez que je bavarde, bavarde, et que je compile, compile. Vos bontés, et ma façon d'être qui eſt ſans conſéquence, me donnent toujours le droit que *Gros-Jean* prenait avec ſon curé.

D'abord, je crois fermement que tous les hommes ont été, ſont et ſeront menés par les événemens. Je reſpecte fort le cardinal de *Richelieu;* mais il ne s'engagea avec *Guſtave-Adolphe* que quand *Guſtave* eut débarqué en Poméranie ſans le conſulter; il

profita de la circonſtance. Le cardinal *Mazarin* profita de la mort du duc de *Veymar ;* il obtint l'Alſace pour la France, et le duché de Réthel pour lui. 1761.

Louis XIV ne s'attendait point, en feſant la paix de Ryſwick, que ſon petit-fils aurait, trois ans après, la ſucceſſion de *Charles-Quint*. Il s'attendait encore moins que l'arrière-petit-fils abandonnerait les Français pendant quatre ans aux déprédations de l'Angleterre, maîtreſſe de Gibraltar. Vous ſavez quel haſard fit la paix avec l'Angleterre, ſignée par ce beau lord *Bolingbroke* ſur les belles feſſes de madame *Pultney*. Vous ferez comme tous les grands-hommes de cette eſpèce, qui ont mis à profit les circonſtances où ils ſe ſont trouvés.

Vous avez eu la Pruſſe pour alliée, vous l'avez pour ennemie; l'Autriche a changé de ſyſtême, et vous auſſi. La Ruſſie ne mettait, il y a vingt ans, aucun poids dans la balance de l'Europe, et elle en met un conſidérable. La Suède a joué un grand rôle, et en joue un très-petit. Tout a changé et changera; mais, comme vous l'avez dit, la France reſtera toujours un beau royaume et redoutable à ſes voiſins, à moins que les claſſes des parlemens n'y mettent la main.

Vous ſavez que les alliés ſont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille : on changeait d'amis à chaque coup.

Il me ſemble d'ailleurs que l'amitié de meſſieurs de Brandebourg a toujours été fatale à la France. Ils nous abandonnèrent au ſiége de Metz, fait par *Charles-Quint*. Ils prirent beaucoup d'argent de

1761. *Louis XIV*, et lui firent la guerre. Vous ſavez que *Luc* vous trahit deux fois dans la guerre de 1741, et ſurement vous ne le mettrez pas en état de vous trahir une troiſième. Sa puiſſance n'était alors qu'une puiſſance d'accident, fondée ſur l'avarice de ſon père et ſur l'exercice à la pruſſienne. L'argent amaſſé a diſparu; il eſt battu avec ſon exercice. Je ne crois pas qu'il reſte quarante familles à préſent dans ſon beau royaume de Pruſſe. La Poméranie eſt dévaſtée, le Brandebourg miſérable. Perſonne n'y mange de pain blanc. On n'y voit que de la fauſſe monnaie, et encore très-peu. Ses Etats de Clèves ſont ſéqueſtrés; les Autrichiens ſont vainqueurs en Siléſie. Il ſerait plus difficile à préſent de le ſoutenir que de l'écraſer. Les Anglais ſe ruinent à lui donner des ſecours indiſcrets vers la Heſſe, et, grâce au ciel, vous rendez ces ſecours inutiles. Voilà l'état des choſes.

Maintenant, ſi on voulait parier, il faudrait, dans la règle des probabilités, parier trois contre un que *Luc* ſera perdu avec ſes vers, et ſes plaiſanteries, et ſes injures, et ſa politique, tout cela étant également mauvais.

Cette affaire finie, ſuppoſé qu'un coup de déſeſpoir ne rétabliſſe pas ſes affaires, et ne ruine pas les vôtres, tout finit en Allemagne. Vous avez un beau congrès dans lequel vous êtes toujours garant du traité de Veſtphalie, et j'en reviens toujours à dire que tous les princes d'Allemagne diront: *Luc* eſt tombé parce qu'il s'eſt brouillé avec la France; c'eſt à nous d'avoir toujours la France pour protectrice. Certainement, après la chute de *Luc*, la reine de Hongrie ne viendra pas vous redemander ni

Strasbourg, ni Lille, ni votre Lorraine. Elle attendra au moins dix ans, et alors vous lui lâcherez le Turc et les Suédois pour de l'argent, ſi vous en avez. 1761.

Le grand point eſt d'avoir beaucoup d'argent. *Henri IV* ſe prépara à ſe rendre l'arbitre de l'Europe, en feſant faire des balances d'or par le duc de *Sulli*. Les Anglais ne réuſſiſſent qu'avec des guinées et un crédit qui les décuple. *Luc* n'a fait trembler quelque temps l'Allemagne, que parce que ſon père avait plus de ſacs que de bouteilles dans ſes caves de Berlin. Nous ne ſommes plus au temps des *Fabricius*. C'eſt le plus riche qui l'emporte, comme, parmi nous, c'eſt le plus riche qui achète une charge de maître des requêtes, et qui enſuite gouverne l'Etat. Cela n'eſt pas noble, mais cela eſt vrai.

Les Ruſſes m'embarraſſent; mais jamais l'Autriche n'aura de quoi les ſoudoyer deux ans contre vous.

L'Eſpagne m'embarraſſe; car elle n'a pas grand'-choſe à gagner à vous débarraſſer des Anglais; mais au moins eſt-il sûr qu'elle aura plus de haine pour l'Angleterre que pour vous.

L'Angleterre m'embarraſſe; car elle voudra toujours vous chaſſer de l'Amérique ſeptentrionale, et vous aurez beau avoir des armateurs, vos armateurs ſeront tous pris au bout de quatre ou cinq ans, comme on l'a vu dans toutes les guerres.

Ah, Monſeigneur, Monſeigneur, il faut vivre au jour la journée quand on a affaire à des voiſins. On peut ſuivre un plan chez ſoi, encore n'en ſuit-on guère. Mais quand on joue contre les autres, on écarte ſuivant le jeu qu'on a. Un ſyſtême, grand Dieu!

1761. celui de *Descartes* est tombé; l'Empire romain n'est plus; *Pompignan* même perd son crédit : tout se détruit, tout passe. J'ai bien peur que, dans les grandes affaires, il n'en soit comme dans la physique; on fait des expériences, et on n'a point de système.

J'admire les gens qui disent : La maison d'Autriche va être bien puissante, la France ne pourra résister. Eh, Messieurs, un archiduc vous a pris Amiens, *Charles-Quint* a été à Compiegne, *Henri V* d'Angleterre a été couronné à Paris. Allez, allez, on revient de loin, et vous n'avez pas à craindre la subversion de la France, quelque sottise qu'elle fasse.

Quoi, point de systêmes! je n'en connais qu'un, c'est d'être bien chez soi; alors tout le monde vous respecte.

Le ministre des affaires étrangères dépend de la guerre et de la finance; ayez de l'argent et des victoires, alors le ministre fait tout ce qu'il veut.

LETTRE LXXXIV.

1761.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de juillet.

Ce paquet, mes divins anges, contient profe et vers; c'eft d'abord votre pauvre Zulime, enfuite c'eft la préface d'un ouvrage dont douze vers valent mieux que douze cents Zulime; c'eft la préface du Cid, que je foumets à votre jugement avant de la faire lire à l'académie. On dit qu'Orefte n'a pas été mal reçu; c'eft une nouvelle obligation que je vous ai.

Mes moiffons font belles. J'ai heureufement terminé tous mes procès; il ne me refte plus qu'à bâtir un temple à *Corneille*, en bâtiffant mon églife. Mais fera-t-on auffi généreux que le roi? la nation entrera-t-elle dans mon projet? mes anges ne procurent-ils pas quelques noms à notre lifte?

Auront-ils la bonté d'envoyer l'inclufe à monfieur *Duclos*?

Bon, en voilà encore une pour l'abbé *Olivetus Ciceronianus*.

Pardon mille fois.

1761. LETTRE LXXXV.

A M. DAMILAVILLE.

20 de juillet.

Il y a plaisir à donner des Oreste aux frères : les frères sont toujours indulgens. Je ne sais plus comment la nation est faite ; elle souffre une *Electre* de quarante ans qui ne fait point l'amour, et qui remplit son caractère ; elle ne siffle pas une pièce où il n'y a point de partie carrée. Il s'est donc fait dans les esprits un prodigieux changement.

Frère *V*....... a bien mal aux yeux, mais il les a perdus avec *Corneille;* et cela console. Il a été obligé de travailler sur une petite édition en pieds de mouche. Heureusement, l'en voilà quitte. Il a commenté Médée, le Cid, Cinna, Pompée, Horace, Polyeucte, Rodogune, Héraclius. Il reste peu de choses à faire ; car ni les comédies, ni les Agésilas, ni les Attila, ni les Suréna, &c., ne méritent pas l'honneur du commentaire.

S'il avait des yeux, il pleurerait nos désastres qui se multiplient cruellement tous les jours. Il demande si l'on se réjouit encore à Paris, si on ose aller au spectacle. Il croit ce temps-ci bien peu favorable pour le Droit du seigneur ou pour l'Ecueil du sage. Il a écrit au jeune auteur, lequel est tout abasourdi de la prise de Pondichéri, qui lui coûte juste le quart de son bien. Il n'a pas envie de rire. Je n'ai pu tirer de lui que ces petites bagatelles qu'il m'envoie, et que je fais tenir aux frères.

Je

Je lui ai fait part de la juste douleur de la demoiselle *Dangeville*, qui ne joue pas le premier rôle. Il y a paru très-sensible; mais il ne peut qu'y faire. Mademoiselle *Dangeville* embellit tout ce qui lui passe par les mains. En un mot, voilà tout ce que je peux tirer de mon petit dijonnais. Il est très-fâché; il dit qu'il veut faire une tragédie : le premier acte sera Rosbac, le dernier Pondichéri, et des vessies de cochon pour intermède. Celui qui écrit en rit, parce qu'il est né à Lausane; mais moi, qui suis français, j'en pousse de gros soupirs. 1761.

Votre très-humble frère vous salue toujours en *Protagoras*, en *Lucrèce*, en *Epicure*, en *Epictète*, en *Marc-Antonin*, et s'unit avec vous dans l'horreur que les petits faquins d'*Omer* doivent inspirer. Que les misérables Français considèrent qu'il n'y avait aucun janséniste ni moliniste dans les flottes anglaises qui nous ont battus dans les quatre parties du monde; que les polissons de Paris sachent que M. *Pitt* n'aurait jamais arrêté l'impression de l'Encyclopédie; qu'ils sachent que notre nation devient, de jour en jour, l'opprobre du genre-humain.

Adieu, mes chers frères.

J'ai reçu la *Poëtique d'Aristote* : je la renverrai incessamment. Avec ce livre-là, il est bien aisé de faire une tragédie détestable.

1761.

LETTRE LXXXVI.

A M. HELVETIUS.

22 de juillet.

MON cher philoſophe, l'ombre et le ſang de *Corneille* vous remercient de votre noble zèle. Le roi a daigné permettre que ſon nom fût à la tête des ſouſcripteurs, pour deux cents exemplaires. Ni maître *le Dain*, ni maître *Omer* ne ſuivront ni l'exemple du roi ni le vôtre. Il y a l'infini entre les pédans orgueilleux et les cœurs nobles, entre des convulſionnaires et des eſprits bien faits. Il y a des gens qui ſont faits pour honorer la nation, et d'autres pour l'avilir. Que penſera la poſtérité quand elle verra, d'un côté, les belles ſcènes de Cinna, et de l'autre, le diſcours de maître *le Dain*, *prononcé du côté du greffe?* Je crois que les Français deſcendent des centaures, qui étaient moitié hommes et moitié chevaux de bâts : ces deux moitiés ſe ſont ſéparées ; il eſt reſté des hommes, comme vous, par exemple, et quelques autres ; et il eſt reſté des chevaux qui ont acheté des charges de conſeiller, ou qui ſe ſont faits docteurs de ſorbonne.

Rien ne preſſe pour les ſouſcriptions de *Corneille;* on donne ſon nom et rien de plus ; et ceux qui auront dit : Je veux le livre, l'auront. On ne recevra pas une ſeule ſouſcription d'un bigot ; qu'ils aillent ſouſcrire pour les *Méditations* du révérend père *Croizet*.

Peut-être que les remarques que l'on mettra au

bas de chaque page, feront une petite poëtique, 1761.
mais non pas comme *la Motte* en fesait *à l'occafion de mon Romulus, à l'occafion de mes Machabées*. Ah! mon ami, défiez-vous des charlatans qui ont ufurpé, en leur temps, une réputation de paffade.

Je vous embraffe en *Epicure*, en *Lucrèce*, *Cicéron*, *Platon*, *e tutti quanti*.

LETTRE LXXXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 de juillet.

M. le préfident *Hénault*, Madame, m'inftruit de votre beau zèle pour *Pierre Corneille*. Je quitte *Pierre* pour vous remercier, et je vous fupplie auffi de préfenter mes remercîmens à madame de *Luxembourg*. Je romps un long filence; il faut le pardonner au plus fort laboureur qui foit à vingt lieues à la ronde, à un vieillard ridicule qui deffèche des marais, défriche des bruyères, bâtit une églife, et fe trouve entre deux *Pierre le grand*; favoir, *Pierre Corneille*, créateur de la tragédie, et l'autre, créateur de la Ruffie.

Ce qu'il y a de bon, c'eft que mademoifelle *Corneille* n'a nulle part à ce que je fais pour fon grand-oncle. Elle n'a pas encore lu une fcène de *Chimène*; mais cela viendra dans quelques années, et

1761. alors elle verra que j'ai eu raiſon. Maître *le Dain* et maître *Omer* auront beau dire et beau faire, *Pierre* eſt un grand-homme et le ſera toujours, et nous ſommes des poliſſons. Qu'on me montre un homme qui ſoutienne la gloire de la nation; qu'on me le montre, et je promets de l'aimer.

Il faut en revenir, Madame, au ſiècle de *Louis XIV* en tous genres : cela me perce le cœur au pied des Alpes; et, de dépit, je fais faire un baldaquin, et je lis aſſidument l'Ecriture ſainte, quoique j'aime encore mieux Cinna.

Je joue avec la vie, Madame; elle n'eſt bonne qu'à cela. Il faut que chaque enfant, vieux ou jeune, faſſe ſes bouteilles de ſavon. La Butte ſaint Roch, et mes montagnes qui fendent les nues, les riens de Paris et les riens de la retraite, tout cela eſt ſi égal, que je ne conſeillerais ni à une pariſienne d'aller dans les Alpes, ni à une citoyenne de nos rochers d'aller à Paris.

Je vous regrette pourtant, Madame, et beaucoup; mademoiſelle *Clairon* un peu, et la plupart de mes chers concitoyens, point du tout. Je n'ai guère plus de ſanté que vous ne m'en avez connu; je vis, et je ne ſais comment, et au jour la journée, tout comme les autres.

Je m'imagine que vous prenez la vie en patience, ainſi que moi; je vous y exhorte de tout mon cœur : car il eſt ſi sûr que nous ſerons très-heureux quand nous ne ſentirons plus rien, qu'il n'y a point de philoſophe qui n'embraſſe cette belle idée ſi conſolante et ſi démontrée. En attendant, Madame, vivez le plus heureuſement que vous pourrez, jouiſſez comme

vous pourrez, et moquez-vous de tout comme vous voudrez. 1761.

Je vous écris rarement, parce que je n'aurais jamais que la même chofe à vous mander; et quand je vous aurai bien répété que la vie eft un enfant qu'il faut bercer jufqu'à ce qu'il s'endorme, j'aurai dit tout ce que je fais.

Un bourgmeftre de Middelbourg, que je ne connais point, m'écrivit, il y a quelque temps, pour me demander en ami s'il y a un Dieu; fi, en cas qu'il y en ait un, il fe foucie de nous; fi la matière eft éternelle; fi elle peut penfer; fi l'ame eft immortelle; et me pria de lui faire réponfe fitôt la préfente reçue.

Je reçois de pareilles lettres tous les huit jours; je mène une plaifante vie.

Adieu, Madame; je vous aimerai et je vous refpecterai jufqu'à ce que je rende mon corps aux quatre élémens.

1761.

LETTRE LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de juillet.

Les divins anges ſauront que je reçus avant-hier leur dernière lettre, datée de je ne ſais plus quand. J'étais aux Délices; je les ai cédées à M. le duc de *Villars*, qui s'y établit avec tout ſon train. J'ai laiſſé la lettre de mes anges aux Délices; mais je me ſouviens des principaux articles. Il était queſtion vraiment de quelques vers, qu'ils aiment mieux comme ils étaient autrefois dans l'ancienne Zulime. Mes anges ont raiſon.

Je me jette à leurs pieds pour que *Zulime* ſe tue: car il ne faut pas que tragédie finiſſe comme comédie; et, autant qu'on peut, il faut laiſſer le poignard dans le cœur des aſſiſtans. Si vous goûtez cette nouvelle façon de ſe tuer, que je vous envoie, vous me ferez grand plaiſir. Ne me dites pas que ce pauvre bon homme de père ſera affligé; il eſt juſte que ſa fille coupable paſſe le pas, et que le bon homme de père, qui l'a fort mal élevée, ſoit un peu affligé pour ſa peine.

Venons à un plus grand objet, à *Pierre Corneille*. On ne pourra rien faire, rien commencer, rien même projeter, ſi l'on n'a pas d'abord les noms de ceux qui veulent bien ſouſcrire. Il y a une petite anicroche. Les œuvres de théâtre de *Corneille* contiendront cinq

volumes in-4°. Ces cinq volumes, avec des eſtampes, reviendraient à dix louis d'or, et les ſouſcriptions ne ſeront que de deux: on ne pourra donc point donner ces inutiles eſtampes, et on ſe contentera de remarques utiles. L'ouvrage eſt moitié trop bon marché, j'en conviens; mais, avec les bontés du roi, et les ſecours des premiers de la nation, les *Cramer* pourront être honorablement payés de leurs peines, et il y aura encore aſſez d'avantages pour M. et mademoiſelle *Corneille*. Quand il devrait un peu m'en coûter, je ne reculerai pas. J'ai déjà commenté à peu-près le Cid, les Horaces, Cinna, Pompée, Polyeucte, Rodogune, Héraclius. Il me paraît que ce travail ſera principalement utile aux étrangers qui apprennent notre langue; chaque page eſt chargée de notes; je ſuis un vrai *Scaliger*. Madame *Scaliger*, prenez-moi ſous votre protection. 1761.

Quant à la drôlerie du petit *Hurtaud*, il en ſera tout ce qui plaira à DIEU. Je ſuis réſigné à tout depuis la mort du cardinal *Paſſionei*, et depuis notre petite défaite auprès de Ham. J'eſpérais que le cardinal *Paſſionei* me ferait avoir d'admirables priviléges pour mon égliſe ſavoyarde. J'ai peur d'échouer dans le ſacré et dans le profane. Je me diſais: On va ſigner la paix dans Hanovre, tout le monde ſera gai et content, on ne ſongera plus qu'à aller à la comédie, on ſouſcrira en foule pour *Pierre Corneille*, tous les billets royaux ſeront payés à l'échéance, tout le monde ſe prendra par la main pour danſer depuis Colioure juſqu'à Dunkerque. Voilà mon rêve fini; et le réveil eſt triſte.

La divine et ſuperbe *Clairon* augmentera-t-elle ma

1761. douleur, et fera-t-elle fâchée contre moi, parce que j'ai été poli avec M. le comte de *Lauraguais*? Mon cher ange lui fera entendre raifon; il me l'a fait entendre fi fouvent à moi, qui fuis plus capricieux qu'une actrice!

Je voudrais bien vous envoyer une partie de mon Commentaire; mais tout cela eft fur des petits papiers comme les feuilles de la fibylle; et d'ailleurs rien n'eft, en vérité, moins amufant.

Refpects à tous anges. Le malheur eft fur les yeux; les miens font affligés auffi; mais je fonge aux vôtres.

LETTRE LXXXIX.

A M. DE BURIGNY.

Au château de Ferney, juillet.

TOUT ce que je peux vous dire, Monfieur, c'eft que feu M. *Secouffe* m'écrivit, il y a quelques années, à Berlin, que fon oncle avait réglé les droits et les reprifes de mademoifelle *Defvieux*, fondés fur fon contrat avec M. *Boffuet*. C'eft une chofe que je vous affure fur mon honneur. Au refte, c'eft à vous à voir fi vous croyez qu'un homme auffi éclairé que lui ait toujours été de bonne foi, furtout en accufant M. de *Fénélon* d'une héréfie dangereufe, tandis qu'on ne devait l'accufer que de trop de délicateffe et de beaucoup de galimatias. Je ferais très-affligé fi le panégyrifte de *Porphyre* et de l'ancienne philofophie, donnait la préférence à certaines opinions

ſur cette philoſophie. M. de Meaux était un homme éloquent; mais la raiſon eſt préférable à l'éloquence. Vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaiſir de m'envoyer votre ouvrage : mais vous me feriez un très-grand tort ſi vous m'accuſiez d'avoir dit que l'éloquent *Boſſuet* ne croyait pas ce qu'il diſait. J'ai rapporté ſeulement qu'on prétendait qu'il avait des ſentimens différens de la théologie, comme un ſage magiſtrat qui s'élèverait quelquefois au-deſſus de la lettre de la loi, par la force de ſon génie. Il me paraît qu'il eſt de l'intérêt de tous les gens ſenſés que *Boſſuet* ait été, dans le fond, plus indulgent qu'il ne le paraiſſait. 1761.

Je me recommande à vous, Monſieur, comme à un homme de lettres et un philoſophe pour qui j'ai toujours eu autant d'eſtime que d'attachement pour votre famille. Si vous voulez bien me faire parvenir votre ouvrage par M. *Jannel* ou M. *Bouret*, ce ſera la voie la plus prompte, et j'aurai plutôt le plaiſir de m'inſtruire.

Je vous préſente mes remercîmens, et tous les ſentimens reſpectueux avec leſquels je ſerai toujours, Monſieur, votre, &c.

1761.

LETTRE XC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 d'auguſte.

VOTRE grand chambrier d'*Héricourt* vient de mourir, mon cher ange, après s'être lavé les jambes dans notre lac, pour ſon plaiſir. *Tronchin* dit que c'eſt pour s'être lavé les jambes. Le fait eſt qu'il eſt mort, et que je le regrette, parce qu'il n'était ni fanatique ni fripon.

Enfin donc, ce que j'ai prédit depuis deux ans eſt arrivé ; je criais toujours : Pondichéri ou Pontichéri ; et, dans toutes mes lettres, je diſais : Prenez garde à Pondichéri. Ceux qui avaient partie de leur fortune ſur la compagnie des Indes, n'ont qu'à ſe recommander aux directeurs de l'hôpital. On a bien raiſon d'appeler ſon bien *fortune ;* car un moment le donne, un moment l'ôte. Vous devez avoir eu une ſemaine brillante à Paris ; il me ſemble qu'en huit jours vous avez eu un lit de juſtice, la nouvelle d'une bataille perdue, la nouvelle de Pondichéri, celle des îles ſous le vent, celle de la flotte anglaiſe arrivée devant Oléron, et une comédie de *Saint-Foix.*

Il n'y a pas de quoi rire à tout cela. J'ai le cœur navré. Nous ne pouvons avoir de reſſource que dans la paix la plus honteuſe et la plus prompte. Je m'imagine toujours, quand il arrive quelque grand déſaſtre, que les Français ſeront ſérieux pendant ſix

ſemaines. Je n'ai pu encore me corriger de cette idée. Je crois voir tout le monde morne et ſans argent, et de-là j'infère qu'il ne faut pas précipiter les repréſentations de la pièce du petit *Hurtaud*, que, par parenthèſe, les comédiens attribuent à *Saurin* et à *Diderot*. *Préville*, qui a le nez plus fin, ſoutient qu'elle eſt de votre marmotte des Alpes. Dieu veuille lui ôter de la tête cette opinion! Mademoiſelle *Dangeville* eſt fâchée que ſon rôle de *Colette* ne ſoit pas le premier rôle : on aura de la peine à l'apaiſer. 1761.

M. le duc de *Choiſeul* a bien voulu me mander que les ſouſcriptions cornéliennes vont à merveille. Il y a donc quelque choſe qui va bien à Paris. On parle, dans nos rochers, de certaines petites brouilleries qui ont retenti juſqu'aux Alpes. Je crains que M. le duc de *Choiſeul* ne ſe dégoûte, et qu'il ne quitte un poſte fatigant, comme un médecin, appelé trop tard, abandonne ſon malade; j'en ſerais inconſolable.

Aimons le théâtre; c'eſt la ſeule gloire qui nous reſte. J'en ſuis à Héraclius : je commence à l'entendre. En vérité, il n'y a de beau dans cette pièce que quatre vers traduits de l'eſpagnol. Quand on examine de près les pièces et les hommes, on rabat un peu de l'eſtime. Il n'y a que mes anges qui gagnent à être vus tous les jours. Mais, comment vont les yeux?

Voici un gros paquet pour notre académie. Jugez, mes anges; j'ai autant de foi, pour le moins, à vous qu'à elle.

1761.

LETTRE XCI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 7 d'auguſte.

Je crois, Mademoiſelle, que votre zèle pour l'art tragique eſt égal à vos grands talens. J'ai beaucoup de choſes à vous dire ſur ce zèle, qui eſt auſſi noble que votre jeu.

J'ai été très-affligé que vos amis aient ſouffert qu'on ait fait un ſi pitoyable ouvrage en faveur du théâtre. Si on s'était adreſſé à moi, j'avais en main des pièces un peu plus déciſives que tous les différens *ordres* dont l'*ordre* des avocats, des fanatiques et des ſots a tant abuſé contre ce pauvre *Huern*. J'ai en main la déciſion du confeſſeur du pape *Clément XII*, déciſion fondée ſur des témoignages plus authentiques que ceux qui ont été allégués dans ce malheureux mémoire. Cette déciſion du confeſſeur du pape me fut envoyée, il y a plus de vingt ans; je l'ai heureuſement conſervée, et j'en ferai uſage dans l'édition que j'entreprends de *Corneille*. Elle ſera chargée, à chaque page, de remarques utiles ſur l'art en général, ſur la langue, ſur la décence de notre ſpectacle, ſur la déclamation; et je n'oublierai pas mademoiſelle *Clairon* en parlant de *Cornélie*.

Vous avez été effarouchée d'une lettre que j'ai écrite au ſujet d'*Electre*. J'ai dû l'écrire dans la ſituation où j'étais, et ne prendre rien ſur moi; et je me flatte que vous avez pardonné à mon embarras.

Vous voulez jouer Zulime. J'ai envoyé la pièce, après avoir consumé un temps très-précieux à la travailler avec le plus grand soin. Je vous prie très-instamment de la jouer comme je l'ai faite, et d'empêcher qu'on ne gâte mon ouvrage. Les acteurs sont intéressés à cette complaisance. 1761.

Vous vous apercevrez aisément, Mademoiselle, de l'excès du ridicule de l'édition de Tancrède faite à Paris. Vous verrez qu'on a tâché de faire tomber la pièce en l'imprimant, et que, si on la joue suivant cette leçon absurde, il est impossible qu'à la longue elle soit soufferte, malgré toute la supériorité de vos talens.

Vous voyez d'un coup d'œil quelle sottise fait *Orbassan*, en répétant, en quatre mauvais vers, (page 32) ce qu'il a déjà dit, et en le répétant, pour comble de ridicule, sur les mêmes rimes déjà employées au commencement de ce couplet.

Si vous récitez ce mauvais vers,

On croit qu'à Solamir mon cœur se sacrifie.

vous gâtez toute la pièce. Il ne faut pas que vous imaginiez que *Solamir* ait part à votre condamnation. D'où pouvez-vous savoir qu'on croit vous immoler à *Solamir* ? que veut dire *mon cœur* se sacrifie ? il s'agit bien ici de *cœur*. Il s'agit d'être exécutée à mort. Vous craignez qu'on n'impute à *Tancrède* la trahison pour laquelle vous êtes arrêtée, et c'est pour cela que, lorsqu'au troisième acte vous êtes prête d'avouer tout, croyant *Tancrède* à Messine, vous n'osez plus prononcer son nom dès que vous le voyez à Syracuse; mais vous ne devez pas penser à *Solamir*. On a fait un

1761. tort irréparable à la pièce, en la donnant de la manière dont elle eſt ſi ridiculement imprimée.

La ſeconde ſcène du ſecond acte eſt tronquée, et d'une ſéchereſſe inſupportable. Si votre père ne vous parle que pour vous condamner, s'il n'eſt pas déſeſpéré, qui pourra être touché? qui pourra vous plaindre quand un père ne vous plaint pas? Sa douleur, la vôtre, ſes doutes, vos réponſes entrecoupées, ce père infortuné qui vous tend les bras, votre reproche ſur ſa faibleſſe, votre aveu noble que vous avez écrit une lettre, et que vous avez dû l'écrire; tout cela eſt théâtral et touchant: il y a plus, cela juſtifie les chevaliers qui vous condamnent. Si on ne joue pas ainſi la pièce, elle eſt perdue; elle eſt au rang de toutes les mauvaiſes pièces que l'on a données depuis quatre-vingts ans, que le jeu des acteurs fait ſupporter quelquefois au théâtre, et que tous les connaiſſeurs mépriſent à la lecture. En un mot, l'édition de *Prault* eſt ridicule, et me couvre de ridicule. Je ferai obligé de la déſavouer, puiſqu'elle a été faite malgré mes inſtructions préciſes. Je vous prie très-inſtamment, Mademoiſelle, de garder cette lettre, et de la montrer aux acteurs quand on jouera Tancrède.

Je vous fais mon compliment ſur la manière dont vous avez joué *Electre*. Vous avez rendu à l'Europe le théâtre d'Athènes. Vous avez fait voir qu'on peut porter la terreur et la pitié dans l'ame des Français, ſans le ſecours d'un amour impertinent et d'une galanterie de ruelle, auſſi déplacés dans *Electre* qu'ils le feraient dans *Cornélie*. Introduire dans la pièce de *Sophocle* une partie carrée d'amans tranſis, eſt une

ſottiſe que tous les gens ſenſés de l'Europe nous reprochent aſſez. Tout amour qui n'eſt pas une paſſion furieuſe et tragique, doit être banni du théâtre, et un amour, quel qu'il ſoit, ſerait auſſi mal dans *Electre* que dans *Athalie*. Vous avez réformé la déclamation, il eſt temps de réformer la tragédie, et de la purger des amours inſipides, comme on a purgé le théâtre des petits-maîtres. 1761.

On m'a flatté que vous pourriez venir dans nos retraites : on dit que votre ſanté a beſoin de monſieur *Tronchin*. Vous ſeriez reçue comme vous méritez de l'être, et vous verriez chez moi un aſſez joli théâtre, que peut-être vous honoreriez de vos talens ſublimes, en faveur de l'admiration et de tous les ſentimens que ma nièce et moi nous conſervons pour vous. Mademoiſelle *Corneille* ne dit pas mal des vers. Ce ſerait un beau jour pour moi que celui où je verrais la petite-fille du grand *Corneille* confidente de l'illuſtre mademoiſelle *Clairon*.

1761. LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 d'augufte.

OSE-T-ON parler encore de vers et de profe à Paris, mes divins anges? les chaleurs et les malheurs ne font-ils pas un tort horrible au tripot?

Je travaille, le jour à *Corneille*, et la nuit à Don Pèdre.

Nos foufcriptions pourraient bien fe ralentir. Sans la prife de Pondichéri, je ferais tout à mes dépens.

Je vous ai envoyé les Remarques fur les Horaces. Voici la préface, en forme d'épître dédicatoire à l'académie. Je la mets fous vos ailes, et vous daignerez la recommander à *Duclos* quand vous l'aurez lue. Il eft bon que tout ait la fanction de quarante perfonnes; mais j'aurai plutôt achevé tout l'ouvrage, que l'académie n'aura lu trente de mes Remarques. Un membre va vîte, les corps ont peine à fe remuer.

Dites-moi net, je vous prie, combien vos amis retiennent d'exemplaires. Tout *Corneille* commenté en cinq ou fix volumes in-4°, c'eft marché donné pour deux louis.

Sans le roi et quelques princes, on ne pourrait donner les exemplaires à ce prix.

J'ai un autre placet contre *Lambert* à vous préfenter. Je n'avais pas encore eu le temps de lire fon Tancrède; il s'eft plu à me rendre ridicule : jugez-en

par

par cet échantillon.... Que faire? cela eſt dur; mais Pondichéri eſt pis ou pire. 1761.

Mes divins anges, que la campagne eſt belle! vous ne connaiſſez pas ce plaiſir-là. Et les yeux? j'écris, moi; et vous?

LETTRE XCIII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 15 d'auguſte.

QUE les frères m'accuſent de pareſſe, s'ils l'oſent. J'ai tout Corneille ſur les bras, l'Hiſtoire générale des mœurs, le czar, Jeanne, &c., &c., et vingt lettres par jour à répondre. Il faut écrire à M. de *la Fargue*, et je ne ſais où le prendre. Il me ſemble que frère *Thiriot* fait ſa demeure; il s'agit de ſes vers, cela eſt important. Comment va l'*Encyclopédie*? cela eſt un peu plus important.

Oüi, volontiers, que les ſaducéens périſſent, mais que les phariſiens ne ſoient pas épargnés. On nous défait des chats, mais on nous laiſſe dévorer par des chiens.

On a eu grand'peine à trouver le *Griſel* que demandent les frères. C'eſt grand dommage que, pour notre édification, nous ne puiſſions pas recouvrer cet ouvrage rare, d'autant plus utile à la bonne cauſe, qu'il rend la mauvaiſe extrêmement ridicule.

Frère *Thiriot* eſt devenu bien pareſſeux. Un véritable frère ne devrait-il pas avoir déjà envoyé les

1761. *Recherches ſur le théâtre.* Il faut le mettre en pénitence. On ne doit pas être tiède ſur les ouvrages et ſur le ſang du grand *Corneille.* Frère *Thiriot*, je vous l'ai toujours dit, vous êtes un indolent ; vous n'écrivez que par boutade. Point de nouvelles depuis un mois. Vous retardez l'édition de *Corneille :* vous êtes coupable. Je ne ſais pas trop comment ira cette entrepriſe. Pour moi je ne réponds que de mon travail et de mon zèle tant que je reſpirerai. J'ai déjà commenté ſix tragédies. Je m'inſtruis par ce travail ; j'eſpère que j'en inſtruirai d'autres, et que le théâtre y gagnera. Si comme auteur je n'ai pu ſervir ma nation, je la ſervirai du moins comme commentateur.

J'embraſſe les frères, et j'abhorre plus que jamais les ennemis de la raiſon et des lettres.

LETTRE XCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguſte.

Je reçois une lettre de mes anges, du 5 d'auguſte, en revenant d'une repréſentation de Tancrède, que des comédiens de province nous ont donnée avec aſſez d'appareil. Je ne dis pas qu'ils aient tous joué comme mademoiſelle *Clairon;* mais nous avions un père qui feſait pleurer, et c'eſt ce que votre *Brizard* ne fera jamais. Il faut pourtant qu'il y ait quelque choſe de bon dans cette pièce ; car les hommes, les femmes et les petits garçons fondaient en larmes.

On l'a jouée, Dieu merci, comme je l'ai faite, et elle n'en a pas été plus mauvaiſe. Les Anglais même pleuraient; nous ne devons plus ſonger qu'à les attendrir; mais le petit *Buſſi* n'eſt point du tout attendriſſant. 1761.

O mes anges, je vous prédis que Zulime fera pleurer auſſi, malgré ce grand benêt de *Ramire* à qui je voudrais donner des naſardes.

Il faut que ce ſoit *Fréron* qui ait conſervé ce vers:

J'abjure un lâche amour qui me tient ſous ſa loi.

madame *Denis* a toujours récité:

J'abjure un lâche amour qui vous ravit ma foi.

Pierre, que vous autres Français nommez *le cruel*, d'après les Italiens, n'était pas plus cruel qu'un autre. On lui donna ce ſobriquet pour avoir fait pendre quelques prêtres qui le méritaient bien; on l'accuſa enſuite d'avoir empoiſonné ſa femme qui était une grande catin. C'était un jeune homme fier, courageux, violent, paſſionné, actif, laborieux, un homme tel qu'il en faut au théâtre. Donnez-vous du temps, mes anges, pour cette pièce; faites-moi vivre encore deux ans, et vous l'aurez.

Je vous remercie de tout mon cœur du Cid. Les comédiens ſont des balourds de commencer la pièce par la querelle du comte et de don *Diègue*; ils méritent le ſoufflet qu'on donne au vieux bon homme, et il faut que ce ſoit à tour de bras. Comment ont-ils pu retrancher la première ſcène de *Chimène* et d'*Elvire*, ſans laquelle il eſt impoſſible

1761. qu'on s'intéreſſe à un amour dont on n'aura point entendu parler ?

Vous parlez quelquefois de fondemens, mes anges, et même, permettez-moi de vous le dire, de fondemens dont on peut très-bien ſe paſſer, et qui ſervent plus à refroidir qu'à préparer. Mais qu'y a-t-il de plus néceſſaire que de préparer les regrets et les larmes par l'expoſition du plus tendre amour et des plus douces eſpérances qui ſont détruites tout d'un coup par cette querelle des deux pères.

Je viens aux ſouſcriptions. Je reçois, dans ce moment, un billet d'un conſeiller du roi, contrôleur des rentes, ainſi couché par écrit :

Je retiens deux exemplaires, et payerai le prix qui ſera fixé, ſigné Bazard, 8 d'auguſte, 1761.

Voilà ce qui s'appelle entendre une affaire. Tout le monde doit en agir comme le ſieur *Bazard*. Les *Cramer* verront comment ils arrangeront l'édition : ce qui eſt très-sûr, c'eſt qu'ils en uſeront avec nobleſſe. Ce n'eſt point ici une ſouſcription, c'eſt un avis que chaque particulier donne aux *Cramer* qu'il retient un exemplaire, s'il en a envie. Mon lot à moi, c'eſt de bien travailler pour la gloire de *Corneille* et de ma nation.

Les particuliers auront l'exemplaire ſoit in 4°, ſoit in 8°, pour la moitié moins qu'ils le payeraient chez quelque libraire de l'Europe que ce pût être. Le bénéfice pour mademoiſelle *Corneille* ne viendra que de la généroſité du roi, des princes et des premières perſonnes de l'Etat, qui voudront favoriſer une ſi noble entrepriſe. Mademoiſelle *Corneille* a l'obligation à madame de *Pompadour* et à M. le duc de *Choiſeul*

des quatre cents louis que le roi veut bien donner; mais elle doit être fort mécontente de monſieur le contrôleur général à qui j'ai donné de fort bons dîners aux Délices, et qui ne m'a point fait de réponſe ſur les quatre cents louis d'or. Je ne demande pas qu'on les paye d'avance; mais j'écris à M. de *Montmartel* pour lui demander quatre billets de cent louis chacun, payables à la réception du premier volume : je ne m'embarquerai pas ſans cette aſſurance. Je donne mon temps, mon travail et mon argent; il eſt juſte qu'on me ſeconde, ſans quoi il n'y a rien de fait. Je veux accoutumer ma nation à être du moins auſſi noble que la nation anglaiſe, ſi elle n'eſt pas auſſi brillante dans les quatre parties du monde. Surtout, avant de rien entreprendre, il me faut la ſanction de l'académie. Je vous envoie donc Cinna, mes chers anges, et je vous prie de le recommander à M. *Duclos*. Quand on m'aura renvoyé l'épître dédicatoire, et les obſervations ſur Cinna, et les Horaces, j'enverrai le reſte. Je ſouhaite qu'on aille auſſi vîte que moi; mais les Français parlent vîte, et agiſſent lentement : leur vivacité eſt dans les propoſitions, et non dans l'action. Témoin cent projets que j'ai vus commencés avec chaleur, et abandonnés avec dégoût. 1761.

O mes anges, vous ne me parlez point de l'arrêt contre les jéſuites; je l'ai eu ſur le champ cet arrêt, et ſans vous. Vous me dites un mot du petit *Hurtaud*, et rien de Pondichéri. J'avoue que le tripot eſt la plus belle choſe du monde; mais Pondichéri et les jéſuites ſont quelque choſe. Vous me parlez de l'Enfant prodigue que les comédiens ont gâté abſolument,

1761. et de Nanine qu'ils n'ont pu gâter, parce que j'y étais. Donnons vîte bien des comédies nouvelles; car, lorſque les janſéniſtes ſeront les maîtres, ils feront fermer les théâtres. Nous allons tomber de Carybde en Scylla. O le pauvre royaume! ô la pauvre nation! J'écris trop, et je n'ai pas le temps d'écrire.

Mes anges, je baiſe le bout de vos ailes.

LETTRE XCV.

A M. DE MAIRAN, *à Paris.*

A Ferney, 16 d'auguſte.

VOTRE lettre du 2 d'auguſte, Monſieur, me flatte autant qu'elle m'inſtruit. Vous m'avez donné un peu de vanité toute ma vie; car il me ſemble que j'ai été de votre avis ſur tout. J'ai penſé invariablement comme vous ſur *l'eſtimation des forces*, malgré la mauvaiſe foi de *Maupertuis*, et même de *Bernoulli* et de *Muſſchembroëck:* et comme les vieillards aiment à conter, je vous dirai qu'en paſſant à Leyde, le frère de *Muſſchembroëck*, qui était un bon machiniſte et un bon homme, me dit: *Monſieur, les partiſans des carrés de la vîteſſe ſont des fripons; mais je n'oſe pas le dire.*

J'ai été entièrement de votre opinion ſur l'aurore boréale, et je ſouſcris à tout ce que vous dites ſur le mont Olympe, d'autant plus que vous citez *Homère.* J'ai toujours été perſuadé que les phénomènes céleſtes ont été en grande partie la ſource des fables. Il a tonné ſur une montagne dont le ſommet eſt inacceſſible; donc il y a des dieux qui habitent ſur cette

montagne, et qui lancent le tonnerre : le ſoleil paraît courir d'orient en occident; donc il a de bons chevaux : la lune parcourt un moins grand eſpace; donc, ſi le ſoleil a quatre chevaux, la lune doit n'en avoir que deux : il ne pleut point ſur la tête de celui qui voit un arc-en-ciel ; donc l'arc-en-ciel eſt un ſigne qu'il n'y aura jamais de déluge, &c., &c., &c. 1761.

Je n'ai jamais oſé vous braver, Monſieur, que ſur les Egyptiens; et je croirai que ce peuple eſt très-nouveau, juſqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'un pays inondé tous les ans, et par conſéquent inhabitable ſans le ſecours des plus grands travaux, a été pourtant habité avant les belles plaines de l'Aſie.

Tous vos doutes et toutes vos ſages réflexions envoyées au jéſuite *Parennin*, ſont d'un philoſophe; mais *Parennin* était ſur les lieux; et vous ſavez que ni lui ni perſonne n'a penſé que les adorateurs d'un chien et d'un bœuf aient inſtruit le gouvernement chinois, adorateur d'un ſeul Dieu depuis environ cinq mille ans. Pour nous autres barbares qui exiſtons d'hier, et qui devons notre religion à un petit peuple abominable, rogneur d'eſpèces, et marchand de vieilles culottes, je ne vous en parle pas ; car nous n'avons été que des poliſſons en tout genre juſqu'à l'établiſſement de l'académie, et au phénomène du Cid.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous vous intéreſſez à la gloire du grand *Corneille*. Preſſez l'académie, je vous en ſupplie, de vouloir bien me renvoyer inceſſamment l'épître dédicatoire que je lui adreſſe, la préface du Cid, les notes ſur le Cid, les Horaces et Cinna, afin que je commence à élever

1761. le monument que je destine à la gloire de la nation. Il me faut la sanction de l'académie. Je corrigerai sur le champ tout ce que vous aurez trouvé défectueux ; car je corrige encore plus vîte et plus volontiers que je ne compose.

Je crois, Monsieur, que vous voyez quelquefois madame *Geoffrin* ; je vous supplie de lui dire combien mademoiselle *Corneille* et moi nous sommes touchés de son procédé généreux. Elle a souscrit pour la valeur de six exemplaires : elle ne pouvait répondre plus noblement aux impertinences d'un factum ridicule, dont assurément mademoiselle *Corneille* n'est point complice. Cette jeune personne a autant de naïveté que *Pierre Corneille* avait de grandeur. On lui lisait Cinna, ces jours passés ; quand elle entendit ce vers,

Je vous aime Emilie, et le ciel me foudroie, &c.

fi donc ! dit-elle, ne prononcez pas ces vilains mots-là. C'est de votre oncle, lui répondit-on. Tant pis, dit-elle; est-ce qu'on parle ainsi à sa maîtresse ?

Adieu, Monsieur; je recommande l'oncle et la nièce à votre zèle, à votre diligence, à votre bon goût, à vos bontés. Je vous félicite d'une vieillesse plus saine que la mienne ; vivez aussi long-temps que le secrétaire votre prédécesseur, dont vous avez le mérite, l'érudition et les grâces.

Le suisse V.

1761.

LETTRE XCVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 d'augufte.

J'AI connu des gens, Madame, qui fe plaignaient de vivre avec des fots, et vous vous plaignez de vivre avec des gens d'efprit. Si vous avez imaginé que vous retrouveriez la politeffe et les agrémens des *la Fare* et des *Saint-Aulaire*, l'imagination des *Chaulieu*, le brillant d'un duc de *la Feuillade*, et tout le mérite du préfident *Hénault*, dans nos littérateurs d'aujourd'hui, je vous confeille de décompter.

Vous ne fauriez, dites-vous, vous intéreffer à la chofe publique. C'eft affurément le meilleur parti qu'on puiffe prendre : mais, fi vous étiez comme moi expofée à donner à dîner tous les jours à des ruffes, à des anglais, à des allemands, vous feriez un peu embarraffée d'être françaife.

Je m'occupe du temps paffé pour me dépiquer du temps préfent. Je crois qu'il vaut mieux commenter *Corneille* que de lire ce qu'on fait aujourd'hui. Toutes les nouvelles affligent, et prefque tous les nouveaux livres impatientent.

Mon commentaire impatientera auffi ; car il fera fort long. C'eft une entreprife terrible que de difcuter Cinna et Agéfilas, Rodogune et Attila, le Cid

1761. et Pertharite. Je ne crois pas que, depuis *Scaliger*, il y ait eu un plus grand pédant que moi. L'ouvrage contiendra ſept ou huit gros volumes ; cela fait trembler.

Vous devez, Madame, avoir actuellement M. le préſident *Hénault* : il faut que vous me protégiez auprès de lui. J'ai envoyé à l'académie l'épître dédicatoire que je crois curieuſe ; la préface ſur le Cid, dans laquelle il y a auſſi quelques anecdotes qui pourront vous amuſer ; les notes ſur le Cid, ſur les Horaces, ſur Cinna, Pompée, Héraclius, Rodogune, qui ne vous amuſeront point, parce qu'il faut avoir le texte ſous les yeux.

Je voudrais bien que M. le préſident *Hénault* prît tout cela chez monſieur le ſecrétaire, et qu'il en dît ſon avis avec M. de *Nivernois*. Je crois qu'il conviendrait qu'ils allaſſent tous deux à l'académie, et qu'ils me jugeaſſent; car il me faut la ſanction de la compagnie, et que l'ouvrage, qui lui eſt dédié, ne ſe faſſe que de concert avec elle. Je ne ſuis point du tout jaloux de mes opinions ; mais je le ſuis de pouvoir être utile, et je ne peux l'être qu'avec l'approbation de l'académie. C'eſt une négociation que je mets entre vos mains, Madame; celle de M. de *Buſſi* ſera plus difficile.

Vous vous plaignez de n'avoir rien qui vous occupe : occupez-vous de *Pierre Corneille;* il en vaut la peine par ſon ſublime, et par l'excès de ſes misères.

Je vous ſais bon gré, Madame, de lire l'*Hiſtoire d'Angleterre*, par *Thoyras :* vous la trouverez plus exacte, plus profonde et plus intéreſſante que celle de notre inſipide *Daniel*. Je ne pardonnerai jamais à ce jéſuite d'avoir plus parlé de frère *Coton* que de

Henri IV, et de laiſſer à peine entrevoir que ce *Henri IV* ſoit un grand-homme. 1761.

Si vous aimez l'hiſtoire, je vous en enverrai une dans quelques mois, qui eſt fort inſolente, et que je crois vraie d'un bout à l'autre ; mais actuellement laiſſez-moi avec le grand *Corneille*.

Je vous réitère, Madame, les remercîmens de ma petite élève qui porte un ſi beau nom, et qui ne s'en doute pas. Je me mets aux pieds de madame la ducheſſe de *Luxembourg*.

Adieu, Madame ; vivez auſſi heureuſe qu'il eſt poſſible : tolérez la vie ; vous ſavez que peu de perſonnes en jouiſſent. Vous vous êtes accoutumée à vos privations ; vous avez des amis, vous êtes ſûre que, quand on vient vous voir, c'eſt pour vous-même. Je regretterai toujours de n'avoir point cet honneur, et je vous ſerai attaché bien véritablement juſqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE XCVII.

A M. DUCLOS.

18 d'auguſte.

J'AI toujours oublié, Monſieur, de vous parler de la perſonne qui prétendait vous apporter des papiers de ma part. Je n'ai eu l'honneur de vous en adreſſer que par M. d'*Argental*. Vous avez dû recevoir l'épître dédicatoire à la compagnie, la préface ſur le Cid, les notes ſur le Cid, les Horaces et Cinna. Je vous prie de communiquer le tout à M. le duc de *Nivernois* et à M. le préſident *Hénault* ; mais il ſerait

1761. plus convenable encore que le tout fût examiné à l'académie ; vos obſervations feraient ma loi. Les autres pièces ſuivront immédiatement, et les *Cramer* commenceront à imprimer ſans aucun délai.

Les ſouſcriptions que nous avons ſuffiront pour entamer l'entrepriſe, en cas que nous puiſſions compter ſur le payement des quatre cents louis que le roi daigne accorder. Nous comptons même être en état de prier les gens de lettres, qui ne ſont pas riches, de vouloir bien accepter un exemplaire comme un hommage que nous devons à leurs lumières, ſans recevoir d'eux un payement qui ne doit être fait que par ceux que la fortune met en état de favoriſer les arts. Il me paraît qu'une condition eſſentielle pour cet ouvrage, aſſez important et dédié à l'académie, eſt que les noms des académiciens ſe trouvent dans la liſte des ſouſcripteurs.

M. le duc de *Nivernois* a commencé par ſouſcrire pour . . . . 12 exemplaires.
M. le cardinal de *Bernis*, . . . 12.
M. le duc de *Richelieu*, . . . 12.
M. le duc de *Villars*, ... 6.
M. le comte de *Clermont*, . . . 6.
M. le préſident *Hénault*, . . . 2.

Je prends la liberté, en qualité d'entrepreneur de cette affaire, et de père de mademoiſelle *Corneille*, de ſouſcrire pour cent. Ce n'eſt point par vanité, c'eſt par néceſſité ; parce que, ſi l'on ſe ſert de grand papier, et s'il y a huit volumes, comme le prétendent MM. *Cramer*, les frais iront à cinquante mille livres.

J'avais écrit à monſieur le coadjuteur, en le remerciant de la bonté qu'il a eue de m'envoyer ſon

discours, et à M. *Watelet*, connu par son goût pour les arts, et par ses talens ; je n'en ai point eu de réponse. Je vous avouerai qu'il serait honteux pour l'académie, dont tant de grands seigneurs sont membres, que des fermiers généraux fissent plus qu'elle en cette occasion : cela jetterait même sur notre compagnie un ridicule dont les *Fréron* n'abuseraient que trop. Monsieur l'archevêque de Lyon souscrira comme le cardinal de *Bernis ;* mais, pour imprimer son nom dans la liste, il convient qu'il soit appuyé de celui du coadjuteur de Strasbourg, et du précepteur de M. le duc de *Bourgogne*. C'est ce que vous pouvez proposer, Monsieur, avec plus de bienséance que personne, dans la place où vous êtes. 1761.

Sera-t-il dit que nos grands seigneurs ne viendront à l'académie que le jour de leur réception, qu'ils se contenteront de faire un discours, et qu'ils dédaigneront d'entrer dans un dessein honorable pour l'académie et pour la France. Je compte sur vous, Monsieur, comme sur le protecteur le plus vif de cette entreprise digne de vous. Je vous prie de m'éclairer et de me soutenir dans toutes les difficultés attachées à tout ce qui est nouveau et estimable.

Je prévois que MM. *Cramer* persisteront dans la résolution de donner l'édition in 4° tome à tome, de trois en trois mois, sans aucunes estampes, et que l'ouvrage, qui coûterait au moins trois louis d'or chez les libraires, n'en coûtera que deux. Il y aurait une très-grande perte sans les bontés du roi et de plusieurs princes de l'Europe, sans la générosité de M. le duc de *Choiseul* et de madame de *Pompadour*.

Ce ne sont point proprement des souscriptions

1761. qu'on demande ; il n'y a point de conditions à faire avec ceux qui donnent leur temps, leur argent et leur travail pour l'honneur de la nation. Nous ne demandons que le nom de quiconque voudra avoir un livre utile à bon marché, afin que les libraires proportionnent le nombre des exemplaires au nombre des demandeurs, et que ceux qui auront eu la bassesse de craindre de donner deux louis pour s'instruire, ne puissent jamais avoir un livre qu'ils seraient indignes de posséder. Pardon de ma noble colère.

Je compte absolument sur vous, au nom de *Pierre* et de *Marie Corneille*.

LETTRE XCVIII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 24 d'auguste.

Monsieur *le Gouz*, maître des comptes à Dijon, jeune homme qui aime les arts et les Cacouacs, veut bien qu'on sache que le Droit du seigneur, *aliàs* l'Ecueil du sage, est de lui. Il m'envoie cette petite addition et correction que les frères jugeront absolument nécessaire. Je crois que la pièce de M. *le Gouz* restera au théâtre, et qu'ainsi le nom de philosophe y restera en honneur. Je m'imagine que frère *Platon* ne sera pas fâché.

Il est absolument nécessaire que M. *le Gouz* soit reconnu. Il compte enjoliver cette petite drôlerie par une préface en l'honneur des Cacouacs, qui sera un peu ferme, et qui parviendra en cour, comme dit le peuple. Il y aura aussi une épître dédicatoire

qui ira en cour. Mais si un gros fin de *Préville* s'obstine à dire qu'il croit l'ouvrage d'un certain *V*..., tout est manqué, tout est perdu. Il est absolument nécessaire qu'on ne me soupçonne pas de ce que je n'ai pas fait. On doit faire entendre aux comédiens qu'ils se font grand tort à eux-mêmes s'ils s'opiniâtrent à me charger de cette iniquité. C'est M. *le Gouz*, vous dis-je, qui a fait cette coïonnerie. 1761.

J'ai reçu de mes frères les *Recherches* sur les théâtres de ce *Beauchamp*, et il n'y a pas grand profit à faire. C'est le sort de la plupart des livres. Il faudra tâcher que les Commentaires de *Corneille* ne méritent pas qu'on en dise autant. C'est une terrible entreprise que ce commentaire ; j'y perds mon temps et les yeux.

Comment se porte frère *Thiriot*? il est bien heureux de ne rien commenter ; s'il lui fallait faire des notes sur Agésilas et Attila, il serait aussi embarrassé que moi.

Voici une petite lettre pour frère d'*Alembert*; dirons-nous aussi frère *du Molard* ? ce sera comme vous voudrez.

LETTRE XCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 d'auguste.

Qu'est-ce que c'est donc que cette humeur qui persécute mon ange sur son visage et sur sa main? Pourquoi mon ange ne vient-il pas à Genève ? Il y a plus de six mois qu'il doit être entre les mains des médecins de Paris ; ne doit-il pas savoir à quoi s'en tenir ?

1761. *Tronchin* eſt le premier homme du monde pour ces maux-là. Le duc de *Villars* eſt venu porter ſa misère aux Délices : on diſait qu'il y mourrait; il ſe porte bien au bout de quinze jours. L'abbé d'*Héricourt*, gourmand de la grand'chambre, s'eſt tué pour s'être baigné les jambes dans le lac, avec une indigeſtion; mais les gens ſages vivent.

Je prévois que vous viendrez aux Délices, et que je ſerai le plus heureux des hommes; oui, mes anges, vous y viendrez.

Vous devez à préſent ſavoir à quoi vous en tenir ſur *Pierre* et *Marie Corneille*. Je me donnerai bien de garde de faire imprimer un programme avant d'avoir fait ma recrue de têtes couronnées; et, quant aux particuliers, c'eſt à prendre ou à laiſſer. Je ne me mêlerai que de bien travailler.

Ceux qui chipotent et qui s'en vont diſant : L'aurons-nous in 4°, l'aurons-nous in 8° ? aurons-nous pour deux louis huit ou dix volumes (avec trente-trois eſtampes), qui coûteraient dix louis, et qui ne pourraient paraître que dans trois ans? ſont de plaiſantes gens; mais c'eſt l'affaire des *Cramer*, et non la mienne : je ne me charge que de me tuer de travail, et de ſouſcrire.

J'ai découvert enfin qui eſt l'auteur du Droit du ſeigneur ou de l'Ecueil du ſage; c'eſt M. *le Gouz*, jeune maître des comptes de Dijon, et de plus académicien de Dijon. Il eſt bon de fixer le public par un nom, de peur que le mien ne vienne ſur la langue; vous êtes charmant, continuez la maſcarade.

Divins anges, tout ce que vous me dites de la compagnie indienne eſt bel et bon; mais il eſt dur

de

de vendre ſept cents francs ce qu'on a acheté quatorze cents. Voilà le nœud, voilà le mal, et ce mal n'eſt pas le ſeul. 1761.

Comme j'ai aujourd'hui quinze lettres à écrire, et Pertharite à achever, je m'arrache au doux plaiſir d'écrire à mes anges, et je finis en remerciant M. le comte de *Choiſeul* pour la dame *du Frenoy* qui eſt groſſe comme la tonne d'Heidelberg.

Eſt-il vrai que frère *Menou* ſoit condamné aux galères par le parlement de Nancy ? cela ſerait curieux; mais il y a peu de ports de mer en Lorraine.

Voilà donc monſieur l'abbé coadjuteur, grand chambrier. Les jéſuites lui doivent un compliment.

Mille tendres reſpects.

LETTRE C.

A M. VERNES, *á Séligny.*

A Ferney, le 25 d'auguſte.

Je ſuis très-fâché, Monſieur, que vous ſoyez ſi éloigné de moi. Vous devriez bien venir coucher à Ferney, quand vous ne prêchez pas : il ne faut pas être toujours avec ſon troupeau; on peut venir voir quelquefois les bergers du voiſinage.

Je n'ai point lu l'*Ame* de M. *Charles Bonnet* (*); il faut qu'il y ait une furieuſe tête ſous ce bonnet-là, ſi l'ouvrage eſt auſſi bon que vous le dites. Je ſerai fort aiſe qu'il ait trouvé quelques nouveaux mémoires

(*) *Eſſai analytique ſur les facultés de l'ame.*

1761. ſur l'ame : le troiſième chant de *Lucrèce* me paraiſſait avoir tout épuiſé. Je n'ai pas trop actuellement le temps de lire des livres nouveaux.

A l'égard de meſſieurs les traducteurs anglais, ils ſe preſſent trop. Ils voulaient commencer par l'Eſſai ſur les mœurs ; on leur a mandé de n'en rien faire, attendu que *Gabriel Cramer* et *Philibert Cramer* vont en donner une nouvelle édition un peu plus curieuſe que la première. On n'avait donné que quelques ſoufflets au genre-humain, dans ces archives de nos ſottiſes, nous y ajouterons force coups de pied dans le derrière : il faut finir par dire la vérité dans toute ſon étendue. Si vous veniez chez moi, je vous ferais voir un petit manuſcrit indien de trois mille ans, qui vous rendrait très-ébahi.

Venez voir mon égliſe ; elle n'eſt pas encore bénite, et on ne ſait encore ſi elle eſt calviniſte ou papiſte. En attendant, j'ai mis ſur le frontiſpice : DEO SOLI. Voyez ſi vos damnés de camarades ne devraient pas avoir plus de tendreſſe pour moi qu'ils n'en ont. Votre plaiſant arabe m'a abandonné tout net, depuis qu'il eſt de la barbare compagnie ; il ſuffit d'entrer là pour avoir l'ame coriace. Ne vous aviſez jamais d'endurcir votre joli petit caractère quand vous ſerez de la vénérable.

Je vous embraſſe en DEO SOLO.

Mes complimens à madame de *Volmar* et à ſon *faux germe*.

LETTRE CI.

1761.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 26 d'auguſte.

MONSIEUR,

Ce ſera pour moi un honneur infini, un grand encouragement pour les arts que vous protégez, et pour la jeune héritière du nom de *Corneille*, qu'on puiſſe voir à la tête des ſouſcriptions le nom de votre auguſte ſouveraine et le vôtre. Je crois vous avoir déjà mandé que le roi de France ſouſcrit pour la valeur de deux cents exemplaires, et pluſieurs princes à proportion. Je me fais une joie extrême de voir cette entrepriſe honorable ſecondée par le *Mécène* de la Ruſſie.

Ce travail ne m'empêchera pas d'amaſſer toujours des matériaux pour votre monument. Je ne rebuterai rien, dans l'eſpérance de trouver quelque choſe d'utile dans le fatras des plus grandes inutilités. Je ſuis trompé quelquefois dans mon calcul : j'acquiers quelquefois de gros paquets de manuſcrits où je ne trouve rien du tout, d'autres qui ne ſont remplis que de ſatires et d'anecdotes ſcandaleuſes que je ne manque pas de jeter au feu, de peur qu'après moi quelque libraire n'en faſſe uſage. Heureuſement, toutes ces ſatires n'étaient que manuſcrites; et, s'il en eſt quelques-unes qui aient échappé à mes recherches, elles ne feront pas fortune.

1761. Ma ſanté ne me permet preſque plus de ſortir de chez moi : la conſolation de mes dernières années ſera uniquement de travailler pour vous ; car je compte que *Corneille* ne me coûtera pas plus de quatre à cinq mois : diſpoſez de tout le reſte de mes momens. Nous ne tariſſons point ſur le compte de votre Excellence, M. de *Soltikof* et moi ; nous ne parlons de vous qu'avec enthouſiaſme. Le cardinal *Paſſionei* était le ſeul homme en Europe qui vous reſſemblât : nous venons de le perdre. Il ne reſte que vous en Europe qui donniez aux arts une protection diſtinguée, conſtante et éclairée ; et je vous regarde, après *Pierre le grand*, comme l'homme qui fait le plus de bien à votre nation.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

27 d'auguſte.

JE me hâte de vous répliquer, Mademoiſelle. Je m'intéreſſe autant que vous à l'honneur de votre art ; et, ſi quelque choſe m'a fait haïr Paris et déteſter les fanatiques, c'eſt l'inſolence de ceux qui veulent flétrir les talens. Lorſque le curé de Saint-Sulpice, *Languet*, le plus faux et le plus vain de tous les hommes, refuſa la ſépulture à mademoiſelle *le Couvreur* qui avait légué mille francs à ſon égliſe, je dis à tous vos camarades aſſemblés qu'ils n'avaient qu'à

déclarer qu'ils n'exerceraient plus leur profeſſion, jufqu'à ce qu'on eût traité les penſionnaires du roi comme les autres citoyens qui n'ont pas l'honneur d'appartenir au roi. Ils me le promirent, et n'en firent rien. Ils préférèrent l'opprobre avec un peu d'argent, à un honneur qui leur eût valu davantage. 1761.

Ce pauvre *Huern* vous a porté un coup terrible en voulant vous ſervir ; mais il ſera très-aiſé aux premiers gentilshommes de la chambre de guérir cette bleſſure. Il y a une ordonnance du roi, de 1641, concernant la police des ſpectacles, par laquelle il eſt dit expreſſément : *Nous voulons que l'exercice des comédiens, qui peut divertir innocemment nos peuples* (*c'eſt-à-dire, détourner nos peuples de diverſes occupations mauvaiſes*), *ne puiſſe leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public.*

Et dans un autre endroit de la déclaration, il eſt dit que, s'ils choquent les bonnes mœurs ſur le théâtre, ils ſeront notés d'infamie.

Or, comme un prêtre ſerait noté d'infamie s'il choquait les bonnes mœurs dans l'égliſe, et qu'un prêtre n'eſt point infame en rempliſſant les fonctions de ſon état, il eſt évident que les comédiens ne ſont point infames par leur état, mais qu'ils ſont, comme les prêtres, des citoyens payés par les autres citoyens pour parler en public, bien ou mal.

Vous remarquerez que cette déclaration du roi fut enregiſtrée au parlement.

Il ne s'agit donc que de la faire renouveler. Le roi peut déclarer que, ſur le compte à lui rendu par les quatre premiers gentilshommes de ſa chambre,

1761. et ſur ſa propre expérience que jamais ſes comédiens n'ont contrevenu à la déclaration de 1641, il les maintient dans tous les droits de la ſociété, et dans toutes les prérogatives des citoyens attachés particulièrement à ſon ſervice; ordonnant à tous ſes ſujets, de quelque état et condition qu'ils ſoient, de les faire jouir de tous leurs droits naturels et acquis, en tant que beſoin ſera. Le roi peut aiſément rendre cette ordonnance, ſans entrer dans aucun des détails qui ſeraient trop délicats.

Après cette déclaration, il ſerait fort aiſé de donner ce qu'on appelle les honneurs de la ſépulture, malgré la prêtraille, au premier comédien qui décéderait. Au reſte, je compte faire uſage des déciſions de monſignor *Ceratti*, confeſſeur de *Clément XII*, dans mes notes ſur *Corneille*.

Venons maintenant aux pièces que vous jouerez cette automne. Vous faites très-bien de commencer par celle de M. *Cordier :* il ne faut pas laſſer le public, en le bourrant continuellement des pièces du même homme. Ce public aime paſſionnément à ſiffler le même rimailleur qu'il a applaudi; et tout l'art de mademoiſelle *Clairon* n'ôtera jamais au parterre cette bonne volonté attachée à l'eſpèce humaine.

Pour le Tancrède de *Prault*, il eſt impertinent d'un bout à l'autre. Pour ce vers barbare:

Cher Tancrède, ô toi ſeul qui méritas ma foi.

quel eſt l'ignorant qui a fait ce vers abominable? quel eſt l'allobroge qui a terminé un hémiſtiche par le terme *ſeul* ſuivi d'un *qui* ? Il faut ignorer les premières règles de la verſification pour écrire ainſi.

Les gens inſtruits remarquent ces ſottiſes, et une bouche comme la vôtre ne doit pas les prononcer. Cela reſſemble à ce vers: 1761.

La belle Philis qui brûla pour Coridon.

J'ai maintenant une grâce à vous demander : on m'écrit qu'on vous a lu une comédie intitulée l'Ecueil du ſage, et que quelques-uns de vos camarades font courir le bruit que cette pièce eſt de moi. Vous ſentez bien qu'étant occupé à des ouvrages qui ont beſoin de vos grands talens, je n'ai pas le temps de travailler pour d'autres. Je ſerais très-mortifié que ce bruit s'accréditât, et je crois qu'il eſt de votre intérêt de le détruire. Votre comédie peut tomber; et, ſi la malice m'impute cet ouvrage, cela peut faire grand tort à la tragédie à laquelle je travaille. Parlez-en ſérieuſement, je vous en prie, à vos camarades : je ſuis très-réſolu à ne leur donner jamais rien, ſi on m'impute ce que je n'ai pas fait. Ce qu'on peut hardiment m'attribuer, c'eſt la plus ſincère admiration et le plus grand attachement pour vous. *V.*

1761.

LETTRE CIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 28 d'auguſte.

Mes anges verront que je ne ſuis pas pareſſeux; ils s'amuſeront de Polyeucte. Quand ils s'en feront amuſés, ils pourront le donner à monſieur le ſecrétaire perpétuel, à condition que monſieur le ſecrétaire rendra à mes divins anges l'épître dédicatoire, le Cid, Horace et Cinna. Mais vous verrez que l'académie mettra beaucoup plus de temps à éplucher mes Remarques, que je n'en ai mis à les faire.

Je crois malheureuſement que l'entrepriſe ira à dix volumes; cela me fait trembler : le temps devient tous les jours moins favorable, mais je n'en travaillerai pas moins. M. de *Montmartel* me mande que c'eſt une opération de finance fort difficile. Il ne veut pas même s'engager à donner des billets payables dans neuf mois. Voilà ce que c'eſt que d'être battu dans les quatre parties du monde; cela ſerre les cœurs et les bourſes. Le public fait trop de commentaires ſur la perte du Canada et des Indes orientales, et ſur les trois vingtièmes, pour ſe ſoucier beaucoup des Commentaires ſur *Corneille*. Il me ſemble que tout va de travers, hors ce qui dépend uniquement de moi; cela n'eſt pas modeſte, mais cela eſt vrai. Je commence même à croire qu'un certain drame ébauché fera un aſſez paſſable effet au théâtre, ſi DIEU me prête vie.

Vous triomphez, vous m'avez remis tout entier au tripot que j'avais abandonné; mais je ſuis toujours épouvanté qu'on ait le front de s'amuſer à Paris, et d'aller au ſpectacle, comme ſi nous venions de faire la paix de Nimègue. 1761

Eſt-il vrai qu'on va jouer une comédie moitié bouffonne, moitié intéreſſante, comme je les aime? eſt-il vrai qu'elle eſt de M. *le Gouz*, auditeur des comptes de Dijon? eſt-il vrai qu'il y a un rôle d'*Acante* que vous aimez autant que *Nanine*? qui joue ce rôle d'*Acante*? eſt-ce mademoiſelle *Gauſſin*? eſt-ce mademoiſelle *Hus*?

Que devient votre humeur? je vous connais une humeur fort douce; mais celle qui attaque les yeux eſt fort aigre. Tâchez donc d'être aſſez malade pour venir vous faire guérir par *Tronchin*; cela ſerait bien agréable. Je baiſe, en attendant, le bout des ailes de mes anges.

LETTRE CIV.

AU MEME.

Ferney, 31 d'auguſte.

ON eſt un peu importun; on préſente Pompée aux anges, accompagné d'une lettre à monſieur le ſecrétaire perpétuel; lequel a renvoyé les Horaces avec quelques notes académiques. Mes anges ſont ſuppliés de donner Pompée avant Polyeucte. Je traite *Corneille* tantôt comme un Dieu, tantôt comme un cheval

1761. de carroſſe ; mais j'adoucirai ma dureté en revoyant mon ouvrage. Mon grand objet, mon premier objet eſt que l'académie veuille bien lire toutes mes obſervations, comme elle a lu celles des Horaces: cela ſeul peut donner à l'ouvrage une autorité qui en fera un ouvrage claſſique. Les étrangers le regardent comme une école de grammaire et de poëſie.

Mes anges rendront un vrai ſervice à la littérature et à la nation, s'ils engagent tous leurs amis de l'académie, et les amis de leurs amis, à prendre mon entrepriſe extrêmement à cœur. Il faut tâcher que tout le monde en ſoit auſſi enthouſiaſmé que moi. Rien ne ſe fait ſans un peu d'enthouſiaſme.

Quand joue-t-on le Droit du ſeigneur, et qui joue? Tout va-t-il de travers comme de coutume?

LETTRE CV.

A M. DUCLOS.

31 d'auguſte.

J'AI reçu, Monſieur, l'épître dédicatoire, la préface ſur le Cid, et les Remarques ſur les Horaces. Je crois que l'académie rend un très-grand ſervice à la littérature et à la nation, en daignant examiner un ouvrage qui a pour but l'honneur de la France et de *Corneille*. Voilà la véritable ſanction que je demande ; elle conſiſte à m'inſtruire. Il faut toujours avoir raiſon ; et un particulier ne peut jamais s'en flatter. Je trouve toutes les notes ſur mes obſervations très-judicieuſes. Il n'en coûte qu'un mot dans vos aſſemblées ;

et, ſur ce mot, je me corrige ſans difficulté et ſans peine : c'eſt la ſeule façon de venir à bout de mon entrepriſe. Je remercie infiniment la compagnie, et je la conjure de continuer. Je lui envoie des choſes un peu indigeſtes ; mais, ſur ſes avis, tout ſera arrangé, ſoigné pour le fond et pour la forme ; et je ne ferai rien annoncer au public que quand j'aurai ſoumis au jugement de l'académie les obſervations ſur les principales pièces de *Corneille*. Plus cet ouvrage eſt attendu de tous les gens de lettres de l'Europe, plus je crois devoir me conduire avec précaution. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi ; je dois être le ſecrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût. Rien n'eſt plus capable de fixer notre langue qui ſe parle, à la vérité, dans l'Europe, mais qui s'y corrompt. Le nom de *Corneille* et les bontés de l'académie opéreront ce que je déſire. 1761.

Quant aux honneurs qu'on rendait à ce grand-homme, je ſais bien qu'on battait des mains quelquefois quand il reparaiſſait après une abſence : mais on en a fait autant à mademoiſelle *Camargo*. Je peux vous aſſurer que jamais il n'eut la conſidération qu'il devait avoir. J'ai vu, dans mon enfance, beaucoup de vieillards qui avaient vécu avec lui : mon père, dans ſa jeuneſſe, avait fréquenté tous les gens de lettres de ce temps; pluſieurs venaient encore chez lui. Le bon homme *Marcaſſus*, fils de l'auteur de l'*Hiſtoire grecque*, avait été l'ami de *Corneille*. Il mourut chez mon père, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je me ſouviens de tout ce qu'il nous contait, comme ſi je l'avais entendu hier. Soyez ſûr que *Corneille* fut négligé de tout le monde, dans

1761. les dernières vingt années de ſa vie. Il me ſemble que j'entends encore ces bons vieillards *Marcaſſus*, *Réminiac*, *Tauvières*, *Régnier*, gens aujourd'hui très-inconnus, en parler avec indignation. Eh, ne reconnaiſſez-vous pas là, Meſſieurs, la nature humaine? le contraire ſerait un prodige.

C'eſt une raiſon de plus pour vous intéreſſer au monument que j'élève à ſa gloire. Préſentez, je vous prie, Monſieur, mes remercîmens et mes reſpects à la compagnie, &c.

LETTRE CVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de ſeptembre.

MES divins anges, quand vous voudrez des Commentaires cornéliens, vous n'avez qu'à tinter. M. de *la Marche* qui arrive ne m'empêchera pas de travailler. Je l'ai trouvé en très-bonne ſanté. Il eſt gai, il ne paraît pas qu'il ait jamais ſouffert. Nous avons commencé par parler de vous; et j'interromps le torrent de nos paroles, pour vous le mander. Eſt-il poſſible que vous ne m'ayez pas mandé le miniſtère de M. le comte de *Choiſeul*, et que je l'apprenne par le public? Ah, mes anges, que je ſuis fâché contre vous!

Toute votre cour de Parme ſouſcrit pour notre *Corneille;* votre prince pour trente exemplaires. M. du *Tilleau*, M. le comte de *Rochechouart* ſouſcrivent. La liſte ſera belle. Je voudrais ſavoir comment vous avez trouvé la lettre à mon cicéronien *Olivet*.

Vous doutiez-vous que le germe d'*Andromaque* fût dans *Pertharite* ? Il y a des choſes curieuſes à dire ſur les pièces les plus délaiſſées. L'ouvrage devient immenſe ; mais, malgré cela, j'eſpère qu'il ſera très-utile. Il ſera dix volumes in 4°, ou treize in 8°. N'importe, je travaillerai toujours, et les *Cramer* s'arrangeront comme ils pourront et comme ils voudront. 1761.

Y a-t-il quelque nouvelle du Droit du ſeigneur? M. *le Gouz* vous enverra une plaiſante préface.

Mes anges, je baiſe le bout de vos ailes.

LETTRE CVII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 7 de ſeptembre.

COMMENT, morbleu ! frère *Damilaville*, qui eſt à la tête de trente bureaux, ſe donne de la peine pour les frères, ſe trémouſſe, écrit, et frère *Thiriot*, qui n'a rien à faire, ne nous donne pas la moindre nouvelle ! ... il écrit une fois en un mois ! ... Quel pareſſeux nous avons-là ! vive frère *Damilaville* !

Un de nos frères m'a régalé d'un gros paquet qui contient un gros poëme en cinq gros chants, intitulé *la Religion d'accord avec la raiſon.* Je ne doute en aucune manière de cet accord ; mais les frères me condamnent-ils à lire tant de vers ſur une choſe dont je ſuis ſi perſuadé ? Je n'ai pas un moment à moi, et ma faible ſanté ne me permet

1761. pas une correſpondance bien étendue. L'auteur, nommé M. *Dupleſſis de la Hauterive*, eſt ſans doute connu de mes frères. Je les ſupplie de me plaindre et de m'excuſer auprès de M. de *la Hauterive ;* je mets cela ſur leur conſcience.

Frère *Thiriot* ne me mande point comment on a diſtribué les rôles de la pièce de M. *le Gouz*. Ce n'eſt pas que je m'en ſoucie; mais ce M. *le Gouz* eſt un homme très-vif et très-impatient. J'ai ſouvent des diſputes avec lui. Il veut bien qu'une comédie intéreſſe ; mais il prétend qu'il doit toujours y avoir du plaiſant. Il m'a preſque converti ſur cet article, et je commence à croire qu'on a beſoin de rire.

Je me plains de *Thiriot*, mais mon académicien de Dijon ſe plaindra bien davantage, ſi les comédiens ajoutent la moindre choſe au Droit du ſeigneur. Ils le gâteraient infailliblement, comme ils gâtèrent l'Enfant prodigue. Je ſerai plus inflexible pour les ouvrages de mes amis que je ne l'ai été pour les miens. On a fait tout ce qu'on a pu, dans Tancrède, pour me rendre ridicule; je ne ſouffrirai pas qu'on en uſe ainſi avec mon petit académicien.

J'ai chez moi l'abbé *Coyer*. Je ſuis encore à concevoir les raiſons pour leſquelles on l'a fait voyager quelque temps ; il faut que j'aye l'eſprit bien bouché.

Je m'unis toujours aux prières des frères, et je ſalue avec eux l'Etre des êtres.

LETTRE CVIII.

1761.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de ſeptembre.

MES divins anges, la nouvelle du miniſtère de M. le comte de *Choiſeul* n'eſt donc pas vraie, puiſque vous ne m'en parlez pas dans votre lettre terrible, du 21 d'auguſte. Je lui ai fait mon compliment ſur la foi des gazettes. Si la nouvelle eſt fauſſe, mon compliment ſubſiſte toujours, comme dit *Dacier ;* ma remarque, dit-il, peut être trouvée mauvaiſe; mais elle reſtera.

Mes chers anges, il eſt vrai qu'il y a un *le Gouz* à Dijon, parent de M. de *la Marche.* Feſons donc comme *Nollet* qui avait imaginé une madame *Truchot*, avec laquelle il couchait régulièrement : quand il l'eut vue, il lui dit, pour s'excuſer, qu'il n'y coucherait plus. J'ai demandé à M. de *la Marche* le nom de quelques académiciens de Dijon, mes confrères; il m'a nommé un *Picardet. Picardet* me paraît mon affaire. Je veux que *Picardet* ſoit l'auteur du Droit du ſeigneur. *Picardet* eſt mon homme. Voici donc la Préface de *Picardet* (*)*;* puiſſe-t-elle amuſer mes anges!

Je vous dis, moi, qu'il y a plus de trente fautes dans l'édition de *Prault ;* que *Prault* fils eſt un franc fieux ; et, s'il vous plaît, pourquoi prenez-vous ſon parti ? que vous importe ? en quoi, mes anges, les négligences de *Prault* peuvent-elles retomber ſur vous ? qu'a de commun *Prault* avec mes anges ?

(*) On n'a point trouvé cette préface.

1761. C'eſt, ce me ſemble, mademoiſelle *Quinault* qui me retrancha de l'Enfant prodigue des vers que madame de *Pompadour* voulut abſolument dire quand elle le joua, et que tout le monde comique veut réciter. Qu'eſt-ce que cela vous fait ? pour Dieu, laiſſez-moi crier ſur mes vers.

Paris eſt au roi,
Mes vers ſont à moi;
Je veux m'en réjouir,
Selon mon plaiſir.

Vous me mandez douze, Parme dit trente; voici le nœud : c'eſt, à ce que je préſume, qu'on avait d'abord dit douze, et qu'enſuite on a eu la noble vanité des trente. Puiſſe mon Commentaire ne pas aller à trente volumes; mais je vois qu'il ſera prolixe. Les *Cramer* feront tout comme ils voudront : les détails me pilent, comme dit *Montagne.*

Songez que j'ai trente-deux pièces à commenter, dont dix-huit inliſibles ; plaignez-moi, encouragez-moi, ne me grondez pas, et aimez votre créature qui baiſe le bout de vos ailes. *V.*

LETTRE

LETTRE CIX. 1761.

A M. DE BURIGNY.

A Ferney, le 12 de septembre.

J'AI reçu fort tard le *Bénigne Bossuet* dont vous m'avez honoré ; je vous en fais mon très-sincère remercîment le plutôt que je peux. J'aime fort les pères de l'Eglise, et surtout celui-là, parce qu'il est bourguignon, et que j'ai à présent l'honneur de l'être ; de plus il est très-éloquent. Ses *Oraisons funèbres* sont de belles déclamations. Je suis seulement fâché qu'il ait tant loué le chancelier *le Tellier* qui était un si grand fripon. Son *Histoire* particulière de trois ou quatre nations, qu'il appelle *universelle*, est d'un génie plein d'imagination. Il a fait ce qu'il a pu pour donner quelque éclat à ce malheureux petit peuple juif, le plus sot et le plus méprisable de tous les peuples.

Vous avouez que ce père de l'Eglise a été un peu *mauléoniste*, et cela suffit. Si d'ailleurs vous croyez qu'il ait ressemblé à quelques médecins qui croient à la médecine, je vous trouve bien bon et bien honnête. Sa conduite avec M. de *Fénélon* n'est pas d'un homme aisé à vivre ; et il faut avoir le diable au corps pour tant crier contre l'aimable auteur du *Télémaque*, qui s'imaginait qu'on pouvait aimer DIEU pour lui-même.

Au reste, je fais plus de cas de *Porphyre*, et je

1761. vous remercie en particulier d'avoir traduit ſon livre contre les gourmands : j'eſpère qu'il me corrigera.

J'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, &c.

LETTRE CX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de ſeptembre.

Dès que je ſus que mes anges avaient fait conſulter M. *Tronchin*, je fus un peu alarmé. J'écrivis ; voici ſa réponſe ; elle eſt bonne à montrer au docteur *Fournier* ; il n'en ſera pas mécontent. Que mes anges ne ſoient pas ſurpris de l'étrange adreſſe. *Viro immortali* veut dire qu'on vit long-temps quand on ſuit ſes conſeils, et *Deo immortali* eſt une alluſion à l'inſcription que j'ai miſe ſur le fronton de mon égliſe, *Deo erexit Voltaire*. Ma prière eſt *vivat d'Argental*.

Vous êtes bien bon d'envoyer votre billet aux *Cramer*. Ont-ils beſoin de votre billet ?

Et moi, bien bon d'avoir cru M. le comte de *Choiſeul* miniſtre d'Etat, quand vous ne m'en diſiez rien. Je m'en réjouiſſais ; je ne veux plus rien croire, ſi cela n'eſt pas vrai.

Si mademoiſelle *Gauſſin* a encore un viſage, *Acante* eſt fort bien entre ſes mains, et tout eſt fort bien diſtribué. M. *Picardet* ſera fort bien joué. Que dites-vous de la préface du ſieur *Picardet* ? ne l'enverrez-vous pas à frère *Damilaville* ? Il a un excellent

ſermon qu'il montrera à mes anges pour les réjouir. 1761.
M. de *la Marche* a été d'une humeur charmante; il n'y paraît plus. C'eſt de plus une belle ame; c'eſt dommage qu'il ait certains petits préjugés de bonne femme.

Daignez, mes anges, envoyer l'incluſe au ſecrétaire perpétuel, après l'avoir lue. *Zarucma!* Quel nom! d'où vient-il? le père de *Zarucma* n'eſt-il pas M. *Cordier?* Il eſt vrai que *Zarucma* ne rime pas à ſifflet; mais il peut les attirer. Zulime au moins eſt plus doux à l'oreille. Nous nous mîmes quatre à lire Zulime à M. de *la Marche.* Il avait un préſident avec lui qui dormit pendant toute la pièce, comme s'il avait été au ſermon ou à l'audience; ainſi il ne critiqua point. M. de *la Marche* fut ému, attendri, pleura; et quand madame *Denis* s'écria en pleurant: *j'en ſuis indigne*, il n'y put pas tenir. Je fus touché auſſi; je dis: Zulime conſolera *Clairon* de *Zarucma.*

Je vous avais dit que j'étais content de M. de *Montmartel.* Point; j'en ſuis mécontent: il ne veut pas avancer trois cents louis. Le contrôleur général propoſe des effets royaux, des feuilles de chêne; nous aurons du bruit.

La paix! il n'y aura point de paix. C'eſt un labyrinthe dont on ne peut ſe tirer. Ah, pauvres Français! réjouiſſez-vous; car vous n'avez pas le ſens d'une oie.

Divins anges, je baiſe le bout de vos ailes.

1761.

LETTRE CXI.

A M. DUCLOS.

14 de ſeptembre.

Je commence par remercier ceux qui ont eu la bonté de mettre en marge des notes ſur mes notes. Je n'ai l'édition in-folio de 1664 que depuis huit jours.

J'ai commencé toutes mes obſervations ſur l'édition très-rare de 1644, dans laquelle *Corneille* inſéra tous les paſſages imités des Latins et des Eſpagnols.

Ces obſervations, écrites aſſez mal de ma main au bas des pages, ont été tranſcrites encore plus mal ſur les cahiers envoyés à l'académie.

Il n'eſt pas douteux que je ne ſuive dorénavant l'édition de 1664. Cette petite édition de 1644 ne contient que Médée, le Cid, Pompée et le Menteur, avec la Suite du Menteur.

A-t-on pu douter ſi j'imprimerais les ſentimens de l'académie ſur le Cid?

... Ella miſma riquirio al rey que ſe le dieſſe por marido. Et vous dites qu'il n'y a pas là d'alternative! Vous avez raiſon; mais liſez ce qui ſuit.

... Ea eſtava muy prendada delſus partes. Voilà nos parties.

... Ole caſtigaſſe conforme a las leyes: et voilà vôtre alternative.

Comptez que je ſerai exact.

Je ſuis bien aiſe d'avoir envoyé et ſoumis à l'examen mes obſervations, tout informes qu'elles ſont, 1°. parce que vos réflexions m'en feront faire de nouvelles; 2°. parce que le temps preſſe, et que, ſi j'avais voulu limer, polir, achever avant d'avoir conſulté, j'aurais attendu un an, et je n'aurais été sûr de rien; mais en envoyant mes eſquiſſes, et en en recevant les critiques de l'académie, je vois la manière dont on penſe, je m'y conforme, je marche d'un pas plus sûr. 1761.

Il y avait dans mes petits papiers: *L'abbé d'Aubignac, ſavant ſans génie, et la Motte, homme d'eſprit ſans érudition, ont voulu faire des tragédies en proſe.* Un jeune homme du métier, qui a copié cela, s'eſt diverti à ôter le génie à *la Motte*, et je ne m'en ſuis aperçu que quand on m'a renvoyé mon cahier.

Il y a ſouvent des notes trop dures; je me ſuis laiſſé emporter à trop d'indignation contre les fadeurs de *Céſar* et de *Cléopâtre* dans Pompée, et contre le rôle de *Félix* dans Polyeucte. Il faut être juſte, mais il faut être poli, et dire la vérité avec douceur.

N. B. Je ſuis à Ferney, à deux lieues de Genève. Les *Cramer* préparent tout pour l'édition, et je travaille autant que ma ſanté peut me le permettre.

Ils ne donneront leur programme que lorſqu'ils commenceront à imprimer; ils n'imprimeront que quand les eſtampes ſeront aſſez avancées pour que rien ne languiſſe.

J'ai peur qu'il n'y ait quatorze volumes in-8°, avec trente-trois eſtampes. Deux louis, c'eſt trop peu; mais les *Cramer* n'en prendront jamais davantage;

1761. le bénéfice ne peut venir que du roi, de la czarine, du duc de Parme, de nos princes, &c, comme je l'ai déjà mandé. Si mes respectables et bons confrères veulent continuer à me marginer, tout ira bien. Respects et remercîmens.

LETTRE CXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 16 de septembre.

PUISQUE vous aimez l'histoire, Madame, je vous envoie cinq cahiers de la nouvelle édition de l'Essai sur les mœurs, &c. Vous y verrez des choses bien singulières, et entre autres l'extrait d'un livre indien qui est peut-être le plus ancien livre qui soit au monde. J'ai envoyé le manuscrit à la bibliothéque du roi; je ne crois pas qu'il y ait un monument plus curieux. Quand vous m'aurez rendu mes cinq cahiers, je vous en choisirai d'autres. Cette nouvelle édition ne m'empêche pas de travailler à *Pierre Corneille*. J'espère, en consultant l'académie, faire un ouvrage utile. Je me sens déjà toute la pesanteur d'un commentateur.

Ce n'est pas seulement, Madame, parce que je possède le don d'ennuyer, comme tous ces messieurs, que je vous écris une si courte lettre, mais c'est réellement parce que je n'ai pas un moment de loisir. Comptez qu'il n'y a que la retraite qui soit

le séjour de l'occupation. Si mes travaux pouvaient contribuer à vous délasser quelques momens, je serais encore plus pédant que je ne suis. 1761.

Vous me demandez ce que sera le Commentaire de *Corneille ;* il sera une bibliothéque de douze à treize volumes avec des estampes ; il ne coûtera que deux louis, parce que je veux que les pauvres connaisseurs le lisent, et que les rois le payent.

Adieu, Madame ; supportez la vie et le siècle. Quand vous vous faites lire, ayez soin qu'on vous lise d'abord les notes marginales qui indiquent les matières ; vous choisissez alors ce qui vous plaît, et vous évitez l'ennui.

Je vous demande un peu d'attention pour l'*Ezour-Veidam.* Mille tendres respects.

LETTRE CXIII.

A M. DUCLOS.

Ferney, 19 de septembre.

Je vous demande en grâce, Monsieur, de vouloir bien engager nos confrères à daigner lire les corrections, les explications, les nouveaux doutes que vous trouverez dans le commentaire de Cinna. Vous vous intéressez à cet ouvrage : je sais combien il est important que je ne hasarde rien sans vos avis. M. le duc de *Villars* est chez moi. Je ne connais personne qui ait fait une étude plus réfléchie du théâtre que lui. Il sent, comme moi,

1761. combien ces remords ſont peu naturels, et par conſéquent peu touchans, après que *Cinna* s'eſt affermi dans ſon crime, et dans une fourberie auſſi réfléchie que lâche, qui exclut tout remords. Il eſt perſuadé, avec moi, que ces remords auraient produit un effet admirable, s'il les avait eus quand il doit les avoir, quand *Auguſte* lui dit qu'il partagera l'empire avec lui, et qu'il lui donne *Emilie*. Ah! ſi, dans ce moment-là même, *Cinna* avait paru troublé devant *Auguſte;* ſi *Auguſte* enſuite, ſe ſouvenant de cet embarras, en eût tiré un des indices de la conſpiration, que de beautés vraies! que de belles ſituations un ſentiment ſi naturel eût fait naître!

Nous devons de l'encens à *Corneille*, et aſſurément je lui en donne; mais nous devons au public des vérités et des inſtructions. Je vous demande en grâce de m'aider; le fardeau eſt immenſe, je ne peux le porter ſans ſecours. Je vous importune beaucoup; je vous importunerai encore davantage. Je vous demande la plus grande patience et les plus grandes bontés. L'Europe attend cet ouvrage. On ſouſcrit en Allemagne, en Angleterre; l'impératrice de Ruſſie pour deux cents exemplaires, comme le roi. Je vous conjure de me mettre en état de répondre à des empreſſemens ſi honorables. Préſentez à l'académie mes reſpects, ma reconnaiſſance et ma ſoumiſſion, et renvoyez-moi ce manuſcrit; c'eſt la ſeule pièce que j'aye.

LETTRE CXIV.

1761.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Ferney, 19 de ſeptembre.

MONSIEUR,

Les mânes de *Corneille*, ſa petite-fille et moi, nous vous préſentons les mêmes remercîmens, et nous nous mettons tous aux pieds de votre auguſte impératrice. Voici les derniers temps de ma vie conſacrés à deux *Pierre* qui ont tous deux le nom de grand. J'avoue qu'il y en a un bien préférable à l'autre. Cinq ou ſix pièces de théâtre, remplies de beautés avec des défauts, n'approchent certainement pas de mille lieues de pays policées, éclairées et enrichies.

Je ſuis très-obligé à votre Excellence de m'avoir épargné des batailles avec des allemands. J'emploierai à ſervir ſous vos étendards le temps que j'aurais perdu dans une guerre particulière. Vous pouvez compter que je mettrai toute l'attention dont je ſuis capable dans l'emploi des matériaux que vous m'avez envoyés, et que les deux volumes feront abſolument conformes à vos intentions. Plus je vois aujourd'hui de campagnes dévaſtées, de pays dépeuplés, et de citoyens rendus malheureux par une guerre qu'on pouvait éviter, plus j'admire un homme qui, au milieu de la guerre même, a été

1761. fondateur et légiſlateur, et qui a ſait la plus honorable et la plus utile paix. Si *Corneille* vivait, il aurait mieux célébré que moi *Pierre le grand;* il eût plus fait admirer ſes vertus, mais il ne les aurait pas ſenties davantage. Je ſuis plus que jamais convaincu que toutes les petites faibleſſes de l'humanité, et les défauts qui ſont le fruit néceſſaire du temps où l'on eſt né, et de l'éducation qu'on a reçue, doivent être éclipſés et anéantis devant les grandes vertus que *Pierre le grand* ne devait qu'à lui-même, et devant les travaux héroïques que ſes vertus ont opérés. On ne demande point, en voyant un tableau de *Raphaël*, ou une ſtatue de *Phidias*, ſi *Phidias* et *Raphaël* ont eu des faibleſſes; on admire leurs ouvrages, et on s'en tient là. Il doit en être ainſi des belles actions des héros.

Je ne m'occupe du Commentaire ſur *Corneille* avec plaiſir que dans l'eſpérance qu'il rendra la langue françaiſe plus commune en Europe, et que la vie de *Pierre le grand* trouvera plus de lecteurs. Mon eſpérance eſt fondée ſur l'attention ſcrupuleuſe avec laquelle l'académie françaiſe revoit mon ouvrage. C'eſt un moyen sûr de fixer la langue, et d'éclaircir tous les doutes des étrangers. On parlera le français plus facilement, grâce aux ſoins de l'académie; et la langue dans laquelle *Pierre le grand* ſera célébré comme il le mérite, en ſera plus agréable à toutes les nations. Je me hâte de dépêcher le Cid et Cinna, afin d'être tout entier à Pultava et à Pétersbourg. Je ne demande que trois mois pour achever le *Corneille*, après quoi, tout le reſte de ma vie eſt à *Pierre le grand* et à vous.

1761.

LETTRE CXV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, ce 23 de feptembre.

MON ancien camarade, mon cher ami, nous recevrons toujours à bras ouverts quiconque viendra de votre part. Il eft vrai que nous aimerions bien mieux vous voir que vos ambaffadeurs ; mais ma faible fanté me retient dans la retraite que j'ai choifie. Je viens de bâtir une églife où j'aurai le ridicule de me faire enterrer ; mais j'aime bien mieux le monument que j'érige à *Corneille*, votre compatriote. Je fuis bien aife que l'indifférent *Fontenelle* m'ait laiffé le foin de *Pierre* et de fa nièce ; l'un et l'autre amufent beaucoup ma vieilleffe. Je vous exhorte à lire Pertharite avec attention. Lifez du moins le fecond acte et quelque chofe du troifième. Vous ferez tout étonné de trouver le germe entier de la tragédie d'Andromaque, les mêmes fentimens, les mêmes fituations, les mêmes difcours. Vous verrez un *Grimoald* jouer le rôle de *Pyrrhus*, avec une *Rodelinde* dont il a vaincu le mari qu'on croit mort. Il quitte fon *Edvige* pour *Rodelinde*, comme *Pyrrhus* abandonne fon *Hermione* pour *Andromaque*. Il menace de tuer le fils de fa *Rodelinde*, comme *Pyrrhus* menace *Aftyanax*. Il eft violent, et *Pyrrhus* auffi. Il paffe de *Rodelinde* à *Edvige*, comme *Pyrrhus* d'*Andromaque* à *Hermione*.

1761. Il promet de rendre le trône au petit *Rodelinde :* *Pyrrhus* en fait autant, pourvu qu'il ſoit aimé. *Rodelinde* dit à *Grimoald*, (ſcène V du II acte.)

N'imprime point de tache à tant de renommée, &c.

Andromaque dit à *Pyrrhus :*

Faut-il qu'un ſi grand cœur montre tant de faibleſſe,
Et qu'un deſſein ſi beau, ſi grand, ſi généreux,
Paſſe pour le tranſport d'un eſprit amoureux ?

Ce n'eſt pas tout ; *Edvige* a ſon *Oreſte.* Enfin *Racine* a tiré tout ſon or du fumier de *Pertharite*, et perſonne ne s'en était douté, pas même *Bernard de Fontenelle* qui aurait été bien charmé de donner quelques légers coups de patte à *Racine.*

Vous voyez, mon cher ami, qu'il y a des choſes curieuſes juſque dans la garde-robe de *Pierre.* La comparaiſon que je pourrai faire de lui et des anglais ou des eſpagnols qui auront traité les mêmes ſujets, ſera peut-être agréable. A l'égard des bonnes pièces, je ne fais aucune remarque ſur laquelle je ne conſulte l'académie. Je lui ai envoyé toutes mes notes ſur le Cid, les Horaces, Pompée, Polyeucte, Cinna, &c. Ainſi mon Commentaire pourra être à la fois un art poëtique et une grammaire.

Il n'eſt queſtion que du théâtre. Je laiſſe là l'*Imitation de Jéſus-Chriſt*, et je m'en tiens à l'imitation de *Sophocle.* Vous me ferez pourtant plaiſir de m'envoyer la deſcription du presbytère d'Enouville. Je ne crois pas que je chante jamais les presbytères

de mes curés; je leur conſeille de s'adreſſer à leurs grenouilles; mais je pourrais bien chanter une jolie égliſe que je viens de bâtir, et un théâtre que j'achève. Je vous prie, mon cher ami, ſi vous m'envoyez ce presbytère, de me l'adreſſer à Verſailles, chez M. de *Chenevières*, premier commis de la guerre, qui me le fera tenir avec ſureté. 1761.

On va reprendre encore Oreſte à la comédie françaiſe. Il eſt vrai que j'ai bien fortifié cette pièce, et qu'elle en avait beſoin. Mais enfin j'aime à voir la nation redemander une tragédie grecque ſans amour, dans laquelle il n'y a point de partie carrée ni de roman.

Adieu; je vous embraſſe. Pourriez-vous me dire quel eſt un monſieur *P. T. N. G.* à qui *Corneille* dédie ſa Médée?

LETTRE CXVI.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

25 de ſeptembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu, par M. de *Soltikof*, les manuſcrits que votre Excellence a bien voulu m'envoyer, et les ſieurs *Cramer*, libraires de Genève, qui vont imprimer les œuvres et les commentaires de *Pierre Corneille*, ont reçu la ſouſcription dont ſa Majeſté impériale daigne honorer cette entrepriſe. Ainſi chacun a

1761. reçu ce qui eſt à ſon uſage ; moi, des inſtructions ; et les libraires, des ſecours.

Je vous remercie, Monſieur, des uns et des autres, et je reconnais votre cœur bienfeſant et votre eſprit éclairé dans ces deux genres de bienfaits.

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire par la voie de Strasbourg, et j'adreſſe cette lettre par M. de *Soltikof*, qui ne manquera pas de vous la faire rendre. Ce ſera, Monſieur, une choſe éternellement honorable pour la mémoire de *Pierre Corneille* et pour ſon héritière, que votre auguſte impératrice ait protégé cette édition autant que le roi de France. Cette magnificence, égale des deux côtés, ſera une raiſon de plus pour nous faire tous compatriotes. Pour moi, je me crois de votre pays, depuis que votre Excellence veut bien entretenir avec moi un commerce de lettres. Vous ſavez que je me partage entre les deux *Pierre* qui ont tous deux le nom de grand ; et ſi je donne à préſent la préférence au Cid et à Cinna, je reviendrai bientôt à celui qui fonda les beaux arts dans votre patrie.

J'avoue que les vers de *Corneille* ſont un peu plus ſonores que la proſe de votre allemand, dont vous voulez bien me faire part ; peut-être même eſt-il plus doux de relire le rôle de *Cornélie*, que d'examiner avec votre profond ſavant ſi *Jean Gutmanſeths* était médecin ou apothicaire, ſi ſon confrère *van-Gad* était effectivement hollandais, comme ce mot *van* le fait préſumer, ou s'il était né près de la Hollande. Je m'en rapporte à l'érudition du critique, et je le ſupplierai, en temps et lieu, de vouloir bien éclaircir à fond ſi c'était

un crapaud ou une écreviſſe, qu'on trouva ſuſpendu au plafond de la chambre de ce médecin, quand les ſtrélitz l'aſſaſſinèrent. 1761.

Je ne doute pas que l'auteur de ces remarques intéreſſantes, et qui ſont abſolument néceſſaires pour l'Hiſtoire de *Pierre le grand*, ne ſoit lui-même un hiſtorien très-agréable; car voilà préciſément les détails dans leſquels entrait *Quinte-Curce* quand il écrivait l'hiſtoire d'*Alexandre*. Je ſoupçonne ce ſavant allemand d'avoir été élevé par le chapelain *Norberg*, qui a écrit l'hiſtoire de *Charles XII* dans le goût de *Tacite*, et qui apprend à la dernière poſtérité qu'il y avait des bancs couverts de drap bleu au couronnement de *Charles XII*. La vérité eſt ſi belle, et les hommes d'Etat s'occupent ſi profondément de ces connaiſſances utiles, qu'il n'en faut épargner aucune au lecteur. A parler ſérieuſement, Monſieur, j'attends de vous de véritables mémoires ſur leſquels je puiſſe travailler. Je ne me conſolerai point de n'avoir pas fait le voyage de Pétersbourg, il y a quelques années. J'aurais plus appris de vous dans quelques heures de converſation, que tous les compilateurs ne m'en apprendront jamais. Je prévois que je ne laiſſerai pas d'être un peu embarraſſé. Les rédacteurs des mémoires qu'on m'a envoyés ſe contrediſent plus d'une fois, et il eſt auſſi difficile de les concilier que d'accorder des théologiens. Je ne ſais ſi vous penſez comme moi; mais je m'imagine que le mieux ſera d'éviter, autant qu'il ſera poſſible, la diſcuſſion ennuyeuſe de toutes les petites circonſtances qui entrent dans les grands événemens, ſurtout quand ces circonſtances ne ſont

1761. pas effentielles. Il me paraît que les Romains ne fe font pas fouciés de faire aux *Scaliger* et aux *Saumaife* le plaifir de leur dire combien de centurions furent bleffés aux batailles de Pharfale et de Philippes.

Notre bouffole fur cette mer que vous me faites courir eft, fi je ne me trompe, la gloire de *Pierre le grand*. Nous lui dreffons une ftatue ; mais cette ftatue ferait-elle un bel effet fi elle portait dans une main une differtation fur les annales de Novogorod, et dans l'autre un commentaire fur les habitans de Crafnoyark ? Il en eft de l'hiftoire comme des affaires, il faut facrifier le petit au grand. J'attends tout, Monfieur, de vos lumières et de votre bonté ; vous m'avez engagé dans une grande paffion, et vous ne vous en tiendrez pas à m'infpirer des défirs. Songez combien je fuis fâché de ne pouvoir vous faire ma cour, et que je ne puis être confolé que par vos lettres et par vos ordres.

LETTRE CXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de feptembre.

O MES ANGES,

Tout ce que j'ai prédit eft arrivé. Au premier coup de fufil qui fut tiré, je dis, en voilà pour fept ans. Quand le petit *Buffi* alla à Londres, j'ofai écrire à M. le duc de *Choifeul* qu'on fe moquait du monde, et que toutes ces idées de paix ne ferviraient

ſerviraient qu'à amuſer le peuple. J'ai prédit la perte de Pondichéri, et enfin j'ai prédit que le Droit du ſeigneur de M. *Picardet* réuſſirait. Mes divins anges, c'eſt parce que je ne ſuis plus dans mon pays que je ſuis prophète. Je vous prédis encore que tout ira de travers, et que nous ſerons dans la décadence encore quelques années, et décadence en tout genre; et j'en ſuis bien fâché.

1761.

On m'envoie des *Gouju;* je vous en fais part. (*)

Je crois avec vous qu'il y a des moines fanatiques, et même des théologiens imbécilles; mais je maintiens que, dans le nombre prodigieux des théologiens fripons, il n'y en a jamais eu un ſeul qui ait demandé pardon à DIEU, en mourant, à commencer par le pape *Jean XII*, et à finir par le jéſuite *le Tellier* et conſorts. Il me paraît que *Gouju* écrit contre les théologiens fripons qui ſe confirment dans le crime en diſant: La religion chrétienne eſt fauſſe; donc il n'y a point de Dieu. *Gouju* rendrait ſervice au genre-humain, s'il confondait les coquins qui font ce mauvais raiſonnement.

Mais vraiment oui, *Dieu, qui ſavez punir, qu'Atide me haïſſe*, eſt une aſſez jolie prière à *Jéſus-Chriſt;* mais je ne me ſouviens plus des vers qui précèdent; je les chercherai quand je retournerai aux Délices.

Je travaille ſur *Pierre*, je commente, je ſuis lourd. C'eſt une terrible entrepriſe de commenter trente-deux pièces, dont vingt-deux ne ſont pas ſupportables, et ne méritent pas d'être lues.

Les eſtampes étaient commencées. Les *Cramer* les

(*) Voyez le volume des Facéties.

1761. veulent. Je ne me mêlerai que de commenter, et d'avoir raison si je peux. Dieu me garde seulement de permettre qu'ils donnent une annonce avant qu'on puisse imprimer. Je veux qu'on ne promette rien au public, et qu'on lui donne beaucoup à la fois. Mes anges, j'ai le cœur serré du triste état où je vois la France; je ne ferai jamais de tragédie si plate que notre situation : je me console comme je peux. Qu'importe un *Picardet*, ou *Rigardet?* Il faut que je rie pour me distraire du chagrin que me donnent les sottises de ma patrie. Je vous aime, mes divins anges, et c'est-là ma plus chère consolation. Je baise le bout de vos ailes.

N. B. Qu'importe que M. le duc de *Choiseul* ait la marine ou la politique? *Mélin de Saint-Gelais*, auteur du Droit du seigneur, ne peut-il pas dédier sa pièce à qui il veut?

LETTRE CXVIII.

A M. VERNES, *à Séligny.*

A Ferney, le 1 d'octobre.

J'AI été malade, et de plus très-occupé, mon cher prêtre. Pardon si je vous réponds si tard sur le manuscrit indien. Ce sera le seul trésor qui nous restera de notre compagnie des Indes.

M. de *la Persillière* n'a aucune part à cet ouvrage: il a été réellement traduit à Bénarès, par un brame, correspondant de notre pauvre compagnie, et qui entend assez bien le français.

M. de *Modave*, commandant pour le roi ſur la côte de Coromandel, qui vint me voir il y a quelques années, me fit préſent de ce manuſcrit. Il eſt aſſurément très-authentique, et doit avoir été fait long-temps avant l'expédition d'*Alexandre ;* car aucun nom de fleuve, de montagne, ni de ville, ne reſſemble aux noms grecs que les compagnons d'*Alexandre* donnèrent à ces pays. Il faut un commentaire perpétuel pour ſavoir où l'on eſt, et à qui l'on a affaire. 1761.

Le manuſcrit eſt intitulé *Ezour-Veidam*, c'eſt-à-dire commentaire du *Veidam*. Il eſt d'autant plus ancien qu'on y combat les commencemens de l'idolâtrie. Je le crois de pluſieurs ſiècles antérieur à *Pythagore*. Je l'ai envoyé à la bibliothéque du roi, et on l'y regarde comme le monument le plus précieux qu'elle poſsède. J'en ai une copie très-informe, faite à la hâte; elle eſt aux Délices; et vous ſavez peut-être que j'ai prêté les Délices à M. le duc de *Villars*.

Vous feriez bien étonné de trouver dans ce manuſcrit quelques-unes de vos opinions; mais vous verriez que les anciens brachmanes, qui penſaient comme vous et vos amis, avaient plus de courage que vous.

Il eſt bien ridicule que vous ne puiſſiez conſacrer mon égliſe, et peut-être plus ridicule encore que je ne puiſſe la conſacrer moi-même.

Je vous embraſſe au nom de DIEU SEUL.

On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois jéſuites à Lisbonne. Ce ſont-là des nouvelles bien conſolantes; mais c'eſt un janſéniſte qui les mande.

1761.

LETTRE CXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'octobre.

Permettez-moi, mes anges, de vous demander ſi vous avez donné Polyeucte à M. *Duclos*. J'ai renvoyé deux fois Cinna et Pompée. L'académie met ſes obſervations en marge. Je rectifie en conſéquence, ou je diſpute; et chaque pièce ſera examinée deux fois avant de commencer l'édition. C'eſt le ſeul moyen de faire un ouvrage utile. Ce ſera une grammaire et une poëtique au bas des pages de *Corneille;* mais il faut que l'académie m'aide, et qu'elle prenne la choſe à cœur. Je fatigue peut-être ſa bonté; mais n'eſt-ce pas un amuſement pour elle de juger *Corneille* de petit commiſſaire ſur mon rapport. Si vous voyez quelque académicien, mettez-lui le cœur au ventre. Je ſerai quitte de la groſſe beſogne avant qu'il ſoit un mois.

J'appelle groſſe beſogne le fond de mes obſervations; enſuite il faudra non-ſeulement être poli, mais polir ſon ſtyle, et tâcher de répandre quelques poignées de fleurs ſur la ſéchereſſe du commentaire.

M. de *Lauraguais* qui eſt ici me paraît un grand ſerviteur des Grecs; il veut ſurtout de l'action, de l'appareil. Vous voyez qu'il court après ſon argent, et qu'il ne veut pas avoir agrandi le théâtre pour qu'il ne s'y paſſe rien. Il dit qu'à préſent Sémiramis et Mahomet font un effet prodigieux. Dieu ſoit loué!

On ſe défera enfin des converſations d'amour, des petites déclarations d'amour ; les paſſions ſeront tragiques, et auront des effets terribles ; mais tout dépend d'un acteur et d'une actrice. C'eſt-là le grand mal ; cet art eſt trop avili. 1761.

Peut-on ne pas avoir en horreur le fanatiſme inſolent qui attache de l'infamie au cinquième acte de *Rodogune* ? Ah, barbares ! ah, chiens de chrétiens ! (chiens de chrétiens veut dire, chiens qui faites les chrétiens !) que je vous déteſte ! que mon mépris et ma haine pour vous augmentent continuellement !

Madame de *Sauvigny* dit que *Clairon* viendra me voir ; qu'elle y vienne, mon théâtre eſt fait, il eſt très-beau, et il n'y en a point de plus commode. Nous commençons par l'Ecoſſaiſe ; nous attendons qu'on joue à Paris le Droit du ſeigneur pour nous en emparer.

Je ſuis bien vieux ; pourrai-je faire encore une tragédie ? qu'en penſez-vous ? Pour moi, je tremble. Vous m'avez furieuſement remis au tripot ; ayez pitié de moi.

1761.

LETTRE CXX.

A M. BRET.

A Ferney, 10 d'octobre.

J'AI parlé aux frères *Cramer*, Monſieur, plus d'une fois, en conformité de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ils me paraiſſent ſurchargés d'entrepriſes; et je m'aperçois depuis long-temps que rien n'eſt ſi rare que de faire ce que l'on veut. Je ſuis très-fâché que votre *Bayle* ne ſoit pas encore imprimé. On craint peut-être que ce livre, autrefois ſi recherché, ne le ſoit moins aujourd'hui: ce qui paraiſſait hardi ne l'eſt plus. On avait crié, par exemple, contre l'article *David*, et cet article eſt infiniment modéré en comparaiſon de ce qu'on vient d'écrire en Angleterre. Un miniſtre a prétendu prouver qu'il n'y a pas une ſeule action de *David* qui ne ſoit d'un ſcélérat digne du dernier ſupplice; qu'il n'a point fait les pſaumes, et que d'ailleurs ces odes hébraïques, qui ne reſpirent que le ſang et le carnage, ne devraient faire naître que des ſentimens d horreur dans ceux qui croient y trouver de l'édification.

M. l'évêque *Warburton* nous a donné un livre dans lequel il démontre que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'ame, et les peines, et les récompenſes après la mort, juſqu'au temps de leur eſclavage dans la Chaldée. M. *Hume* a été

encore plus loin que *Bayle* et *Warburton*. Le dictionnaire encyclopédique ne prend pas, à la vérité, de telles hardieſſes, mais il traite toutes les matières que *Bayle* a traitées. J'ai peur que toutes ces raiſons n'aient retenu nos libraires. Il en eſt de cette profeſſion comme de celle de marchande de modes: le goût change pour les livres comme pour les coiffures. 1761.

Au reſte, ſoyez perſuadé qu'il n'y a rien que je ne faſſe pour vous témoigner mon eſtime et l'envie extrême que j'ai de vous ſervir.

N. B. Un gentilhomme de Rimini, dans les Etats du pape, a prononcé, devant l'académie de Rimini, un diſcours éloquent en faveur de la comédie et des comédiens. Il eſt parlé, dans ce diſcours, d'un fameux acteur qui a une penſion du pape d'aujourd'hui, pour lui et pour ſa femme. Ayant perdu ſon épouſe, il a été ordonné prêtre à Rome; ce qu'on n'aurait jamais fait s'il y avait la moindre tache d'ignominie répandue ſur ſa profeſſion. On appelle, dans ce diſcours, la manière dont mademoiſelle *le Couvreur* a été traitée, *une barbarie indigne des Français.*

1761. LETTRE CXXI.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 d'octobre.

EH bien, frère *Thiriot* m'a donc caché ma turpitude et celle de *Joliot de Crébillon!* Certes, ce *Crébillon* n'eſt pas philoſophe. Le pauvre vieux fou a cru que j'étais l'auteur du Droit du ſeigneur ; et, ſur ce principe, il a voulu ſe venger de l'inſolence d'*Oreſte* qui a oſé marcher à côté d'*Electre*. Il a fait, avec le Droit du ſeigneur, la même petite infamie qu'avec Mahomet. Il prétexta la religion pour empêcher que Mahomet ne fût joué ; et aujourd'hui il prétexte les mœurs. Hélas ! le pauvre homme n'a jamais ſu ce que c'eſt que tout cela. Il faut, pour ſon ſeul châtiment, qu'on ſache ſon procédé.

Le meilleur de l'affaire, c'eſt que, pouvant à toute force faire accroire qu'il y avait quelques libertés dans le ſecond acte, il ne s'eſt jeté que ſur le troiſième et le quatrième, qu'on regarde comme des modèles de décence et d'honnêteté, et où le marquis fait éclater la vertu la plus pure. Le mauvais procédé de ce poëte, auſſi mépriſable dans ſa conduite que barbare dans ſes ouvrages, ne peut faire que beaucoup de bien. Le public n'aime pas que la mauvaiſe humeur d'un examinateur de police le prive de ſon plaiſir.

Qu'en penſent les frères ? Pour moi, je me conſole avec *Pierre*.

Le plat ouvrage que le *Teſtament de Belliſle !* 1761.

On prétend qu'on aura bientôt une nouvelle édition des Car et des Ah, ah! En attendant, on chante *Moïſe-Aaron.*

LETTRE CXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'octobre.

Je m'arrache, pour vous écrire, à quelque choſe de bien ſingulier que je fais pour vous plaire.

O mes anges ! je réponds donc à votre lettre du 5 d'octobre. — Que ne puis-je en même temps travailler et vous écrire ! — Allons vîte.

D'abord vous ſaurez que je ne ſuis point le *Bonneau* du *Bertin* des parties caſuelles; que je n'ai nulle part à la tuméfaction du ventre de mademoiſelle *Hus;* que je ne lui ai jamais rien fait ni rien fait faire, ni rôle ni enfant; qu'*Atide* ne lui fut jamais deſtinée; que je ſouhaite paſſionnément qu'*Atide* ſoit jouée par la fille à *Dubois*, laquelle *Dubois* a, dit-on, des talens. Ainſi, ne me menacez point, et ne prêchez plus les ſaints.

Quant au Droit du ſeigneur, je n'ai jamais pris *Ximenès* pour mon confident. Quiconque l'a inſtruit a mal fait; mais *Crébillon* fait encore plus mal. Le pauvre vieux fou a encore les paſſions vives; il eſt déſeſpéré du ſuccès d'Oreſte, et on lui a fait accroire que ſon Electre eſt bonne. Il ſe venge comme un ſot.

1761. S'il avait le nez fin, il verrait qu'il y aurait quelque prétexte dans le second acte; mais il a choisi pour les objets de ses refus le troisième et le quatrième, qui sont pleins de la morale la plus sévère et la plus touchante. Voici mon avis, que je soumets au vôtre.

Je n'avoue point le Droit du seigneur; mais il est bon qu'on sache que *Crébillon* l'a refusé, parce qu'il l'a cru de moi. Il renouvelle son indigne manœuvre de Mahomet, par laquelle il déplut beaucoup à madame de *Pompadour*. Il est sûr qu'il déplaira beaucoup plus au public, et qu'il fera grand bien à la pièce. C'est d'ailleurs vous insulter que de refuser, sous prétexte de mauvaises mœurs, un ouvrage auquel il croit que vous vous intéressez. Vous avez, sans doute, assez de crédit pour faire jouer, malgré lui, cette pièce.

Venons à l'académie; elle a beau dire, je ne peux aller contre mon cœur. Mon cœur me dit qu'il s'intéresse beaucoup à *Cinna* dans le premier acte, et qu'ensuite il s'indigne contre lui. Je trouve abominable et contradictoire que ce perfide dise :

Qu'une ame généreuse a de peine à faillir!

Ah, lâche! si tu avais été généreux, aurais-tu parlé comme tu fais à *Maxime*, au second acte?

L'académie dit qu'on s'intéresse à *Auguste*, c'est-à-dire que l'intérêt change; et, sauf respect, c'est ce qui fait que la pièce est froide. Mais, laissez-moi faire, je serai modeste, respectueux et pas mal-adroit.

Tout viendra en son temps. Je ne suis pas pressé de programme; j'accouche, j'accouche: tenez, voilà des *Gouju*.

Eh bien, rien de décidé ſur l'amiral *Berrier*? et le roi d'Eſpagne ? épouſe-t-il ? traite-t-il ? 1761.

M. le duc de *Choiſeul* m'a envoyé des reliques de Rome. Si je ne réuſſis pas dans ce monde, mon affaire eſt ſûre pour l'autre.

Je reçus, le même jour, les reliques et le portrait de madame de *Pompadour*, qui m'eſt venu par bricole.

Voilà bien des bénédictions; mais j'aime mieux celles de mes anges.

Mademoiſelle *Corneille* joue vendredi *Iſménie* dans Mérope. N'eſt-ce pas une honte que vos hiſtrions faſſent jouer ce rôle par un homme, et qu'ils ſuppriment les chœurs dans Oedipe? Les barbares!

LETTRE CXXIII.

AU MEME.

20 d'octobre.

O ANGES, O ANGES!

NOUS répétions Mérope que nous avons jouée ſur notre très-joli théâtre, et où *Marie-Corneille* s'eſt attiré beaucoup d'applaudiſſemens dans le récit d'*Iſménie*, que font à Paris de vilains hommes; elle était charmante.

En répétant Mérope, je diſais: Voilà qui eſt intéreſſant; ce ne ſont pas là de froids raiſonnemens, de l'ampoulé et du bourgeois : ne pourrais-tu pas,

1761. disais-je tout bas à *V.....*, faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique ? Ton Don Pèdre sera glaçant avec tes états généraux et ta *Marie de Padille*. Le diable alors entra dans mon corps. Le diable ? non pas : c'était un ange de lumière, c'était vous. L'enthousiasme me saisit. *Esdras* n'a jamais dicté si vîte. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie. Lisez, jugez; mais pleurez.

Vous me direz peut-être que l'ouvrage des six jours est souvent bafoué : d'accord ; mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un sujet ; je crois l'avoir trouvé. Mais, dira madame d'*Argental*, c'est un couvent, c'est une religieuse, c'est une confession, c'est une communion. Oui, Madame; et c'est par cela même que les cœurs sont déchirés. Il faut se retrouver à la tragédie pour être attendri. La veuve du maître du monde aux carmélites, retrouvant sa fille épouse de son meurtrier, tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, ce que les plus grands noms ont d'imposant, l'amour le plus malheureux, les crimes, les remords, les passions, les plus horribles infortunes, en est-ce assez ? J'ai imaginé comme un éclair, et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. Lisez, vous dis-je, divins anges, et décidez.

Voici peut-être de quoi terminer les tracasseries de la comédie. Fi, Zulime ! cela est commun et sans génie. Donnez la veuve d'*Alexandre* à *Duménil*, la fille d'*Alexandre* à *Clairon*, et allez.

Mademoiselle *Hus* m'a écrit; elle atteste les dieux contre vous. Qu'elle accouche; j'ai bien accouché, moi, et je n'ai été que six jours en travail. Que

dites-vous de mademoiselle *Arnoult*, et du roi d'Efpagne ? 1761.

O charmans anges ! je baife le bout de vos ailes.

V..., le vieux V...,
âgé de foixante et huit ans commencés.

LETTRE CXXIV.

AU MEME.

24 d'octobre.

Il était impoffible, mes chers anges, qu'il n'y eût des bêtifes dans le petit manufcrit dont je vous ai régalés. La rapidité d'*Efdras* ne lui a pas permis d'éviter les contradictions, ni à moi non plus.

Il y a un *Caffandre* pour un *Antigone* à la fin du quatrième acte. Voici la correction toute mufquée ; il n'y a qu'à la coller avec quatre petits pains rouges. Je fupplie mes anges de m'avertir des autres bêtifes. J'ai lu cette pièce de couvent à M. le duc de *Villars* et à des hérétiques. O dame, c'eft qu'on fondait en larmes à tous les actes ; et fi cela eft joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces fanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces filences terribles, cet accablement de la douleur, cette molleffe, ce fentiment, cette douceur, cette fureur, qui paffent des mouvemens des actrices dans l'ame des écoutans ; comptez qu'on fera des fignes de croix. Cependant, fi on ne joue pas le Droit du feigneur, je renonce au tripot. Je crois, Dieu me pardonne, que j'aime *Mathurin* autant

1761. qu'*Olimpie*. Je ne ſuis pas fâché qu'on ait brûlé frère *Malagrida;* mais je plains fort une demi-douzaine de juifs qui ont été grillés. Encore des auto-da-fé ! dans ce ſiècle ! et que dira *Candide* ? Abominables chrétiens ! les nègres que vous achetez douze cents francs valent douze cents fois mieux que vous ! ne haïſſez-vous pas bien ces monſtres ?

Et l'Eſpagne ? pour Dieu , un petit mot de l'Eſpagne.

LETTRE CXXV.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN,

AMBASSADEUR A TURIN.

A Ferney, le 25 d'octobre.

VOTRE marſeillois, Monſieur, eſt très-aimable, et M. *Guaſtaldi* encore plus. Mais il me traduit d'un ſtyle ſi facile, ſi naturel, ſi élégant, qu'on croira quelque jour que c'eſt lui qui a fait Alzire, et que c'eſt moi qui ſuis ſon traducteur. Je le remercie tant que je peux. Je ne prends pas la liberté d'envoyer la lettre à votre Excellence , parce que j'y prends celle de parler de vous, et qu'après tout il n'eſt pas honnête de dire des vérités en face.

Eſt-il vrai que la belle, la vertueuſe *Hormeneſtre* repaſſera les montagnes au printemps ? vous ſouviendrez-vous de *Baucis* et de *Philémon* ? Notre cabane ne s'eſt pas encore changée en temple, mais elle l'eſt en

théâtre. Nous en avons un à Ferney, digne de madame l'ambaſſadrice ; elle aura auſſi le plaiſir d'entendre la meſſe dans une égliſe toute neuve, que je viens de faire bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de miniſtre des affaires étrangères qu'a fait M. le duc de *Choiſeul*, a été de m'envoyer des reliques de la part du pape. Ainſi vous aurez chez moi le profane et le ſacré à choiſir, et nous vous donnerons de plus une pièce nouvelle très-édifiante. 1761.

Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de *Laudon*. La priſe de Schwednitz me paraît la plus belle action de toute la guerre, et celle que l'on fait aux jéſuites me paraît vive.

Il me vint ces jours paſſés un jéſuite portugais, qui me dit qu'il ſortait de l'Italie parce qu'ils y étaient trop mal-venus. Il me demanda de l'emploi dans ma maiſon : cela me fit ſouvenir de l'aumônier *Pouſſatin*. Je lui propoſai d'être laquais, il accepta ; et, ſans madame *Denis* qui n'en voulut point, il aurait eu l'honneur de vous ſervir à boire à votre paſſage. C'eſt dommage que cette affaire ſoit manquée.

Je vous préſente mon très-tendre reſpect.

1761. LETTRE CXXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 d'octobre.

Vous dites, monſeigneur le Maréchal, que mes lettres ne ſont point gaies. M. le duc de *Villars* m'en a averti; mais il ſe porte bien, il digère, il s'en retourne gros et gras. Ce n'eſt guère qu'à ces conditions qu'on eſt de bonne humeur. D'ailleurs, il n'a rien à faire, et moi je compile, compile. Je veux laiſſer un petit monument des ſottiſes humaines, à commencer par notre guerre, et à finir par *Malagrida.* Si je ne vous écris point, j'écris au moins quelques pages ſur votre compte. Vous clorrez, s'il vous plaît, le Siècle de *Louis XIV;* car vous êtes né ſous lui: vous êtes du bon temps. Songez donc qu'un homme, qui vit dans les Alpes, qui fait de l'hiſtoire et des tragédies, doit être un homme un peu ſérieux. Je ne vous ennuie point de mes rêveries, car, vous qui êtes très-gai, vous affubleriez votre ſerviteur de quelque bonne plaiſanterie qui dérangerait ma gravité.

On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de Cauſſade, parce que c'en ſerait trop de griller des jéſuites à Lisbonne, et de pendre des paſteurs évangéliques en France. Je m'en remets ſur cela à votre conſcience.

Roſalie m'intéreſſe davantage, ſi elle eſt bonne actrice; mais, des acteurs! des acteurs! donnez-nous-en donc. Nous ne ſommes pas dans le ſiècle brillant des

des hommes. Mademoiselle *Clairon* et madame *du Chappe* (*) soutiennent la gloire de la France; mais ce n'est pas assez : nous dégringolons furieusement. Jouissez de votre gloire, de votre considération, et des plaisirs présens, et des plaisirs passés. Plus j'y pense, plus je me confirme dans l'idée que, de tous les Français qui existent, c'est vous qui avez reçu le meilleur lot. Cela me flatte, cela m'énorgueillit au pied de mes montagnes; car je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect, sain ou malade, triste ou gai, honoré de vos lettres ou négligé. 1761.

Madame *Denis* se joint à moi.

LETTRE CXXVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 d'octobre.

Vous pardonnez, sans doute, Monsieur, mon peu d'exactitude en faveur de mes sentimens, que vous connaissez, et en faveur de ma mauvaise santé, que vous ne connaissez pas moins. Il me semble, mon cher Monsieur, que les philosophes ont actuellement assez beau jeu. Les ennemis de la raison ont combattu pour nous; les convulsionnaires et les jésuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il est certain que la fureur et l'atrocité janséniste ont dirigé la cervelle et la main de ce monstre de *Damiens*. Les jésuites ont assassiné le roi de Portugal. Banqueroutiers et condamnés en France, parricides et

(*) Marchande de modes.

1761. brûlés à Lisbonne; voilà nos maîtres; voilà les gens devant qui des bégueules ſe proſternent: les billets de confeſſion d'un côté, les miracles de St *Pâris* de l'autre, ſont la farce de cette abominable pièce. Il vient de ſe paſſer chez moi une farce plus réjouiſſante. Un jéſuite portugais eſt venu d'Italie ſe préſenter à moi pour être mon ſecrétaire: cela me fait ſouvenir de l'aumônier *Pouſſatin*, que le comte de *Grammont* prenait pour ſon coureur.

J'ai propoſé au jéſuite d'être mon laquais; il l'a accepté: ſans madame *Denis* qui n'entend point le jargon portugais, un jéſuite nous ſervait à boire. Peut-être a-t-elle craint d'être empoiſonnée. Je vous avoue que je ne me conſole point d'avoir manqué ce laquais-là.

Nous avons eu un monde prodigieux. J'ai cédé les Délices, pendant trois mois, à M. le duc de *Villars*. M. de *Lauraguais*, M. de *Ximenès* ſont venus philoſopher avec nous. M. le comte d'*Harcourt* a amené madame ſa femme à *Tronchin:* mais celle-là eſt dévote, cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une égliſe et un théâtre; mais j'ai déjà célébré mes myſtères ſur le théâtre, et je n'ai pas encore entendu la meſſe dans mon égliſe. J'ai reçu, le même jour, des reliques du pape, et le portrait de madame de *Pompadour;* les reliques ſont le cilice de St *François*. Si le ſaint-père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice, il m'aurait fort obligé. Adieu, Monſieur; goûtez, dans le ſein de votre famille et de vos amis, tout le bonheur que vous méritez et que je vous ſouhaite. Madame *Denis* joint ſes ſentimens aux miens. Je vous ſerai tendrement attaché toute ma vie.

LETTRE CXXVIII. 1761.

A M. DUCLOS.

A Ferney, 26 d'octobre.

Je vous supplie, Monsieur, d'engager l'académie à me continuer ses bontés. Il est impossible que mon sentiment s'accorde toujours avec le sien, avant que je sache comme elle pense ; et, quand je le sais, je m'y conforme, après avoir un peu disputé ; et, si je ne m'y conforme pas entièrement, je tire au moins cet avantage de ses observations, que je rapporte comme très-douteuse l'opinion contraire à ses sentimens ; et ce dernier cas arrivera très-rarement.

Presque tous les commentaires sont faits dans le goût des précédens ; ce sont des mémoires à consulter. M. d'*Argental* doit vous avoir remis Médée et Polyeucte. Il ne s'agit donc que de vouloir bien faire, sur les deux commentaires de ces pièces, ce qu'on a eu la bonté de faire sur les autres, c'est-à-dire de mettre en marge ce qu'on pense. Je suis un peu hardi sur Polyeucte, je le sais bien ; mais c'est une raison de plus pour engager l'académie à rectifier, par un mot en marge, ce qui peut m'être échappé de trop fort et de trop sévère : en un mot, il faut que l'ouvrage serve de grammaire et de poëtique, et je ne peux parvenir à ce but qu'en consultant l'académie.

Les libraires ne peuvent commencer à imprimer qu'au mois de janvier, et ne donneront leur programme que dans ce temps-là.

1761. J'aurai l'honneur de vous envoyer la dédicace et la préface. L'une et l'autre feront conformes aux intentions de l'académie.

LETTRE CXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 d'octobre.

Mes anges ont terriblement affaire avec leur créature. Je pris la liberté de leur envoyer, il y a quelque temps, un paquet pour madame *du Deffant*. Il y avait, dans ce paquet, une lettre, et, dans cette lettre, je lui difais : Rendez le paquet aux anges quand vous l'aurez lu, afin qu'ils s'en amufent. Je n'ai point entendu parler depuis de mon paquet.

Le Droit du feigneur vaut mieux que Zulime; et cependant vous faites jouer Zulime.

Olimpie ou Caffandre vaut mieux que le Droit du feigneur; qu'en faites-vous ?

Nota benè qu'au commencement du troifième acte le curé d'Ephèfe dit : *Peuple, fecondez-moi.*

Je n'aime pas qu'on accoutume les prêtres à parler ainfi; cela fent la fédition; cela reffemble trop à *Malagrida* et à ce boucher de *Joad :* mes prêtres, chez moi, doivent prier DIEU, et ne point fe battre. Je vous fupplie de vouloir bien faire mettre à la place :

Dieu vous parle par moi.

Un petit mot de *Malagrida* et de l'Efpagne, je vous en prie. 1761.

J'ignore l'auteur des Car ; mais *le Franc de Pompignan* mérite correction ; il ferait un perfécuteur s'il était en place. Il faut l'écarter à force de ridicules. Ah ! s'il s'agiffait d'un autre que d'un fils de France, quel beau champ ! quel plaifir ! *Marie Alacoque* n'était pas un plus heureux fujet. Mais apparemment l'auteur des Car eft un homme fage, qui a craint de souffleter *le Franc* fur la joue refpectable d'un prince, dont la mémoire eft auffi chère que la plume de fon hiftorien eft impertinente.

Dites-moi donc quelque chofe de l'Efpagne, en revenant d'Ephèfe.

J'ai lu le *Mémoire hiftorique ; il m'a donné un foufflet ; mais je lui ai bien dit fon fait.*

Je crois que ce *Mémoire* échauffera tous les honnêtes gens, tous les bons citoyens.

L'île Miquelon et un commiffaire anglais font quelque chofe de fi humiliant, qu'il faut donner la moitié de fon bien pour courir après l'autre, et pour faire la paix fur les cendres de Magdebourg : c'eft mon avis. O Efpagne ! Secours-nous donc ; nous t'avons tant fecourue !

Pardon, ô anges !

1761.

LETTRE CXXX.

A M. SAURIN.

A Ferney . . . d'octobre.

DIEU ſoit loué, mon cher confrère, de votre ſacrement de mariage. Si *Moïſe le Franc de Pompignan* fait une famille d'hypocrites, il faut que vous en faſſiez une de philoſophes. Travaillez tant que vous pourrez à cette œuvre divine. Je préſente mes reſpects à madame la philoſophe. Il y a beaucoup de jolies ſottes, beaucoup de jolies friponnes : vous avez épouſé beauté, bonté et eſprit ; vous n'êtes pas à plaindre. Tâchez de joindre à tout cela un peu de fortune; mais il eſt quelquefois plus difficile d'avoir de la richeſſe qu'une femme aimable.

Mes complimens, je vous prie, à frère *Helvétius* et à tout frère initié. Il faut que les frères réunis écraſent les coquins ; j'en viens toujours là : *Delenda eſt Carthago.*

Ne ſoyez pas en peine de *Pierre Corneille.* Je ſuis bien aiſe de recueillir d'abord les ſentimens de l'académie ; après quoi, je dirai hardiment, mais modeſtement, la vérité. Je l'ai dite ſur *Louis XIV*, je ne la tairai pas ſur *Corneille.* La vérité triomphe de tout. J'admirerai le beau, je diſtinguerai le médiocre, je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un ſot pour écrire autrement. Les notes que j'envoie à l'académie ſont des ſujets de diſſertations qui doivent

amuſer les ſéances, et les notes de l'académie m'inſtruiſent. Je ſuis comme la flèche, je fais mon profit de tout. 1761.

Adieu, mon cher philoſophe; je vis libre, je mourrai libre; je vous aimerai juſqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie égliſe que je viens de bâtir, et où je vais placer des reliques envoyées par le ſaint-père.

LETTRE CXXXI.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 1 de novembre.

MONSIEUR,

Je reçois, par Vienne, votre paquet du 17 de ſeptembre, que M. de *Czernichef* me fait parvenir. Vos bontés redoublent toujours mon zèle, et j'en attends la continuation. Le mémoire ſur le czarovitz n'eſt pas rempli, comme le fait votre Excellence, d'anecdotes qui jettent un grand jour ſur cette triſte et mémorable aventure. Vous ſavez, Monſieur, que l'hiſtoire parle à toutes les nations, et qu'il y a plus d'un peuple conſidérable qui n'approuve pas l'extrême ſévérité dont on uſa envers ce prince. Pluſieurs auteurs anglais très-eſtimés ſe ſont élevés hautement contre le jugement qui le condamna à la mort. On ne trouve point ce qu'on appelle un *corps de délit* dans le procès criminel : on n'y voit qu'un

1761. jeune prince qui voyage dans un pays où ſon père ne veut pas qu'il aille, qui revient au premier ordre de ſon ſouverain, qui n'a point conſpiré, qui n'a point formé de faction, qui ſeulement a dit qu'un jour le peuple pourrait ſe ſouvenir de lui. Qu'aurait-on fait de plus s'il avait levé une armée contre ſon père? Je n'ai que trop lu, Monſieur, le prétendu *Neſteruſanoi* et *Lamberti*, et je vous avoue mes peines avec la ſincérité que vous me pardonnez, et que je regarde même comme un devoir. Ce pas eſt très-délicat. Je tâcherai, à l'aide de vos inſtructions, de m'en tirer d'une manière qui ne puiſſe bleſſer en rien la mémoire de *Pierre le grand*. Si nous avons contre nous les Anglais, nous aurons pour nous les anciens Romains, les *Manlius* et les *Brutus*. Il eſt évident que, ſi le czarovitz eût régné, il eût détruit l'ouvrage immenſe de ſon père, et que le bien d'une nation entière eſt préférable à un ſeul homme. C'eſt-là, ce me ſemble, ce qui rend *Pierre le grand* reſpectable dans ce malheur, et on peut, ſans altérer la vérité, forcer le lecteur à révérer le monarque qui juge, et à plaindre le père qui condamne ſon fils. Enfin, Monſieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer, d'ici à Pâques, tous les nouveaux cahiers avec les anciens, corrigés et augmentés, comme j'ai eu l'honneur de le mander à votre Excellence dans mes précédentes lettres. Je vous ai marqué que j'attendais vos ordres pour ſavoir s'il n'eſt pas plus convenable de mettre le tout en un ſeul volume qu'en deux. Je me conformerai à vos intentions ſur cette forme comme ſur le reſte; mais nous n'en ſommes pas encore là. Il faut commencer par mettre ſous vos yeux l'ouvrage entier,

et profiter de vos lumières. Il eſt triſte que j'aye trouvé ſi peu de mémoires ſur les négociations du baron de *Gortz*. C'eſt un point d'hiſtoire très-intéreſſant; et c'eſt à de tels événemens que tous les lecteurs s'attachent beaucoup plus qu'à tous les détails militaires, qui ſe reſſemblent preſque tous, et dont les lecteurs ſont auſſi fatigués que l'Europe l'eſt de la guerre préſente. 1761.

J'ai déjà eu l'honneur de vous remercier, Monſieur, au nom de mademoiſelle *Corneille* et au mien, de la ſouſcription pour les *Oeuvres de Corneille*. J'y ſuis plus ſenſible que ſi c'était pour moi-même. Je reconnais bien là votre belle ame; perſonne, en Europe, ne penſe plus dignement que vous. Tout augmente ma vénération pour votre perſonne, et les reſpectueux ſentimens que conſervera toute ſa vie pour votre Excellence, ſon très, &c.

LETTRE CXXXII.

AU MEME.

A Ferney, 9 de novembre.

MONSIEUR,

QUOIQUE je ne vous aye promis qu'à Pâques de nouveaux cahiers de l'Hiſtoire de *Pierre le grand*, le déſir de vous ſatisfaire m'a fait prévenir d'aſſez loin le temps où je comptais travailler. Mon attachement pour votre Excellence, et mon goût pour l'ouvrage entrepris ſous vos auſpices, l'ont emporté ſur des

devoirs assez pressans qui m'occupent. J'ai remis
1761. entre les mains de votre Excellence une copie de ce que je viens de hasarder, uniquement pour vous, sur ce sujet si terrible et si délicat de la condamnation et de la mort du czarovitz. J'ai été bien étonné du mémoire qui était joint à votre dernier paquet ; ce mémoire n'est qu'une copie, presque mot pour mot, de ce qu'on trouve dans le prétendu *Nesterusanoi.* Il semble que ce soit cet allemand, dont j'ai déjà reçu des mémoires, qui ait envoyé celui-là. Il doit savoir que ce n'est point ainsi que l'on écrit l'histoire ; qu'on est comptable de la vérité à toute l'Europe ; qu'il faut un ménagement et un art bien difficile pour détruire des préjugés répandus par-tout ; qu'on n'en croit pas un historien sur sa parole ; qu'on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monumens authentiques ; que tout ce qui n'aurait même que la sanction d'une cour intéressée à la mémoire de *Pierre le grand*, serait suspect ; et qu'enfin l'histoire que je compose ne serait qu'un fade panégyrique, qu'une apologie qui révolterait les esprits au lieu de les persuader. Ce n'est pas assez d'écrire et de flatter le pays où l'on est, il faut songer aux hommes de tous les pays. Vous savez mieux que moi, Monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous représenter, et vos sentimens ont sans doute prévenu mes réflexions dans le fond de votre cœur.

J'ai eu, par un heureux hasard, des mémoires de ministres accrédités, qui ont suppléé aux matériaux qui me manquaient ; et, sans ce secours, à quoi aurais-je été réduit ? J'ai ramassé, dans toute l'Europe, des manuscrits ; j'ai été plus aidé que je n'osais

l'eſpérer. Je ne cacherai point à votre Excellence que, parmi ces manuſcrits, parmi ces lettres de miniſtres, il y en a de plus atroces que les anecdotes de *Lamberti*. Je crois réfuter *Lamberti* aſſez heureuſement, à l'aide des manuſcrits qui nous ſont favorables, et j'abandonne ceux qui nous ſont contraires. *Lamberti* mérite une très-grande attention par la réputation qu'il a d'être exact, de ne rien haſarder, et de rapporter des pièces originales; et comme il n'eſt pas, à beaucoup près, le ſeul qui ait rapporté les anecdotes affreuſes répandues dans toute l'Europe, il me paraît qu'il faut une réfutation complète de ces bruits odieux. J'ai penſé auſſi que je ne devais pas trop charger le czarovitz; que je paſſerais pour un hiſtorien lâchement partial, qui ſacrifierait tout à la branche établie ſur le trône, dont ce malheureux prince fut privé. Il eſt clair que le terme de *parricide*, dont on s'eſt ſervi dans le jugement de ce prince, a dû révolter tous les lecteurs, parce que, dans aucun pays de l'Europe, on ne donne le nom de parricide qu'à celui qui a exécuté ou préparé effectivement le meurtre de ſon père. Nous ne donnons même le nom de révolté qu'à celui qui eſt en armes contre ſon ſouverain; et nous appelons la conduite du czarovitz, déſobéiſſance puniſſable, opiniâtreté ſcandaleuſe, eſpérance chimérique dans quelques mécontens ſecrets qui pouvaient éclater un jour, volonté funeſte de remettre les choſes ſur l'ancien pied quand il en ſerait le maître. On force, après quatre mois d'un procès criminel, ce malheureux prince à écrire, *que s'il y avait eu des revoltés puiſſans qui ſe fuſſent ſoulevés, et qu'il l'euſſent appelé, il ſe ſerait mis à leur tête.*

1761.

1761. Qui jamais a regardé une telle déclaration comme valable, comme une pièce réelle d'un procès ? qui jamais a jugé une pensée, une hypothèse, une supposition d'un cas qui n'est point arrivé ? où sont ces rebelles ? qui a pris les armes ? qui a proposé à ce prince de se mettre un jour à la tête des rebelles ? à qui en a-t-il parlé ? à qui a-t-il été confronté sur ce point important ? Voilà, Monsieur, ce que tout le monde dit, et ce que vous ne pouvez vous empêcher de vous dire à vous-même. Je m'en rapporte à votre probité et à vos lumières. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire est entre vous et moi : c'est à vous seul que je demande comment je dois me conduire dans un pas si délicat. Encore une fois, ne nous fesons point illusion. Je vais comparaître devant l'Europe en donnant cette histoire. Soyez très-convaincu, Monsieur, qu'il n'y a pas un seul homme en Europe qui pense que le czarovitz soit mort naturellement. On lève les épaules quand on entend dire qu'un prince de vingt-trois ans est mort d'apoplexie à la lecture d'un arrêt qu'il devait espérer qu'on n'exécuterait pas. Aussi s'est-on bien donné de garde de m'envoyer aucun mémoire de Pétersbourg sur cette fatale aventure : on me renvoie au méprisable ouvrage d'un prétendu *Nesterusanoi ;* encore cet écrivain, aussi mercenaire que sot et grossier, ne peut dissimuler que toute l'Europe a cru *Alexis* empoisonné. Voyez donc, Monsieur, examinez avec votre prudence ordinaire et votre bonté pour moi, et avec le sentiment de ce qu'on doit à la vérité et aux bienséances, si j'ai marché avec quelque sureté sur ces charbons ardens. Ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer n'est qu'une

consultation, un mémoire de mes doutes que je vous supplie de résoudre. C'est pour vous que je travaille, Monsieur; c'est à vous à m'éclairer et à me conduire : un mot en marge me suffira, ou une simple lettre avec quelques instructions sur les endroits qui me font peine. Vous daignez, sans doute, compatir à mon extrême embarras; mais comptez sur tous mes efforts, sur l'envie extrême que j'ai de vous satisfaire, sur les sentimens de respect et de tendresse que vous m'avez inspirés. Reconnaissez à ma franchise mon extrême attachement pour votre Excellence, et soyez bien sûr que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, de votre Excellence, le très, &c. 1761.

LETTRE CXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de novembre.

Le vieux ministre de *Statira*, ci-devant épouse d'*Alexandre*, ayant reçu très-tard la déduction du comité, ne peut aujourd'hui que remercier leurs excellences, et leur faire les plus sincères protestations de la reconnaissance qu'il leur doit. Mais n'ayant pu consulter encore sa cour, il est très-fâché de ne pas apporter un aussi prompt redressement qu'il le voudrait aux griefs de leurs excellences. Son auguste souveraine *Statira* a pris le mémoire *ad referendum*; mais comme elle est malade d'une suffocation qui

1761. la fera mourir au quatrième acte, ſon conſeil aura l'honneur d'envoyer inceſſamment à votre cour, les dernières volontés de cette auguſte autocratrice.

J'aurai l'honneur de vous donner part que j'envoyai, il y a onze jours, la feuille importante concernant les intérêts de la demoiſelle *Dangeville*, attachée à la cour de France, et pour laquelle nous aurons tous les égards à elle dus; que cette pièce importante était adreſſée à M. *Damilaville*, avec un gros paquet de Grizel, de Car, de Ah, ah! et de chanſons intitulées Moïſe-Aaron.

Nous craignons que, malgré la bonne harmonie et correſpondance des deux cours, on n'ait ſaiſi notre paquet comme trop gros, et qu'on ne l'ait porté à ſa Majeſté très-chrétienne qui, ſans doute, en aura ri, et auquel nous ſouhaitons toutes ſortes de proſpérités.

Nous avons auſſi dépêché à vos excellences copie deſdits mémorials, intitulés Grizel, Gouju, Car, Ah, ah! Moïſe et Aaron; et nous ſommes en peine de tous nos paquets, pour leſquels nous réclamons le droit des gens.

Et, pour n'avoir rien à nous reprocher, non-ſeulement nous vous expédions, par le préſent courier, les lettres patentes pour le cinquième acte de la demoiſelle *Dangeville*, mais encore la ſeule copie qui nous reſte des Grizel, Gouju, Car, Ah, ah! et Moïſe-Aaron. Nous adreſſons auſſi copie de la ſcène de ladite damoiſelle *Dangeville*, au confident *Damilaville*, recommandant expreſſement que le tout ſoit intitulé le Droit du ſeigneur.

Nous vous ramentevons ici qu'il y a ſix ſemaines

en çà, que nous prîmes la liberté de vous adreſſer un paquet énorme pour madame *du Deffant*, duquel paquet et de laquelle dame nous n'avons depuis entendu parler. 1761.

Nous laiſſons le tout à conſidérer à votre haute prudence, et nous vous renouvelons les aſſurances de notre ſincère et reſpectueux attachement. Donné à Ephèſe, dans la cellule de ſœur *Statira*,

Le 10 de novembre, au ſoir.

LETTRE CXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

11 de novembre.

MES frères, je renvoie fidellement les Ah, ah! et les Car qu'on m'a confiés; car je ſuis homme de parole, car je vous aime.

Ah, ah! quand vous n'écrivez point, frère, c'eſt pure malice.

Ah, ah! vieux fou de *Crébillon*, vous ne voulez pas lâcher votre ſcène: c'eſt bien dommage, vous l'échappez belle. L'avocat *Moreau* n'a nulle part au mémoire hiſtorique; M. le duc de *Choiſeul* l'a fait en trente-ſix heures.

Y a-t-il une relation de l'auto-da-fé de Lisbonne?

Il n'y a pas quatre pages de vérité et de bon ſens dans le *Nouveau teſtament*. L'auteur eſt un ex-capucin, ci-devant nommé *Maubert*, fugitif, eſcroc,

1761. espion, ivrogne, normand, de présent à Paris, et qui mérite de faire le voyage de Marseille.

Vous aurez, dans quelque temps, l'ouvrage des six jours : ce n'est pas celui de l'abbé d'*Asfeld*, ah, ah !

LETTRE CXXXV.

AU MEME.

Le 13 de novembre.

Je fis partir, il y a onze jours, mes chers frères, la scène que les comédiens ordinaires du roi demandaient. Elle fut faite le même jour que je reçus votre avis ; je le trouvai excellent, et la scène partit le lendemain, accompagnée des rogatons que je renvoyais à M. *Carré*, comme Grizel, Car, Ah, ah ! et Gouju.

Je renvoie fidellement tout ce qu'on me confie. Peut-être trouva-t-on le paquet trop gros à la poste de Paris ; peut-être M. *Jannel* en a fait rire le roi. Je souhaiterais bien que sa Majesté vît toutes mes lettres, et les paquets que je reçois ; il serait bien convaincu qu'il n'a point de plus zélés et, j'ose le dire, de plus tendres serviteurs que ceux qui sont appelés philosophes par des séditieux fanatiques, ennemis du roi et de la patrie. J'exhorte tous mes amis à payer gaiement la moitié de leur bien, s'il le faut, pour servir le roi contre ses injustes ennemis.

Après cela, on peut saisir des Grizel, &c. On verra

verra que les amateurs des lettres font plus amateurs de la patrie que les convulfionnaires et les ennemis des arts. Je figne hardiment cette lettre; votre véritable ami, *Voltaire*. 1761.

LETTRE CXXXVI.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 14 de novembre.

MONSIEUR,

Vous voyez que je fuis plus diligent que je ne l'avais cru. Mon âge, mes infirmités me font toujours craindre de ne pas achever l'hiftoire à laquelle je me fuis dévoué; ainfi je me hâte, fur la fin de ma carrière, de remplir celle où vous me faites marcher; et l'envie de vous plaire preffe ma courfe. Votre Excellence a dû recevoir le paquet contenant la fin tragique du czarovitz, avec une lettre dans laquelle je vous expofais mon embarras et mes fcrupules avec la franchife que votre caractère vertueux autorife, et que vos bontés m'infpirent. Je vous répète que j'ai cru néceffaire de relever ce chapitre funefte par quelques autres qui miffent dans un jour éclatant tout ce que le czar a fait d'utile pour fa nation, afin que les grands fervices du légiflateur fiffent tout d'un coup oublier la févérité du père, ou même la fiffent approuver. Permettez, Monfieur, que je vous dife encore que nous parlons à l'Europe

1761. entière, que nous ne devons ni vous ni moi arrêter notre vue sur les clochers de Pétersbourg; mais qu'il faut voir ceux des autres nations, et jusqu'aux minarets des Turcs. Ce qu'on dit dans une cour, ce qu'on y croit ou ce qu'on fait semblant d'y croire, n'est pas une loi pour les autres pays; et nous ne pouvons amener les lecteurs à notre façon de penser, qu'avec d'extrêmes ménagemens. Je suis persuadé, Monsieur, que c'est-là votre sentiment, et que votre Excellence sait combien j'ambitionne l'honneur de me conformer à vos idées. Vous pensez aussi, sans doute, qu'il ne faut jamais s'appesantir sur les petits détails qui ôtent aux grands événemens tout ce qu'ils ont d'important et d'auguste. Ce qui serait convenable dans un traité de jurisprudence, de police et de marine, n'est point du tout convenable dans une grande histoire. Les mémoires, les dupliques et les répliques sont des monumens à conserver dans des archives ou dans les recueils des *Lamberti*, des *Dumont*, ou même des *Rousset*; mais rien n'est plus insipide dans une histoire. On peut renvoyer le lecteur à ces documens; mais ni *Polybe*, ni *Tite-Live*, ni *Tacite*, n'ont défiguré leurs histoires par ces pièces; elles sont l'échafaud avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a construit l'édifice. Enfin le grand art est d'arranger et de présenter les événemens d'une manière intéressante; c'est un art très-difficile, et qu'aucun allemand n'a connu. Autre chose est un historien, autre chose est un compilateur.

Je finis, Monsieur, par l'article le plus essentiel, c'est de forcer les lecteurs à voir *Pierre le grand*, à le

voir toujours fondateur et créateur au milieu des guerres les plus difficiles, se sacrifiant et sacrifiant tout pour le bien de son empire. Qu'un homme trop intéressé à rabaisser votre gloire dise tant qu'il voudra que *Pierre le grand* n'était qu'un barbare qui aimait à manier la hache, tantôt pour couper du bois, et tantôt pour couper des têtes, et qu'il trancha lui-même celle de son fils innocent ; qu'il voulait faire périr sa seconde femme, et qu'il fut prévenu par elle ; que ce même homme dise et écrive les choses les plus offensantes contre votre nation, qu'enfin il me marque le mécontentement le plus vif, et qu'il me traite avec indignité, parce que j'écris l'histoire d'un règne admirable ; je n'en suis ni surpris ni fâché, et j'espère qu'il sera obligé de convenir lui-même de la supériorité que votre nation obtient en tout genre depuis *Pierre le grand*. Ce travail, que vous m'avez bien voulu confier, Monsieur, me devient tous les jours plus cher par l'honneur de votre correspondance. M. de *Soltikof* m'a dit que votre Excellence ne serait pas fâchée que je vous dédiasse quelque autre ouvrage, et que mon nom s'appuyât du vôtre. J'ai fait depuis peu une tragédie d'un genre assez singulier ; si vous me le permettez, je vous la dédierai ; et ma dédicace sera un discours sur l'art dramatique, dans lequel j'essaierai de présenter quelques idées neuves. Ce sera pour moi un plaisir bien flatteur de vous dire publiquement tout ce que je pense de vous, des beaux arts et du bien que vous leur faites. C'est encore un des prodiges de *Pierre le grand* qu'il se soit formé un *Mécène* dans ces marécages où il n'y avait pas une seule

1761.

1761. maiſon dans mon enfance, et où il s'eſt élevé une ville impériale qui fait l'admiration de l'Europe. C'eſt une choſe dont je ſuis bien vivement frappé. Adieu, Monſieur; voilà une lettre fort longue : pardonnez ſi je cherche à me dédommager, en vous écrivant, de la perte que je fais en ne pouvant être auprès de vous.

Vous ne doutez pas des tendres et reſpectueux ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXXXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 de novembre.

Vous m'affligez, Madame; je voudrais vous voir heureuſe dans ce plus ſot des mondes poſſibles; mais comment faire ? c'eſt déjà beaucoup de n'être pas du nombre des imbécilles et des fanatiques qui peuplent la terre; c'eſt beaucoup d'avoir des amis : voilà deux conſolations que vous devez ſentir à tous les momens. Si, avec cela, vous digérez, votre état ſera tolérable.

Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais penſer à la mort; cette penſée n'eſt bonne qu'à empoiſonner la vie. La grande affaire eſt de ne point ſouffrir; car, pour la mort, on ne ſent pas plus cet inſtant que celui du ſommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie ſont les ennemis du genre-humain; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais

de nous. La mort n'eſt rien du tout ; l'idée ſeule 1761.
en eſt triſte. N'y ſongeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en diſant : Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la ſanté et de l'amuſement ? c'eſt à quoi tout ſe réduit à l'âge où nous ſommes.

J'avoue qu'il y a des ſituations intolérables ; et c'eſt alors que les Anglais ont raiſon ; mais ces cas ſont aſſez rares : on a preſque toujours quelques conſolations ou quelques eſpérances qui ſoutiennent. Enfin, Madame, je vous exhorte à être, toute la vie, la plus heureuſe que vous pourrez.

Votre lettre m'a fait tant d'impreſſion que je vous écris ſur le champ, moi qui n'écris guère. J'ai une douzaine de fardeaux à porter ; je me ſuis impoſé tous ces travaux pour n'avoir pas un inſtant déſœuvré et triſte ; je crois que c'eſt un ſecret infaillible.

Je ferai mettre dans la liſte de ceux qui retiennent un *Corneille* commenté, les perſonnes dont vous me faites l'honneur de me parler. J'aime paſſionnément à commenter *Corneille* ; car il a fait l'honneur de la France dans le ſeul art peut-être qui met la France au-deſſus des autres nations. De plus, je ſuis ſi indigné de voir des hypocrites et des énergumènes qui ſe déclarent contre nos ſpectacles, que je veux les accabler d'un grand nom.

Je n'ai point encore *la Reine de Golconde* ; mais j'ai vu de très-jolis vers de M. l'abbé de *Boufflers* : il faut en faire un abbé de *Chaulieu*, avec cinquante mille livres de rente en bénéfices; cela vaut cinquante mille fois mieux que de s'ennuyer en province avec une croix d'or.

1761. Avez-vous lu la converſation de l'abbé *Grizel* et d'un intendant des menus ? ſi vous ne la connaiſſez pas, je vous cèderai l'exemplaire qu'on m'a envoyé.

Recevez les tendres reſpects du ſuiſſe *V.*

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 27 de novembre.

O ANGES,

CROYEZ-MOI, voilà comme il faut commencer à peu-près le rôle d'*Olimpie;* enſuite nous le fortifions dans quelques endroits. Mais commencer dans le goût de *Zaïre*, mais rendre froid dans *Olimpie* ce qui, dans *Zaïre*, eſt piquant par ſa première éducation dans le chriſtianiſme; mais diſloquer le premier acte, et donner le change au ſpectateur en diſcutant la mémoire d'*Alexandre*, après avoir parlé d'amour ; mais enfin détruire tout l'effet d'un coup de théâtre entièrement nouveau, ſe priver de la ſurpriſe que cauſe le mariage d'*Olimpie;* ah, mes anges! rejetez bien loin cette abominable idée, et laiſſez-moi faire. Oubliez la pièce; renvoyez-la-moi, je vous la redépêcherai ſur le champ ; et, ſi vous n'êtes pas contens, dites mal de moi.

Nous penſons que vous vous méprenez, ſauf reſpect, quand vous croyez qu'*Olimpie* eſt le premier rôle; il ne l'eſt que quand *Statira* eſt morte : c'eſt

Statira qui eſt le grand rôle. Ah ! comme nous pleurions à ces vers: 1761.

J'ai perdu Darius, Alexandre et ma fille,
Dieu ſeul me reſte.

c'eſt que madame *Denis* déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous avons été plus ſévères que vous ſur quelques articles ; mais nous ſommes diamétralement oppoſés ſur *Olimpie*. Songez qu'elle eſt bien réſolue à ne point épouſer *Caſſandre ;* mais qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer, et qu'elle ne lui dit qu'elle l'aime qu'en s'élançant dans le bûcher. Si vous ne trouvez pas cela honnêtement beau, par ma foi, vous êtes difficiles.

Cette œuvre des ſix jours prouve que le ſujet portait ſon homme, qu'il volait ſur les ailes de l'enthouſiaſme. Si le ſujet n'eût pas été théâtral, je n'aurais pas achevé la pièce en ſix ans. Tout dépend du ſujet; voyez le Cid et Pertharite, Cinna et Suréna, &c.

Avez-vous lu le *Teſtament politique du maréchal de Belliſle ?* c'eſt un ex-capucin de Rouen, nommé jadis *Maubert*, fripon, eſpion, eſcroc, menteur et ivrogne, ayant tous les talens de moinerie, qui a compoſé cet impertinent ouvrage. Il eſt juſte qu'un pareil maraud ſoit à Paris, et que j'en ſois abſent.

L'académie ne veut pas paraître philoſophe. Quelles pauvres obſervations que ſes obſervations ſur mes remarques concernant Polyeucte ! Patience;

1761. je suis un déterminé ; j'ai peu de temps à vivre ; je dirai la vérité.

Interim, je vous adore.

P. S. L'empereur prend . . . 100 exemplaires.
L'impératrice, ... 100.
L'impératrice russe, ... 200.
Le roi *Stanislas*, ... 1.

LETTRE CXXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de novembre.

Vous donnez, Monseigneur, quatre-vingt-deux ans à *Malagrida* aussi noblement que je fesais *Cerrati* confesseur d'un pape. *Malagrida* n'avait que soixante et quatorze ans ; il ne commit point tout-à-fait le péché d'*Onan*, mais DIEU lui donnait la grâce de l'érection ; et c'est la première fois qu'on a fait brûler un homme pour avoir eu ce talent. On l'a accusé de parricide, et son procès porte qu'il a cru qu'*Anne*, mère de *Marie*, était née impollue, et qu'il prétendait que *Marie* avait reçu plus d'une visite de *Gabriel*. Tout cela fait pitié et fait horreur. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites. J'aimerais mieux être né nègre que portugais.

Eh, misérables ! si *Malagrida* a trempé dans l'assassinat du roi, pourquoi n'avez-vous pas osé l'interroger, le confronter, le juger, le condamner ? Si

vous êtes aſſez lâches, aſſez imbécilles pour n'oſer juger un parricide, pourquoi vous déshonorez-vous en le feſant condamner par l'inquiſition pour des fariboles? 1761.

On m'a dit, Monſeigneur, que vous aviez favoriſé les jéſuites à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux janſéniſtes et aux jéſuites, et DIEU vous bénira.

Mais ſurtout perſiſtez dans la généreuſe réſolution de délivrer les comédiens, qui ſont ſous vos ordres, d'un joug et d'un opprobre qui rejaillit ſur tous ceux qui les emploient. Otez-nous ce reſte de barbarie, malgré maître *le Dain*, et malgré ſon diſcours prononcé *du côté du greffe*.

Le poliſſon, qui a fait le *Teſtament du maréchal de Belliſle*, mériterait un bonnet d'âne. Quelles omiſſions avez-vous donc faites dans la convention de Cloſter-Seven? on n'en fit qu'une; ce fut de ne la pas ratifier ſur le champ.

Ce n'eſt pas que je ſois fâché contre le feſeur de teſtament qui prétend que j'aurais été mauvais miniſtre. A la façon dont les choſes ſe ſont paſſées quelquefois, on aurait pu croire que j'avais grande part aux affaires.

Qu'on pende le prédicant *Rochette*, ou qu'on lui donne une abbaye, cela eſt fort indifférent pour la proſpérité du royaume des Francs; mais j'eſtime qu'il faut que le parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui faſſe grâce. Cette humanité le fera aimer de plus en plus; et, ſi c'eſt vous, Monſeigneur, qui obtenez cette grâce du roi, vous ſerez l'idole de ces faquins de huguenots. Il eſt toujours bon d'avoir pour ſoi tout un parti.

1761. Je joins au chiffon que j'ai l'honneur de vous écrire, le chiffon de Grizel. Il faut qu'un premier gentilhomme de la chambre ait toujours un Grizel en poche, pour l'inciter doucement à protéger notre tripot dans ce monde-ci et dans l'autre.

Agréez toujours mon profond respect.

LETTRE CXL.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 2 de décembre.

PARDONNEZ à un ami qui écrit si rarement. La philosophie et l'amitié en murmurent, mais elles n'en sont point altérées, et la mauvaise santé et l'âge ne sont que des excuses trop valables. Aimez toujours, Monsieur, un solitaire que votre sagesse et les folies des hommes vous attachent pour jamais. Une espèce de colporteur suisse m'a dit qu'il vous avait envoyé, il y a un mois, une brochure. Je soupçonne, par le titre, que vous n'en serez pas trop content. C'est, dit-il, l'ouvrage d'un curé ; et ce n'est pas un prône. Vous lisez tout, bon ou mauvais, et vous pensez que, dans les plus méchans livres, il y a toujours quelque chose dont on peut faire son profit.

La paix va nous rendre les plaisirs, et ne fera pas de tort à la philosophie ; il vaut mieux cultiver sa raison que se battre. Je viens de détruire des maisons comme on fesait en Vestphalie ; mais je les

ai changées en jardins, et à la guerre on ne les change qu'en déserts. Je vous souhaite, dans votre agréable retraite, des journées remplies et heureuses, des amis qui pensent, l'exclusion des sots, et une bonne santé. Je m'imagine que cela est votre lot; il ne manque au mien que d'être avec vous. 1761.

LETTRE CXLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de décembre.

DIVINS anges, si vous êtes si difficiles, je le suis aussi. Voyez, s'il vous plaît, combien il est mal-aisé de faire un ouvrage parfait; si ces notes sur Héraclius ne vous ennuient point, lisez-les, et vous verrez que j'ai passé sous silence plus de deux cents fautes. Madame *du Châtelet* avait de l'esprit, et l'esprit juste: je lui lus un jour cet Héraclius; elle y trouva quatre vers dignes de *Corneille*, et crut que le reste était de l'abbé *Pellegrin*, avant que cet abbé fût venu à Paris. Voulez-vous ensuite avoir la bonté de donner mes remarques à *Duclos*? Je suis bien aise de voir comment l'académie pense ou feint de penser. Je sais bien que c'est avec une extrême circonspection que je dois dire la vérité; mais enfin je serai obligé de la dire. Je serai poli; c'est, je crois, tout ce qu'on peut exiger.

Vous avez, sans doute, plus de droits sur moi, mes anges, que je n'en ai sur *Corneille*. Il ne peut

1761. plus profiter de mes critiques, et je peux tirer un grand avantage des vôtres.

Plus je rêve à *Olimpie*, plus il m'eſt impoſſible de lui donner un autre caractère. Elle n'a pas quinze ans, il ne faut pas la faire parler comme ſa mère. Elle me paraît, au cinquième acte, fort au-deſſus de ſon âge.

Ces initiés, ces expiations, cette religieuſe, ces combats, ce bûcher; en vérité, il y a là du neuf. Vous ne voulez pas jouer Caſſandre, eh bien, nous allons le jouer, nous.

Nous baiſons le bout de vos ailes.

LETTRE CXLII.

A M. L'ABBÉ IRAIL,

PRIEUR DE SAINT-VINCENT. (*)

A Ferney, le 4 de décembre.

VOUS ſerez étonné, Monſieur, de recevoir, par la petite poſte de Paris, les remercîmens d'un homme qui demeure au pied des Alpes; mais j'ai éprouvé tant de contre-temps et d'embarras par la poſte ordinaire, que je ſuis obligé de prendre ce parti.

Vous vous occupez paiſiblement, Monſieur, des querelles des gens de lettres, pendant que les querelles des rois font un peu plus de tort à nos campagnes que toutes les diſputes littéraires n'en ont fait

(*) Auteur des *Querelles littéraires*.

au Parnaſſe. Il faut être continuellement en guerre, dans quelque état qu'on ſe trouve. 1761.

Je combats aujourd'hui contre les fermiers généraux, au nom de notre petite province; il ne tiendra qu'à vous d'ajouter mes mémoires ſur le blé, le tabac et le ſel, à toutes mes autres ſottiſes.

Je me ſuis aviſé de devenir citoyen, après avoir été long-temps rimailleur et mauvais plaiſant. J'ennuie le conſeil de ſa Majeſté, au lieu d'ennuyer le public.

Il me ſemble que vous dites un petit mot du roi de Pruſſe dans l'hiſtoire des querelles. J'avais remis mes intérêts à trois ou quatre cents mille hommes qui ne m'ont pas ſi bien ſervi que vous; les Ruſſes mêmes m'ont manqué de parole au ſiége de Colberg. Je dois vous regarder comme un de mes alliés les plus fidelles.

Madame *Denis* et moi, nous vous prions, Monſieur, de faire mille complimens à toute notre famille: nous ne ſavons point encore les marches de madame de *Fontaine* et de M. d'*Ornoi;* nous nous flattons d'en être inſtruits quand elle ſera à Paris, en bonne ſanté.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1761.

LETTRE CXLIII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 6 de décembre.

Je souhaite la bonne année 1762, aux frères : je m'y prends de bonne heure, car j'ai hâte.

Que font les frères ?

Quelle nouvelle du Parnasse et du théâtre, et même des affaires profanes ?

La raison gagne-t-elle un peu ? si les jésuites sont fessés, les jansénistes ne sont-ils pas trop fiers ? Gens de bien, opposez-vous aux uns et aux autres ; soyez hardis et fermes.

Frère *Helvétius* est-il revenu à Paris ?

Frère *Thiriot* augmentera-t-il de paresse ?

A quand l'*Encyclopédie* ? l'aurons-nous en 1762 ?

Que dit-on de la santé de *Clairon* et de la vive *Dangeville* ?

Le *Journal de Trévoux* continue-t-il toujours ?

Berthier est-il ressuscité ?

Crévier est-il mort ?

Qu'est-ce donc que ce livre *De la nature* ? est-ce un abrégé de *Lucrèce* ? est-ce du vieux ? est-ce du nouveau ? est-ce du bon ? S'il y a *mica salis*, envoyez-le à votre frère du désert.

Est-il vrai que le gouvernement emprunte quarante millions ? et à qui, bon Dieu ? où trouvera-t-on ces quarante millions ? Il y a des gens qui les ont gagnés,

mais ceux-là ne les prêteront pas. *Interim*, *valete*, *fratres*. 1761.

Voici une lettre pour l'abbé *Irail*, auteur des belles querelles. Mais où demeure-t-il ce M. *Blin de Sain-More* qui a fait de très-jolis vers pour moi, et qui a tant fait parler *la belle Gabrielle*?

LETTRE CXLIV.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 6 de décembre, *partira quand pourra.*

DISPOSEZ, ordonnez; je pars avec douleur de Ferney où j'ai bâti un très-joli théâtre, pour aller ſur le territoire damné de Genève, qui a déclaré la guerre aux théâtres. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait brûler cette ville? En attendant que DIEU faſſe juſtice de ces hérétiques, ennemis de *Corneille* et du pape, je ferai tranſcrire l'œuvre des ſix jours, tel qu'il eſt; je n'y veux rien changer. Je veux devoir les changemens à vos conſeils, et ſurtout à l'impreſſion que cela fera ſur le cœur de madame de *Chauvelin*; car, ſoit dit ſans vous déplaire, tous les raiſonnemens des hommes ne valent pas un ſentiment d'une femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer; mais je prétends que, ſi vous approuvez, et que ſi madame de *Chauvelin* eſt émue, la pièce eſt bonne, ou du moins touchante, ce qui eſt encore mieux. En un mot, vous l'aurez, et je vous remercie de me l'avoir demandée.

1761. Je me mets aux pieds de votre belle actrice. Quand verrai-je le jour où elle jouera la fille, et madame *Denis* la mère, et moi le bon homme? Je persiste fermement dans l'opinion où je suis que DIEU nous a créés et mis au monde pour nous amuser, que tout le reste est plat ou horrible.

Je supplie votre Excellence de vouloir bien dire à M. *Guastaldi* combien je l'estime, j'ose même dire, combien je l'aime.

Recevez mes tendres respects.

AU MEME.

Le même jour.

TOUT ce qui me fâche à présent dans ce monde, je l'avoue à vos aimables Excellences, c'est qu'il y ait deux rôles de femme dans la plupart des pièces; car où trouver le pendant de madame de *Chauvelin*? Je sais quel est son singulier talent; mais, si elle daigne jouer *Andromaque*, que devient *Hermione*? et si elle fait *Hermione*, il faut jeter *Andromaque* par la fenêtre. Elle est comme *il Ariosto se sto chi va, se vo, chi sta*?

Vous me paraissez si honnête homme, Monsieur, que je me confierais à vous, quoique vous autres ministres, en général, ne valiez pas grand'chose. Un certain Tancrède fut confié à M. le duc de *Choiseul*, et ce Tancrède, encore tout en maillot, courut Versailles, Paris et l'armée. Vous voulez mon œuvre des six jours: je pourrai bien me repentir de mon œuvre, comme DIEU, mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumis

ſoumis ou ſoumiſe à vos lumières et à vos bontés. 1761.
Reſte à ſavoir comment je vous le dépêcherai, et comment vous me le redépêcherez. N'y a-t-il pas un courier de Rome qui paſſe toutes les ſemaines par Lyon et par Turin? Ne pourriez-vous pas faire écrire à M. *Taboureau*, directeur de la poſte de Lyon, de vous faire tenir un paquet cacheté qui viendra de Genève, contenant environ ſeize cents vers qui ne valent pas le port?

LETTRE CXLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de décembre.

Ils diront, ces anges : Il n'y a pas de patience d'ange qui puiſſe y tenir; nous avons là un dévot inſupportable. Renvoyez-moi donc votre exemplaire, et prenez celui-là. Je ne ſais plus qu'y faire, mes tutélaires; je ſuis à bout, excédé, rebuté ſur l'ouvrage; mais, croyez-moi, le ſuccès eſt dans le fond du ſujet. S'il eſt intéreſſant, il ne peut pas l'être médiocrement; s'il n'y a point d'intérêt, rien ne peut l'embellir.

La tête me fend; et, ſi Caſſandre ne vous plaît pas, vous me fendez le cœur.

L'imagination n'a pas encore dit ſon dernier mot ſur cette pièce; la bonne femme eſt capricieuſe et ne répond jamais de ce qui lui paſſera par la tête. Si quelque embelliſſement ſe préſente à elle, elle

1761. ne le manquera pas. Mes anges aiment Zulime ; je ne ſaurais m'en fâcher contre eux ; mais aſſurément ils doivent aimer mieux Caſſandre.

Mais que dirons-nous de notre philoſophe de vingt-quatre ans ? comment fera-t-il avec une perſonne dont il faudra finir l'éducation ? comment s'accommodera-t-il d'être mari, précepteur et ſolitaire ? On ſe charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter ; c'eſt ſon affaire : il aura *Cornélie-chiffon* quand il voudra.

Nous venons de répéter le Droit du ſeigneur ; *Cornélie-chiffon* jouera *Colette*, comme ſi elle était élève de mademoiſelle *Dangeville*.

Le petit mémoire touchant l'ambaſſadeur prétendu de France à la Porte ruſſe, eſt préciſément ce qu'il me fallait ; je n'en demande pas davantage, et j'en remercie mes anges bien tendrement. Ils ſont exacts, ils ſont attentifs, ils veillent de loin ſur leur créature. Je renvoie leur mémoire ou apoſtillé, ou combattu, ou victorieux, ſelon que mon humeur m'y a forcé.

Sur ce, je baiſe leurs ailes avec les plus ſaints tranſports.

LETTRE CXLVI. 1761.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 20 de décembre.

J'AI peur, mon ancien ami, de ne vous avoir pas remercié de la defcription du presbytère. Je crois que *Corneille* aurait mieux réuffi s'il avait eu votre Launai à peindre ; il lui fallait de beaux fujets. *Cinna* infpirait mieux que *Pertharite.*

Ce *Corneille* m'a coûté tant de foins, il a fallu écrire tant de lettres, envoyer tant de paquets à l'académie, que je ne fais plus où j'en fuis; la correfpondance a pris tout mon temps. Il fe pourrait très-bien que je ne vous euffe point écrit : fi j'ai fait cette faute, pardonnez-la-moi.

Nous allons pofer bientôt les fondemens du petit maufolée que nous élevons à la gloire de votre concitoyen, du père de notre théâtre, de ce théâtre que maître *le Dain* et maître *Fleuri* veulent abfolument excommunier; de ce théâtre qui peut-être eft la feule chofe qui diftingue la France des autres nations; de ce théâtre dont on adore les actrices qu'enfuite on jette à la voierie, &c.

Enfin mademoifelle *Corneille* a lu le Cid; c'eft déjà quelque chofe. Vous favez que nous l'avons prife au berceau. Nous comptons qu'elle jouera, ce printemps, *Chimène* fur notre théâtre de Ferney; elle fe tire déjà très-bien du comique. Il y a de quoi en faire une *Dangeville.* Elle joue des endroits à faire mourir de

—— rire; et, malgré cela, elle ne déparera pas le tragique.
1761. Sa voix eſt flexible, harmonieuſe et tendre : il eſt juſte qu'il y ait une actrice dans la maiſon de *Corneille.*

Pour madame *Denis*, c'eſt bien dommage qu'elle n'exerce pas ce talent plus ſouvent ; elle eſt admirable dans quelques rôles : mais il eſt plus aiſé de bâtir un théâtre que de trouver des acteurs. J'aimerais mieux avoir un procès à ſolliciter, que des acteurs à raſſembler. C'eſt beaucoup d'avoir trouvé quelquefois au pied des Alpes de quoi compoſer une aſſez bonne troupe. J'ai pris le parti de me bien amuſer ſur la fin de ma vie, de faire à la fois les pièces, le théâtre et les acteurs; cela fait une vie pleine, pas un moment de perdu.

DIEU a eu pitié de moi, mon cher et ancien ami. Réjouiſſez-vous tant que vous pourrez ; tout ce qui n'eſt pas plaiſir eſt pitoyable. Etes-vous à Paris ? êtes-vous à Launai ? en quelque endroit que vous ſoyez, je vous aime de tout mon cœur.

LETTRE CXLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de décembre.

C'EST pour le coup que nous rirons aux anges. Qu'il arrive de plaiſantes choſes dans la vie ! comme tout roule, comme tout s'arrange ! Mes divins anges, ſi c'eſt un honnête homme, comme il l'eſt ſans doute, puiſqu'il s'eſt adreſſé à vous, il n'a qu'à

venir, ſon affaire eſt faite; il ſe trouvera que ſon marché ſera meilleur qu'il ne croit. *Cornélie-chiffon* aura au moins quarante à cinquante mille livres de l'édition de *Pierre;* je lui en aſſure vingt mille; je lui ai déjà donné une petite rente; le tout ſera un très-honnête mariage de province, et le futur aura la meilleure enfant du monde, toujours gaie, toujours douce, et qui ſaura, ſi je ne me trompe, gouverner une maiſon avec nobleſſe et économie. Nous ne pourrions nous en ſéparer, madame *Denis* et moi, qu'avec une extrême douleur; mais je me flatte que le mari ſera ſa maiſon de la nôtre. 1761.

Malgré tout cela, il m'eſt impoſſible d'aimer Héraclius, je vous l'avoue. Je crois vous avoir cité madame *du Châtelet* qui ne pouvait ſouffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un ſentiment qui ſoit vrai, et pas douze vers qui ſoient bons, et pas un événement qui ne ſoit forcé. J'ai ce genre-là en horreur; les Français n'ont point de goût. Eſt-il poſſible qu'on applaudiſſe Héraclius quand on a lu, par exemple, le rôle de *Phèdre*? eſt-ce que les beaux vers ne devraient pas dégoûter des mauvais? et puis, s'il vous plaît, qu'eſt-ce qu'une tragédie qui ne fait pas pleurer? Mais je commente *Corneille:* oui, qu'il en remercie ſa nièce.

Au reſte, le futur doit être convaincu que jamais la future ne fera Héraclius, ni même ne l'entendra; elle en eſt extrêmement loin: c'eſt une bonne enfant. Le futur n'a qu'à venir. Notre embarras ſera de bien loger notre nouveau ménage; car j'ai fait bâtir un petit château où une jeune fille eſt fort à ſon aiſe, et où monſieur et madame ſeront un peu à l'étroit. Il

1761. ferait plaisant que ce capitaine de chevaux fût un philosophe de vingt-quatre ans, qui vînt vivre avec nous, et qui sût rester dans sa chambre ! Enfin j'espère que DIEU bénira cette plaisanterie.

Divins anges, nous serons quatre qui baiserons le bout de vos ailes.

Et le roi d'Espagne ? le roi d'Espagne ?

LETTRE CXLVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

Aux Délices, 23 de décembre.

MONSIEUR,

Je dépêche à M. le comte de *Kaunitz* un gros paquet à votre adresse. Il contient un volume de l'Histoire de *Pierre le grand*, imprimé avec les corrections au bas des pages, et les réponses à des critiques. Votre Excellence jugera aisément des unes et des autres. J'en garde un double par devers moi. Quand vous aurez examiné à votre loisir ces remarques qui sont très-lisibles, vous me donnerez vos derniers ordres, et ils seront exactement suivis. J'ai réformé, avec la plus scrupuleuse exactitude, les nouveaux chapitres qui doivent entrer dans le second volume, et je me suis conformé à vos remarques sur ces premiers chapitres, en attendant vos ordres sur ceux qui commencent par le procès du czarovitz, et qui finissent à la guerre de Perse. Il restera alors très-

peu de chofe à faire pour achever tout l'ouvrage, 1761.
et pour le rendre moins indigne de paraître fous vos aufpices. Je fuis perfuadé que vous ne voulez pas que j'entre dans les petits détails qui conviennent peu à la dignité de l'hiftoire, et que votre intention a été toujours d'avoir un grand tableau qui préfentât l'empereur *Pierre* dans un jour toujours lumineux. L'auteur d'une hiftoire particulière de la marine peut dire comment on a conftruit des chaloupes, et compter les cordages; l'auteur d'une hiftoire des finances peut dire ce que valait un altin, en 1600, et ce qu'il vaut aujourd'hui; mais celui qui préfente un héros aux nations étrangères, doit le préfenter en grand, et le rendre intéreffant pour tous les peuples; il doit éviter le ton de la gazette et le ton du panégyrique. Je fuis convaincu que vous ne pouvez penfer autrement. J'ai eu l'honneur, Monfieur, de vous écrire plufieurs lettres; je me flatte que vous les avez reçues, et que vous avez accepté l'hommage que je vous offre d'une tragédie nouvelle que nous repréfenterons en fociété, le printemps prochain, dans mon petit château de Ferney. J'aurai la confolation de dire au public tout ce que je penfe de votre perfonne. Je vous fouhaite d'heureufes et de nombreufes années; je ferai, pendant celles où je vivrai, avec le plus tendre et le plus refpectueux attachement, &c.

1761.

LETTRE CXLIX.

A MADAME

LA COMTESSE DE BASSEWITZ.

Aux Délices, 25 de décembre.

MADAME,

Vous m'inſpirez autant d'étonnement que de reconnaiſſance. Non-ſeulement vous écrivez des lettres charmantes à la barbe des houſſards noirs, mais vous écrivez des mémoires qui méritent d'être imprimés ; et tout cela dans une langue qui n'eſt point la vôtre, avec l'exactitude d'un ſavant, et avec les grâces de nos dames de la cour de *Louis XIV*; car nous n'avons point aujourd'hui de dame que je vous compare.

Je n'ai reçu, Madame, aucune des lettres dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand il n'y aurait que ce malheur attaché à la guerre, je la déteſterais ; c'eſt être véritablement pillé que de perdre les lettres dont vous m'honorez.

Je n'ai point changé de demeure, je conſerve toujours mes Délices auprès de Genève ; elles me feront toujours chères, puiſqu'un fils de notre adorable madame la ducheſſe de *Gotha* a daigné les habiter. Mais, comme j'ai des terres en France dans le voiſinage, et que, par les circonſtances les plus ſingulières et les plus heureuſes, ces terres ſont

libres, j'y ai fait bâtir un château aſſez joli. Si je n'étais que génevois, je dépendrais trop de Genève; ſi je n'étais que français, je dépendrais trop de la France. Je me ſuis fait une deſtinée à moi tout ſeul, et j'ai acquis cette précieuſe liberté après laquelle j'ai ſoupiré toute ma vie, et ſans laquelle je ne crois pas qu'un être penſant puiſſe être heureux. 1761.

Je ſuis pénétré de vos bontés, Madame; j'ai le règlement eccléſiaſtique de ce *Pierre le grand* qui ſavait ſi bien contenir les prêtres. J'ai ſon oraiſon funèbre; et toute oraiſon funèbre eſt ſuſpecte. Les matériaux ne me manquent point; mais rien n'approche de vos mémoires. L'aventure de la glace caſſée, et la réponſe de *Catherine*, ſont des anecdotes bien précieuſes. On voit bien tout ce que cela ſignifie, mais il n'eſt pas encore temps de le dire; les vérités ſont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs. Je n'avais jamais entendu parler, Madame, des *Mémoires du baron de Wiſſen*, qui avait élevé cet infortuné czarovitz; ils doivent être fort curieux. Je vous avoue que je vous aurais la plus grande obligation de vouloir bien me les faire parvenir; j'implore la protection de madame la ducheſſe de *Gotha* pour obtenir cette grâce; vous ne refuſerez rien à ce nom. Je ſouhaite que ce baron *Wiſſen* ait dit la vérité: il devait bien connaître ſon élève; mais la vérité qu'il peut dire eſt bien délicate. On m'ouvre en Ruſſie à deux battans les portes de l'amirauté, des arſenaux, des fortereſſes et des ports; mais on ne communique guère la clef du cabinet et de la chambre à coucher.

Quand j'ai un peu de ſanté, Madame, il me

1761. prend une forte envie de faire un tour d'Allemagne, d'aller ſurtout à Gotha, puis à Hambourg, puis à Roſtock, et de me préſenter en chevalier errant à la porte de Dalvitz ; mais, après ce beau rêve, quand je conſidère que j'ai bientôt ſoixante et dix ans, et que je deviens borgne, je reſte à ma cheminée, et entre deux poêles, tout plein de la reſpectueuſe et tendre reconnaiſſance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Madame, votre, &c.

LETTRE CL.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 25 de décembre.

JE préſente à l'académie ma reſpectueuſe reconnaiſſance, de la bonté qu'elle a eue d'examiner mon Commentaire ſur les tragédies du grand *Corneille*, et de me donner pluſieurs avis dont je profite.

Nous allons commencer inceſſamment l'édition. Les frères *Cramer* vont donner leur annonce au public ; les noms des ſouſcripteurs ſeront imprimés dans cette annonce : on y verra l'empereur, l'impératrice-reine et l'impératrice de Ruſſie, qui ont ſouſcrit pour autant d'exemplaires que le roi, notre protecteur. Cette entrepriſe eſt regardée, par toute l'Europe, comme très-honorable à notre nation et à l'académie, et comme très-utile aux belles-lettres.

Le nom de *Corneille*, et l'attente où ſont tous les étrangers de ſavoir ce qu'ils doivent admirer ou

reprendre dans lui, ſerviront encore à étendre la langue françaiſe dans l'Europe. 1761.

L'académie a paru confirmer tous mes jugemens ſur ce qui concerne la langue, et me laiſſe une liberté entière ſur tout ce qui concerne le goût : c'eſt une liberté dont je ne dois uſer qu'en me conformant à ſes ſentimens, autant que je pourrai les bien connaître. Il eſt difficile de s'expliquer entièrement de ſi loin, et en ſi peu de temps.

Dans les premières eſquiſſes que j'eus l'honneur d'envoyer, je remarque dans la Médée de *Corneille* les enchantemens qu'elle emploie ſur le théâtre; et comme mon Commentaire eſt hiſtorique auſſi-bien que critique, et que je compare les autres théâtres avec le nôtre, je dis que : *Dans la tragédie de Machbet, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de Shakeſpeare, trois ſorcières font leurs enchantemens ſur le théâtre, &c.*

Ces trois ſorcières arrivent au milieu des éclairs et du tonnerre, avec un grand chaudron dans lequel elles font bouillir des herbes. *Le chat a miaulé trois fois*, diſent-elles, *il eſt temps, il eſt temps;* elles jettent un crapaud dans le chaudron, et apoſtrophent le crapaud en criant en refrain, *double, double, chaudron trouble, que le feu brûle, que l'eau bouille, double, double.* Cela vaut bien les ſerpens qui ſont venus d'Afrique en un moment, et ces herbes que *Médée* a cueillies, le pied nu, en feſant pâlir la lune, et ce plumage noir d'une harpie, &c.

C'eſt à l'opéra, c'eſt à ce ſpectacle conſacré aux fables, que ces enchantemens conviennent, et c'eſt là qu'ils ont été le mieux traités.

1761. Voyez dans *Quinault*, ſupérieur en ce genre :

Eſprits malheureux et jaloux,
Qui ne pouvez ſouffrir la vertu qu'avec peine,
Vous dont la fureur inhumaine,
Dans les maux qu'elle fait trouve un plaiſir ſi doux;
Démons, préparez-vous à ſeconder ma haine;
Démons, préparez-vous
A venger mon courroux.

Voyez, en un autre endroit, ce morceau encore plus fort que chante *Médée* :

Sortez, ombres, ſortez de la nuit éternelle;
Voyez le jour pour le troubler :
Que l'affreux déſeſpoir, que la rage cruelle
Prennent ſoin de vous raſſembler.
Avancez, malheureux coupables,
Soyez aujourd'hui déchaînés;
Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne ſoyez pas ſeuls miſérables.
Ma rivale m'expoſe à des maux effroyables,
Qu'elle ait part aux tourmens qui vous ſont deſtinés.
Non, les enfers impitoyables
Ne pourront inventer des horreurs comparables
Aux tourmens qu'elle m'a donnés.
Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne ſoyons pas ſeuls miſérables.

Ce ſeul couplet eſt peut-être un chef-d'œuvre; il eſt fort et naturel, harmonieux et ſublime. Obſervons que c'eſt-là ce *Quinault* que *Boileau* affectait de mépriſer, et apprenons à être juſtes.

J'ai l'attention de présenter ainsi aux yeux du lecteur des objets de comparaison, et je présume que rien n'est plus instructif. Par exemple, *Maxime* dit : 1761.

Vous n'aviez point tantôt ces agitations,
Vous paraissiez plus ferme en vos intentions,
Vous ne sentiez au cœur ni remords ni reproche.

CINNA.

On ne les sent aussi que quand le coup approche,
Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
L'ame, de son dessein jusqu'alors possédée, &c.

Shakespeare, soixante ans auparavant, avait dit la même chose, dans les mêmes circonstances; *Brutus*, sur le point d'assassiner *César*, parle ainsi :

„ Entre le dessein et l'exécution d'une chose si „ terrible, tout l'intervalle n'est qu'un rêve affreux. „ Le génie de Rome et les instrumens mortels de „ sa ruine semblent tenir conseil dans notre ame „ bouleversée. Cet état funeste de l'ame tient de „ l'horreur de nos guerres civiles. „

Je mets sous les yeux ces objets de comparaison, et je laisse au lecteur à juger.

J'avais oublié d'insérer, dans mes remarques envoyées à l'académie, une anecdote qui me paraît curieuse. Le dernier maréchal de *la Feuillade*, homme qui avait dans l'esprit les saillies les plus lumineuses, étant dans l'orchestre à une représentation de Cinna, ne put souffrir ces vers d'*Auguste* :

Mais tu ferais pitié, même à ceux que j'irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.

1761. Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
Les rares qualités par où tu m'as su plaire, &c.

„ Ah! dit-il, voilà qui me gâte toute la beauté „ du *soyons amis*, *Cinna.* Comment peut-on dire, „ *soyons amis*, à un homme qu'on accable d'un si „ profond mépris. On peut lui pardonner pour se „ donner la réputation de clémence, mais on ne „ peut l'appeler *ami;* il fallait que *Cinna* eût du „ mérite, même aux yeux d'*Auguste.* „

Cette réflexion me parut aussi juste que fine, et j'en fais juge l'académie.

Cette considération sur le personnage de *Cinna* me ramène ici à l'examen de son caractère. Je pense, avec l'académie, que c'est à *Auguste* qu'on s'intéresse pendant les deux derniers actes; mais certainement, dans les premiers, *Cinna* et *Emilie* s'emparent de tout l'intérêt; et, dans la belle scène de *Cinna* et d'*Emilie*, au premier acte où *Auguste* est rendu exécrable, tous les spectateurs deviennent autant de conjurés au récit des proscriptions. Il est donc évident que l'intérêt change dans cette pièce, et c'est probablement par cette raison qu'elle occupe plus l'esprit qu'elle ne touche le cœur.

Nota bene, c'est presque le seul endroit où je me sois écarté du sentiment de l'académie, et j'ai pour moi quelques académiciens que j'ai consultés.

Les remords tardifs de *Cinna* me font toujours beaucoup de peine; je sens toujours que ces remords me toucheraient bien davantage, si, dans la conférence avec *Auguste*, *Cinna* n'avait pas donné des conseils perfides, s'il ne s'était pas affermi ensuite

dans cette même perfidie. J'aime des remords après un grand crime conçu par enthousiasme, cela me paraît dans la nature, et dans la belle nature; mais je ne puis souffrir des remords après la plus lâche fourberie, ils ne me paraissent alors qu'une contradiction. 1761.

Je ne parle ici que pour la perfection de l'art, c'est le but de tous mes commentaires; la gloire de *Corneille* est en sureté. Je regarde Cinna comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'ame et qui la déchire; il l'occupe, il l'élève. La pièce a des morceaux sublimes; elle est régulière, c'en est bien assez.

J'ai été un peu sévère sur Héraclius; mais j'envoie à l'académie mes premières pensées, afin de les rectifier. M. *Magens*, éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes*, prétend que l'Héraclius espagnol est bien antérieur à l'Héraclius français; et cela est bien vraisemblable, puisque les Espagnols n'ont daigné rien prendre de nous, et que nous avons beaucoup puisé chez eux : *Corneille* leur a pris le Menteur, la Suite du Menteur, Don Sanche.

Je demande permission à l'académie d'être quelquefois d'un avis différent de nos prédécesseurs qui donnèrent leur sentiment sur le Cid. Elle m'approuvera, sans doute, quand je dis que fuir est d'une seule syllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux. J'excuse ce vers :

Le premier dont ma race ait vu rougir son front.

Je trouve ce vers beau; la race y est personnifiée, et en ce cas son front peut rougir.

1761. J'approuve ces vers :

Mon ame eſt ſatisfaite,
Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.

L'académie y trouve une contradiction ; mais il me paraît que ces deux vers veulent dire : *Je ſuis ſatisfait, je ſuis vengé, mais je l'ai été trop aiſément;* et je demande alors où eſt la contradiction. On a condamné *inſtruiſez-le d'exemple;* je trouve cette hardieſſe très-heureuſe. *Inſtruiſez-le par exemple*, ſerait languiſſant ; c'eſt ce qu'on appelle *une expreſſion trouvée*, comme dit *Deſpréaux*. J'ai oſé imiter cette expreſſion dans la Henriade :

Il m'inſtruiſait d'exemple au grand art des héros.

et cela n'a révolté perſonne.

Je prends auſſi la liberté d'avoir quelquefois un avis particulier ſur l'économie de la pièce. Ceux qui rédigèrent le jugement de l'académie diſent qu'il y aurait eu, ſans comparaiſon, moins d'inconvénient dans la diſpoſition du Cid, de feindre, contre la vérité, que le comte ne fût pas trouvé à la fin véritable père de *Chimène;* ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fût pas mort de ſa bleſſure.

Je ſuis très-ſûr que ces inventions, d'ailleurs communes et peu heureuſes, auraient produit un mauvais roman ſans intérêt. Je ſouſcris à une autre propoſition ; c'eſt que le ſalut de l'Etat eût dépendu abſolument du mariage de *Chimène* et de *Rodrigue*. Je trouve cette idée fort belle, mais j'ajoute

qu'en

qu'en ce cas il eût fallu changer la conſtitution du poëme. 1761.

En rendant ainſi compte à l'académie de mon travail, j'ajouterai que je ſuis ſouvent de l'avis de l'auteur de *Télémaque*, qui, dans ſa lettre à l'académie ſur l'éloquence, prétend que *Corneille* a donné ſouvent aux Romains une enflure et une emphaſe qui eſt préciſément l'oppoſé du caractère de ce peuple-roi. Les Romains diſaient des choſes ſimples, et en feſaient de grandes. Je conviens que le théâtre veut une dignité et une grandeur au-deſſus de la vérité de l'hiſtoire; mais il me ſemble qu'on a paſſé quelquefois ces bornes.

Il ne s'agit pas ici de faire un commentaire qui ſoit un ſimple panégyrique; cet ouvrage doit être à la fois une hiſtoire des progrès de l'eſprit humain, une grammaire et une poëtique.

Je n'atteindrai pas à ce but, je ſuis trop éloigné de mes maîtres que je voudrais conſulter tous les jours; mais l'envie de mériter leurs ſuffrages, en me rendant plus laborieux et plus circonſpect, rendra peut-être mon entrepriſe de quelque utilité.

Nota benè que je ne puis me ſervir dans *le Cid* de l'édition de 1664, parce qu'il faut abſolument que je mette ſous les yeux celle que l'académie jugea quand elle prononça entre *Corneille* et *Scudéri*.

J'ajoute que, ſi l'académie voulait bien encore avoir la bonté d'examiner le commentaire ſur Cinna, que j'ai beaucoup réformé et augmenté, ſuivant ſes avis, elle rendrait un grand ſervice aux lettres. Cinna eſt de toutes les pièces de *Corneille* celle que les

1761. hommes en place liront le plus dans toute l'Europe, et par conséquent celle qui exige l'examen le plus approfondi.

Je supplie l'académie d'agréer mes respects.

LETTRE CLI.

A MADAME DE FONTAINE.

4 de janvier.

1762. ENFIN donc, ma chère nièce, je reçois une lettre de vous; mais je vois que vous n'êtes pas dévote, et je tremble pour votre salut. J'avais cru qu'une religieuse, un confesseur, un pénitent, une tourière, pourraient toucher les ames timorées. Les mystères sacrés sont, en grande partie, l'origine de notre sainte religion : les ames dévotes se prêtent volontiers à ces beaux usages. Il n'y a ni religieuse, ni femme, ni fille à marier, qui ne se plaise à voir un amant se purifier pour être plus digne de sa maîtresse.

Vous me dites que la confession et la communion ne sont pas suivies ici d'événemens terribles; mais n'est-ce rien qu'une fille qui se brûle, et qu'un amant qui se poignarde ?

Où avez-vous pêché que *Cassandre est un coupable, entraîné au crime par les motifs les plus bas*? 1°. Il n'a point cru empoisonner *Alexandre;* 2°. on n'a jamais appelé la plus grande ambition un motif bas; 3°. il n'a pas même cette ambition; il n'a donné autrefois à *Statira* un coup d'épée, qu'en défendant son père;

4°. il n'a de violens remords que parce qu'il aime la fille de *Statira* éperdument, et il se regarde comme plus criminel qu'il ne l'est en effet : c'est l'excès de son amour qui grossit le crime à ses yeux. 1762.

Pourquoi ne voulez-vous pas que *Statira* expire de douleur ? *Lusignan* ne meurt que de vieillesse : c'était cela qui pouvait être tourné en ridicule par les méchantes gens. *Corneille* fait bien mourir la maîtresse de *Suréna* sur le théâtre :

Non, je ne pleure point, Madame, mais je meurs.

Vous êtes tout étonnée que, dans l'église, deux princes respectent leur curé : mais les mystères sacrés ne pouvaient être souillés, et c'est une chose assez connue.

Au reste, nous ne comptons point jouer sitôt Cassandre ; M. d'*Argental* n'en a qu'une copie très-informe. Si vous aviez lu la véritable, vous auriez vu que *Statira*, par exemple, ne meurt pas subitement. Ces vers vous auraient peut-être désarmée :

Cassandre à cette reine est fatal en tout temps.
Elle tourne sur lui ses regards expirans,
Et croyant voir encore un ennemi funeste
Qui venait de sa vie arracher ce qui reste,
Faible et ne pouvant plus soutenir sa terreur,
Dans les bras de sa fille expire avec horreur ;
Soit que de tant de maux la pénible carrière
Précipitât l'instant de son heure dernière,
Ou soit que des poisons empruntant le secours,
Elle-même ait tranché la trame de ses jours.

Si vous aviez vu, encore une fois, mon manuscrit,

1762. vous auriez vu tout le contraire de ce que vous me reprochez. J'ai cru d'ailleurs m'apercevoir que les remords et la religion fesaient toujours un très-grand effet sur le public ; j'ai cru que la singularité du spectacle produirait encore quelque sensation. Je me suis pressé d'envoyer à M. et à madame d'*Argental* la première esquisse. Je n'ai pas imaginé assurément qu'une pièce faite en six jours n'exigeât pas un très-long temps pour la corriger. J'y ai travaillé depuis avec beaucoup de soin ; elle a fait pleurer et frémir tous ceux à qui je l'ai lue, et il s'en faut bien encore que je sois content.

Vous voyez, par tout ce long détail, que je fais cas de votre estime, et que vos critiques font autant d'impression sur moi que les louanges de votre sœur. Elle est aussi enthousiasmée de Cassandre que vous en êtes mécontente ; mais c'est qu'elle a vu une autre pièce que vous, et qu'une différence de soixante à quatre-vingts vers, répandus à propos, changent prodigieusement l'espèce.

Je ne sais ce qu'est devenu un gros paquet d'amusemens de campagne, que j'avais envoyé à Ornoi, et que j'avais adressé à un intendant des postes. Il y avait un petit livre relié, avec une lettre pour vous, et quelques manuscrits : tout cela était très-indifférent ; mais apparemment le livre relié fit retenir le paquet. J'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié : on apprend toujours quelque chose en ce monde.

Vous ne m'avez pas dit un mot de l'alliance avec l'Espagne. Je vois que, vous et moi, nous sommes napolitains, siciliens, catalans ; mais je ne vois pas

que l'on donne encore ſur les oreilles aux Anglais, et c'eſt-là le grand point. 1762.

Revenons au tripot. Vous allez donc bientôt voir Zulime? Je vous avoue que je fais plus de cas d'une ſcène de Caſſandre que de tout Zulime. Elle peut réuſſir, parce qu'on y parle continuellement d'une choſe qui plaît aſſez généralement; mais il n'y a ni invention, ni caractères, ni ſituations extraordinaires: on y aime à la rage; *Clairon* joue, et puis c'eſt tout.

Bonſoir, ma chère nièce; je vous regrette, vous aime, et vous aimerai tant que je vivrai.

On dit que nous aurons *Florian* au printemps: il verra mon égliſe et mon théâtre. Je voudrais vous voir à la meſſe et à la comédie.

LETTRE CLII.

A M. DAMILAVILLE.

9 de janvier.

VRAIMENT, mes chers frères, j'apprends de belles nouvelles! Frère *Thiriot* reſte indolemment au coin de ſon feu, et on va jouer le Droit du ſeigneur tout mutilé, tout altéré; et ce qui était plaiſant ne le ſera plus; et la pièce ſera froide, et elle ſera ſifflée; et frère *Thiriot* en ſera pour ſa mine de féve. Un autre inconvénient qui n'eſt pas moins à craindre, c'eſt qu'on ne prenne votre frère pour le ſieur *Picardet*, de l'académie de Dijon; alors il n'y aurait plus

1762. d'efpérance, et tout ferait perdu fans reffource. Je demande deux chofes très-importantes; la première, c'eft qu'on m'envoye la pièce telle qu'on la jouera; la feconde, qu'on jure à tort et à travers que je n'ai nulle part à cet ouvrage : mon nom eft trop dangereux, il réveille les cabales. Il n'y en a point encore de formée contre M. *Picardet*, et M. *Picardet* doit répondre de tout.

Mes chers frères, *interim eſtote fortes in Lucrecio et in philoſophiâ.*

J'efpère que je contribuerai, avec les Etats de Bourgogne (dont nous avons l'honneur d'être), à donner un vaiffeau au roi; mais fi les Anglais me le prennent, je ferai contre eux une violente fatire.

Frère *V*.... eft tout ébahi de recevoir, dans l'inftant, une pancarte du roi, adreffée aux gardes de fon tréfor royal, avec un bon, rétabliffant une penfion que frère *V*.... croyait anéantie depuis douze ans. Que dira à cela *Catherin Fréron?* que dira *le Franc de Pompignan? V*... embraffe les frères.

Qu'eft-ce donc que *Zarucma?* quel diable de nom! J'aimerais mieux *Childebrand.*

Je vous prie de me dire où demeure ce pédant de *Crévier*. Eft-il recteur, profeffeur? Je lui dois mille tendres remercîmens.

LETTRE CLIII.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de janvier.

IL faut que je fasse part à mes anges gardiens de ce qui m'arrive sur terre. Pourquoi M. *Ménard*, premier commis, m'écrit-il ? pourquoi m'envoie-t-il une pancarte du roi ? *Garde de mon trésor royal, payez comptant à V.... bon, Louis.* Il est vrai qu'il y a douze ans que j'avais une pension; mais je l'avais oubliée, et je n'avais pas l'impudence de la demander ; je la croyais anéantie. Que veut dire cette plaisanterie ? ne serait-ce pas un tour de nosseigneurs de *Choiseul* ? Je ne sais à qui m'en prendre ; mes anges, ne seriez-vous point dans la bouteille ?

Cependant, renvoyez-moi donc Cassandre.

1°. Il ne faut pas qu'il ait été complice de l'empoisonnement d'*Alexandre*.

2°. S'il a donné un coup d'épée à la veuve, c'est dans la chaleur du combat; et il en est encore plus contrit que ci-devant.

3°. Il aime, et est encore plus aimé qu'il n'était, et il en parle davantage dès le premier acte.

4°. *Antigone* a encore plus de raison qu'il n'en avait de soupçonner *Olimpie* d'être la fille de sa mère.

5°. *Antigone* traitait trop *Cassandre* en petit garçon, et cela rendait *Cassandre* bien moins intéressant.

6°. Les lois touchant le mariage semblaient trop

1762. faites pour le befoin préfent, et il faut les préparer de plus loin.

7°. L'acte quatrième, finiffant par *Caffandre* et non par *Antigone*, eft bien plus touchant.

8°. L'afpect de *Caffandre* augmentant les maux de nerfs de *Statira*, rend fa mort bien plus vraifemblable.

9°. Bien des gens croient que *Statira*, voyant que fa fille aime *Caffandre*, s'eft aidée d'un peu de fublimé.

10°. Des détails plus forts et plus tendres font quelque chofe.

Enfin, on ne peut faire qu'en fefant.

Mais renvoyez-moi donc ma guenille, fi vous voulez que je baife le bout de vos ailes.

P. S. Mais, M. le comte de *Choifeul*, dites donc à l'Efpagne qu'elle envoye cinquante vaiffeaux à notre fecours. Que voulez-vous que nous faffions avec des complimens ?

Gardez-vous d'avoir jamais affaire aux Ruffes.

Quand vous n'aurez rien à faire, daignez vous informer fi le roi mon maître a été propofé jadis à *Elifabeth* l'autocratrice.

LETTRE CLIV.

1762.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 19 de janvier.

Il faut abfolument que votre Excellence foit du métier; vous ne pouvez en parler fi bien fans en avoir un peu tâté. *Pourceaugnac*, à qui d'ailleurs vous ne reffemblez point, a beau dire qu'il a pris dans les romans qu'il doit être reçu à fes *faits juftificatifs*, on voit bien qu'il a étudié le droit. Ce n'eft ni en Corfe ni à Turin qu'on apprend toutes les fineffes de l'art du théâtre. Vous avez mis la main à la pâte; avouez-le. Tout l'efprit que vous avez ne fuffit pas pour entrer dans la profondeur de nos myftères: vos réflexions font une excellente poëtique. Soyez très-perfuadé qu'il n'y a point d'ambaffadeur ni de lieutenant général qui en puiffe faire autant. Je fuis fort aife à préfent de ne vous avoir pas envoyé la bonne copie, puifque le brouillon m'a valu une fi bonne leçon.

Vous avez très-grande raifon, Monfieur, de vouloir que *Caffandre* puiffe n'avoir rien à fe reprocher auprès d'*Olimpie*. En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal, un centre où toutes les lignes doivent aboutir. Ce centre eft ici l'amour de *Caffandre* et d'*Olimpie*: j'avais été affez heureux pour remplir votre objet. Ce n'eft point *Caffandre* qui a enlevé *Olimpie* à Babylone, c'eft *Antipatre* fon père. *Antipatre* vient de mourir; et le premier devoir

1762. dont s'acquitte *Caſſandre*, eſt de reſtituer à la fille d'*Alexandre* le royaume de ſon père dont il ſe trouve en poſſeſſion. Il eſt à la fois innocent devant DIEU, et coupable devant *Statira* et devant *Olimpie*. Il eſt vrai qu'il a préſenté la coupe empoiſonnée à *Alexandre*, mais il n'était pas dans le ſecret de la conſpiration ; il eſt vrai qu'il a répandu le ſang de *Statira*, mais c'eſt dans la fureur d'un combat, c'eſt en défendant ſon père. Il ſe trouve enfin dans la ſituation la plus tragique, amoureux à l'excès d'une fille dont il eſt l'unique bienfaiteur, meurtrier de la mère, empoiſonneur du père, adoré de la fille, exécrable à *Statira*, odieux à *Olimpie* qui l'aime, pénétré de remords et de déſeſpoir. Il n'y a perſonne qui ne ſouhaite ardemment qu'*Olimpie* lui pardonne, et *Olimpie* n'oſe lui pardonner. Voilà le fond, voilà le ſujet de la pièce. Elle eſt bien autrement traitée que dans la malheureuſe minute qu'on vous a envoyée par pure mépriſe. Je ſuis tout glorieux d'avoir prévenu preſque toutes vos objections.

Il s'en faut bien, par exemple, que mon grand-prêtre puiſſe être ſoupçonné de prendre aucun parti ; car, lorſque *Caſſandre* lui dit :

Du parti d'Antigone êtes-vous contre moi ?

Il répond :

Me préſervent les cieux de paſſer les limites,
Que mon culte paiſible à mon zèle a preſcrites.
Les intrigues des cours, les cris des factions,
Des humains que je fuis les triſtes paſſions,
Seigneur, ne troublent point nos retraites obſcures.
Au Dieu que nous ſervons nous levons des mains pures :

Les débats des grands rois prompts à ſe diviſer, 1762.
Ne ſont connus de moi que pour les apaiſer;
Et nous ignorerions leurs grandeurs paſſagères,
Sans le fatal beſoin qu'ils ont de nos prières.

Enfin, il y a, de compte fait, quatre cents vers dans la pièce qui la changent entièrement, et que vous ne connaiſſez pas. Encore une fois, j'en bénis DIEU, puiſque le quiproquo m'a valu vos bontés et vos lumières; vous m'enchantez et vous m'éclairez. Venez donc voir jouer la pièce; madame l'ambaſſadrice, embelliſſez donc *Olimpie*. Je vais tâcher de rendre ſon rôle plus touchant, pour le rendre moins indigne de vous. Je ſuis un bon diable d'hiérophante pénétré, reconnaiſſant, attaché pour ma pauvre vie à vos Excellences, *V.*

LETTRE CLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 de janvier.

MES anges ſont terriblement importunés de leur créature. Leur créature conſidère qu'il faut toujours plus de ſix ſemaines pour rapetaſſer ce qu'on a fait en ſix jours (comme on l'a déjà confeſſé).

En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal d'où dépend le ſuccès, et auquel tout doit être ſubordonné. Ce point principal, dans l'affaire de *Caſſandre*, eſt qu'il ne ſoit pas odieux au

1762. public; et qu'il le ſoit horriblement à *Statira*. Il faut que ſon amour intéreſſe, et, pour qu'il intéreſſe, il ne faut pas qu'on ait le plus léger ſoupçon que ce ſoit un lâche qui ait empoiſonné *Alexandre*. Quelque ſoin que j'aye pris d'écarter cette idée, je vois qu'elle ſe loge dans beaucoup de têtes. Mes anges verront le ſoin que j'ai pris pour prévenir cette fauſſe opinion, par les deux ſcènes ci-jointes. Il me ſemble que ces deux ſcènes écartent toutes les objections qu'on pourrait faire au rôle de *Caſſandre*. Il n'y a plus de reproches à faire qu'à *Antipatre* ſon père; c'eſt lui qui fit périr ſon maître, c'eſt lui qui emmena *Olimpie* en eſclavage; et *Caſſandre* a élevé avec des ſoins paternels la priſonnière de ſon père. Rien ne peut plus s'oppoſer à l'intérêt qu'on doit prendre à lui: il a tout réparé, il a tout fait pour mériter *Olimpie;* et c'eſt, à mon ſens, un coup de l'art aſſez ſingulier, que l'empoiſonneur du père d'*Olimpie*, et le meurtrier de ſa mère, mérite d'être aimé de la fille.

Voici une autre affaire bien importante et bien délicate. *Le Kain* ſe plaint amèrement de ce qu'un nommé *Briſard* veut s'appeler *Marc-Tulle Cicéron; le Kain* prétend que c'eſt lui qui doit être *Cicéron*, mais il ne lui reſſemble point du tout. Ce *Cicéron* avait un grand cou, un grand nez, des yeux perçans, une voix ſonore, pleine, harmonieuſe; toutes ſes phraſes avaient quatre parties, dont la dernière était la plus longue; il ſe feſait entendre, du haut de la tribune, juſque dans les derniers rangs des marmitons romains. Ce n'eſt point là du tout le caractère de mon ami *le Kain;* mais où ſont les gens qui ſe rendent juſtice? Ce ſinge de *la Noue* ne me déclarait-il

pas une haine mortelle, parce que je lui avais dit que *Dufresne* avait une face plus propre que la sienne à représenter *Orosmane*. 1762.

Je ne puis donc flatter *le Kain* dans son goût cicéronien; je m'en remets à la décision de mes anges : c'est aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les rôles; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé.

Autre requête à mes anges, concernant le Droit du seigneur. On dit qu'on a tout mutilé, tout bouleversé. La pièce sera huée, je vous en avertis. J'écris à frère *Damilaville;* je le prie de m'envoyer la pièce telle qu'on la doit jouer : ce qu'il y a encore de très-important, c'est qu'il faut jurer toujours qu'on ne connaît point l'auteur. Le public cherche à me deviner pour se moquer de moi; je vois cela de cent lieues.

Mes divins anges, ce n'est pas tout. Renvoyez-moi, je vous prie, tous mes chiffons, c'est-à-dire les deux leçons de cette œuvre des six jours, que je mets plus de six fois six autres jours à reprendre en sous-œuvre. Ou je suis un sot, ou cela sera déchirant, et vous en viendrez à votre honneur. Vous pouvez être sûrs que si je reçois le matin votre paquet, un autre partira le soir pour aller se mettre à l'ombre de vos ailes. Ah! que vous m'avez fait aimer le tripot! Je relisais tout à l'heure une première scène d'un drame commencé et abandonné. Cette première scène me réchauffe; je reprendrai ce drame : mais il faut songer sérieusement à *Pierre I*.

La vie est courte; il n'y a pas un moment à perdre à l'âge où je suis. La vie des talens est encore plus

1762. courte. Travaillons tandis que nous avons encore du feu dans les veines.

Je ſuis content de l'Eſpagne. Il vaut mieux tard que jamais.

Il y a long-temps que je dis, gare à vous, *Joſeph :* je dis auſſi, gare à vous, *Luc*.

Aux pieds des anges.

LETTRE CLVI.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 de janvier.

Ni le petit mémoire, Monſieur, que vous avez eu la bonté de communiquer à l'académie, ni aucun des commentaires qu'elle a bien voulu examiner, ne ſont deſtinés à l'impreſſion : ce ne ſont, je le répète encore, que des doutes et des conſultations. Je demande les avis de l'académie, pour preſſentir le jugement du public éclairé, et pour avoir un guide sûr qui me conduiſe dans un travail très-épineux et très-pénible. Non-ſeulement je conſulte l'académie en corps, mais je m'adreſſe à des membres qui ne peuvent aſſiſter aux aſſemblées. M. le cardinal de *Bernis*, par exemple, a préſentement entre les mains mes doutes ſur Rodogune, et je vous les enverrai dès qu'il me les aura rendus. Encore une fois, il s'agit d'avoir toujours raiſon, et je ne peux demander trop de conſeils.

Je tâche d'égayer et de varier l'ouvrage par tous

les objets de comparaifon que je trouve fous ma main; voilà pourquoi je rapporte la chanfon des forcières de *Shakefpeare*, qui arrivent fur un manche à ballai, et qui jettent un crapaud dans leur chaudron. Il n'eft pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui fe croient fouverains du théâtre comme des mers, et qui mettent fans façon *Shakefpeare* au-deffus de *Corneille*. 1762.

J'ai une chofe particulière à vous mander, dont peut-être l'académie ne fera pas fâchée pour l'honneur des lettres. Vous favez que j'avais autrefois une penfion; je l'avais oubliée depuis douze ans, non-feulement parce que je n'en ai pas befoin, mais parce qu'étant retiré et inutile, je n'y avais aucun droit. Sa Majefté, de fon propre mouvement, et fans que je puffe m'y attendre, ni que perfonne au monde l'eût follicitée, a daigné me faire envoyer un brevet et une ordonnance. Peut-être eft-il bon que cette nouvelle parvienne aux ennemis de la littérature et de la philofophie. Je me recommande toujours aux bontés de l'académie, et je vous prie de me conferver les vôtres.

1762.

LETTRE CLVII.

A M. THIRIOT.

Aux Délices, 26 de janvier.

Le frère hermite embraſſe tendrement les frères de Paris. Il a un peu de fièvre, mais il eſpère que DIEU le conſervera pour être le fléau des fanatiques et des barbares. Ni lui, ni M. *Picardet*, ne ſont contens de l'altération du texte du Droit du ſeigneur; et il eſpère que, quand il s'agira d'imprimer, le texte ſacré ſera rétabli dans toute ſa pureté.

Je ſuis enthouſiaſmé du petit livre de l'inquiſition; jamais l'abbé *Mords-les* n'a mieux mordu, et la préface eſt un des meilleurs coups de dent qu'ait jamais donné *Protagoras*.

Je ſuis d'ailleurs très-mécontent de frère *Thiriot*, dont les lettres ſont toujours inſtructives, et qui écrit une fois en ſix mois. Ce frère aura pourtant, dans ſix mois, un ouvrage d'un de nos frères de la propagande, qui pourra lui être utile, et faire proſpérer la vigne du Seigneur.

Allons donc, pareſſeux, écrivez-moi donc comment on a reçu la réplique foudroyante de l'abbé de *Chauvelin* aux jéſuites.

Quelles nouvelles du tripot de la comédie? quelle tragédie jouera-t-on? quelles ſottiſes fait-on? envoyez-moi donc celles de *Piron*, puiſque j'ai lu celles de *Greſſet*.

LETTRE

LETTRE CLVIII.

1762.

A M. DAMILAVILLE.

26 de janvier.

Mes chers frères, je vous remercie, au nom de l'humanité, du *Manuel de l'inquiſition*. C'eſt bien dommage que les philoſophes ne ſoient encore ni aſſez nombreux, ni aſſez zélés, ni aſſez riches pour aller détruire, par le fer et par la flamme, ces ennemis du genre-humain, et la ſecte abominable qui a produit tant d'horreurs.

M. *Picardin* me mande qu'il eſt aſſez content du ſuccès du Droit du ſeigneur : on dit qu'on l'a gâté encore après la première repréſentation. Il faudrait avoir un peu plus de fermeté, et ſavoir réſiſter à la première fougue des critiques, qui fait du bruit les premiers jours, et qui ſe tait à la longue. On ne peut que corriger très-mal quand on corrige ſur le champ, et ſans conſulter l'eſprit de l'auteur : cela même enhardit les cenſeurs ; ils critiquent ces corrections faites à la hâte, et la pièce n'en va pas mieux.

Je vais écrire aux frères *Cramer*, et j'enverrai, par la poſte ſuivante, les deux exemplaires qu'on demande concernant *le Deſpotiſme oriental*. Ce livre, très-médiocre, n'eſt point fait pour notre heureux gouvernement occidental. Il prend très-mal ſon temps, lorſque la nation bénit ſon roi et applaudit au miniſtère. Nous n'avons de monſtres à étouffer que les jéſuites et les convulſionnaires.

1762. M. *Picardin* demande abſolument la préface du Droit du ſeigneur : cela eſt de la dernière conſéquence ; il y a quelque choſe d'eſſentiel à y changer. Je ſupplie donc qu'on me l'envoye par la première poſte, et M. *Picardin* la renverra incontinent.

On n'a point reçu de lettre de frère *Thiriot ;* cela n'a pas trop bon air ; il devait, ce me ſemble, montrer un peu plus de ſenſibilité.

J'embraſſe tendrement tous les frères. S'ils ne deſſillent pas les yeux de tous les honnêtes gens, ils en répondront devant DIEU. Jamais le temps de cultiver la vigne du Seigneur n'a été plus propice. Nos infames ennemis ſe déchirent les uns les autres ; c'eſt à nous à tirer ſur ces bêtes féroces pendant qu'elles ſe mordent, et que nous pouvons les mirer à notre aiſe.

Soyez perſévérans, mes chers frères, et priez DIEU pour moi qui ne me porte pas trop bien.

Elevons nos cœurs à l'Eternel. *Amen.*

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 26 de janvier.

O Mes anges ! je vous remercie d'abord, vous et M. le comte de *Choiſeul*, de l'éclairciſſement que je reçois ſur les propoſitions de mariage faites, en 1725, entre deux têtes couronnées. Je vous prie de dire à M. le comte de *Choiſeul* qu'un jour le maréchal *Keit* me diſait : *Ah ! Monſieur, on ment, dans cette cour-là, encore plus que dans la cour de Rome.*

Mais vous m'avouerez que ſi les Scythes ſavent mentir, ils ſavent encore mieux ſe battre, et qu'ils deviennent un peuple bien redoutable. Je ſuis leur ſerviteur, comme vous ſavez, et un peu le favori du favori; mais j'avoue qu'ils mentent beaucoup, et je ne l'avoue qu'à mes anges.

1762.

Il eſt fort difficile de trouver à préſent les ſermons du rabbin *Akib*; on tâchera d'en faire venir de Smyrne inceſſamment.

A l'égard du capitaine de chevaux, ſi fiançailles ne ſont pas épouſailles, déſir paſſager n'eſt pas fiançailles; on attendra tranquillement que DIEU et le haſard mettent à fin cette belle aventure.

Je vais tâcher, tout malingre que je ſuis, d'écrire un mot à M. le préſident de *la Marche*, et le remercier de ſon beau zèle pour mon nom. Vous devriez bien le détourner du malheureux penchant qu'il ſemble avoir encore pour cette ſecte abominable, contre laquelle le rabbin *Akib* ſemble porter de ſi juſtes plaintes.

Les jéſuites et les janſéniſtes continuent à ſe déchirer à belles dents; il faudrait tirer à balles ſur eux tandis qu'ils ſe mordent, et les aider eux-mêmes à purger la terre de ces monſtres. Vous me trouverez peut-être un peu ſévère dans ce moment, mais c'eſt que la fièvre me prend, et je vais me coucher pour adoucir mon humeur.

Je vous demande en grâce, mes divins anges, de me renvoyer mes deux Caſſandre, et ſi la fièvre me quitte, vous aurez bientôt un Caſſandre ſelon vos déſirs. Mille tendres reſpects.

Encore un mot, tandis que j'ai le ſang en

1762. mouvement. Je ſuis douloureuſement affligé qu'on ait retranché l'homme qui paye noblement quand il perd une gageure (*), et la réponſe délicieuſe à mon gré, *ai-je perdu ?* Nous nous gardons bien, ſur notre petit théâtre, de ſupprimer ce qui eſt ſi fort dans la nature; car nous n'avons point le goût ſophiſtiqué comme on l'a dans Paris, et nos lumières ne ſont point obſcurcies par la rage de critiquer mal à propos, comme c'eſt la mode chez vous, à une première repréſentation. Il faut avoir le courage de réſiſter à ces premières critiques, qui s'évanouiſſent bientôt.

Je crois que ce qui me donne la fièvre eſt qu'on ait retranché, dans Zulime, le *j'en ſuis indigne* du cinquième acte, qui fait chez nous le plus grand effet, et qui vaut mieux que *eh bien, mon père !* dans Tancrède. Puiſqu'on m'a ôté ce trait de la pièce, qui eſt le meilleur, je n'ai plus qu'à mourir, et je meurs (du moins je me couche). Adieu.

LETTRE CLX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 27 de janvier.

Il y a, Monſeigneur, une prodigieuſe différence, comme vous ſavez, entre vous et votre chétif ancien ſerviteur. Vous êtes frais, brillant, vous avez une ſanté de général d'armée, et je ſuis un pauvre diable d'hermite, accablé de maux, et ſurchargé d'un

(*) Dans le Droit du ſeigneur.

travail ingrat et pénible; c'eſt ce qui fait que votre ſerviteur vous écrit ſi rarement. Je me flatte bien que notre doyen a fait l'honneur à l'académie de lui préſenter notre Dictionnaire. Je le crois fort bon : ce n'eſt pas parce que j'y ai travaillé, mais c'eſt qu'il eſt fait par mes confrères. 1762.

Je vous exhorte à voir le Droit du ſeigneur, qu'on a follement appelé l'Ecueil du ſage. On dit qu'on en a retranché beaucoup de bonnes plaiſanteries, mais qu'il en reſte aſſez pour amuſer le ſeigneur de France qui a le plus uſé de ce beau droit. Si vous veniez dans nos déſerts, vous me verriez jouer le bailli, et je vous aſſure que vous recevriez madame *Denis* et moi dans la troupe de ſa Majeſté. On dit qu'on a donné des Etrennes aux ſots. Aſſurément ces étrennes-là ne vous ſont pas dédiées; mais s'il fallait envoyer ce petit préſent à tous ceux pour qui il eſt fait, il n'y aurait pas aſſez de papier en France. Je vous avertis que mademoiſelle *Corneille* eſt une laidron extrêmement piquante, et que, ſi vous voulez jouir du droit du ſeigneur avant qu'on la marie, il faut faire un petit tour aux Délices; mais malheureuſement les Délices ne ſont pas ſur le chemin du Bec d'Ambaye.

Je crois *Luc* extrêmement embarraſſé. Vous ſavez qui eſt *Luc* : cependant il fait toujours de mauvais vers, et moi auſſi. Agréez mon éternel et tendre reſpect.

1762.

LETTRE CLXI.

A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

JE m'étais trompé, mon frère; ce n'était point *le Deſpotiſme oriental* que j'avais lu en manuſcrit. Je viens de lire votre imprimé; il y a de l'érudition et du génie. Il eſt vrai que ce ſyſtême reſſemble un peu à tous les autres; il n'eſt pas prouvé; on y parle trop affirmativement quand on doit douter, et c'eſt malheureuſement ce qu'on reproche à nos frères.

D'ailleurs je ſuis très-fâché du titre; il indiſpoſera beaucoup le gouvernement, s'il vient à ſa connaiſſance. On dira que l'auteur veut qu'on ne ſoit gouverné ni par DIEU ni par les hommes; on ſera irrité contre *Helvétius* à qui le livre eſt dédié. Il ſemble que l'auteur ait tâché de réunir les princes et les prêtres contre lui; il faut tâcher de faire voir, au contraire, que les prêtres ont toujours été les ennemis des rois. Les prêtres, il eſt vrai, ſont odieux dans ce livre, mais les rois le ſont auſſi. Ce n'eſt pas le but de l'auteur, mais c'eſt malheureuſement le réſultat de ſon ouvrage. Rien n'eſt plus dangereux ni plus mal-adroit. Je ſouhaite que le livre ne faſſe pas l'effet que je crains; les frères doivent toujours reſpecter la morale et le trône. La morale eſt trop bleſſée dans le livre d'*Helvétius*, et le trône eſt trop peu reſpecté dans ce livre qui lui eſt dédié.

Les frères ſeraient bien abandonnés de DIEU s'ils

ne profitaient pas des heureuſes circonſtances où ils ſe trouvent. Les janſéniſtes et les moliniſtes ſe déchirent et découvrent leurs plaies honteuſes; il faut les écraſer les uns par les autres, et que leur ruine ſoit le marche-pied du trône de la vérité. 1762.

J'embraſſe tendrement les frères en *Lucrèce*, en *Cicéron*, en *Socrate*, en *Marc-Antonin*, en *Julien*, et en la communion de tous nos ſaints patriarches.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de février.

QUELS diables d'anges! Je reçois le paquet avec ma romancine. Vraiment, comme on me lave la tête! La poſte va partir: je dicte à la fois ma réponſe, et j'écris ma juſtification dans mon lit, où je ſuis aſſez malade.

Mes divins anges, vous ne ſavez ce que vous dites. Faites-vous repréſenter la lettre à *Ducheſne*, et vous verrez que je n'ai pas tort, et le cœur vous ſaignera de m'avoir grondé.

Plus j'y penſe, plus je crois ne lui avoir point donné poſitivement permiſſion d'imprimer Zulime; ou ma vieilleſſe et mes travaux m'ont fait perdre la mémoire, ou il y a dans la lettre ces propres mots:

„ M. de *V.* vous donnera volontiers la permiſſion „ que vous demandez; mais il croit qu'il faudrait y „ ajouter quelques morceaux de littérature, &c. „.

1762. La lettre, ce me femble, n'était qu'un compliment, une recommandation auprès de ceux qui font les dépofitaires de l'ouvrage. Je ne doute pas que vous ne vous foyez fait repréfenter la lettre, et que vous n'ayez jugé felon votre grande prudence et équité ordinaire. Au refte, c'eft un bien mince préfent pour *le Kain* et mademoifelle *Clairon ;* et, en effet, la pièce ne fe vendra guère fans quelques morceaux de littérature intéreffans, qui piquent un peu la curiofité. Comment, d'ailleurs, la donner au public ? fera-ce avec les coupures qu'on y a faites ? Ces coupures font toujours du dialogue un propos interrompu. Ces nuances délicates échappent aux fpectateurs, et font remarquées avec dégoût par les yeux févères du lecteur; d'où il arrive que le pauvre auteur eft juftement vilipendé par les *Frérons*, fans que perfonne prenne le parti du pauvre diable.

Le métier eft rude, mes anges; je mets à vos pieds Caffandre. Voilà comme nous jouerons la pièce fur notre théâtre de Ferney, et le grand-prêtre aura plus d'onction que *Brifard*.

Ce qui me fâche, c'eft que voilà la czarine morte. J'y perds un peu, mais je me confole: les têtes couronnées et les libraires m'ont toujours joué quelques tours. Nous verrons quelle fera la face du Nord, cela m'intéreffe beaucoup; et d'ailleurs, en qualité de fefeur de tragédies, j'aime beaucoup les péripéties.

Vous allez donc reffufciter Rome fauvée. Que dira notre bon homme *Crébillon* ? Il demandera qu'on joue fon Catilina qui *a fait affaffiner Nonnius cette nuit*, et qui veut qu'un chef de parti foit bien imprudent,

et débite ſurtout des vers à la diable. Il eſt plaiſant que ce galimatias ait réuſſi en ſon temps. Notre nation eſt folle, mais je lui pardonne : on ne ſeſait ſemblant d'aimer Catilina que pour me faire enrager. Madame de *Pompadour* et le bon homme *Tournemine* appelaient *Crébillon*, *Sophocle*, et moi on m'accablait de lardons. Oh, le bon temps que c'était ! 1762.

Je reprends la plume pour vous dire que je ne ſais plus comment faire avec Don Pèdre. Du grand, du noble, du furieux, j'en trouve ; du pathétique qui arrache des larmes, je n'en trouve point. Il faut ou déchirer le cœur ou ſe taire. Je n'aime, ſur le théâtre, ni les églogues ni la politique. Cinq actes demandent cinq grands tableaux ; ils ſont dans Caſſandre. Croyez-moi, faites jouer Caſſandre quand vous n'aurez rien à faire, cela vous amuſera.

Mes chers anges, je n'en peux plus ; ne me tuez pas. Je ne ſais ce que je deviendrai. J'ai ſur les bras l'édition de *Corneille*, qu'on commença hier, et toujours un peu de fièvre. J'ai bien peur que les dernières pièces de *Pierre Corneille* ne ſe paſſent de commentaire et du commentateur.

Vivez, mes anges, et réjouiſſez-vous.

1762. LETTRE CLXIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 2 de février.

Vous envoyez, Monſieur, une paire de lunettes à un aveugle, et un violon à un manchot. Je ſens tout le prix de vos bontés et de votre ſouvenir, tout indigne que j'en ſuis. Heureux ceux qui ont *æs triplex* à l'eſtomac, et qui pourront manger de vos excellentes mortadelles, qui reſſemblent au *phallum* des Egyptiens! heureux les intrépides goſiers qui avaleront votre roſſolis ! Je vais déclarer au grand médecin *Tronchin* qu'il faut abſolument qu'il me guériſſe, et que j'aye ma part du plaiſir de mes convives. Ils s'écrient tous : *Ah ! la bonne choſe que ce ſauciſſon ! donnez-moi encore un petit coup de ce roſſolis.* Et moi, je ſuis là comme l'eunuque du ſérail, qui voit faire et qui ne fait rien. J'ai donné votre recette au cuiſinier. Vous dites très-agréablement que le docteur *Bianchi* n'en a pas de meilleure. Ah ! Monſieur, je vous crois, et je crois même que tous les médecins du monde ſont dans le cas de M. *Bianchi*.

Si je peux guérir, je viendrai à votre beau théâtre. Il eſt bien triſte pour moi de n'être pas témoin de l'honneur que vous faites aux lettres.

Quand notre peintre de la nature honorera mes petits pénates de ſa préſence, il verra mon théâtre achevé, et nous pourrons jouer devant lui; mais il faudrait jouer ſes pièces. Je pourrais tout au plus

faire le vieux *Pantalon Bisognosi*. J'ai quelquefois deux ou trois heures de bon dans la journée, c'est-à-dire deux ou trois heures où je ne souffre pas beaucoup. Je les consacrerai à M. *Goldoni;* et, si j'avais de la santé, je le mènerais à Paris avant de faire mon voyage plus long. 1762.

Je ne laisse pas de travailler, tout malade que je suis : je broche des comédies dans mon lit; et quand j'ai fait quelque scène dans ma tête, je la dicte, j'envoie la pièce à Paris, on la joue; les comédiens gagnent beaucoup d'argent, et ne me remercient seulement pas. On en joue une actuellement dont le sujet est le droit qu'avaient autrefois les seigneurs de coucher avec les nouvelles mariées, le premier jour de leurs noces. On dit qu'il y a du comique et de l'intérêt dans cette pièce; elle réussit beaucoup; mais je n'en suis pas juge, parce que c'est moi qui l'ai faite. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès qu'elle aura été imprimée.

In tanto l'amo, l'onoro, la riverisco, la ringrazio.

1762.

LETTRE CLXIV.

A M. DAMILAVILLE.

4 de février.

Mon cher frère ſaura que je lui ai écrit toutes les poſtes, que j'ai déterré les deux exemplaires de l'oriental avec les ſentimens du curé (*), dont j'ai fait trois envois à trois poſtes différentes. Je ſuis frère fidelle, et frère exact.

M. *Picardin*, de l'académie de Dijon, attend toujours, avec grande impatience, le Droit du ſeigneur, tel qu'on l'a châtré et mutilé. Il me le prêtera, et nous le jouerons incontinent à Ferney ſur un très-joli théâtre. Et ſi jamais frère *Thiriot*, qui n'eſt pas retenu par le vingtième, et qui n'a rien à faire, vient voir nos petites drôleries, il trouvera peut-être que mademoiſelle *Clairon* ne déſavouerait pas madame *Denis* pour ſon élève, et que mademoiſelle *Corneille* pourrait paſſer pour celle de mademoiſelle *Dangeville*.

M. *Picardin* vous prie très-inſtamment, mon cher frère, de continuer vos bontés à cet Ecueil du ſage. Il ne ferait peut-être pas mal de faire mettre, dans l'*Avant-coureur*, qu'on s'eſt trompé quand on m'a attribué cet ouvrage, et qu'on n'eſt point du tout sûr qu'il ſoit de moi. Cela ſervirait à dérouter le public que les grands politiques doivent toujours tromper.

M. *Picardin* vous ſupplie de faire deux lots du produit de l'hiſtrionage; l'un ſera pour le cher frère *Thiriot*, le plus grand pareſſeux de la cité; l'autre ſera

(*) *Meſlier.*

en dépôt chez M. *de Laleu*, notaire, pour être perçu par celui à qui il eſt promis. 1762.

M. *Picardin*, qui a du goût, a été fort irrité que les hiſtrions aient retranché à la fin, *ai-je perdu la gageure?* Ce n'eſt pas la peine de faire une gageure pour n'en pas parler; c'eſt la diſcrétion qu'il faut que le marquis paye. On s'eſt mis, depuis quelque temps, à proſcrire le comique de la comédie; c'eſt-là le ſceau de la décadence du génie. Le goût eſt égaré dans tous les genres, et il n'appartient qu'à un ſiècle ridicule de ne vouloir pas qu'on rie.

Je lis toujours avec édification le *Manuel de l'inquiſition*, et je ſuis très-fâché que *Candide* n'ait tué qu'un inquiſiteur.

Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, ſi vous avez reçu tous mes paquets, et engagez tous mes frères à pourſuivre l'*inf*..... de vive voix et par écrit, ſans lui donner un moment de relâche.

Votre paſſionné frère *V.*

LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 de février.

MES anges grondeurs doivent à préſent avoir examiné et jugé mon délit. On a écrit à *Gui Ducheſne*, qui demeure pourtant au Temple du goût, et on l'a traité comme ſi ſa demeure était dans la maiſon de maître *Gonin*. En effet, il avait attrapé la pièce

1762. du fouffleur, moyennant quelques écus et quelques bouteilles. Encore une fois, je me trompe fort, ou ma lettre n'était qu'un compliment.

Ou je me trompe encore, ou Zulime produira peu à *le Kain* et à mademoifelle *Clairon;* et je ne crois pas qu'ils trouvent un libraire qui leur en donne plus de 800 livres, attendu que c'eft un ouvrage déjà livré à l'impreffion, et rapetaffé au théâtre.

Si M. *Picardin* ou *Picardet* a fait le Droit du feigneur ou l'Ecueil du fage, j'ai fait Caffandre, moi, et ce font cinq tableaux pour le falon. Coup de théâtre du mariage, premier tableau.

Statira reconnue et reconnaiffant fa fille, fecond tableau.

Le grand-prêtre mettant les holà; *Statira* levant fon voile et pétrifiant *Caffandre*, troifième tableau.

Statira mourante, fa fille à fes pieds, et *Caffandre* effaré, quatrième tableau.

Le bûcher, cinquième tableau.

Le tout avec des notes inftructives au bas des pages, fur les perfonnages, fur les initiés, fur les facrés myftères, fur la prière d'*Orphée : Etre unique, éternel*, &c., fur les bûchers, fur l'ufage où les dames étaient alors de fe brûler. Voilà de quoi faire une jolie édition avec eftampes.

Mes divins anges doivent fe tenir pour dit que je fuis tiré au fec, qu'il ne me refte pas une goutte de fang dans la veine poëtique, pas un efprit animal.

Pourquoi ne pas donner cinq ou fix repréfentations de Caffandre à la mi-carême, et reprendre

après Pâques? On pourrait me rouvrir la veine pendant la quinzaine où le théâtre eſt fermé. Je laiſſe le tout à la diſcrétion de mes anges. 1762.

On a commencé l'édition de *Pierre ;* c'eſt une rude et appeſantiſſante beſogne d'être commentateur et éditeur ; cela ne m'arrivera plus.

Vous n'êtes pas aſſez fâchés de la mort de mon impératrice.

Si j'ai fait une ſottiſe avec *Gui Ducheſne*,

Dieu fit du repentir la vertu des rimeurs.

Mille tendres reſpects aux anges.

LETTRE CLXVI.

AU MEME.

8 de février.

Non, mes anges, non jamais M. l'ambaſſadeur *Chauvelin* ne réuſſira dans ſa négociation auprès du roi *Caſſandre* mon maître. Il veut que *Caſſandre* ignore qui eſt *Olimpie*. Alors reſſemblance avec Zaïre, alors plus de ce mélange heureux et terrible de remords et d'amour, alors le coup de théâtre du mariage eſt affaibli, &c. &c. Je ne propoſerai jamais ce traité au roi mon maître; il me répondrait qu'on le prendrait pour un imbécille s'il ignorait la naiſſance de ſa captive, tandis qu'un étranger en eſt informé. Monſieur l'ambaſſadeur doit ſavoir qu'il n'en eſt pas de ſa cour comme de la mienne; que

1762. nous ſerrons nos filles ; que les étrangers les aperçoivent rarement, et que ce n'eſt qu'en qualité d'ami de la maiſon qu'*Antigone* a pu ſe douter de quelque choſe.

N. B. Quiconque lit Caſſandre frémit et pleure.

Mais quand je la lis, je tranſporte, je fais fondre.

Il faut ſe donner le plaiſir de faire jouer trois pièces nouvelles en trois mois.

Vraiment madame *Scaliger* ne borne pas ſon goût au théâtre ; ſon vaiſſeau pour les verres eſt malheureuſement le plus beau vaiſſeau qui ſoit en France.

Les Eſpagnols ne ſe preſſent pas, à ce que je vois. Ah, quels lambins !

Je baiſe le bout de vos ailes.

LETTRE CLXVII.

A MADAME DE FONTAINE, *à Paris.*

8 de février.

MA chère nièce, voilà Caſſandre tel que je l'ai fait lire à M. le cardinal de *Bernis*, à M. le duc de *Villars*, à M. de *Chauvelin*, à des connaiſſeurs, à ceux qui n'ont que de l'inſtinct. Tous l'ont également approuvé.

Je voudrais que vous donnaſſiez un jour à dîner à d'*Alembert* et à *Diderot* : il y a auſſi un *Damilaville*,

premier

premier commis du vingtième ; c'eſt la meilleure ame du monde, c'eſt mon correſpondant, c'eſt l'intime ami de tous les philoſophes. Vous pourriez mettre mademoiſelle *Clairon* de la fête. Je ne ſais pas ſi on la récitera jamais comme je l'ai lue ; j'ai toujours fait frémir et fondre en larmes ; mais, comme je me défie de l'illuſion que peut faire un auteur, je l'ai toujours ſoumiſe au jugement des yeux qui ſont plus difficiles que les oreilles. 1762.

Je ne vois pas ce qui empêcherait de jouer Caſſandre vers la mi-carême. On ne riſquerait rien ; et, en cas de ſuccès, on le reprendrait à la rentrée. En cas de ſifflets on ferait ſes pâques.

Je vous avoue que je me meurs d'envie de voir ſur le théâtre un prêtre bon homme, qui ſera le contraire du fanatique *Joad*, qui me fait chérir la perſonne d'*Athalie*.

Mais non ; je change d'avis, j'abandonne Paris à la comédie italienne réunie avec l'opéra-comique contre Cinna et contre Phèdre. Je crois Caſſandre très-ſingulier, très-théâtral, très-neuf ; c'eſt préciſément pour cela que je ne veux pas qu'on le joue.

Je me ſuis aviſé de mettre des notes à la fin de la pièce ; ces notes ſeront pour les philoſophes. J'y révèle les ſecrets des anciens myſtères : l'hiérophante me fournit le prétexte d'apprendre aux prêtres à prier DIEU pour les princes, et à ne pas ſe mêler des affaires d'Etat. Je prends vigoureuſement le parti d'*Athalie* contre *Joad* : tout cela m'amuſe beaucoup plus qu'une repréſentation que je ne verrais pas, qui n'eſt pas faite pour les partiſans d'*Arlequin*.

1762. Nous ne perdons point notre temps, comme vous voyez; mais le plus agréable emploi que j'en puisse faire est de vous écrire.

LETTRE CLXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

8 de février.

CHER frère, que le Dieu de nos pères m'a donné, lisez cette lettre à cachet volant, et envoyez-la.

Puisqu'il n'y a eu que neuf représentations, il faut, mon cher frère, en donner tout le profit à frère *Thiriot;* je trouverai d'ailleurs le moyen de récompenser la personne qui devait partager. Je ne vois pas sur quoi l'on s'obstine à me croire l'auteur de l'Ecueil du sage, puisque j'ai toujours mandé que je ne le suis pas. Si les comédiens avaient une certitude que cette pièce est de moi, ils seraient très-fâchés que j'en eusse abandonné le profit à d'autres qu'à eux. Au reste, Nanine n'eut pas tant de représentations, et le Droit du seigneur vaut mieux que Nanine.

Oh, le bon livre que le *Manuel* des monstres inquisitoriaux! *ut*, *ut est*. Mon frère aura un *Meslier* dès que j'aurai reçu l'ordre: il paraît que mon frère n'est pas au fait. Il y a quinze à vingt ans qu'on vendait le manuscrit de cet ouvrage huit louis d'or. C'était un très-gros in 4°; il y en a plus de cent exemplaires dans Paris. Frère *Thiriot* est très au fait. On ne sait qui a fait l'extrait, mais il est tiré tout entier, mot pour mot, de l'original. Il y a encore beaucoup de

personnes qui ont vu le curé *Meslier* : il ferait très-utile qu'on fît une édition nouvelle de ce petit ouvrage à Paris; on peut la faire aisément en trois ou quatre jours. On dit, mes chers frères, qu'on y a imprimé une petite feuille intitulée, *le Sermon du rabbin Akib.* M. le duc de *la Vallière*, qui est ramasseur de rogatons, me prie de chercher cette feuille que je ne peux trouver. Il est expédient que mes frères l'envoyent à Versailles, à M. le duc de *la Vallière.* Au reste, il est bien à désirer que le nom du frère hermite ne soit jamais prôné quand il s'agit de petits envois aux frères. 1762.

Les frères *Cramer* supprimeront soigneusement la préface de l'oriental. *Helvétius* est véhémentement soupçonné d'avoir fait cet ouvrage. Est-il à Paris, frère *Helvétius* ?

Je voudrais savoir quel est l'auteur d'un libelle de l'année passée, oublié cette année-ci, intitulé, *le Citoyen de Montmartre.*

Que *Socrate*, *Platon*, *Lucrèce*, *Epictète*, *Marc-Antonin*, *Julien*, *Bayle*, *Shaftesbury*, *Bolingbroke*, *Midleton*, aient tous mes chers frères en leur sainte et digne garde !

1762.

LETTRE CLXIX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 9 de février.

J'AI préſenté au roi *Caſſandre* mon maître, dans ſa maiſon de campagne d'Ephèſe, ce projet de négociation de votre Excellence. Le roi mon maître eſt prévenu pour vous de la plus haute eſtime; il connaît votre eſprit conciliant, fécond, juſte, auſſi eſtimable qu'aimable. Il m'a aſſuré qu'il ſent tout le prix de vos conſeils, et qu'il en a profité; mais, comme tous les princes ont leurs défauts, je vous avouerai qu'il y a des articles ſur leſquels le roi mon maître eſt têtu comme un mulet. Il dit qu'on le regarderait en Macédoine comme un imbécille, s'il ignorait la naiſſance d'*Olimpie* élevée dans ſa cour, tandis qu'*Antigone* étranger eſt inſtruit de cette naiſſance; que ſes remords alors n'auraient aucun fondement, qu'ils ſeraient ridicules, au lieu d'être terribles; que de plus cette ignorance de la naiſſance d'*Olimpie* rentrerait dans les intrigues vulgaires des cent tragédies où un prince reconnaît dans ſa maîtreſſe un ennemi; et qu'enfin ce que vous croyez capable de ſoutenir l'intérêt, ſerait capable de le détruire. Il m'a ajouté que les éclairciſſemens, les préparations, les longues hiſtoires que cet arrangement exigerait, jetteraient un froid mortel ſur un ſujet qui marche avec rapidité, et qui eſt plein de chaleur. Je lui ai repréſenté toutes vos raiſons, rien n'a pu le faire changer de

ſentiment. Aſſurez, me dit-il, monſieur l'ambaſſadeur d'Athènes qu'en tout le reſte je défère à ſes avis, que je ſuis pénétré pour lui de la plus vive reconnaiſſance, que je lui préſenterai *Olimpie*, ſi jamais il paſſe par la Macédoine pour aller en Aſie.

Je vous confierai qu'il eſt infiniment touché des charmes de madame l'ambaſſadrice; mais, comme il n'a que ſoixante et neuf ans, il attend qu'il en ait ſoixante et douze pour faire ſa déclaration. Pour moi, Monſieur, il y a long-temps que je vous ai fait la mienne, et que je vous ſuis attaché bien reſpectueuſement avec la plus tendre reconnaiſſance.

Savez-vous que je perds infiniment dans l'impératrice de Ruſſie? vous ne m'en ſoupçonneriez pas.

LETTRE CLXX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 14 de février.

Il y a long-temps, Madame, que le pédant commentateur de *Pierre Corneille* n'a eu l'honneur de vous écrire; il faut que je vous diſe une choſe très-conſolante pour les femmes.

Il y a dans mon voiſinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible: elle a eu hier cent-quatre ans, très-régulièrement, et vous jugez bien que les plaiſans lui ont propoſé

1762. de ſe remarier ; mais elle aime trop ſa famille pour donner des frères à ſes enfans. La partie par où l'on penſe ne s'eſt point affaiblie en elle ; elle marche, elle digère, elle écrit, gouverne très-bien les affaires de ſa maiſon. Je vous propoſe cet exemple à ſuivre un jour.

Pour des hommes de ce caractère, je n'en connais point : *Bernard de Fontenelle* n'était qu'un petit garçon auprès de ma genevoiſe. Je ſouhaite à M. le préſident *Hénault* la centaine au moins de *Fontenelle ;* mais je crois que *Moncrif* nous enterrera tous. On dit que ſa perruque eſt mieux arrangée et mieux poudrée que jamais. Tout ce qui me fâche, c'eſt qu'il ne faſſe plus de petits vers ; c'eſt grand dommage.

A propos de *Moncrif*, j'ai fait une perte conſidérable dans l'impératrice ruſſe ; mais ſur le champ j'ai pris l'impératrice-reine, et elle a ſouſcrit pour mademoiſelle *Corneille*, tout comme le roi de France. Il faut toujours avoir quelques têtes couronnées dans ſa manche. Mademoiſelle *Corneille* d'ailleurs joue très-joliment les ſoubrettes.

Si j'avais de plus grandes nouvelles, Madame, je vous en dirais pour vous amuſer ; mais vous avez la meilleure compagnie de Paris chez vous, et vous n'avez pas beſoin de ce qui ſe paſſe au pied des Alpes.

Vivez, Madame, digérez, penſez, et même riez de toutes les ſottiſes de ce monde, depuis l'inquiſition de Lisbonne juſqu'aux pauvretés de Paris, et agréez mon tendre reſpect.

LETTRE CLXXI.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de février.

La créature du pied des Alpes reçoit la lettre de ſes anges, du 9 du courant. Je réponds d'abord à l'article de M. de *la Marche* : il s'y eſt pris trop tard : j'ai le vol des préſidens. Un M. d'*Albertas*, d'Aix en Provence, vient de me prendre tout ce qui me reſtait ; M. de la *Marche*, huit jours plutôt, aurait eu certainement la préférence ; et, dès que j'aurai quelques fonds, ils feront à lui. Voilà pour le temporel.

Le ſpirituel m'abaſourdit. Vous devenez durs et impitoyables ; vous abuſez de la bonté que j'ai eue d'avertir, à la tête des ſcènes de Caſſandre, que le temple eſt tantôt ouvert, tantôt fermé ; et vous avez la cruauté de me dire en face que, quand le temple ſera ouvert, les acteurs viendront juſque dans le périſtile. Eſt-ce ma faute, à moi malheureux, ſi vos acteurs n'ont point de voix, s'il faut qu'ils viennent ſur le bord du théâtre pour ſe faire entendre ? De plus, quand le temple eſt ouvert, ne ſuppoſe-t-on pas toujours les perſonnages dans l'endroit où ils doivent être ? Et nommez-moi donc la pièce où quatre ſcènes de ſuite peuvent naturellement ſe paſſer dans la même chambre. Les acteurs ne ſont-ils pas tacitement ſuppoſés par le ſpectateur bénévole paſſer d'une chambre à l'autre ? Mais

1762. vous n'êtes point bénévoles, et vous avez juré de m'exterminer. Eh bien, je vous ſacrifie la place publique : on ſe battra dans le parvis ; et cela même peut produire quelques vers vigoureux ſur le ſacrilége. Enſuite vous m'accablez toujours de reproches au ſujet d'une fille qui *veut ſervir ſa mère*, et vous ſavez en votre conſcience que j'ai changé ce paſſage.

Je ne vous entends point, ou plutôt vous ne m'avez pas entendu quand vous m'écriviez que *c'eſt une énigme inconcevable, dans Olimpie, de dire à Caſſandre : De ce temple ſurtout garde-toi de ſortir.* Quoi ! ſa mère vient de lui dire que *Caſſandre* doit être aſſaſſiné au ſortir du temple, et *Olimpie* qui aime *Caſſandre* ne l'avertira-t-elle pas malgré elle ? et ce n'eſt pas là une belle ſituation ? Je préſume que vous avez lu trop rapidement la ſcène du quatrième acte entre la mère et la fille ; je ſoupçonne qu'il faut appuyer davantage ſur cet aſſaſſinat qui doit ſe commettre au ſortir du temple, afin que vous n'ayez plus de prétexte de me perſécuter. Vous avez encore la barbarie de ne pas vouloir que *Caſſandre*, le fils de la maiſon, eût eu mille attentions pour l'eſclave de ſon père. Où eſt donc la contradiction ?

D'ailleurs, chaque jour on colle un petit papier ; je vous en ai envoyé trois ou quatre, et j'en ai dix ou douze. Je travaille ſans relâche, et pour qui ? pour un peuple ignorant, égaré, volage, qui s'ennuiera aux ſcènes de *Catilina* et de *Céſar*, et qui courra en foule à la fatale union d'*Arlequin* et de la foire.

Voilà ce qui devrait allumer en vous une ſainte et courageuſe haine.

Hélas ! j'avais renoncé au tripot ; vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, et je ſuis dans l'amertume. 1762.

De vous accabler encore de petits papiers à coller, cela vous ſerait très-incommode à la longue ; il vaut mieux reprendre la louable coutume de renvoyer l'exemplaire, d'autant plus que, pendant qu'il ſera en route, on aura fait encore peut-être force changemens nouveaux pour plaire à mes anges.

Mais ils ne m'ont rien dit du livre infernal de ce curé *Jean Meſlier*, ouvrage très-néceſſaire aux anges de ténèbres, excellent catéchiſme de *Belzébuth*. Sachez que ce livre eſt très-rare, c'eſt un tréſor. Faites tant que vous pourrez les plus ſages efforts contre l'*inf*...., vous rendrez ſervice au genre-humain. Mille tendres reſpects.

LETTRE CLXXII.

AU MEME.

Humble réponſe à l'édit de mes anges, donné rue de la Sourdière, 16 de février.

A Ferney, 24 de février.

La créature *V.* fera ponctuellement tout ce que ſes anges lui ont ſignifié.

Il enverra lettres, déclarations conformes à leur ſage et bénigne volonté, et ne fera pas comme le parlement de Bourgogne, qui ceſſe ſes fonctions parce qu'il croit qu'on lui a dit des injures.

1762. Il n'attend que la pièce pour la faire repartir ſur le champ avec force corrections ; il aviſe ſes divins anges qu'on a plus étendu, plus circonſtancié le meurtre de *Caſſandre*, qui doit s'exécuter au ſortir du temple, afin que nul ne ſoit ſurpris de voir que la pauvre *Olimpie*, après avoir précédemment prié *Caſſandre* de vider le temple, lui diſe toute effarée de n'en pas ſortir. Si mes anges s'y ſont mépris, bien d'autres s'y méprendraient.

Quant au local, je ne vous entends point, ou vous ne m'entendez pas, et dans l'un et l'autre cas c'eſt ma faute. Peut-être a-t-on oublié dans la copie de marquer que le temple eſt fermé à la première ſcène du quatrième acte, et ouvert enſuite. C'eſt aux pieds d'un autel, et près d'une colonne, que *Caſſandre* trouve *Olimpie*; ils ſe parlent vers cet autel qui eſt dans le temple. Si les acteurs n'ont pas la voix aſſez forte pour ſe faire entendre de l'intérieur de ce temple, ce n'eſt pas ma faute ; s'ils avancent un peu dans le parvis, le public ſuppoſe toujours qu'ils ſont dans l'intérieur, et, tant qu'il voit le temple ouvert, il eſt aſſez ſous-entendu que la ſcène eſt dans ce temple. Jamais l'unité du lieu n'a été plus rigoureuſement obſervée. Il ſerait à ſouhaiter que la façade du temple ne laiſsât que huit pieds pour le veſtibule ; que, les portes du temple étant ouvertes, les acteurs ne s'avançaſſent jamais juſque dans ce veſtibule ouvert, juſque dans ce parvis. Mais, encore une fois, ſi leur voix alors ne ſeſait pas aſſez d'effet, il faudrait bien leur paſſer de s'avancer deux ou trois pas dans ce parvis. Je ſoupçonne que vous avez cru que la porte du temple devait être, comme à l'ordinaire,

dans le fond du théâtre ; mais non, elle eſt ſur le devant. Imaginez qu'au premier acte la toile ſe lève ; 1762.
on voit ſur le bord du théâtre la façade d'un temple fermé ; *Soſtène* eſt à la porte du temple ; cette porte s'ouvre. Dès que la toile eſt levée, *Caſſandre* ſort du temple pour parler à *Soſtène*, et la porte ſe referme incontinent, après avoir laiſſé voir au ſpectateur deux longues files de prêtres et de prêtreſſes couronnés de fleurs, et une décoration magnifiquement illuminée au fond du ſanctuaire. L'œil toujours curieux et avide eſt fâché de ne voir qu'un inſtant ce beau ſpectacle ; mais il eſt ravi lorſqu'à la troiſième ſcène il voit la pompe de la cérémonie du mariage dans ce temple, et *Antigone* qui frémit de colère à la porte.

Il ne s'agit donc que de marquer en marge expreſſément les endroits où les acteurs doivent être.

Il ſerait à ſouhaiter qu'on pût repréſenter une place, un parvis, un temple ; mais, puiſque dans nos petis tripots pariſiens nous ne pouvons imiter la magnificence du théâtre de Lyon, il faut ſuppléer comme on peut à notre meſquinerie. On fermera donc le temple au commencement du quatrième acte, et *Caſſandre* et *Antigone*, qui étaient dans l'intérieur à la fin du troiſième, ſeront dans le veſtibule ou parvis au commencement du quatrième ; ils ſeront prêts à fondre l'un ſur l'autre, partant chacun de la première couliſſe, le grand-prêtre et ſa ſuite au milieu. Cela doit faire un très-beau ſpectacle. Tout parle aux yeux dans cette pièce, tout y forme des tableaux, tantôt attendriſſans, tantôt terribles.

Ce genre un peu nouveau demande le plus grand

1762. concert de tous les acteurs et du décorateur, et ce n'eſt peut-être pas l'ouvrage de ſix jours.

Un des tableaux les plus difficiles à exécuter eſt celui où *Statira* eſt mourante entre les mains d'*Olimpie* qui, embraſſant ſa mère et repouſſant *Caſſandre*, appelant du ſecours, et craignant en même temps pour ſon amant et pour ſa mère, doit exprimer un mélange de mouvemens et de paſſions qui ne peut être rendu que par une actrice conſommée. Le tableau du cinquième acte eſt d'une exécution encore plus difficile; ainſi j'avoue avec mes anges qu'il n'y a que mademoiſelle *Clairon* qui puiſſe jouer *Olimpie.* Il me ſemble qu'elle a pour elle le premier acte, le quatre et le cinq; *Statira* n'en a que deux où elle efface ſa fille. De plus, on peut donner à la pièce le nom d'Olimpie afin que mademoiſelle *Clairon* ait encore plus d'avantages, et paraiſſe jouer le premier rôle.

J'avouerai encore, après y avoir bien penſé, qu'il vaut mieux ne point donner la pièce au théâtre que de la haſarder entre des mains qui ne ſoient pas exercées et accoutumées à faire approcher celles du parterre l'une de l'autre.

1762.

LETTRE CLXXIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ephèse, 26 de février.

VOTRE Excellence est bien persuadée de tous les sentimens que le roi mon maître a pour elle. Il s'intéresse à votre santé ; il m'en a parlé avec une sensibilité qui est bien rare dans les personnes occupées de grandes affaires. C'est un exemple que vous lui avez donné : il sait que, dans la guerre et dans les négociations, vous avez toujours cultivé l'amitié, et que vous paraissez toujours occupé de vos amis comme si vous aviez du temps de reste. Votre caractère l'enchante. Il a été lui-même assez malade ; mais dès que sa Majesté macédonienne a été en état de raisonner, je lui ai fait part de vos remontrances. Il admire toujours la sagacité de votre génie, et la facilité de vos moyens ; il dit qu'il n'a jamais connu d'esprit plus conciliant. J'ai pris ce temps pour lui dire : faites donc ce qu'il vous propose ; il m'a répondu que cela lui était impossible. „ Mettez-vous à ma place, m'a-t-il dit. Que m'importe d'avoir autrefois donné un coup de sabre à une persanne ? quels si grands remords pourrais-je en avoir, si je n'étais pas éperdument amoureux de sa fille ? n'ai-je pas dit exprès à mon maître de la garde-robe :

Ces expiations, ces mystères cachés,
Indifférens aux rois et par moi recherchés,

1762.

Elle en était l'objet ; mon ame criminelle
N'osait parler aux Dieux que pour approcher d'elle.

Vous savez, a-t-il ajouté, qu'on ne s'intéresse guère qu'à nos passions, et très-peu à nos dévotions ; si je me suis confessé, et si j'ai communié, on sent bien que c'est pour *Olimpie*. J'insiste encore sur les ridicules qu'on me donnerait si mon père et moi avions eu pendant treize ans la fille d'*Alexandre* entre nos mains, après l'avoir prise dans son palais, et que nous n'en sussions rien. »

Je ne vois d'autre réponse à cet argument que de bâtir un roman à la façon de *Calprenède*, et de supposer un tas d'aventures improbables, d'amener quelque vieillard, quelque nourrice qu'il faudrait interroger ; et ce nouveau fil romprait infailliblement le fil de la pièce. L'esprit partagé entre tant d'événemens perdrait de vue le principal intérêt. » Il y a bien plus, dit-il ; une reconnaissance est touchante quand elle se fait entre deux personnes qui ont intérêt de se reconnaître; mais *Cassandre*, en apprenant que sa maîtresse est la fille de *Statira*, n'apprendrait qu'une très-fâcheuse nouvelle. De plus, il faudrait deux reconnaissances au lieu d'une, celle d'*Olimpie* et celle de *Statira ;* l'une ferait tort à l'autre. »

Je vous avoue que j'ai été fort ébranlé de toutes ces raisons que le roi mon maître m'a déduites fort au long, et dont je communique le faible précis à votre Excellence. Je l'en fais juge, et je la supplie de considérer dans quel embarras elle nous jetterait s'il fallait refondre toute la pièce uniquement pour faire apprendre par *Antigone* ce qu'on peut très-bien savoir sans lui.

On m'a envoyé du petit royaume des Gaules, situé au bout de l'Occident, un petit écrit concernant des prêtres des idoles, qu'on appelle jésuites : je ne sais ce que c'est que cette affaire ; on ne s'en soucie guère à Ephèse. J'en fais part, à tout hasard, à votre Excellence. *Statira*, *Olimpie* et l'hiérophante font mille vœux pour vous et madame l'ambassadrice. 1762.

LETTRE CLXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 26 de février.

JE ne savais où vous prendre, Monsieur ; vous ne m'avez point informé de votre demeure à Paris : je ne pouvais vous remercier ni de votre souvenir, ni de votre excellent pâté. Je vous crois actuellement dans votre château ; le mien est un peu entouré de neiges. Je crois le climat d'Angoulème plus tempéré que le nôtre, et je vous avoue que, si je m'applaudis en été d'avoir fixé mon séjour entre les Alpes et le mont Jura, je m'en repens beaucoup pendant l'hiver. Si on pouvait être périgourdin en janvier, et suisse en mai, ce serait une assez jolie vie. Est-il vrai que vous avez des fleurs au mois de février ? pour moi je n'ai que des glaces et des rhumatismes.

Je reçois dans ce moment, Monsieur, votre lettre du 13 de février ; je vois que je ne me suis pas trompé. Je vous tiens très-heureux d'être loin de toutes les tracasseries qui affligent Paris, la cour et le royaume. Je

1762. n'ai point encore vu le mémoire de M. le maréchal de *Broglie*, mais j'augure mal de cette divifion. Voici un petit mémoire en faveur des jéfuites ; j'ai cru qu'il vous amuferait.

On me mande que madame de *Pompadour* eft attaquée d'une goutte fereine qui lui a déjà fait perdre un œil, et qui menace l'autre. L'Amour était aveugle, mais il ne faut pas que *Vénus* le foit. Il y a un autre dieu aveugle, c'eft *Plutus ;* celui-là a non-feulement perdu les yeux, mais les mains, j'entends les mains avec lefquelles on donne; car pour celles avec lefquelles on prend, il en a plus que *Briarée*. J'ai fait une très-grande perte dans l'impératrice de Ruffie, et je ne la réparerai pas; elle m'accablait de bontés. Elle venait de foufcrire pour deux cents exemplaires, en faveur de mademoifelle *Corneille*. La philofophie confole de tout; et il n'y a de philofophie que dans la retraite. Jouiffez de la vôtre, jouiffez de vous-même, et confervez-moi vos bontés.

LETTRE CLXXV.

A MADAME DE FONTAINE.

Février.

MA chère nièce, fans doute j'irai vous voir fi vous ne venez pas chez moi ; mais il faut conduire l'édition de *Corneille*, qui eft commencée. En voilà pour un an. Je vous renverrai Caffandre dès que ceux à qui je l'ai confié me l'auront rendu ; il eft jufte

juste que vous l'ayez entre les mains. Vous verrez si chaque acte ne forme pas un tableau que *Vanloo* pourrait dessiner. 1762.

On a mutilé, estropié trois actes du Droit du seigneur, ou de l'Ecueil du sage, à la police; c'est le bon homme *Crébillon* qui a fait ce carnage, croyant que ces gens-là étaient mes sujets. Il faut permettre à *Crébillon* le radotage et l'envie; le bon homme est un peu fâché qu'on se soit enfin aperçu qu'une partie carrée ne sied point du tout dans Electre.

Je voudrais, pour la rareté du fait, que vous eussiez lu ou que vous lussiez son Catilina que madame de *Pompadour* protégea tant, par lequel on voulut m'écraser, et dont on se servit pour me faire avaler des couleuvres dont on n'aurait pas régalé *Pradon*. C'est ce qui me fit aller en Prusse, et ce qui me tient encore éloigné de ma patrie. J'ai connu parfaitement de quel prix sont les éloges et les censures de la multitude, et je finis par tout mépriser.

Le Droit du seigneur n'a été livré aux comédiens que pour procurer quelque argent à *Thiriot* qui n'en dira pas moins du mal de moi à la première occasion, quand mes ennemis voudront se donner ce plaisir-là. Il doit avoir la moitié du profit, et un jeune homme qui m'a bien servi doit avoir l'autre.

Mon impératrice de Russie est morte; et, par la singularité de mon étoile, supposé que j'aye une étoile, il se trouve que je fais une très-grande perte.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde, et votre gros garçon.

1762.

LETTRE CLXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de mars.

O Mes anges, vous aurez inceſſamment *Acante* conforme à la prud'hommie de la police, et aux volontés du parterre, volontés qui ſont ſouvent des caprices auxquels il ne faut pas ſe rendre aveuglément, mais qu'il ne faut pas choquer avec trop d'obſtination.

A l'égard de Caſſandre, nous avons du temps; et ſi mon ours de ſix jours demande ſix mois pour être léché, nous lécherons ſix mois entiers ſans plaindre notre peine, puiſque vous ne la plaignez pas. Vous êtes, vous dis-je, d'impitoyables anges; vous ne faites pas ſeulement attention que j'ai tout *Pierre Corneille* ſur les bras, et encore l'Hiſtoire générale des ſottiſes des hommes, depuis *Charlemagne* juſqu'à notre temps; que je ſuis vieux et malade, et que je me tue pour une nation un peu ingrate; mais mes anges me tiennent lieu de ma nation.

Vous ne m'avez rien dit de la façon dont le public a appliqué certains vers d'*Aménaïde* au maréchal de *Broglie*.

Vous ne daignez pas me raſſurer ſur la prétendue intelligence de *Pierre III* et de *Frédéric III;* j'y ſuis pourtant très-intéreſſé en qualité d'hiſtoriographe ruſſe; mais vous ne me croyez que citoyen des faubourgs d'Ephèſe. Vous ſavez que ma chère

impératrice *Eliſabeth* avait ſouſcrit deux cents exemplaires pour *Marie Corneille*. 1762.

Vous ne me dites rien non plus du parlement de Bourgogne qui s'eſt aviſé auſſi de ceſſer de rendre juſtice pour faire dépit au roi qui, ſans doute, eſt fort affligé qu'on ne juge point mes procès. Le monde eſt bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Touloufe, il juge; il vient de condamner un miniſtre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités, et cinq ou ſix bourgeois aux galères; le tout pour avoir chanté des chanſons de *David*. Ce parlement de Toulouſe n'aime pas les mauvais vers.

Je baiſe vos ailes avec componction.

LETTRE CLXXVII.

AU MEME.

Ferney, 8 de mars.

PAIRE D'ANGES,

MADAME *Scaliger* eſt plus que *Scaliger*; elle a du génie: je ſuis plein de reconnaiſſance et de vénération. C'eſt encore peu que du génie, elle eſt bon génie. Aſſez de dames diſent leurs dégoûts, aſſez diſent, en tournant la tête: *Ah, l'horreur!* et puis vont jouer et ſouper; mais trouver le mal et le remède, cela n'eſt pas du train ordinaire. Je ne peux encore prendre un parti ſur ce qu'elle propoſe;

1762. j'avais fait ce Caſſandre ou cette Olimpie uniquement pour le cinquième acte. Je voulais haſarder de faire voir une femme mourant de douleur ; je me diſais : Le préſident *Hénault*, dans ſon petit livre, fait mourir vingt miniſtres de chagrin ; pourquoi *Statira* n'en mourrait-elle pas ? En la peignant, ſurtout dès le ſecond acte, accablée de ſes douleurs, et languiſſante, et invoquant la mort, et n'attendant que ce moment, cela n'était-il pas cent fois plus touchant, cent fois plus naturel que de faire expirer de douleur, en un ſeul vers et d'une ſeule bouchée, une ſotte princeſſe, dans Suréna ? Ah, que cela eſt beau ! diſaient les cornéliens que j'ai vus dans ma jeuneſſe : *Non, je n'expire point, Madame; mais je meurs.* Et moi je dis : que cela eſt froid ! que cela eſt pauvre ! Ah, ce que je commente ne me plaît guère ! Enfin, pourquoi un bûcher ne vaudrait-il pas le pont aux ânes du coup de poignard ?

Pourquoi, avant-hier, un acteur qui liſait la pièce aux autres acteurs qui vont la jouer chez moi, dans huit jours, nous fit-il tous fondre en larmes ? Attendons ces huit jours; laiſſez-moi jouer la pièce telle que je l'ai achevée, laiſſez-moi reprendre mes eſprits; je n'en peux plus, je ſors du bal, ma tête n'eſt point à moi. — Un bal, vieux fou? un bal dans tes montagnes? et à qui l'as-tu donné? aux blaireaux? — non, s'il vous plaît ; à très-bonne compagnie; car voici le fait : nous jouâmes hier le Droit du ſeigneur, et cela, ſur un théâtre qui eſt plus joli, plus brillant que le vôtre, aſſurément. Notre théâtre eſt favorable aux cinquièmes actes; la fin du quatrième fut reçue très-froidement, comme elle mérite de l'être ; mais

à ces vers : *Je vais partir.... je ne partirai plus ; avouez donc la gageure perdue.... j'aime.... et bien donc régnez*, à ces vers si vrais, si naturels, si indignement retranchés, il partait des applaudissemens des mains et du cœur. J'avoue que la pièce est bien arrondie ; mais enfin c'est notre cinquième acte qui a plu. A des allobroges, direz-vous ? non ; à des gens d'un goût très-sûr, et dont l'esprit n'est ni frelaté ni jaloux, qui ne cherchent que leur plaisir, qui ne connaissent pas celui de critiquer à tort et à travers, comme il arrive toujours à Paris à une première représentation, comme il arriva à l'Enfant prodigue, à Nanine, à Sémiramis, à Mahomet, à Zaïre, oui, à Zaïre. On est assez lâche pour céder quelquefois à d'impertinentes critiques ; on sacrifie des traits noblement hasardés auxquels le public s'accoutumerait en quatre jours. Il y a un beau milieu à tenir entre l'obstination contre les critiques des sages, et l'esclavage de la critique des fous. Vous êtes mes sages, mais soyez fermes. Oui, le Droit du seigneur a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croiriez-vous que mademoiselle *Corneille* a enlevé tous les suffrages ? Comme elle était naturelle, vive, gaie ! comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on la soufflait mal à propos. Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaise, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini ? il a fallu leur donner à souper à toutes, ensuite il a fallu les faire danser : c'était 1762.

1762. une fête *aſſez bien trouſſée.* Je ne comptais que ſur cinquante perſonnes ; mais paſſons , c'eſt trop me vanter.

Nous jouons Caſſandre dans huit ou dix jours ; je vous dirai l'effet. Comptez que nous ſommes très-bons juges , parce que nous ſommes la nature pure et éclairée ; fiez-vous à nous.

Je reviens de Caſſandre à mon impératrice. Je ſavais bien qu'*Ivan Schouvaloſ*, mon favori et celui d'*Eliſabeth*, avait raccommodé la princeſſe impériale avec la mourante; mais on me dit que dans le fond il eſt fort mal avec l'empereur germanico-ruſſe, aujourd'hui buvant et régnant. C'eſt ſon couſin de l'artillerie qui était en grâce ; il n'y eſt plus ; il vient de mourir.

Cet empire ruſſe deviendra l'arbitre du Nord ; je vous en avertis, meſſieurs les Français.

Faut-il que les Anglais ſe moquent par-tout de vous ? Il y a là un *Keat* , qui fait boire, qui a captivé l'empereur, et votre *B*... n'a captivé perſonne. Ah , pauvres Français, avec vos vaiſſeaux de province ! vous êtes dans le temps de la décadence , et vous y ſerez long-temps. Faites votre proviſion de café et de ſucre ; vous le payerez cher avant qu'il ſoit peu.

Mes anges, neige-t-il à Paris ?

Mille tendres reſpects.

V. la créature.

LETTRE CLXXVIII.

1762.

A M. DAMILAVILLE.

8 de mars.

A MES FRERES EN BELZEBUTH.

Mes frères, vous avez le diable au corps. Un peintre fait en six jours l'esquisse d'un tableau, et, avant d'y mettre des couleurs et d'en arrêter toute l'ordonnance, il le fait voir à des amateurs. Comment peuvent-ils s'étonner que le tableau n'ait pas été achevé ? comment peuvent-ils critiquer des couleurs qui ne sont pas encore sur la toile ? comment mes frères ont-ils pu imaginer que la pièce était faite ? est-ce parce que ce léger croquis a été dessiné en vers, au lieu de l'être en prose ? mais ne savez-vous pas que je fais toujours toutes mes esquisses en vers, parce que la prose me glace ? N'en parlons plus, et attendez ; mais songez, comme dit *Rabelais*, qu'il y a des choses profondes sous cette écorce. On a voulu mettre au théâtre la religion des prétendus païens, faire voir, dans des notes, que notre sainte religion a tout pris de l'ancienne, jusqu'à la confession et à la communion, à laquelle nous avons seulement ajouté, avec le temps, la transsubstantiation qui est le dernier effort de l'esprit. Je crois rendre, par ces notes, un très-grand service au christianisme que les impies attaquent de tous côtés. Ainsi, mes frères, priez DIEU que la pièce réussisse, pour l'édification publique.

1762. On joua, samedi dernier, le Droit du seigneur sur un théâtre un peu mieux entendu et mieux décoré que celui de la comédie française. Tous les gens qui se piquent d'avoir de l'esprit, depuis Dijon jusqu'à Turin, vinrent à cette fête. La pièce fut très-bien jouée. Nous avions un excellent *Mathurin*, mademoiselle *Corneille* était *Colette* elle-même; c'était la nature pure. Je doute que mademoiselle *Dangeville* ait plus de talent; elle ne peut avoir que plus d'art.

Tout ce qu'on a ridiculement retranché à la police de Paris a été rétabli à la nôtre; aussi n'a-t-on jamais tant ri, et *Acante*, de son côté, n'a jamais tant intéressé. Le bailli conduisait la noce sur le théâtre; six femmes jolies, habillées en bergères, six jeunes gens très-galans, précédés de violons, se présentaient avec les acteurs devant monseigneur: c'était un tableau de *Téniers*.

Nous jouons, dans dix jours, Cassandre qui commence à être colorié; nous verrons l'effet qu'il fera, avant que nous terminions l'ouvrage. La nature est la même par-tout: ce qui aura touché les bons esprits de ce pays-ci, et il y en a beaucoup, touchera sans doute à Paris; ce qui aura déplu aura dû déplaire, et sera réformé. On ne peut pas prendre un parti plus sûr. Jouez une pièce en société, vous n'avez que des flatteurs; jouez-la devant quatre cents personnes, vous avez des critiques; et quatre cents personnes assemblées sont comme quatre mille. Les juges de ce pays-ci valent bien ceux de Paris.

N. B. Frère *Thiriot* me dit qu'il m'envoie le discours de l'avocat général *la Chalotais;* et, au

lieu de ce discours intéressant, il m'envoie des chiffons hebdomadaires; je le prie de ne plus se tromper à ce point. 1762.

Valete, fratres; estote fortes contra fanaticos.

LETTRE CLXXIX.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 15 de mars.

MONSIEUR,

JE reçois la lettre dont vous m'honorez, en date du $\frac{14}{25}$ de janvier. J'avais eu l'honneur d'écrire à votre Excellence par la voie de M. le comte de *Kaunitz* qui eut la bonté de se charger de mon paquet. Je vous écrivis trois lettres, dès que je sus la triste nouvelle qui m'a fait verser des larmes. Je crois que, des trois lettres, vous en avez reçu deux; la troisième, qui accompagnait un gros paquet, a eu un sort funeste: le maître de poste de Nuremberg, à qui il était adressé, m'a mandé que le courier qui le portait a été assassiné par des inconnus qui ont pris l'argent dont il était chargé, un paquet destiné pour Vienne, et un autre pour la Suède. J'en rends compte à M. le comte de *Kaunitz* qui, sans doute, en est déjà informé. Je vois, Monsieur, par votre lettre, que vous prenez un parti bien digne d'un philosophe; vous voulez vous borner à cultiver les lettres. Vous serez l'*Anacharsis* moderne. Mais,

1762. puiſque vous avez une intention ſi ſage et ſi noble, pourquoi ne feriez-vous pas comme *Anacharſis*? pourquoi ne voyageriez-vous point? Je parle un peu pour mon intérêt; je me trouverais peut-être ſur votre route, j'aurais le bonheur de voir et d'entretenir celui dont les lettres m'ont fait tant de plaiſir. Il ſerait difficile qu'en paſſant d'Allemagne en France ou en Italie, vous ne vous trouvaſſiez pas à portée de mon hermitage; je vous en ferais les honneurs de mon mieux, et ce ſerait le cœur qui les ferait. Je ſuis trop vieux pour venir vous trouver; vous êtes jeune, et, ſi votre ſanté eſt un peu altérée, ce voyage, dans des climats plus doux que le vôtre, la raffermirait. Je vois avec douleur que, ſi la nature donne à vos compatriotes une conſtitution robuſte, elle leur accorde rarement une longue vie. Voyez à quel âge meurent tous vos ſouverains; aucun n'atteint à une heureuſe vieilleſſe. Je ſouhaite que l'empereur régnant, dont vous faites un ſi bel éloge, ait ce nombre de jours que je ſouhaitais à l'impératrice que je pleure. Il mérite de vivre long-temps, lui et ſon auguſte épouſe, puiſqu'ils ne vivent que pour le bonheur des hommes. Sans doute, Monſieur, ils vous attachent l'un et l'autre à Pétersbourg; et d'ailleurs je ſens bien que vous ne voulez pas quitter une patrie qui vous aime et que vous illuſtrez. Si vous êtes toujours, Monſieur, dans le deſſein d'achever le monument auquel vous avez bien voulu que je travaillaſſe, je vous prierai de faire adreſſer les gros paquets à M. de *Czernichef* à Vienne, qui les remettra à notre ambaſſadeur, M. le comte *du Châtelet*; il aura la bonté de me les faire tenir.

Je ſuis charmé que vous daigniez, Monſieur, accepter le témoignage public que je veux vous donner de ma très-reſpectueuſe et très-tendre eſtime. Si le petit ouvrage dont il eſt queſtion eſt reçu favorablement du public, je vous le préſenterai avec plus de confiance. Il me faut les ſuffrages de ma nation pour mériter le vôtre. Votre Excellence ſait combien je lui ſuis dévoué pour jamais. 1762.

Votre très-humble ſerviteur, *Voltaire.*

LETTRE CLXXX.

A M. LE DUC DE VILLARS.

Relation de ma petite drôlerie.

25 de mars.

HIER, mercredi 24 de mars, nous eſſayâmes Caſſandre. Notre ſalle eſt ſur le modèle de celle de Lyon; le même peintre a fait nos décorations; la perſpective en eſt étonnante: on n'imagine pas d'abord qu'on puiſſe entendre les acteurs qui ſont au milieu du théâtre; ils paraiſſent éloignés de cinq cents toiſes. Ce milieu était occupé par un autel; un périſtile régnait juſqu'aux portes du temple. La ſcène s'eſt toujours paſſée dans ce périſtile; mais quand les portes de l'intérieur étaient ouvertes, alors les perſonnages paraiſſaient être dans le temple, qui, par ſon ordre d'architecture, ſe confondait avec le veſtibule; de ſorte que, ſans aucun embarras, cette

1762. différence eſſentielle de poſition a toujours été très-bien marquée.

Le grand intérêt commença dès la première ſcène, grâce aux conſeils d'un de nos confrères de l'académie, qui daigna me ſuggérer l'idée de ſuppoſer d'abord que *Caſſandre* avait ſauvé la vie d'*Olimpie*.

Seul je pris pitié d'elle, et je fléchis mon père,
Seul je ſauvai la fille, ayant frappé la mère.

Dès ce moment, je ſentis que *Caſſandre* devenait le perſonnage le plus intéreſſant.

Le mariage, la cérémonie, la proceſſion des initiés, des prêtres et des prêtreſſes couronnés de fleurs, &c. les ſermens faits ſur l'autel, tout cela forma un ſpectacle auguſte.

Au ſecond acte, *Statira* enfermée dans le temple, obſcure, inconnue, accablée de ſes infortunes, et n'attendant que la fin d'une vie uſée par le malheur, reconnue enfin dans cette aſſemblée, l'hiérophante à ſes genoux, les prêtreſſes courbées vers elle, enſuite *Olimpie* préſentée à ſa mère, leur reconnaiſſance, firent le plus grand effet.

Caſſandre, au troiſième acte, venant prendre ſa femme des mains de la prêtreſſe qui doit la lui remettre, et trouvant *Statira* dans cette prêtreſſe, fit un effet beaucoup plus grand encore. Tout le monde ſentit, par ce ſeul vers,

Bienfaits trop dangereux, pourquoi m'a-t-il aimée?

qu'*Olimpie* aimerait toujours le meurtrier de ſa mère; de ſorte qu'on ne ſavait qui on devait plaindre

davantage, ou *Caſſandre*, ou *Olimpie*, ou la veuve d'*Alexandre*. 1762.

Au quatrième, les deux rivaux, *Antigone* et *Caſſandre*, ont déjà fondu l'un ſur l'autre, dans le périſtile même; les initiés, les Ephéſiens les ont ſéparés. Ils ſont tous dans les couliſſes du périſtile; ils en ſortent tous à la fois, diviſés en deux bandes; les portes du temple s'ouvrent au même inſtant, l'hiérophante et les prêtres rempliſſent le milieu du théâtre; *Antigone* et *Caſſandre* ſont encore l'épée à la main. C'eſt par cet appareil que commence le quatrième acte. L'hiérophante, après avoir dit aux deux rois,

Qu'oſiez-vous attenter, inhumains que vous êtes? &c.

continue ainſi:

Rendez-vous à la loi, reſpectez ſa juſtice; &c.

Alors *Caſſandre* prend la réſolution d'enlever ſon épouſe dans le temple même. Il la trouve aux pieds d'un autel. Cette ſcène a été très-attendriſſante; et à ces mots,

Ma haine eſt-elle juſte, et l'as-tu méritée?
Caſſandre, ſi ta main féroce, enſanglantée,
Ta main qui de ma mère a déchiré le flanc,
N'eût frappé que moi ſeule, et verſé que mon ſang,
Je te pardonnerais, je t'aimerais .... barbare.

les deux acteurs pleuraient, et tous les ſpectateurs étaient en larmes.

Cet amour d'*Olimpie* attendriſſait d'autant plus, qu'elle avait voulu ſe le cacher à elle-même, qu'elle

1762. ne s'était point laiſſé aller à ces lieux communs des combats entre l'amour et le devoir, et que ſa paſſion avait été plutôt devinée que déployée.

Immédiatement après cette ſcène, *Statira*, qui a ſu qu'on allait enlever ſa fille, vient lui apprendre qu'*Antigone* va la ſecourir, que ſon hymen était réprouvé par les lois; elle la donne à ſon vengeur. Alors *Olimpie* avoue à ſa mère qu'elle a le malheur d'aimer *Caſſandre*. *Statira* évanouie de douleur entre ſes bras, *Caſſandre* qui accourt, les divers mouvemens dont ils ſont agités, forment un tableau ſupérieur aux trois premiers actes.

Au cinquième, *Antigone*, arrivant pour ſoutenir ſes droits, pour venger *Olimpie* du meurtrier d'*Alexandre* et de *Statira*, apprend que *Statira* vient d'expirer entre les bras de ſa fille; elle a conjuré *Olimpie*, en mourant, d'épouſer *Antigone*. Les voilà donc tous deux dans le temple, forcés d'attendre la déciſion d'*Olimpie*, et elle obligée de choiſir; elle promet qu'elle ſe déclarera quand elle aura rendu les derniers devoirs au bûcher de ſa mère. Le bûcher paraît, elle parle aux deux rivaux, et n'avouant ſon amour qu'au dernier vers, elle ſe jette dans le bûcher.

La ſcène a été tellement diſpoſée, que tout a été exécuté avec la préciſion néceſſaire. Deux fermes, ſur leſquelles on avait peint des charbons ardens, des flammes véritables qui s'elançaient à travers les découpemens de la première ferme, percée de pluſieurs trous; cette première ferme s'ouvrant pour recevoir *Olimpie*, et ſe refermant en un clin d'œil; tout cet artifice enfin a été ſi bien ménagé, que la pitié et la terreur étaient au comble.

Les larmes ont coulé pendant toute la pièce. Les larmes viennent du cœur. Trois cents perſonnes de tout rang et de tout âge ne s'attendriſſent pas, à moins que la nature ne s'en mêle. Mais, pour produire cet effet, il fallait des acteurs et de l'action; tout a été tableau, tout a été animé. Madame *Denis* a joué *Statira* comme mademoiſelle *Duménil* joue *Mérope*. Madame d'*Hermenches*, qui feſait *Olimpie*, a la voix de mademoiſelle *Gauſſin*, avec des inflexions et de l'ame : mais ce qui m'a le plus ſurpris, c'eſt notre ami *Gabriel Cramer*. Je n'exagère point; je n'ai jamais vu d'acteur, à commencer par *Baron*, qui eût pu jouer *Caſſandre* comme lui; il a attendri et effrayé pendant toute la pièce. Je ne lui connaiſſais pas ce talent ſupérieur. M. *Rillet* a joué le grand-prêtre, comme j'aurais voulu que *Sarraſin* l'eût repréſenté. *Antigone* a été rendu par M. d'*Hermenches* avec la plus grande nobleſſe. Je ne reviens point de mon étonnement, et je ne me conſole point de n'avoir pas vu ce ſpectacle honoré de la préſence des deux illuſtres académiciens qui m'ont daigné aider de leurs conſeils pour finir mon œuvre des ſix jours. Eux, et deux reſpectables amis à qui je dois tout, et que je conſulte à Paris, ont fait mon ouvrage; car, malheur à qui ne conſulte pas.

1762.

1762. LETTRE CLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 de mars.

Vous me demanderez peut-être, mes divins anges, pourquoi je m'intéreſſe ſi fort à ce *Calas* qu'on a roué, c'eſt que je ſuis homme, c'eſt que je vois tous les étrangers indignés, c'eſt que tous vos officiers ſuiſſes proteſtans diſent qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères ſans aucune preuve.

Je me ſuis trompé ſur le nombre des juges, dans ma lettre à M. de *la Marche*. Ils étaient treize; cinq ont conſtamment déclaré *Calas* innocent. S'il avait eu une voix de plus en ſa faveur, il était abſous. A quoi tient donc la vie des hommes? à quoi tiennent les plus horribles ſupplices? Quoi! parce qu'il ne s'eſt pas trouvé un ſixième juge raiſonnable, on aura fait rouer un père de famille! on l'aura accuſé d'avoir pendu ſon propre fils, tandis que ſes quatre autres enfans crient qu'il était le meilleur des pères! Le témoignage de la conſcience de cet infortuné ne prévaut-il pas ſur l'illuſion de huit juges animés par une confrérie de pénitens blancs, qui a ſoulevé les eſprits de Toulouſe contre un calviniſte? Ce pauvre homme criait ſur la roue qu'il était innocent; il pardonnait à ſes juges, il pleurait ſon fils auquel on prétendait qu'il avait donné la mort. Un dominicain, qui l'aſſiſtait d'office ſur l'échafaud, dit qu'il voudrait mourir

auſſi

aussi saintement qu'il est mort. Il ne m'appartient pas de condamner le parlement de Toulouse; mais enfin il n'y a eu aucun témoin oculaire; le fanatisme du peuple a pu passer jusqu'à des juges prévenus. Plusieurs d'entre eux étaient pénitens blancs; ils peuvent s'être trompés. N'est-il pas de la justice du roi et de sa prudence, de se faire au moins représenter les motifs de l'arrêt ? Cette seule démarche consolerait tous les protestans de l'Europe, et apaiserait leurs clameurs. Avons-nous besoin de nous rendre odieux ? ne pourriez-vous pas engager M. le comte de *Choiseul* à s'informer de cette horrible aventure qui déshonore la nature humaine, soit que *Calas* soit coupable, soit qu'il soit innocent ? Il y a certainement, d'un côté ou d'un autre, un fanatisme horrible; et il est utile d'approfondir la vérité.

1762.

Mille tendres respects à mes anges.

1762.

LETTRE CLXXXII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Mars.

MON PROTECTEUR,

Si on me demande comment il faut défricher un désert et donner du pain à des familles qui n'en avaient pas, je le dirai bien. Mais j'ignore comment il faut présenter au roi le détail de Fontenoi, l'érection de l'école militaire, et les autres événemens qui ne peuvent choquer que sa modestie. J'ignore surtout si on peut lui présenter cette édition, qui est pourtant la neuvième. Tout ce que je sais, c'est que je prends la liberté de l'adresser à mon protecteur, qui en fera tout ce qu'il voudra. Il sait mieux que moi *quid deceat quid non*.

Je ne demanderai jamais rien qui puisse être le moins du monde hasardé. Sa bonté pour moi me tient lieu de tout. Je suis comme le bourgeois gentilhomme; j'aime mieux être incivil qu'importun.

Je lui souhaite du fond de mon ame succès dans toutes ses entreprises, gaieté inaltérable, et point de gravelle.

La vieille marmotte des Alpes est à ses pieds avec le plus tendre respect. *V.*

Fragment d'une autre lettre au même. 1762.

J'ignore ce que mes oreilles ont pu faire aux *Pompignans*. L'un me les fatigue par ſes mandemens, l'autre me les écorche par ſes vers, et le troiſième me menace de les couper. Je vous prie de me garantir du ſpadaſſin ; je me charge des deux écrivains. Si quelque choſe, Monſeigneur, me ſeſait regretter la perte de mes oreilles, ce ſerait de ne pas entendre tout le bien que l'on dit de vous à Paris.

LETTRE CLXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 d'avril.

Mes chers frères, il eſt avéré que les juges toulouſains ont roué le plus innocent des hommes. Preſque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïſſent et qui nous battent, ſont ſaiſies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthelemi, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie.

Voici un petit ouvrage auquel je n'ai d'autre part que d'en avoir retranché une page de louanges injuſtes qu'on m'y donnait. Je ſerais très-fâché qu'on crût que j'en aye eu la moindre connaiſſance ; mais je ſerais très-aiſe qu'il parût, parce qu'il eſt, d'un bout à l'autre, de la vérité la plus exacte, et que j'aime la vérité. Il faut qu'on la connaiſſe juſque

dans les plus petites choſes. Il n'y a qu'à donner
1762. cette brochure à imprimer à *Grangé* ou à *Ducheſne*.

J'ai envoyé à mes frères cette petite relation, adreſſée à M. le duc de *Villars*, qui me vit eſquiſſer Caſſandre ſi vîte, lorſqu'il était chez moi. Je prie mon cher frère, de dire au frère *Platon*, que ce qu'il appelle pantomime, je l'ai toujours appelé action. Je n'aime point le terme de *pantomime* pour la tragédie. J'ai toujours ſongé autant que je l'ai pu à rendre les ſcènes tragiques pittoreſques. Elles le ſont dans Mahomet; dans Mérope, dans l'Orphelin de la Chine, ſurtout dans Tancrède. Mais ici toute la pièce eſt un tableau continuel. Auſſi a-t-elle fait le plus prodigieux effet. Mérope n'en approche pas, quant à l'appareil et à l'action; et cette action eſt toujours néceſſaire. Elle eſt toujours annoncée par les acteurs mêmes. Je voudrais qu'on perfectionnât ce genre qui eſt le ſeul tragique, car les converſations politiques ſont à la glace, et les converſations amoureuſes ſont à l'eau roſe.

Je ſuis affligé de la Martinique et de mon roué. Nous ſommes bien ſots et bien fanatiques; mais l'opéra comique répare tout.

Je bénis DIEU de m'avoir donné un frère tel que vous.

LETTRE CLXXXIV.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'avril.

Mes anges, mes anges, rit-on encore à Paris? va-t-on en foule au ſavetier *Blaiſe* et au *Maréchal*? Pour moi je pleure. Vos Pariſiens ne voient que des pariſiennes, et moi je vois des étrangers, des gens de tous les pays; et je vous réponds que toutes les nations nous inſultent et nous mépriſent. Voilà un commencement bien douloureux pour meſſieurs de *Choiſeul*. Ce n'eſt certainement pas la faute de monſieur le comte ſi *Pierre* s'unit avec *Luc;* ce n'eſt pas la faute de monſieur le duc ſi les Anglais nous ont pris la Martinique, et s'ils vont peut-être détruire la ſeule flotte qui nous reſtait : mais ces événemens funeſtes doivent percer le cœur des deux miniſtres que vous aimez, et à qui je ſuis attaché. Que faire? jouer le Droit du ſeigneur. Il n'y a pas d'autre parti à prendre après le ſaint temps de Pâques. Les Anglais auront dépouillé le vieil homme; on aura oublié la Martinique; il ne ſera plus queſtion de rien. Je ne crains que *Blaiſe* et les *Amours de Nannette*. Le Droit du ſeigneur, en d'autres temps, devrait plaire à une nation qui ne laiſſe pas d'avoir du bon, et qui avait autrefois du goût.

Nous avons *le Kain;* il a l'air d'un gros chanoine;

Et ſon corps ramaſſé dans ſa courte groſſeur
Fait gémir les couſſins ſous ſa molle épaiſſeur.

1762. Faites comme il vous plaira, Meſſieurs; mais nous allons nous réjouir pour oublier vos tribulations. Nous allons jouer Caſſandre, le Droit du ſeigneur, Sémiramis et l'Ecoſſaiſe. Notre ami *le Kain* nous dit que le tripot ne va pas mieux que le reſte de la France, que les quatre premiers gentilshommes ont la grandeur d'ame d'entrer à la comédie pour rien, eux, leurs parens, leurs laquais, et les commères de leurs laquais. Cela eſt tout-à-fait noble. Les grands ſeigneurs d'Angleterre ſont d'une pâte un peu différente. Ils ont de leur côté la gloire, et nous avons la petite vanité.

Pendant que nous ſommes la chiaſſe du genre-humain, on parle français à Moſcou et à Yaſſi; mais à qui doit-on ce petit honneur? à une douzaine de citoyens qu'on perſécute dans leur patrie.

Mes chers anges, je vous remercie très-humblement, très-tendrement pour notre artilleur. J'aurai l'honneur d'écrire à M. le comte de *Choiſeul;* mais, dans la criſe où je le crois, je lui épargne mes importunités pour le préſent.

Je crois qu'on eſt ſi occupé des déſaſtres publics, qu'on ne ſongera pas à mon roué.

Nous ſommes tous à vos pieds et à vos ailes.

LETTRE CLXXXV. 1762.

AU MEME.

10 d'avril.

O Mes anges ! daignez recevoir, pour vos œufs de Pâques, ce Droit du ſeigneur, que je crois dans ſon cadre. Je vous demande en grâce qu'il ſoit joué tel qu'il eſt. J'ai, malgré toute ma modeſtie, la ſincérité inſolente de vous dire que je le crois très-bon ; tâchez de penſer comme moi ; car, depuis l'effet que cette pièce a fait ſur mes Suiſſes et ſur mes Savoyards, j'aurai bien mauvaiſe opinion de vos pauvres Français, s'ils ne rient pas et s'ils ne ſont pas touchés. Je veux qu'une comédie ſoit intéreſſante ; mais je la tiens un monſtre ſi elle ne fait pas rire.

Je ne mets pas encore Olimpie à vos pieds ; j'attends que nous l'ayons jouée, et que je puiſſe vous rendre compte du jugement de nos allobroges, et de la manière admirable dont nous diſpoſons notre veſtibule, notre temple, nos autels et notre bûcher. Ce bûcher ſervira à jeter la pièce au feu, ſi elle n'eſt pas reçue avec tranſport par nos montagnards. Vous êtes bien à plaindre de ne pas voir mes fêtes ; mais auſſi pourquoi êtes-vous condamnés à demeurer dans votre vilaine ville de Paris ?

Au lieu d'Olimpie, je vous ſupplie d'agréer le préſent mémoire. Pouvez-vous, mes divins anges, avoir la bonté de le faire recommander par M. le comte de *Choiſeul* ? Le frère du capitaine qui veut tirer du

1762. canon contre les Hanovriens et Pruſſiens, eſt connu de M. le comte de *Choiſeul*, et reçoit quelquefois des ordres de lui pour nos limites.

On ne demande qu'un mot; ce mot eſt juſte. L'officier qui a la rage de ſervir, eſt très-bon; enfin je vous demande inſtamment cette grâce.

Je ne ſais plus que penſer de mon *Schouvalof* : on n'a rien fait pour lui; il voulait voyager, et il reſte à ſa cour. Je ſuis encore très-incertain ſur le traité des Boruſſes avec les Ruſſes. Qui vous eût dit, quand nous étions petits, qu'un jour ces Scythes tiendraient la balance de l'Europe? Pauvres petits Français, ce n'eſt pas vous encore qui la tenez. Il faut eſpérer que nous ne ferons pas toujours dans la boue; mais juſqu'ici nous jouons un triſte rôle, malgré le prodigieux ſuccès de la farce italienne.

Divins anges, continuez vos bontés à la marmotte des Alpes.

LETTRE CLXXXVI.

A MADEMOISELLE ***.

Aux Délices, le 15 d'avril.

Il eſt vrai, Mademoiſelle, que, dans une réponſe que j'ai faite à M. de *Chazel*, je lui ai demandé des éclairciſſemens ſur l'aventure horrible de *Calas*, dont le fils a excité ma douleur autant que ma curioſité. J'ai rendu compte à M. de *Chazel* des ſentimens et des clameurs de tous les étrangers dont je ſuis environné;

mais je ne peux lui avoir parlé de mon opinion ſur cette affaire cruelle, puiſque je n'en ai aucune. Je ne connais que les factums faits en faveur des *Calas*, et ce n'eſt pas aſſez pour oſer prendre parti. 1762.

J'ai voulu m'inſtruire en qualité d'hiſtorien. Un événement auſſi épouvantable que celui d'une famille entière accuſée d'un parricide commis par eſprit de religion; un père expirant ſur la roue pour avoir étranglé de ſes mains ſon propre fils, ſur le ſimple ſoupçon que ce fils voulait quitter les opinions de *Jean-Calvin;* un frère violemment chargé d'avoir aidé à étrangler ſon frère ; la mère accuſée ; un jeune avocat ſoupçonné d'avoir ſervi de bourreau dans cette exécution inouie ; cet événement, dis-je, appartient eſſentiellement à l'hiſtoire de l'eſprit humain, et au vaſte tableau de nos fureurs et de nos faibleſſes, dont j'ai déjà donné une eſquiſſe.

Je demandais donc à M. de *Chazel* des inſtructions; mais je n'attendais pas qu'il dût montrer ma lettre. Quoi qu'il en ſoit, je perſiſte à ſouhaiter que le parlement de Toulouſe daigne rendre public le procès de *Calas*, comme on a publié celui de *Damiens.* On ſe met au-deſſus des uſages dans des cas auſſi extraordinaires. Ces deux procès intéreſſent le genre-humain; et ſi quelque choſe peut arrêter chez les hommes la rage du fanatiſme, c'eſt la publicité et la preuve du parricide et du ſacrilége qui ont conduit *Calas* ſur la roue, et qui laiſſent la famille entière en proie aux plus violens ſoupçons. Tel eſt mon ſentiment.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1762. LETTRE CLXXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

17 d'avril.

J'AI l'honneur de vous envoyer, Monſieur, de la part de M. *Frichebeaume*, libraire, la brochure ci-jointe. Vous êtes aſſez affermi dans notre ſainte religion pour lire ſans danger ces impiétés ; mais je ne voudrais pas que cet ouvrage tombât entre les mains de jeunes gens qu'il pourrait ſéduire.

On eſt toujours indigné ici de l'abſurde et abominable jugement de Toulouſe. On ne s'en ſoucie guère à Paris où l'on ne ſonge qu'à ſon plaiſir, et où la Saint-Barthelemi ferait à peine une ſenſation. *Damiens*, *Calas*, *Malagrida*, une guerre de ſept années ſans ſavoir pourquoi, des convulſions, des billets de confeſſion, des jéſuites, le diſcours et le réquiſitoire de *Joli de Fleuri*, la perte de nos colonies, de nos vaiſſeaux, de notre argent ; voilà donc notre ſiècle ! Ajoutez-y l'opéra comique, et vous aurez le tableau complet.

On m'a donné cette lettre pour M. *Saurin ;* je vous ſupplie de vouloir bien la lui faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

RIBIENBOTTE.

LETTRE CLXXXVIII.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 d'avril.

MES divins anges, je ne voulais vous écrire qu'après que *le Kain* aurait vu *Statira;* mais je commence toujours par vous remercier de la bonté que vous avez eue pour mon capitaine d'artillerie, qui voudrait bien pointer quelques canons contre *Pierre III* qui n'eſt pas *Pierre le grand.*

Il eſt vrai que M. le comte de *Saxe* ne fit que monter dans le vaiſſeau à Dunkerque, et que, grâce au ciel, nous ne mîmes point en mer; mais je ne prends aucun intérêt à cette miſérable hiſtoire, dont on a imprimé des fragmens très-incorrects qu'on m'a volés.

A l'égard de *Conculix*, c'eſt autre choſe. Il faut que j'aye été abandonné de DIEU pour laiſſer cet animal-là en ſi bonne compagnie.

Nous avons déjà joué Tancrède. *Le Kain* m'a paru admirable; je lui ai même trouvé une belle figure. J'étais le bon homme *Argire;* je ne m'en ſuis pas mal tiré: mais ni lui ni moi ne jouons dans Olimpie. Nous ſerons tous deux ſpectateurs bénévoles. Je devais naturellement jouer le grand-prêtre : ce ſont mes triomphes, vu le goût que j'ai pour l'Egliſe; mais je ſuis honoré du même catarre qui a oſé ſouffler ſur mes anges : j'ai la fièvre. Je continuerai ma lettre quand on aura joué Olimpie ou Caſſandre, et je

1762. vous en rendrai compte, en oubliant la petite part que je peux y avoir.

18 d'avril.

Mes anges fauront qu'hier *le Kain* nous joua *Zamore;* il était encore plus beau que je n'avais cru. Il joua le fecond acte de façon à me faire rougir d'avoir loué autrefois *Baron* et *Dufrefne.* Je ne croyais pas qu'on pût pouffer auffi loin l'art tragique. Il eft vrai qu'il ne fut pas fi brillant dans les autres actes. Il a quelquefois des filences trop longs; il en faut, comme en mufique, mais il ne faut pas les prodiguer; ils gâtent tout quand ils n'embelliffent pas. Il fut bien mal fecondé; ma nièce ne jouait point. *Cramer*, qui avait joué *Caffandre* fupérieurement, joua *Alvarès* précifément comme le bon homme *Caffandre.* Mais enfin, nous voulions voir *le Kain*, et nous l'avons vu.

En attendant qu'on répète Caffandre ou Olimpie, il faut que je vous dife un mot de la Jamaïque, qu'un de nos acteurs, armateur de fon métier, prétend que vous avez prife à la fuite des Efpagnols; car vous êtes à préfent *à la fuite* fur mer et fur terre. Votre rôle n'eft pas beau. Puiffe mon armateur comique avoir raifon. Mais pourquoi dit-on que madame de *Pompadour* eft borgne, et M. d'*Argenfon* aveugle ? eft-il vrai qu'en effet l'une ait perdu un œil, l'autre deux ? Vous voyez toutes les mauvaifes plaifanteries que font, fur cette aventure, ceux qui ne favent pas que les railleries fur les malheureux font odieufes. Il faut que cette nouvelle ait un fondement. Il y a

long-temps qu'on m'a mandé que l'un et l'autre avaient une violente fluxion fur les yeux. 1762.

Parlons un peu de mon roué. Il s'en faut bien qu'on ait découvert l'auteur de l'affaffinat attribué au père ; il s'en faut bien qu'on fonge à réhabiliter la mémoire du fupplicié. Tout le Languedoc eft divifé en deux factions, dont l'une foutient que *Calas* père avait pendu lui-même un de fes fils, parce que ce fils devait abjurer le calvinifme ; l'autre crie que l'efprit de parti, et furtout celui des pénitens blancs, a fait expirer un homme innocent et vertueux fur la roue.

Je crois vous avoir dit que *Calas* père était âgé de foixante et neuf ans, et que le fils qu'on prétend qu'il a pendu, nommé *Marc-Antoine*, garçon de vingt-huit ans, était haut de cinq pieds cinq pouces, le plus robufte et le plus adroit de la province ; j'ajoute que le père avait les jambes très-affaiblies depuis deux ans, ce que je fais d'un de fes enfans. Il était poffible à toute force que le fils pendît le père ; mais il n'était nullement poffible que le père pendît le fils. Il faut qu'il ait été aidé par fa femme, par un de fes autres fils, par un jeune homme de dix-neuf ans qui foupait avec eux, encore auraient-ils eu bien de la peine à en venir à bout. Un jeune homme vigoureux ne fe laiffe pas pendre ainfi. Vous favez, fans doute, que la plupart des juges voulaient rouer toute la famille, fuppofant toujours que *Marc-Antoine Calas* n'avait été étranglé et pendu de leurs mains que pour prévenir l'abjuration du calvinifme qu'il devait faire le lendemain. Or, j'ai des preuves certaines que ce malheureux n'avait nulle envie de fe faire catholique.

1762. Enfin, les juges prévenus ayant ordonné l'enterrement de *Marc-Antoine* dans une église, les pénitens blancs lui ayant fait un service solennel, et l'ayant invoqué comme un martyr, n'ont point voulu se détacher de leur opinion. Ils ont condamné d'abord le père seul à mourir sur la roue, se flattant qu'en mourant il accuserait sa famille. Le condamné est mort en appelant à DIEU, et les juges ont été confondus. Voilà en deux pages la substance de quatre factums. Ajoutez à cette aventure abominable la persuasion où ces juges (au moins quelques-uns) sont encore, que l'on avait résolu, dans une assemblée de réformés, de faire étrangler sans miséricorde celui de leurs frères qui voudrait abjurer, et que ce jeune homme de dix-neuf ans, nommé *Lavaisse*, qui avait soupé avec les accusés, était le bourreau nommé par les protestans. Vous remarquerez que ce *Lavaisse* est le fils d'un avocat soupçonné, il est vrai, d'être calviniste, mais de mœurs douces et irréprochables.

Lorsque nous avons joué Tancrède, il y a eu un terrible battement de mains, accompagné de cris et de hurlemens à ces vers :

O juges malheureux, qui dans vos faibles mains, &c.

Mais voilà toute la réparation qu'on a faite à la mémoire du plus malheureux des pères. Je ne connais point, après la Saint-Barthelemi et les autres excès du fanatisme commis par tout un peuple, une aventure particulière plus effrayante.

Voilà bien écrire, pour un homme qui a la fièvre. Je continuerai après Cassandre.

20 d'avril. 1762.

Je n'ai rien écrit hier 19, parce que j'avais une fièvre violente. Nous fommes accablés de contre-temps dans notre tripot. Un oncle d'un acteur s'eft avifé de mourir ; nous voilà tous dérangés. Notre fpectacle fe démanche comme le vôtre : vous perdez *Grandval ;* on dit que mademoifelle *Duménil* va fe retirer ; il faut que tout finiffe. Le théâtre de France avait de la réputation dans l'Europe, et c'était prefque le feul de nos beaux arts qui fût eftimé ; il va tomber. On dit que M. le maréchal de *Richelieu* n'aura pas eu peu de part à cette révolution.

Je fuis fâché que les autres comédiens, nommés jéfuites, tombent auffi. C'eft une grande perte pour mes menus plaifirs. Les univerfités, jointes au parlement, vont établir un terrible pédantifme. Je n'aime pas les mœurs pédantes.

Nous devions jouer aujourd'hui Caffandre-Olimpie, et *le Français à Londres.* Figurez-vous que milord *Craff* était joué par un anglais qui s'appelle *Craff ;* mais, comme je vous l'ai dit, un maudit oncle nous dérange. Tout ce que nous pourrons faire, ce fera de répéter devant *le Kain*, en habits pontificaux, afin qu'il juge. En attendant qu'on joue, il faut que je vous dife que je fais un gré infini à *Collet* d'avoir mis *Henri IV* fur le théâtre. Son nom feul attirera tout Paris pendant fix mois, et l'opéra comique trouvera à qui parler.

Voici la nuit ; on va jouer Caffandre et *le Français à Londres*, malgré tous les contre-temps : je vais juger.

1762. Parlons d'abord de milord *Husai.* Il est si plaisant de voir un anglais du même nom jouer ce rôle, que j'en ris encore, quoique je sois bien malade. Pour Cassandre, le porteur vous pourra dire si cela fait un beau spectacle, s'il y a de l'intérêt, si la fin est terrible, et si tout n'est pas hors du train ordinaire, depuis le commencement jusqu'à la fin. Je voulais lui donner la pièce pour vous l'apporter; mais j'ai senti, à la représentation, qu'il y avait plus d'une nuance à donner encore au tableau. Tout ce que je vous peux dire, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait dans cet ouvrage un seul trait qui ressemble aux tragédies auxquelles on est accoutumé. C'est assurément un spectacle d'un genre nouveau, aussi difficile peut-être à bien représenter qu'à bien traiter.

Je vous l'enverrai, mes divins anges, avant qu'il soit un mois. Laissez-moi me guérir ; la tête me fend et me tourne.

Finie à deux heures après minuit.

LETTRE CLXXXIX.

A M. DUCLOS.

A Ferney, 23 d'avril.

Il faut vous avouer, Monsieur, que le théâtre de Ferney a fait un peu de tort à nos commentaires, et que nous avons, pendant quelques jours, abandonné *Corneille* pour *le Kain.* Nous avons fait de mademoiselle *Corneille* une assez bonne actrice, au lieu

lieu de travailler à l'édition de ſon oncle. Le commentateur, les libraires, la nièce de *Corneille*, la nièce du commentateur, tout cela a joué la comédie. Cela n'a pas pourtant interrompu notre entrepriſe, mais il y a eu du relâchement. Une autre raiſon encore qui a arrêté le cours de mes conſultations, c'eſt que je me ſuis mis à traduire l'Héraclius eſpagnol, imprimé à Madrid en 1643, ſous ce titre : *la famoſa comedia. En eſta vida todo es verdad, y todo es mentira, fieſta que ſe repreſento a ſus Mageſtades, en el ſalon Real del palacio.* Le ſavant qui m'a déterré cette édition prodigieuſement rare, prétend que *ſus Mageſtades* veut dire *Philippe* et *Eliſabeth*, fille de *Henri IV*, qui aimait paſſionnément la comédie, et qui y menait ſon grave mari. Elle s'en repentit; car *Philippe IV* devint amoureux d'une comédienne, et en eut don *Juan d'Autriche.* Il devint dévot et n'alla plus au ſpectacle après la mort d'*Eliſabeth.* Or *Eliſabeth* mourut en 1644, et mon ſavant prétend que la *Famoſa comedia*, jouée en 1640, fut imprimée en 1643; mais comme mon exemplaire eſt ſans date, il faut en croire mon ſavant ſur ſa parole. Le fait eſt que cette tragédie eſt à faire mourir de rire d'un bout à l'autre; les *Mille et une nuits* ſont beaucoup moins merveilleuſes. Si quelque choſe dans le monde a jamais eu l'air original, c'eſt aſſurément cette extravagance dont aucun roman n'approche. Il ſuffit d'en lire deux pages pour être convaincu que l'auteur a tout pris dans ſa tête. Je la ferai imprimer, afin qu'on puiſſe aiſément apercevoir la petite différence qui ſe trouve entre notre Héraclius et la *Comedia famoſa.* 1762.

Je dois vous donner avis que le premier volume,

1762. contenant ſeulement Médée et le Cid, eſt déjà ſi énorme, que je ſerai obligé de rejeter à la fin du dernier tome la vie de l'auteur, et les anecdotes et réflexions que je mettrai dans mon épître dédicatoire à l'académie. L'épître ne pourra plus contenir qu'un ſimple témoignage de ma reſpectueuſe reconnaiſſance, et une note avertira que la vie de *Pierre Corneille* ſe trouvera au dernier volume, avec quelques pièces curieuſes. Cette vie, rejetée à ce dernier tome, fera au moins ouvrir quelquefois un tome que, ſans cela, on n'ouvrirait jamais : car qui peut lire la *Galerie du Palais royal* et la *Place royale*. Ce dernier tome ſera uniquement deſtiné à la comédie, avec un diſcours ſur la comédie eſpagnole, anglaiſe et italienne; mais il faut ſe bien porter, et je ſuis un peu ſur le côté.

Je tâcherai de vous envoyer dans peu les remarques ſur Rodogune et ſur Sertorius.

J'ai repris cette lettre cinq ou ſix fois ; je n'en peux plus. J'ai bien peur de ne pas achever cette édition, et de dire : *Medium ſolvar et inter opus.*

LETTRE CXC. 1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 d'avril.

MADAME la duchesse d'*Enville*, mes anges, fait bien de l'honneur aux Délices. Elle peut arriver quand il lui plaira ; il y aura de quoi loger quatre maîtres de plain pied, même cinq. Mais que monsieur l'archevêque de Rouen ne s'imagine pas être à Gaillon. Que toute cette illustre compagnie pense être aux eaux, et s'attende à être un peu à l'étroit. Tout le monde sera bien couché ; c'est la seule chose dont je réponds. On y trouvera de la batterie de cuisine ; mais, comme la moitié de notre linge a été brûlée dans nos fêtes de Ferney, nous ne pouvons en fournir. Je sens combien il est désagréable de ne pas faire la galanterie complète ; mais il est bon d'avertir de ce qu'on peut et de ce qu'on ne peut pas.

Je suppose que madame la duchesse d'*Enville* enverra à l'avance quelque fourrier, quelque maréchal de ses logis qui viendra préparer les lieux. Tous les secours possibles se trouvent à Genève sous la main. Il ne sera pas mal de me faire avertir du jour de l'arrivée du maréchal de ses logis. Madame *Denis* arrangera tout avec lui ; car, pour moi, il n'y a pas d'apparence que je puisse sitôt sortir de Ferney. Je suis toujours malade, je n'ai point porté santé depuis les journées de Tancrède et de Cassandre,

1762. et madame la ducheſſe d'*Envillе* aura en moi un courtiſan très-peu aſſidu ; elle ſera maîtreſſe abſolue de la maiſon, et ne ſera point gênée par ſon hôte. Voilà, mes divins anges, tout ce que je puis faire en conſcience. Je ne doute pas que mes anges ne faſſent mes très-humbles excuſes aux perſonnes que je voudrais mieux recevoir. Après tout, elles feront infiniment mieux qu'en aucune maiſon de Genève. Elles jouiront d'un aſſez joli jardin, d'un très-beau payſage ; elles ſeront à l'abri de tout bruit et de toute importunité. Je crois que je dois au moins réparer, par une lettre, la mince réception que je fais à madame d'*Enville*; permettez donc que j'inſère ici ce petit billet, et que je prenne la liberté de vous l'adreſſer,

Voulez-vous à préſent un petit mot pour Caſſandre? Je perſiſte à croire que cette pièce ne ſouffre aucun moyen ordinaire. *Le Kain* a dû le ſentir à la repréſentation. Les choſes ſont tellement amenées, qu'il n'eſt ni décent ni poſſible que les deux rivaux agiſſent. *Caſſandre*, au quatrième acte, vient enlever ſa femme, mais il trouve la belle-mère expirante. *Antigone* diſpoſe tout pour tuer *Caſſandre* aux portes du temple, mais il n'en ſort pas. Au cinquième, il n'y a pas moyen de troubler la cérémonie du bûcher ; les deux princes ne peuvent ſe douter qu'*Olimpie* va ſe jeter dedans, puiſqu'ils voient les offrandes qu'on apporte à *Olimpie* ſur un autel, et qu'elle doit préſenter à ſa mère avec ſes voiles et ſes cheveux. Croyez que le tout fait le ſpectacle le plus ſingulier, et le plus grand tableau qu'on ait jamais vu au théâtre : mais, encore une fois, il faut des nuances;

et je ne peux travailler dans l'état où je fuis ; à peine puis-je fuffire à *Pierre Corneille.* 1762.

Nous avons ici le père de la petite qui vient d'arriver de Caffel pour voir fa fille. Celui-ci ne fera jamais commenté, ou je fuis le plus trompé du monde.

Eh bien, on vient encore de vous prendre Sainte-Lucie et le dernier de vos vaiffeaux qui revenait de l'île de Bourbon.

Pauvres Français ! vous n'aviez autre chofe à faire qu'à vous réjouir ; de quoi vous êtes-vous avifés de faire la guerre ?

Mes anges, vivez heureux. Je baife le bout de vos ailes plus que jamais.

J'ai une fluxion de poitrine, et je ceffe tout travail.

LETTRE CXCI.

AU MEME.

Aux Délices, 15 de mai.

Je vous écris enfin, mes divins anges ; je reffufcite, et il eft bon que vous fachiez que c'eft vous qui m'aviez tué ; c'eft le tripot, c'eft un travail forcé, c'eft la rage de vous plaire qui m'avait allumé le fang. J'avais, depuis trois mois, une fièvre lente, et je voulais toujours travailler et toujours me réjouir ; j'ai fuccombé, je le mérite bien. Je n'ai pas encore

1762. assez de tête pour vous parler d'Olimpie; mais j'entrevois que, de toutes les pièces du théâtre, ce sera la plus pittoresque, et que les marionnettes que *Servandoni* donne au Louvre, n'en approcheront jamais. Il me faudra une *Statira* malade, et une *Olimpie* innocente; DIEU y pourvoira peut-être.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles du tripot, cela m'égaiera dans ma convalescence. Avez-vous quelqu'un qui remplace *Grandval*? reprendra-t-on le Droit du seigneur?

Mais parlez-moi donc, je vous en prie, de l'œil de madame de *Pompadour*. Il est bien singulier qu'une femme sur qui tous les yeux sont fixés, en perde un incognito. On parle encore fort mal des deux de M. d'*Argenson*.

M. le maréchal de *Richelieu* m'a écrit une grande lettre sur les *Calas*, mais il n'est pas plus au fait que moi. Le parlement de Toulouse, qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne soit connue. Il a toujours été dans l'idée que toute la famille de *Calas*, assistée de ses amis, avait pendu le jeune *Calas*, pour empêcher qu'il ne se fît catholique. Dans cette idée, il avait fait rouer le père par provision, espérant que ce bon homme, âgé de soixante-neuf ans, avouerait le tout sur la roue. Le bon homme, au lieu d'avouer, a pris DIEU à témoin de son innocence. Les juges, qui l'avaient fait rouer sur de simples conjectures, manquant absolument de preuves juridiques, mais persistant toujours dans leur opinion, ont condamné au bannissement un des fils de *Calas* soupçonné d'avoir aidé à étrangler son frère; ils l'ont fait conduire, la

corde au cou, par le bourreau, à une porte de la ville, et l'ont fait enſuite rentrer par une autre, l'ont enfermé dans un couvent, et l'ont obligé de changer de religion. 1762.

Tout çela eſt ſi illégal, et l'eſprit de parti ſe fait tellement ſentir dans cette horrible aventure, les étrangers en ſont ſi ſcandaliſés, qu'il eſt inconcevable que monſieur le chancelier ne ſe faſſe pas repréſenter cet étrange arrêt. Si jamais la vérité a dû être éclaircie, c'eſt, ce me ſemble, dans une telle occaſion.

Je paſſe à d'autres objets plus intéreſſans. Vous me paraiſſez, vous autres, mépriſer le nouveau czar; mais prenez garde à vous : un homme, qui vient d'ôter tout d'un coup cent mille eſclaves aux moines, et qui met tous ces moines dans ſa dépendance, en ne les feſant ſubſiſter que de penſions de la cour, eſt bien loin d'être un homme mépriſable. Le voilà uni avec les Anglais et les Pruſſiens, gens moins mépriſables encore. Prenez garde à vous, vous dis-je; comptez que vous ne voyez point les choſes, à Paris et à Verſailles, comme on les voit au milieu des étrangers. Je ſuis dans le point de perſpective; je vois les choſes comme elles ſont, et c'eſt avec la plus grande douleur.

Parlons maintenant de madame la ducheſſe d'*Enville*. A peine vous eus-je envoyé, mes divins anges, la lettre par laquelle je lui offrais les Délices, que je fus attaqué d'une fièvre violente et d'une inflammation de poitrine; *Tronchin* me fit tranſporter ſur le champ aux Délices; il ne me quitta preſque point; la nature et lui m'ont ſauvé; je ſuis encore

1762. dans la plus grande faibleſſe, et je ne puis ni marcher ni écrire.

J'apprends que, pendant ma maladie, on a loué aſſez indiſcrétement un ſimple appartement à Genève pour madame la ducheſſe d'*Enville* et ſa compagnie, à raiſon de 4800 livres pour trois mois, ſans compter les écuries, les remiſes et les chambres pour les principaux domeſtiques, qu'il faudra encore louer très-cher. Ajoutez à cela qu'à Genève toutes les commodités, toutes les choſes de recherche ſe vendent au poids de l'or; qu'il faut faire cent vingt-cinq lieues pour arriver, et cent vingt-cinq pour s'en retourner; et qu'une malade, qui a la force de faire deux cents cinquante lieues, n'eſt pas exceſſivement malade. Le payſage eſt charmant, je l'avoue, il n'y a rien de ſi agréable dans la nature; mais nous avons des ouragans formés dans des montagnes couvertes de neiges éternelles, qui viennent contriſter la nature dans ſes plus beaux jours, et qui n'ont pas peu contribué à me mettre dans le bel état où je ſuis. Ces vents cruels font beaucoup plus de mal que *Tronchin* ne peut faire de bien.

Adieu, mes divins anges; je n'ai plus ni voix pour dicter, ni main pour écrire, ni tête pour penſer; mais j'eſpère que tout cela reviendra.

Je crois ne pouvoir mieux remercier DIEU de mon retour à la vie, qu'en vous envoyant cet ouvrage édifiant (*). On devrait bien l'imprimer à Paris.

(*) Le *Teſtament du curé Meſlier.*

LETTRE CXCII.

1762.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR GENERAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Aux Délices, 17 de mai.

J'ETAIS à la mort, Monſieur, lorſque j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré; je ſouhaite de vivre pour voir les effets de votre excellent compte rendu. Je ne ſavais pas que vous m'euſſiez fait l'honneur de me l'envoyer, et que j'avais deux remercîmens à vous faire, celui d'avoir éclairé la France, et celui de vous être reſſouvenu de moi.

Votre réquiſitoire a été imprimé à Genève, et répandu dans toute l'Europe avec le ſuccès que mérite le ſeul ouvrage philoſophique qui ſoit jamais ſorti du barreau. Il faut eſpérer qu'après avoir purgé la France des jéſuites, on ſentira combien il eſt honteux d'être ſoumis à la puiſſance ridicule qui les a établis. Vous avez fait ſentir bien finement l'abſurdité d'être ſoumis à cette puiſſance, et le danger, ou du moins l'inutilité, de tous les autres moines qui ſont perdus pour l'Etat, et qui en dévorent la ſubſtance.

Je vous avoue, Monſieur, que c'eſt une grande conſolation pour moi de voir mes ſentimens juſtifiés par un magiſtrat tel que vous. Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jéſuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout

1762. auprès d'un domaine que les jésuites ont usurpé. A force de distinctions, ils avaient ajouté à l'usurpation de ce domaine le bien de six gentilshommes, tous frères, tous pauvres, et tous au service. Ils avaient obtenu des lettres patentes qui leur permettaient d'acquérir ce bien. Ces lettres avaient été enregistrées au parlement de Dijon; et vous noterez qu'ils s'étaient associés avec un huguenot dans cette manœuvre. Ils se fondaient uniquement sur l'espérance que ces six gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens. Je prêtai de l'argent aux orphelins dépouillés; ils sommèrent les jésuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine. Les jésuites consultèrent leur général, le père *Ricci*, qui fut cette fois assez sage pour leur ordonner de se désister. Les pauvres gentilshommes sont rentrés dans leur domaine; et j'espère des excommunications dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre pour cette bonne œuvre.

Je vous envoie cette plaisanterie (*Extrait de la gazette de Londres*) (*) qui m'est tombée entre les mains. Le bâtiment d'un million sept cents mille livres est une chose vraie, et qui excite l'indignation de tout le monde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) Volume de Facéties.

LETTRE CXCIII.

1762.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 17 de mai.

J'ETAIS très-malade, Monſieur, lorſque j'eus l'honneur de vous écrire touchant l'édition de *Corneille.* J'ai été depuis à la mort, et je ſuis encore aſſez mal. J'oſe me flatter que l'édition n'en ſouffrira pas beaucoup, les meilleures pièces étant commentées, et les autres ne méritant pas de l'être. Ce qui m'afflige, c'eſt l'obſtacle que mettent les libraires de Paris à cette édition que j'ai été obligé de diriger moi-même, et qui ne pouvait commencer que ſous mes yeux. On a arrêté tous les proſpectus chargés des noms des ſouſcripteurs, à la chambre ſyndicale, ſous prétexte qu'il y a des libraires de Paris qui ont le privilége des *Oeuvres de Corneille ;* mais ce privilége doit être expiré et appartient naturellement à la famille. D'ailleurs mademoiſelle *Corneille* ne pourrait-elle pas demander le privilége d'un livre intitulé, *Commentaires ſur pluſieurs tragédies de Pierre Corneille*, et ſur quelques autres pièces françaiſes et eſpagnoles. On ne pourrait, ce me ſemble, refuſer cette juſtice, et le livre ſerait imprimé ſous le nom de la veuve *Brunet*, qui pourrait s'accommoder avec mademoiſelle *Corneille* d'une manière avantageuſe pour l'une et pour l'autre.

Ayez la bonté de me mander, Monſieur, ſi vous approuvez cette idée, et ſi vous pouvez contribuer

1762. à la faire réuſſir. Il y a déjà deux volumes d'imprimés ; ſi la nature veut que je vive encore quelque temps, l'édition ſera achevée dans dix-huit mois.

LETTRE CXCIV.

AU SIEUR FEZ, *libraire d'Avignon.* (*)

Aux Délices, 17 de mai.

Vous me propoſez, par votre lettre datée d'Avignon, du 30 d'avril, de me vendre pour mille écus l'édition entière d'un recueil de mes erreurs ſur *les faits hiſtoriques et dogmatiques*, que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale. Je ſuis obligé,

(*) *Réponſe à cette lettre du ſieur Fez :*

Avignon, le 30 d'avril.

MONSIEUR,

AVANT de mettre en vente un ouvrage qui vous eſt relatif, j'ai cru devoir décemment vous en donner avis. Le titre porte : *Erreurs de M. de Voltaire ſur les faits hiſtoriques*, *dogmatiques*, &c., en deux volumes in-12, par un auteur anonyme. En conſéquence, je prends la liberté de vous propoſer un parti. Le voici : je vous offre mon édition de *quinze cents exemplaires*, à quarante ſous *en feuilles ;* montant 3000 livres. L'ouvrage eſt déſiré univerſellement.

Je vous l'offre, dis-je, cette édition, de bon cœur, et je ne la ferai paraître que je n'aye auparavant reçu quelque ordre de votre part.

J'ai l'honneur d'être avec le reſpect le plus profond,

Monſieur,

Votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

FEZ, *imprimeur-libraire*, *à Avignon.*

en conſcience, de vous avertir qu'en reliſant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, 1762.
j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs; et comme, en qualité d'auteur, je me ſuis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour 12000 livres. Il eſt donc clair que je vous ferais tort de 9000 francs ſi j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique*, c'eſt une choſe qui intéreſſe particulièrement toutes les puiſſances qui ſont en guerre, depuis la mer Baltique juſqu'à Gibraltar. Ainſi je ne ſuis pas étonné que vous me mandiez *que l'ouvrage eſt déſiré univerſellement*.

M. le général *Laudon*, et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au moins

trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, 2 livres pièce, ci	60,000 liv.
Le roi de Pruſſe, qui aime paſſionnément le *dogmatique*, et qui en eſt occupé plus que jamais, en fera débiter à peu-près la même quantité, ci	60,000
Vous devez auſſi compter beaucoup ſur monſeigneur le prince *Ferdinand*; car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques; ainſi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci	40,000
	160,000 liv.

De l'autre part . . . . 160,000 liv.

1762. A l'égard de l'armée françaiſe, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et pruſſiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires qui, à 40 ſous la pièce, font 200,000

Vous avez ſans doute écrit à M. l'amiral *Anſon*, qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci 200,000

Quant aux moines et aux théologiens que le *Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cents mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de 600,000

Joignez à cette liſte environ cent mille amateurs du *Dogmatique*, parmi les ſéculiers, poſe 200,000

Somme totale . . . . 1360,000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net ſera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc aſſez admirer votre déſintéreſſement de me ſacrifier de ſi grands intérêts pour la ſomme de 3000 livres, une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre propoſition, ce ſerait la crainte de déplaire à monſieur

l'inquisiteur de la foi, ou pour la foi, qui a sans doute approuvé votre édition. Son approbation, une fois donnée, ne doit point être vaine; il faut que les fidelles en jouissent; et je craindrais d'être excommunié si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon. 1762.

A l'égard de votre auteur anonyme (*), qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie : je vous prie de lui faire mes tendres complimens, aussi-bien qu'à votre marchand d'encre.

LETTRE CXCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de mai.

Mes divins anges, je suis un peu retombé, mais *Tronchin* dit toujours que je me relèverai. Je voudrais qu'on pût en dire autant de la France et de la comédie; je les crois pour le moins aussi malades que moi; je crois *le Kain* furieusement occupé. Il était naturel qu'il écrivît un petit mot à madame *Denis* qui ne l'a pas mal reçu; mais les héros négligent volontiers les campagnards.

Me permettrez-vous de vous adresser cette lettre d'un anglais pour M. le comte de *Choiseul*. Il demande un passe-port pour s'en retourner en Angleterre par la France; je ne sais si cela s'accorde, et si vous permettez à vos vainqueurs d'être témoins de votre

(*) Le jésuite *Nonotte*.

1762. misère. Au reste, le suppliant ne vous a jamais battus ; c'est un jeune homme qui aime tous les arts, et qui jouait parfaitement du violon dans notre orchestre. Je doute, malgré tout cela, qu'il lui soit permis de passer par Calais. Je serais bien fâché de demander à M. le comte de *Choiseul* quelque chose qui ne fût pas convenable.

Je vous supplie d'ailleurs de lui dire combien je suis touché de la bonté qu'il a eue de s'intéresser pour mon triste état. . . . .

Vous ne me répondez jamais sur l'œil de madame de *Pompadour ;* cependant je m'y intéresse ; j'ai vu, il y a quinze ans, cet œil fort beau, et je serais fâché de sa perte. Dites-moi donc aussi quelque chose de la comédie d'*Henri IV;* il me semble qu'elle doit tourner la tête à la nation.

Je me flatte de voir M. de *Pont-de-Vesle* à la Marche, au mois de juillet ; mais, si ma mauvaise santé et *Pierre Corneille* me privent de ce plaisir, je lui conseillerai de passer par Ferney en s'en retournant par Lyon, et je lui donnerai la comédie.

Adieu, mes adorables anges. *Tronchin* nous quitte probablement au mois d'octobre pour M. le duc d'*Orléans*, et il fait fort bien; et moi je veux prendre le prétexte un jour de l'aller consulter, afin de n'avoir pas à me reprocher de mourir sans avoir eu la consolation de vous revoir.

LETTRE

1762.

LETTRE CXCVI.

A MADAME DE FLORIAN, *à Ornoi.*

Aux Délices, 20 de mai.

Je fuis encore affez mal; mais tous mes maux font adoucis par l'idée que M. et madame de *Florian* font heureux. Je les félicite de vivre enfemble, et furtout de vivre à la campagne dans un temps auffi malheureux, où les plaifirs font auffi dérangés que les affaires.

Je ne fais fi M. de *Florian* a entendu parler de l'horrible aventure de la famille des *Calas* en Languedoc. Il s'agit de favoir fi un père et une mère ont pendu leur fils par tendreffe pour la fecte de *Calvin*, et fi un frère a aidé à pendre fon frère, ou fi les juges ont fait expirer fur la roue un père innocent par amitié pour la religion romaine. L'un ou l'autre cas eft digne des fiècles les plus barbares, et n'eft pas indigne du fiècle des *Malagrida*, des *Damiens* et des billets de confeffion. Heureux les philofophes qui paffent leur vie loin des fous et des fanatiques!

Je fuppofe que M. l'abbé *Mignot* eft dans votre beau château d'Ornoi, et qu'il partage votre bonheur. N'avez-vous pas auffi un oncle de M. de *Florian*? Voilà un heureux oncle. Ceux qui font malades, et furtout à cent cinquante lieues de vous, ne font pas fi heureux. Je fens très-bien qu'un beau lac,

1762. un payſage de *Claude Lorrain*, un château d'une architecture charmante, un théâtre des plus jolis de l'Europe, ne font pas la félicité, et qu'il vaudrait mieux achever ſa vie avec toute ſa famille.

Ma chère nièce, il eſt bien triſte d'être loin de vous. Liſez et reliſez *Jean Meſlier*; c'eſt un bon curé.

LETTRE CXCVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 20 de mai.

NON-SEULEMENT je ſuis pareſſeux, Monſieur, mais il s'eſt joint à ce vice une maladie qui a paſſé quelque temps pour mortelle; je ſuis encore très-faible. Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. On a trouvé vos ſauciſſons excellens; pour moi j'ai été bien loin d'en pouvoir manger, mais je vous en remercie au nom de tout ce qui eſt aux Délices.

Que vous êtes ſage et heureux, Monſieur, d'habiter dans vos terres, et de ne point voir de près tous les malheurs de la France! Notre ſeule félicité conſiſte à chaſſer des jéſuites, et à conſerver environ quatre-vingt mille autres moines qui dévorent le peu de ſubſtance qui nous reſte. Il eſt bien ridicule d'avoir tant de moines et ſi peu de matelots. Adieu, Monſieur; un malade ne peut faire de longues lettres. Je regrette toujours que les Délices

et Ferney soient si loin d'Angoulème, et je vous regretterai toute ma vie. Comptez que vous n'avez point de serviteur plus inviolablement attaché que *V.* 1762.

LETTRE CXCVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 24 de mai.

MON cher et ancien ami, nous commençons l'un et l'autre à être dans l'âge où il faut s'occuper soigneusement de conserver les restes de sa machine. Nous avons vu mourir notre cher abbé du *Resnel ;* vous avez été malade, mais vous êtes né heureusement. Vous êtes un chêne, et je suis un arbuste; je me sens encore de la tempête que j'ai essuyée; je parie que vous buvez du vin de Champagne quand je bois du lait, et que vous mangez des perdrix et des turbots, quand je suis réduit à une aile de poüiarde. Vous allez chez de belles dames, vous courez de Paris à votre terre, et moi je suis confiné.

Le travail, qui était ma consolation, m'est interdit. Je ne peux plus me moquer de frère *Berthier*, de *Pompignan* et de *Fréron*. Je baisse sensiblement. L'édition de *Corneille* ira pourtant toujours son train.

Il y avait une grande dispute pour savoir si *Corneille* avait pris Héraclius de *Calderon*. Pour terminer la dispute j'ai traduit cette farce espagnole

1762. qu'on appelle tragédie. Il a fallu me remettre à l'efpagnol que j'avais prefque oublié ; cela m'a coûté quelques peines, mais je vous affure que j'en ai été bien payé. Il eft bon de voir ce que c'était que ce *Caldéron* tant vanté ; c'eft le fou le plus extravagant et le plus abfurde qui fe foit jamais mêlé d'écrire. Je ferai imprimer fa drôlerie à côté de l'Héraclius de *Corneille* (*), et toutes les nations de l'Europe qui foufcrivent pour cet ouvrage pourront juger que le bon goût n'eft qu'en France. Ce n'eft pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans *Caldéron*, mais c'eft le génie des petites-maifons.

Au refte, je fuis bien sûr que vous ne penfez pas que mon commentaire foit à la *Dacier*. Je critique avec févérité, et je loue avec tranfport. Je crois que l'ouvrage fera utile, parce que je ne cherche jamais que la vérité. Mademoifelle *Corneille* n'entendra point mon commentaire; elle récite affez joliment des vers. Nous en avons fait une actrice; mais il fe paffera encore bien du temps avant qu'elle puiffe lire fon oncle.

Voilà fon père réformé avec M. de *Chamouffet*, fon protecteur. Il eft déjà venu chez nous, il y revient encore ; nous lui avons donné quelque petite avance fur l'édition. Il va à Paris. Qu'y deviendra-t-il, quand il n'aura que fon nom ?

Adieu, mon cher ami ; j'efpère que ma lettre vous trouvera ou à Paris ou à Launai. Madame *Denis* doit vous écrire. Nous fommes deux ici à qui vous coûtez bien des regrets. Je vous embraffe tendrement.

(*) On la trouve dans cette édition, volume IX du Théâtre.

LETTRE CXCIX.

1762.

A M. DAMILAVILLE.

28 de mai.

Mon cher frère, je ſuis bien languiſſant : je ſerai bien charmé de revoir frère *Thiriot* avant de mourir, et très-fâché de ne vous avoir jamais vu ; mais en vérité je ne vous en aime pas moins.

Nous vous avons adreſſé, en dernier lieu, une lettre ouverte pour M. de *la Chalotais*, procureur général du parlement de Bretagne : quand je dis nous, j'entends celui qui tient la plume et moi. Je vous envoie un livre exécrable; mais votre ami veut l'avoir, et j'obéis à ſes ordres.

Je voudrais ſavoir comment réuſſit la nouvelle édition du *Dictionnaire* de notre académie. Les étrangers ſe plaignent qu'il eſt ſec et décharné, et qu'aucun des doutes qui embarraſſent tous ceux qui veulent écrire, n'y eſt éclairci. Il eſt triſte que nous ne puiſſions parvenir à donner un dictionnaire tel que ceux de la Cruſca et de Madrid.

Je ſuis enchanté que *Zelmire* réuſſiſſe. Je m'intéreſſe à l'auteur, et je m'intéreſſerai toujours au ſuccès de la ſcène françaiſe ; mais je m'intéreſſe bien davantage aux frères et à la deſtruction de l'*inf*... qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Valete, fratres.

P. S. Je n'ai point encore cette *Education* de

1762. l'homme le plus mal élevé qui ſoit au monde : je l'aurai inceſſamment. Je ſais, en attendant, que l'auteur eſt un monſtre d'ingratitude et d'inſolence.

LETTRE CC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 31 de mai.

MES divins anges, je ſuis pénétré de vos bontés, et je vous dois celles de M. le comte de *Choiſeul.* Je vais tâcher de lui écrire deux lignes de ma faible main ; elles ſeront bien reçues en paſſant par les vôtres.

Je trouve que M. de *Chavigny* fait fort bien de ſe retirer dans ſes terres ; j'approuve tous ceux qui prennent ce parti : il faut ſavoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de *Fleuri* ni le maréchal de *Belliſle.*

Madame la ducheſſe d'*Enville* a fait un triſte voyage, à mon gré. Elle déſirait paſſionnément une maiſon de campagne ; madame la ducheſſe de *Grafſton* en a une pour cent louis, juſqu'à l'hiver, et madame d'*Enville* paye deux cents louis un ſimple appartement pour trois mois. Pour comble de déſagrément, elle eſt logée tout auprès d'un temple où elle entend détonner des chanſons hébraïques, miſes en vers français déteſtables. De plus, toute la bonne compagnie eſt à la campagne, et il ne reſte à la ville que des pédans.

Je voudrais pouvoir lui céder les Délices ; mais j'ai trop befoin de *Tronchin* , et malheureufement on vernit actuellement tout les dedans de Ferney. Tout ce que je peux faire, eft de lui donner une repréfentation de Caffandre. Je n'y jouerai pas mon rôle de grand-prêtre; je fuis obligé de renoncer au théâtre, comme *Grandval ;* mais la pièce ne fera pas mal repréfentée, et je vous affure que c'eft l'appareil le plus impofant qui foit au théâtre. 1762.

Pour le Droit du feigneur, vous êtes maître abfolu de le faire jouer par qui il vous plaira, et quand vous voudrez ; c'eft un fervice que vous rendrez à *Thiriot*. Il prétend qu'il vient me voir après les fêtes de la Pentecôte ; mais c'eft de quoi je doute très-fort.

Il eft jufte de vous envoyer un exemplaire de la feconde édition de *Meflier;* on avait oublié, dans la première, fon *Avant-propos* qui eft très-curieux. Vous avez des amis fages qui ne feront pas fâchés d'avoir ce livre dans leur arrière-cabinet ; il eft tout propre d'ailleurs à former la jeuneffe. L'in-folio qu'on vendait en manufcrit huit louis d'or, eft inlifible ; ce petit extrait eft très-édifiant. Remercions les bonnes ames qui le donnent pour rien, et prions DIEU qu'il répande fes bénédictions fur cette lecture utile.

Je crois que monfieur l'abbé le coadjuteur fera bien étonné d'avoir été comparé à la fois à *Efope* et à *Goliath*. J'efpère, Dieu aidant, que le libelle du jéfuite rendra les parlemens irréconciliables, et qu'avec le temps on tombera fur tous les autres moines. Je n'en ferai pas témoin, mais je mourrai dans cette douce efpérance.

Je ne compte pas non plus voir la fin de la guerre.

1762. On disait hier Dresde pris par le prince *Henri*, immédiatement après la déconfiture de l'armée des cercles; cette nouvelle, qui n'est pas encore vraie, pourra l'être dans quelque temps : vous verrez, avant la fin de la campagne, seize mille russes rendre visite à M. le maréchal d'*Estrée*. La flotte anglaise est actuellement dans Lisbonne; il n'y a qu'un nouveau tremblement de terre qui puisse faire dénicher cette flotte. Tant de malheurs publics influent sur la fortune des particuliers, excepté de ceux qui pillent les autres : je m'en ressens autant que personne. Mademoiselle *Corneille* en sentira aussi le contre-coup; la guerre fait tort aux souscriptions. La chambre syndicale des libraires de Paris nous fait plus de tort encore; elle arrête, depuis quatre mois, le ballot des annonces des *Cramer*, où se trouvent les noms des souscripteurs. M. de *Malesherbes* souffre cette injustice, laquelle est une insulte au public. Il me semble que les affaires particulières vont à peu-près comme les générales.

Le parlement de Dijon continue dans son obstination.

J'admire toujours qu'on ne veuille point rendre la justice au peuple, pour faire de la peine au roi. Les classes du parlement feront un peu de mal; et j'ai bien peur que les classes des matelots ne rendent pas de grands services. Je conclus que tout ceci est un naufrage universel, et je dis toujours : sauve qui peut.

Mille tendres respects.

LETTRE CCI.

1762.

AU MEME.

5 de juin.

Mes divins anges, je ſuis auſſi honteux que pénétré de toutes vos bontés ; je vous remercie de celles de M. le comte de *Choiſeul.*

M. *Duclos* me mande qu'on a rendu les annonces des *Cramer*, ſi ridiculement ſaiſies. Mes Commentaires ſont très-ſévères, et doivent l'être, parce qu'il faut qu'ils ſoient utiles ; mais, après avoir critiqué en détail, je prodigue les éloges en gros, j'encenſe *Corneille* en général, et je dis la vérité à chaque ligne de l'examen de ſes pièces.

Je donne au public beaucoup plus que je n'avais promis. Vous aurez bientôt le Jules-Céſar de *Shakeſpeare*, traduit en vers blancs, imprimé à la ſuite de Cinna, et la comparaiſon de la conſpiration contre *Céſar* avec celle contre *Auguſte ;* vous verrez ſi je loue *Corneille*, et *Shakeſpeare* vous fera bien rire.

La Place n'a pas traduit un mot de *Shakeſpeare.*

Vous aurez auſſi la traduction de l'Héraclius de *Caldéron*, et vous rirez bien davantage. Que les Français ne ſont-ils dans la tactique ce qu'ils ſont dans le dramatique !

Tronchin ne ſait ce qu'il dit ; le lait d'âneſſe m'a fait mal. J'ai eu le malheur de travailler ; mais il eſt trop affreux de ne rien faire.

J'apprends dans l'inſtant qu'on vient d'enfermer,

1762. dans des couvens séparés, la veuve *Calas* et ses deux filles. La famille entière des *Calas* serait-elle coupable, comme on l'assure, d'un parricide horrible ? M. de *Saint-Florentin* est entièrement au fait ; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à M. le comte de *Choiseul ;* il est très-aisé de savoir de M. de *Saint-Florentin* la vérité ; et, à mon avis, cette vérité importe au genre-humain.

La poste part ; je vous adore.

LETTRE CCII.

AU MEME.

7 de juin.

Mes divins anges, vous ne me disiez pas que M. le chevalier de *Solar* négociait la paix avec l'Angleterre ; cela est si intéressant pour mille particuliers menacés d'une ruine entière, que vous pardonnerez, à moi particulier, de vous parler de mes espérances et de ma joie.

M. le comte de *Choiseul* ne sera-t-il point curieux de savoir de M. de *Saint-Florentin* la vérité touchant l'horrible aventure des *Calas*, supposé que M. de *Saint-Florentin* en soit instruit ? Peut-être ne sait-il autre chose sinon qu'il a signé des lettres de cachet?

On croit à Paris que c'est une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfans dans les prisons d'un couvent, sans forme de procès ; on ne sait pas quel effet cela produit dans l'Europe.

Permettez-vous que mademoiselle *Corneille* prenne la liberté de vous adreffer cette lettre ? M. le comte de *la Tour-du-Pin* a pris l'occafion de la mort de fon père pour écrire enfin à mademoifelle *Corneille*, conjointement avec l'abbé de *la Tour-du-Pin*. Ils la félicitent, ils l'approuvent d'être chez moi, ils me remercient, ils lui témoignent beaucoup d'amitié. Elle leur répond comme elle le doit ; mais elle ne fait point la demeure de M. de *la Tour-du-Pin*. On s'adreffe à mes anges dans tous fes embarras. 1762.

La petite pofte eft d'une commodité extrême pour ces envois.

Je vous demande pardon des extrêmes libertés que nous prenons.

Il eft clair qu'on n'a pas voulu fouffrir à la tête des hôpitaux des hommes vertueux. M. de *Fontanieu* veut donc qu'on pille les vivans, les mourans et les morts.

Le Kain nous a enfin écrit, et j'ai répondu.

LETTRE CCIII.

A M. DUCLOS.

Aux Délices, 7 de juin.

MADEMOISELLE *Corneille*, les frères *Cramer* et moi, Monfieur, nous vous devons des remercîmens. Vous trouverez, fans doute, les commentaires fur *Rodogune* un peu févères; mais il faut dire la vérité. J'ai foin de mettre, à la tête et à la fin de chaque commentaire, une demi-once d'encens pour *Corneille;*

1762. mais dans les remarques je ne connais perſonne, je ne ſonge qu'à être utile. On dira, de mon vivant, que je ſuis fort inſolent ; mais, après ma mort, on dira que je ſuis très-juſte : et comme je mourrai bientôt, je n'ai rien à craindre.

Voici une petite annonce que je vous prie de montrer à l'académie ; je la ferai inſérer dans les papiers publics : on verra que je donne beaucoup plus que je n'ai promis. Je compte vous envoyer, dans un mois, la traduction de la conſpiration contre *Auguſte ;* vous verrez ce que c'eſt que *Shakeſpeare* qu'on oppoſe à *Corneille :* c'eſt madame *Gigogne* qu'on met à côté de mademoiſelle *Clairon.*

L'Héraclius de *Caldéron* eſt encore pis. Il eſt bon de faire connaître le génie des nations. La queſtion de ſavoir ſi *Corneille* a pris une demi-douzaine de vers de *Caldéron*, comme il en a pris deux mille des autres auteurs eſpagnols, eſt une queſtion très-frivole.

Ce qui eſt important, c'eſt de faire connaître combien *Corneille*, malgré tous ſes défauts, était ſublime et ſage dans le temps qu'on ne repréſentait ſur les autres théâtres de l'Europe que des rêves extravagans.

Le père *Tournemine* qu'on cite, et qu'on a tort de citer, était connu chez les jéſuites par ces deux petits vers :

C'eſt notre père Tournemine
Qui croit tout ce qu'il imagine.

Le confeſſeur du roi d'Eſpagne, qu'il avait conſulté, n'en ſavait pas plus que lui ; et l'ancien bibliothécaire du roi d'Eſpagne, qui m'a envoyé la

première édition de l'Héraclius de *Caldéron*, en fait beaucoup plus que le confeſſeur et le père *Tournemine*. 1762.
Ce que dit *Corneille* dans l'examen d'Héraclius, loin d'être une preuve que l'Héraclius eſpagnol eſt une imitation du français, ſemble prouver tout le contraire. Car, premièrement, il n'y a pas d'imitation; l'Héraclius eſpagnol ne reſſemble pas plus à celui de *Corneille*, que les *Mille et une nuits* ne reſſemblent à l'*Enéide;* et il ne s'agit, encore une fois, que d'une douzaine de vers. Secondement, *Corneille* dit que ſa pièce eſt un original dont il s'eſt fait pluſieurs belles copies; or certainement la pièce de *Calderon* n'eſt pas une belle copie, c'eſt un monſtre ridicule.

Remarquez de plus que, ſi *Corneille* avait eu un eſpagnol en vue, ſi un eſpagnol avait pu prendre deux lignes d'un français, ce qui n'eſt jamais arrivé, *Corneille* n'eût pas manqué de dire que *Caldéron* avait fait le même honneur à notre théâtre que *Corneille* avait fait au théâtre de Madrid, en imitant le Cid, le Menteur, la Suite du Menteur, et Don Sanche d'Arragon. *Corneille*, en parlant de ces prétendues belles copies, entend pluſieurs tragédies, ſoit de ſon frère, ſoit d'autres poëtes, dans leſquelles les héros ſont méconnus et pris pour d'autres, juſqu'à la fin de la pièce.

Enfin, il n'y a qu'à lire l'Héraclius de *Caldéron;* cela ſeul terminera le procès. Vous pouvez lire, Monſieur, ma lettre à l'académie, ne fût-ce que pour l'amuſer; mais je me flatte qu'elle voudra bien peſer mes raiſons. Vous aimez le vrai plus que perſonne : il y a tant de préjugés dans ce monde qu'il faut au moins n'en point avoir en littérature.

1762. LETTRE CCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de juin.

MES divins anges, je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de *Choiſeul.* La veuve *Calas* eſt à Paris, dans le deſſein de demander juſtice ; l'oſerait-elle ſi ſon mari eût été coupable ? Elle eſt de l'ancienne maiſon de *Monteſquieu*, par ſa mère (ces *Monteſquieu* ſont de Languedoc) ; elle a des ſentimens dignes de ſa naiſſance, et au-deſſus de ſon horrible malheur. Elle a vu ſon fils renoncer à la vie et ſe pendre de déſeſpoir, ſon mari accuſé d'avoir étranglé ſon fils, condamné à la roue, et atteſtant DIEU de ſon innocence, en expirant ; un ſecond fils accuſé d'être complice d'un parricide, banni, conduit à une porte de la ville, et reconduit, par une autre porte, dans un couvent ; ſes deux filles enlevées ; elle-même enfin interrogée ſur la ſellette, accuſée d'avoir tué ſon fils, élargie, déclarée innocente, et cependant privée de ſa dot. Les gens les plus inſtruits me jurent que la famille eſt auſſi innocente qu'infortunée. Enfin ſi, malgré toutes les preuves que j'ai, malgré les ſermens qu'on m'a faits, cette femme avait quelque choſe à ſe reprocher, qu'on la puniſſe ; mais ſi c'eſt, comme je le crois, la plus vertueuſe et la plus malheureuſe femme du monde, au nom du genre-humain, protégez-la. Que M. le comte de *Choiſeul* daigne l'écouter ! Je lui fais tenir un petit papier qui ſera ſon paſſe-port pour être admiſe chez

vous ; ce papier contient ces mots : *La perſonne en queſtion vient ſe préſenter chez M. d'Argental, conſeiller d'honneur du parlement, envoyé de Parme, rue de la Sourdière.* 1762.

Mes anges, cette bonne œuvre eſt digne de votre cœur.

LETTRE CCV.

A M. MAYANS Y SISCAR,

ANCIEN BIBLIOTHECAIRE DU ROI D'ESPAGNE, *à Valence.*

Aux Délices, 15 de juin.

MONSIEUR,

JE ne vous écris point en chaldéen, parce que je ne le ſais pas, ni en latin, quoique je ne l'aye pas oublié, ni en eſpagnol, quoique je l'aye appris pour vous plaire; mais en français, que vous entendez très-bien, parce que je ſuis obligé de dicter ma lettre, étant très-malade.

J'ai renoncé à la cour comme vous; ne m'appelez plus *aulicus*. Mais vous êtes trop *generoſus*, de toutes les façons, puiſque vous avez la généroſité de me fournir les inſtructions que je vous ai demandées. Je ne ſavais pas que vos auteurs euſſent jamais rien pris, même des Italiens; je les croyais autocthones en fait de littérature; mais je ſais bien qu'ils n'ont jamais rien pris de nous, et que nous avons beaucoup pris d'eux.

Entre nous, je penſe que *Corneille* a puiſé tout le ſujet d'Héraclius dans *Caldéron*. Ce *Caldéron* me

1762. paraît une tête ſi chaude (ſauf reſpect), ſi extravagante, et quelquefois ſi ſublime, qu'il eſt impoſſible que ce ne ſoit pas la nature pure. *Corneille* a mis dans les règles ce que l'autre avait inventé hors des règles. Le point important eſt de ſavoir en quelle année *la Famoſa comedia* fut jouée devant *ambas Mageſtades;* c'eſt ce que je vous ai demandé, et je vois qu'il eſt impoſſible de le ſavoir.

Je ne ſais pas pourquoi vous vous êtes donné la peine de tranſcrire les vers de *Lopez de Vega*, que vous avez autrefois rapportés dans la vie de *Cervantes;* vous imaginez-vous donc que je ne vous aye pas lu? Sachez, Monſieur, que je vous ai lu avec grande attention, et que vous m'avez beaucoup éclairé. Non-ſeulement je ſavais ces vers, mais je les ai traduits en vers français, et je les fais imprimer au-devant de *la Famoſa comedia* que j'ai traduite auſſi.

Je crois qu'il ſuffit de mettre ſous les yeux *la Famoſa comedia*, pour faire voir que *Caldéron* ne l'a pas volée.

Vous me permettrez de faire uſage du paſſage de maître *Emmanuel de Guerra;* je n'omettrai pas les actes ſacramentaux du pieux *Caldéron*. Tout ce qui me fâche, c'eſt que ces actes ſacramentaux n'aient pas fait partie des pièces amoureuſes et ordurières dont le bon homme régalait ſon auditoire.

Votre lettre eſt auſſi pleine de grâces que d'érudition. Si vous voulez faire paſſer quelque inſtruction de votre voiſinage de l'Afrique à mon voiſinage des Alpes, je vous aurai beaucoup d'obligation.

Soyez très-perſuadé qu'on ne trouve point de ſeigneur d'*Oliva* en Savoie.

LETTRE

LETTRE CCVI.

A M. ROMAN.

Aux Délices, 16 de juin.

Il y a long-temps, Monſieur, que je vous dois des remercîmens; une maladie aſſez longue et aſſez fâcheuſe ne m'a pas permis de remplir ce devoir.

Vous faites voir qu'on peut tout traduire, puiſque vous traduiſez les poëtes allemands. L'auteur d'*Adam* n'eſt pas, comme ſon héros, le premier homme du monde; je ſuis d'ailleurs un peu fâché pour notre mangeur de pomme qu'à l'âge de neuf cents trente ans il faſſe tant de façons pour mourir. Si DIEU daigne m'accorder les trois vingtièmes des années de notre père, je vous donne ma parole de mourir très-gaiement; et je vous prie de vouloir bien alors m'aider à paſſer, en traduiſant tout doucement quelque ouvrage plus plaiſant que les lamentations du mari d'*Eve*, qui devait ſavoir que tout ce qui eſt né eſt fait pour mourir, puiſqu'il avait la ſcience infuſe.

Au reſte, vous écrivez ſi bien que je vous exhorte à vous faire traduire, au lieu de traduire des tragédies allemandes. Je fais mes complimens à votre pupille, et je vous en fais à tous deux de vivre l'un avec l'autre. Je ſerai très-fâché quand madame d'*Albertas* quittera notre petit pays où elle eſt adorée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1762. LETTRE CCVII.

A M. LE BARON DE BIELFELD.

Aux Délices, 20 de juin.

Je crois, Monſieur, que votre lettre m'a guéri; car le plaiſir eſt un ſouverain remède, et j'ai ſenti un plaiſir bien vif en voyant que vous vous ſouvenez de moi. Je ne ſonge plus qu'à m'amuſer et à finir gaiement ma carrière; mais je m'intéreſſe beaucoup aux ouvrages ſérieux que vous donnez au public. J'attends avec impatience celui que vous m'annoncez. Apprenez aux princes à être juſtes; c'eſt toujours une conſolation pour ceux qui ſouffrent de leur ambition, de leurs caprices, de leurs injuſtices, de leurs méchancetés. Les hommes aiment à entendre parler du droit des gens; ce ſont des malades à qui on parle du remède univerſel. N'avez-vous pas dit auſſi quelque petit mot ſur la liberté? Je m'imagine que vous la goûtez à votre aiſe dans Hambourg; pour moi j'en jouis, et je ſuis, depuis ſix ans, dans l'ivreſſe de la jouiſſance, étant aſſez heureux pour poſſéder des terres libres ſur la frontière de France, et me trouvant dans une indépendance entière. Vous ſouvient-il du temps où il ne vous était pas permis d'aller dans vos terres? c'eſt bien cela qui eſt contre le droit des gens.

Je ſouhaite la paix à votre Allemagne; mais je ne peux exalter mon ame au point de deviner le temps où toutes ces horreurs ceſſeront. Le ſecret

de prévoir l'avenir s'eſt perdu avec le modeſte pré-ſident. Je vous embraſſe de tout mon cœur, ſans cérémonie; il n'en faut point entre les philoſophes : c'eſt aſſez de dater ſa lettre, et de ſigner la première lettre de ſon nom, *V.* 1762.

LETTRE CCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de juin.

MES divins anges, je ſuis perſuadé plus que jamais de l'innocence des *Calas*, et de la cruelle bonne foi du parlement de Toulouſe qui a rendu le jugement le plus inique, ſur les indices les plus trompeurs. Il y a quelques mois que le conſeil caſſa un arrêt de ce même parlement qui condamnait des créanciers légitimes à faire réparation à des banqueroutiers frauduleux. L'affaire préſente eſt d'une toute autre conſéquence; elle intéreſſe des nations entières, et elle fait frémir d'horreur. On cherche toutes les protections poſſibles auprès de M. le comte de *Saint-Florentin ;* on a imaginé que *la Poplinière* pourrait faire préſenter à ce miniſtre la veuve *Calas* par *André* ou *la Guerche.*

Probablement *la Poplinière* m'écrira une lettre qu'il adreſſera chez vous; je vous ſupplie de l'ouvrir. La veuve *Calas*, qui doit venir vous demander votre protection, lira cette lettre de *la Poplinière*, et ſe conduira en conſéquence.

1762. Daignez, mes anges, mettre toute votre humanité, toute votre vertu, toutes vos bontés, à faire connaître la vérité dans une affaire auſſi eſſentielle. La poſte va partir ; je n'ai ni le temps, ni la force de vous parler d'autre choſe que de l'innocence opprimée qui trouvera des protecteurs tels que vous.

Mille tendres reſpects.

LETTRE CCIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, le 22 de juin.

MA miſérable ſanté, Monſeigneur, me confine à préſent auprès du docteur *Tronchin*. Je me joins à la foule de ſes dévots qui vont au temple d'Epidaure. Je vous aſſure que, quoique je ſois dans la patrie de *J. J. Rouſſeau*, je trouve que vous avez très-grande raiſon, et je ne ſuis point du tout de ſon avis.

Je me flatte que vous diſtinguez les gens de lettres de Paris de ce philoſophe des petites-maiſons ; mais vous ſavez que, dans la littérature comme dans les autres états, il y a un peu de jalouſie. On accuſait *Corneille* d'avoir favoriſé le duel, et d'avoir violé toutes les bienſéances dans le Cid ; on reprochait à *Racine* d'avoir mis les principes du janſéniſme dans le rôle de *Phèdre ; Deſcartes* fut accuſé d'athéiſme, et *Gaſſendi* d'épicuréiſme : la mode, aujourd'hui, eſt de prétendre que les géomètres et les métaphyſiciens inſpirent à la nation le dégoût des armes, et

que, ſi on a été battu ſur terre et ſur mer, c'eſt évidemment la faute des philoſophes. Mais vous ſavez que les Anglais ſont bien plus philoſophes que nous, et que cela ne les a pas empêchés de nous battre. 1762.

Vous vous doutez bien, dans le fond de votre cœur, qu'il y a eu d'autres cauſes de nos malheurs, leſquelles ne reſſemblent en rien à la philoſophie. Vous êtes trop clairvoyant et trop juſte pour vous laiſſer ſéduire par les cris de quelques envieux qui, ne pouvant atteindre au mérite de quelques génies que vous avez encore en France, tâchent de les décrier, afin qu'il ne reſte plus à la nation aucune gloire. Vous êtes fait pour protéger le mérite ; c'eſt-là, dans tous les temps, le partage des hommes ſupérieurs.

Les bontés même que vous avez toujours eues pour moi, me font croire que vous en aurez pour ceux qui valent mieux que moi. Si la calomnie m'impute quelquefois des ouvrages que je n'ai point faits, elle empoiſonne ceux dont ils ſont les auteurs. Voyez comme on a traité ce pauvre *Helvétius* pour un livre qui n'eſt qu'une paraphraſe des *Penſées du duc de la Rocheſoucauld !*

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Mon heur eſt de vous être attaché juſqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus profond reſpect.

1762.

LETTRE CCX.

A M. DAMILAVILLE.

Le 25 de juin.

Les frères des Délices ont reçu les lettres du 19 de juin de leur cher frère. Ils chercheront le *Contrat ſocial* : ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Emile*; et *J. J.* a été décrété de priſe de corps comme à Paris. Ce *Contrat ſocial* ou inſocial n'eſt remarquable que par quelques injures dites groſſièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages inſipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne ſont que des centons de *Bayle*. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux *Jean-Jacques* eſt à Amſterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaiſon de poivre que de ſes paradoxes.

L'affaire de mon frère m'intéreſſe bien davantage; mais, ſi monſieur le contrôleur général a promis à un ancien ami, perſonne ne pourra s'y oppoſer, ni être bien reçu à le ſolliciter. Tout ce qu'on doit faire, à mon avis, c'eſt de remontrer fortement qu'il eſt de ſon intérêt et de ſon honneur d'employer utilement un homme qui a été quinze ans utile; et je ſuis perſuadé que, par cette voie, on pourra obtenir un poſte avantageux.

Je ſuis toujours en peine d'un *Meſlier* envoyé à mon frère pour M. le marquis d'*Argence*, en ſon château de Dirac, près d'Angoulême : je prie mon

frère de m'en donner des nouvelles. Je répète que le despotisme oriental pourrait bien avoir été pincé pour avoir été indiscrétement envoyé en forme de livre. 1762.

La mort de *Socrate* est un beau sujet dans une république où l'on peut mettre sur le théâtre l'injustice, l'ignorance, la sottise et la cruauté des juges. Je souhaite que ce sujet réussisse en France. Voulez-vous des *Meslier* et autres drogues ? j'en pourrai découvrir dans les greniers du pays.

LETTRE CCXI.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD. (*)

Aux Délices, 26 de juin.

Tout ce qui est de la main d'*Henri IV*, Monsieur, est bien précieux. C'était un homme adorable avec ses ennemis et avec ses maîtresses. Des lettres d'amour de ce grand roi valent mieux que tous les édits de ses prédécesseurs. Je ne sais comment reconnaître le plaisir que vous me faites; j'attends votre bienfait avec autant d'impatience que de reconnaissance. J'ai des lettres de lui à la reine *Elisabeth*, dans lesquelles il paraît plus embarrassé qu'il ne l'est avec ses maîtresses. S'il avait pu coucher avec cette reine, il n'aurait pas fait le saut périlleux, et il n'aurait point rappelé les jésuites que nos parlemens chassent

(*) Cette lettre est en réponse à l'offre que fit M. de *la Motte* à M. de *Voltaire*, des lettres manuscrites d'*Henri IV* à *Corisandre-d'Andouins*.

1762. comme les Anglais ont autrefois chaſſé les loups. Je ne ſais pas combien on donne à preſent de la tête d'un jéſuite; celle du cardinal *Mazarin* fut autrefois à cinquante mille écus; c'eſt beaucoup trop payer.

LETTRE CCXII.

A M. LAVAISSE, *père.*

4 de juillet.

Les perſonnes qui protégent à Paris la famille *Calas* ſont très-étonnées que le ſieur *Gobert-Lavaiſſe* ne faſſe pas cauſe commune avec elle. Non-ſeulement il a ſon honneur à ſoutenir, ſes fers à venger, le rapporteur, qui conclut au banniſſement, à confondre; mais il doit la vérité au public, et ſon ſecours à l'innocence. Le père ſe couvrirait d'une gloire immortelle, s'il quittait une ville ſuperſtitieuſe et un tribunal ignorant et barbare.

Un avocat ſavant et eſtimé eſt certainement au-deſſus de ceux qui ont acheté, pour un peu d'argent, le droit d'être injuſtes; un tel avocat ſerait un excellent conſeiller; mais où eſt le conſeiller qui ſerait un bon avocat?

M. *Lavaiſſe* peut être ſûr que, s'il perd quelque choſe à ſon déplacement, il le retrouvera au décuple. On répond que pluſieurs princes d'Allemagne, pluſieurs perſonnes de France, d'Angleterre et de Hollande vont faire un fonds très-conſidérable. Voilà de ces occaſions où il ſerait beau de prendre

un parti ferme. M. *Lavaiſſe*, en élevant la voix, n'a rien à craindre : il fera rougir le parlement de Toulouſe, en quittant cette ville pour Paris; et, s'il veut aller ailleurs, il ſera par-tout reſpecté. 1762.

Quoi qu'il arrive, ſon fils ſe rendrait très-ſuſpect dans l'eſprit des protecteurs des *Calas*, et ferait très-grand tort à la cauſe s'il ne feſait pas ſon devoir, tandis que tant de perſonnes indifférentes font au-delà de leur devoir.

Je prie la perſonne qui peut faire rendre cette lettre à M. Lavaiſſe père, de l'envoyer promptement par une voie ſûre.

LETTRE CCXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 de juillet.

MES divins anges, cette malheureuſe veuve a donc eu la conſolation de paraître en votre préſence; vous avez bien voulu l'aſſurer de votre protection. Vous avez lu, ſans doute, les pièces originales que je vous ai envoyées par M. de *Courteille* : comment peut-on tenir contre les faits avérés que ces pièces contiennent ? et que demandons-nous ? rien autre choſe ſinon que la juſtice ne ſoit pas muette comme elle eſt aveugle; qu'elle parle, qu'elle diſe pourquoi elle a condamné *Calas*. Quelle horreur qu'un jugement ſecret, une condamnation ſans motifs! y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verſer le

1762. ſang à ſon gré, ſans en rendre la moindre raiſon? Ce n'eſt pas l'uſage, diſent les juges. Eh, monſtres! il faut que cela devienne l'uſage: vous devez compte aux hommes du ſang des hommes. Le chancelier ſerait-il aſſez.... pour ne pas faire venir la procédure?

Pour moi, je perſiſte à ne vouloir autre choſe que la production publique de cette procédure. On imagine qu'il faut préalablement que cette pauvre femme faſſe venir des pièces de Toulouſe. Où les trouvera-t-elle? qui lui ouvrira l'antre du greffe? où la renvoie-t-on, ſi elle eſt réduite à faire elle-même ce que le chancelier ou le conſeil ſeul peut faire? Je ne conçois pas l'idée de ceux qui conſeillent cette pauvre infortunée. D'ailleurs, ce n'eſt pas elle ſeulement qui m'intéreſſe, c'eſt le public, c'eſt l'humanité. Il importe à tout le monde qu'on motive de tels arrêts. Le parlement de Toulouſe doit ſentir qu'on le regardera comme coupable tant qu'il ne daignera pas montrer que les *Calas* le ſont; il peut s'aſſurer qu'il ſera l'exécration d'une grande partie de l'Europe.

Cette tragédie me fait oublier toutes les autres, juſqu'aux miennes. Puiſſe celle qu'on joue en Allemagne finir bientôt!

Mes charmans anges, je remercie encore une fois votre belle ame de votre belle action.

LETTRE CCXIV.

1762.

AU MEME.

Aux Délices, 7 de juillet.

MES divins anges, nous ne demandons autre choſe au conſeil ſinon que, ſur le ſimple expoſé des jugemens contradictoires du parlement de Toulouſe, et ſur l'impoſſibilité phyſique qu'un vieillard faible, de ſoixante-huit ans, ait pendu un jeune homme de vingt-huit ans, le plus robuſte de la province, ſans le ſecours de perſonne, on ſe faſſe repréſenter la procédure.

A cet effet, un des fils de *Calas*, qui eſt chez moi, envoie ſa requête à M. *Mariette* avocat au conſeil, lequel la rédigera; et nous eſpérons qu'elle ſera ſignée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique qui accable cette famille infortunée à Toulouſe, et qui a eu le crédit de faire enfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de faire enfermer la mère, pour lui fermer toutes les avenues au conſeil du roi.

Mais le fils, qui eſt en ſureté, remplira l'Europe de ſes cris, et ſoulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il eſt peu vraiſemblable que la veuve *Calas* puiſſe tirer les pièces de l'antre du greffe de Touloufe, puiſqu'il y a des défenſes ſévères de les communiquer à perſonne.

Cette ſeule défenſe prouve aſſez que les juges ſentent leur faute.

1762. Si, par impossible, les juges ont eu des convictions que les accusés étaient coupables, s'ils n'ont puni que le père, et si, contre les lois, ils ont élargi les autres, en ce cas, il est toujours très-important de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatisme, et il faut le découvrir.

J'implore M. de *Courteille*, uniquement pour que la vérité soit connue; la justice viendra ensuite.

Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné.

Je présente mon respect à M. et à madame de *Courteille*, à M. et madame d'*Argental*. Cette affaire est digne de toute leur bonté.

LETTRE CCXV.

A M. DAMILAVILLE.

8 de juillet.

Vous savez, mon cher frère, que la place sur laquelle vous avez des vues est promise depuis long-temps, et que vous déplairiez si vous insistiez. Toutes les raisons de justice et de convenance sont pour vous; mais elles doivent céder à l'autorité de M. le contrôleur général, et à son amitié pour M. de *Morival*. S'il vous avait connu, ce serait vous qu'il aimerait, sans doute. Faites-vous un mérite, auprès de lui, de votre sacrifice, afin qu'il vous aime à votre tour.

Tâchez de lui parler ; donnez-lui des éloges ſur ce que l'amitié lui fait faire ; remettez votre ſort entre ſes mains. Cette conduite, la ſeule que vous deviez tenir, peut contribuer à votre fortune. Mon cher frère, je vous prierai toujours de prendre votre parti en philoſophe ſur l'affaire de cette direction. Plût à Dieu que vous puiſſiez demander et obtenir celle de Lyon ! Il y a déjà un philoſophe dans cette ville ; vous ſeriez deux, et l'archevêque, s'il oſait, ſerait le troiſième. 1762.

Vous devez avoir reçu un paquet contenant les *pièces originales* imprimées ; je vous prie d'en envoyer un exemplaire à M. *Mignot*, conſeiller au grand conſeil, et un chez MM. *Duſour* et *Mallet*, banquiers : c'eſt chez eux que demeure cette veuve ſi à plaindre. Il eſt bien à ſouhaiter qu'on puiſſe imprimer à ſon profit ces pièces qui me paraiſſent convaincantes, et qu'elles puiſſent être portées au pied du trône par le public ſoulevé en faveur de l'innocence. Faites-les imprimer, criez, je vous en prie, et faites crier. Il n'y a que le cri public qui puiſſe nous obtenir juſtice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocens.

Mon frère *Thiriot* vous embraſſe ; mon frère d'*Alembert* me néglige poſitivement.

1762.

LETTRE CCXVI.

A M. AUDIBERT,

NEGOCIANT A MARSEILLE, ET DE L'ACADEMIE DE LA MEME VILLE.

Aux Délices, le 9 de juillet.

Vous avez pu voir, Monſieur, les lettres de la veuve *Calas* et de ſon fils. J'ai examiné cette affaire pendant trois mois; je peux me tromper, mais il me paraît clair comme le jour que la ferveur de la faction et la ſingularité de la deſtinée ont concouru à faire aſſaſſiner juridiquement ſur la roue le plus innocent et le plus malheureux des hommes, à diſperſer ſa famille, et à la réduire à la mendicité. J'ai bien peur qu'à Paris on ſonge peu à cette affaire. On aurait beau rouer cent innocens, on ne parlera à Paris que d'une pièce nouvelle, et on ne ſongera qu'à un bon ſouper.

Cependant, à force d'élever la voix, on ſe fait entendre des oreilles les plus dures, et quelquefois même les cris des infortunés parviennent juſqu'à la cour. La veuve *Calas* eſt à Paris chez MM. *Duſour* et *Mallet*, rue Montmartre; le jeune *Lavaiſſe* y eſt auſſi. Je crois qu'il a changé de nom; mais la pauvre veuve pourra vous faire parler à lui. Je vous demande en grâce d'avoir la curioſité de les voir l'un et l'autre; c'eſt une tragédie dont le dénouement eſt horrible et abſurde, mais dont le nœud n'eſt pas encore bien débrouillé.

Mandez-moi auſſi, Monſieur, je vous en conjure, 1762.
ſi la veuve *Calas* eſt dans le beſoin ; je ne doute pas qu'en ce cas meſſieurs *** ne ſe joignent à vous pour la ſoulager. Je me ſuis chargé de payer les frais du procès qu'elle doit intenter au conſeil du roi. Je l'ai adreſſée à M. *Mariette*, avocat au conſeil, qui demande, pour agir, l'extrait de la procédure de Toulouſe. Le parlement, qui paraît honteux de ſon jugement, a défendu qu'on donnât communication des pièces, et même de l'arrêt. Il n'y a qu'une extrême protection auprès du roi qui puiſſe forcer ce parlement à mettre au jour la vérité. Nous feſons l'impoſſible pour avoir cette protection, et nous croyons que le cri public eſt le meilleur moyen pour y parvenir.

Il me paraît qu'il eſt de l'intérêt de tous les hommes d'approfondir cette affaire qui, d'une part ou d'une autre, eſt le comble du plus horrible fanatiſme. C'eſt renoncer à l'humanité que de traiter une telle aventure avec indifférence. Je ſuis sûr de votre zèle : il échauffera celui des autres, ſans vous compromettre.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher camarade, et ſuis avec tous les ſentimens que vous méritez, &c.

1762.

LETTRE CCXVII.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 11 de juillet.

MONSIEUR,

Je ſuis preſque aveugle, et cependant j'écris; mais c'eſt que les paſſions donnent de la force, et les ſentimens que vos bontés m'inſpirent ſont une paſſion. Vous confondez les jéſuites, et vous inſtruiſez les hiſtoriens. Le mémoire que vous avez daigné m'envoyer eſt très-plauſible : ſi vous étiez procureur général de quelque parlement de mon voiſinage, je volerais pour venir vous remercier, quoique je ne ſorte plus de ma chaumière; je viendrais vous prier de guérir les ſcrupules qui me reſtent. Si la choſe était comme vous le dites, le parlement de Paris, capitale de l'ancienne France, aurait été l'aſſemblée des états généraux. Pourquoi, dans les états du quatorzième ſiècle, les parlemens n'y eurent-ils pas de ſéance? pourquoi *le banc du roi* en Angleterre eſt-il différent des états nommés *parlement*? pourquoi le gouvernement anglais, ayant en tout imité nos uſages, et les ayant conſervés, a-t-il encore ſes états généraux, qui ſont abolis en France? pourquoi le procureur général du roi d'Angleterre conclut-il à ce banc royal, et non au parlement de la nation? Ce que l'on appelle le grand banc en France, eſt encore le grand banc à Londres; la formule ancienne de vos ſeſſions s'y eſt conſervée, le procureur général n'agit

n'agit qu'à ce banc. Ce qu'on appelle *parlement en France* eſt donc le *banc du roi;* ainſi que ce qu'on nomme *parlement en Angleterre*, repréſente nos *états généraux.* 1762.

Pourquoi, le gouvernement goth, tudeſque et vandale ayant été par-tout le même, ſerions-nous les ſeuls chez qui une cour ſuprême de juſtice aurait été ſubſtituée aux repréſentans des chefs de la nation? Les audiences d'Eſpagne ne ſont point les *las cortes*, et n'y ont aucun rapport; la *chambre impériale* de Vetzlar, quoique toujours préſidée par un prince, n'a aucune analogie avec la *diète de l'Empire.*

Aucune cour ſupérieure ne repréſente la nation dans aucun pays de l'Europe. Comment la France ſeule aurait-elle établi ce droit public? et, ſi elle l'avait établi, comment ne ſerait-il pas authentique? Si chaque parlement tient lieu des états généraux, pendant la vacance de ces états, il eſt clair qu'il eſt à leur place: que devient donc alors le conſeil du roi?

Vous ſentez bien que cela eſt embarraſſant. Mettez la main ſur la conſcience. Au reſte, je ſuis ſans intérêt, ne deſcendant, que je ſache, d'aucun franc qui ait ravagé les Gaules avec *Ildovic* nommé *Clovis*, ni d'aucun ſeigneur qui ait trahi *Louis V* et *Charles de Lorraine;* n'étant d'aucun corps, n'étant ni tonſuré ni maître ès arts, ayant un pied en France, et l'autre en Suiſſe, et les deux ſur le bord de la foſſe. Je ſuis aſſez de l'avis d'un anglais qui diſait que toutes les origines, tous les droits, tous les établiſſemens reſſemblent au *plumpudding*: le premier n'y mit que de la farine, un ſecond y ajouta des œufs, un troiſième du ſucre, un quatrième des raiſins, et ainſi ſe forma le *plumpudding.*

Voyez ce qu'étaient *Lin* et *Clet*, ſuppoſé qu'il y
1762. ait eu des *Clet* et des *Lin*; reconnaîtraient-ils aujourd'hui leurs ſucceſſeurs ? le fils de *Marie* même reconnaîtrait-il ſa religion ? Tout dans l'univers eſt fait de pièces et de morceaux. La ſociété humaine me paraît reſſembler à un grand naufrage : *ſauve qui peut* eſt la deviſe des pauvres diables comme moi. Pour vous, Monſieur, qui avez une belle place dans le vaiſſeau, c'eſt tout autre choſe. Vous avez jeté *Loyola* à la mer, et votre vaiſſeau n'en va que mieux. Il y a une choſe dont on doit s'apercevoir à Paris, ſuppoſé qu'on réfléchiſſe, c'eſt que la vraie éloquence n'eſt plus qu'en province. Les *Comptes rendus* en Bretagne et en Provence ſont des chefs-d'œuvre ; Paris n'a rien à leur oppoſer, il s'en faut beaucoup.

Cependant il y a toujours une douzaine de jéſuites à la cour ; ils triomphent à Strasbourg, à Nancy ; le pape donne en Bretagne, chez vous, oui, chez vous, des bénéfices, quatre mois de l'année ; vos évêques, *proh pudor !* s'intitulent évêques *par la grâce du ſaint ſiége*, &c., &c.

Monſieur, vous me rempliſſez de reſpect et d'eſpérance.

LETTRE CCXVIII.

1762.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de juillet.

Mes chers anges, votre vertu courageufe n'abandonnera pas l'innocence opprimée qui attend tout de votre protection : vous achèverez ce que vous avez fi noblement commencé. Mais, avant de mettre la chofe en règle, il eft d'une néceffité abfolue d'avoir des réponfes pofitives à la colonne des queftions que je prends la liberté de vous envoyer. Je vous conjure de vouloir bien envoyer chercher la veuve *Calas ;* elle demeure chez MM. *Dufour* et *Mallet*, rue Montmartre.

Le fils de l'avocat *Lavaiffe* eft caché à Paris. Son malheureux père, qui craint de fe compromettre avec le parlement de Touloufe, tremble que fon fils n'éclate contre ce même parlement. Joignez à toutes vos bontés celle d'encourager ce jeune homme contre une crainte fi infame. Donnez-vous du moins la fatisfaction de le faire venir chez vous. Daignez l'interroger ; ce fera une conviction de plus que vous aurez de l'abomination touloufaine. Daignez faire écrire tout ce que la veuve *Calas* et *Lavaiffe* vous auront répondu ; faites-nous-en part, je vous en fupplie.

Tous ceux qui prennent part à cette affaire efpèrent qu'enfin on rendra juftice. Vous favez fans doute que M. de *Saint-Florentin* a écrit à Touloufe,

1762. et eſt très-bien diſpoſé. M. le chancelier eſt déjà inſtruit par M. de *Nicolaï* et par M. d'*Auriac*. S'il a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. Madame de *Pompadour* parlera. Nous comptons, grâce à vos bontés, ſur la vertu éclairée de M. le comte de *Choiſeul*.

Je ſens bien, après tout, que nous n'obtiendrons qu'une pitié impuiſſante, ſi nous n'avons pas la plus grande faveur; mais du moins la mémoire de *Calas* ſera rétablie dans l'eſprit du public, et c'eſt la vraie réhabilitation; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du conſeil.

Mes anges, je n'abandonnerai cette affaire qu'en mourant. J'ai vu et j'ai eſſuyé des injuſtices pendant ſoixante années; je veux me donner le plaiſir de confondre celle-ci. J'abandonnerai juſqu'à Caſſandre, pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéreſſante. Au nom de Dieu, faites réuſſir la tragédie de *Calas*, malgré la cabale des dévots et des gaſcons. Je baiſe plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

N. B. Madame *Calas* ſait où demeure *Lavaiſſe*: vous pourrez le faire triompher de ſa timidité.

1762.

LETTRE CCXIX.

AU MEME.

17 de juillet.

Mes divins anges, vous voyez que la tragédie de *Calas* m'occupe toujours. Daignez faire réuſſir cette pièce, et je vous promets des tragédies pour le tripot. Permettez-vous que je vous adreſſe ce petit paquet pour l'abbé du grand conſeil.

Avez-vous daigné lire la préface et les notes de ce M. *Poliſſot*? Mais comment M. le duc de *Choiſeul* a-t-il pu protéger cela, et faire le pacte de famille? Hélas! le cardinal de *Richelieu* protégeait *Scudéri*; mais *Scudéri* valait mieux.

Je n'ai point aſſez remercié madame d'*Argental* qui a eu la bonté d'ordonner un petit bateau pour *Tronchin*.

Je baiſe plus que jamais le bout de ailes de mes anges.

Elie de Beaumont ne pourrait-il pas ſoulever le corps ou l'ordre des avocats en faveur de mon roué? Je crois que ce *Beaumont*-là vaut mieux que le *Beaumont* votre archevêque. Cet archevêque et ſes billets de confeſſion m'occupent à préſent; je rapporte ſon procès. Ces temps-là ſont auſſi abſurdes que ceux de la fronde, et bien plus plats. Mes contemporains n'ont qu'à ſe bien tenir.

1762.

LETTRE CCXX.

A M. DAMILAVILLE.

18 de juillet.

Est-il bien vrai que l'archevêque de Paris ait puni le curé de Saint-Jean-de-Latran d'avoir prié DIEU pour les trépaffés ? Il ne fe contente donc pas d'avoir perfécuté les mourans, il en veut encore aux morts ! Mais il paraît qu'il fe brouille toujours avec les vivans. Au refte qu'on ait mis ou non le curé de Saint-Jean-de-Latran au féminaire, en tout cas, voici ce qu'un tolérant écrit fur cette matière :

„ Il paraît bien injufte de refufer des *De profundis* à *Crébillon*, tandis que toutes fes pièces en méritent, hors *Rhadamifte;* et l'on ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé quand il a fait un fervice pour l'ame poëtique de M. de *Crébillon.* En effet, quoique cet auteur ait traité le fujet d'*Atrée*, il était chrétien, et fon *Rhadamifte* durera peut-être auffi long-temps que les mandemens de monfieur l'archevêque. Si le curé a été fufpendu, pour avoir fait ce fervice aux dépens des comédiens du roi, le fervice n'eft-il pas toujours fort bon ? et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours ? Il faudrait donc excommunier monfieur l'archevêque pour recevoir tous les ans environ trois cents mille livres que lui fourniffent les fpectacles de Paris, et qui font le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu.

L'abbé *Grifel* qui fait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat

risque beaucoup ; car, si les comédiens fermaient leurs spectacles, l'Eglise serait privée d'un secours considérable. Il est vrai qu'on peut persuader aux comédiens de continuer toujours à jouer, malgré la persécution, parce que *la crainte d'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir ;* mais, cette proposition ayant été condamnée par les frères jésuites et par le pape, il se pourrait bien faire qu'on manquât de spectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par monsieur l'archevêque. 1762.

Si un turc vient en cette ville, comme en effet un fils circoncis de M. le bacha de *Bonneval* y viendra dans quelque temps ; s'il fait célébrer un service pour l'ame de quelque chrétien de sa maison, son argent sera reçu sans difficulté ; et, tandis qu'il criera *allah*, *allah*, on chantera des *De profundis*.

Pourquoi traiter les comédiens plus mal que les Turcs ? ils sont baptisés ; ils n'ont point renoncé à leur baptême. Leur sort est bien à plaindre. Ils sont gagés par le roi, et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours, et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas, on les met en prison ; s'ils font leur devoir, on les jette à la voirie. Ils sont défendus dans l'ordre des lois, dans l'ordre des mœurs, dans l'ordre des raisonnemens par Me *Huerne* de l'ordre des avocats, et ils sont condamnés par l'avocat *le Dain*. On les traite chrétiennement pendant leur vie et après leur mort, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, tandis qu'à Paris, où ils réussissent le mieux, on cherche à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux,

1762. et on leur ferme la porte du paradis. On ſe fait un plaiſir de vivre avec eux, et on ne veut pas y être enterré. Nous les admettons à nos tables, et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que nous ſommes des gens bien raiſonnables et bien conſéquens. „

Mon cher frère, vous nous faites eſpérer qu'on pourra enfin demander juſtice pour les *Calas*. Il eſt plaiſant qu'il faille s'adreſſer à l'abbé de *Chauvelin* pour imprimer en ſureté une lettre de *Donat Calas*. Votre zèle et votre prudence n'ont rien négligé. Nous vous avons, mon cher frère, plus d'obligation qu'à perſonne.

Eſt-il poſſible qu'il ſoit ſi aiſé d'être roué et ſi difficile d'obtenir la permiſſion de s'en plaindre !

LETTRE CCXXI.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 21 de juillet.

Je crois, Monſieur, que c'eſt à vos bontés que je dois la réception de votre nouveau chef-d'œuvre. Tous les deux ſont d'autant plus forts, qu'ils ſont ou paraiſſent être plus modérés. Les jéſuites diront : *hæc eſt ærugo mera*. Tous les bons français vous doivent des remercîmens de ces mots : *en un mot, des maximes ultramontaines.*

Ces deux ouvrages ſont la voix de la patrie qui s'explique par l'organe de l'éloquence et de l'érudition. Vous avez jeté des germes qui produiront un jour plus qu'on ne penſe. Et quand la France

n'aura plus un maître italien qu'il faut payer, elle dira: C'eſt à M. de *la Chalotais* que nous en ſommes redevables. 1762.

Vous m'avez donné tant d'enthouſiaſme, Monſieur, que je m'emporte juſqu'à prendre la liberté de recommander à votre juſtice l'affaire de M. *Cathala*, négociant de Genève. Il implore le parlement pour être payé d'une dette. C'eſt un très-honnête homme, très-exact, incapable de redemander ce qui ne lui eſt pas dû. Je ſais bien qu'en qualité d'huguenot il ſera damné; mais, en attendant, il faut qu'il ait ſon argent en ce monde.

Pardonnez-moi, Monſieur, la démarche que je fais auprès de vous. Je ſais qu'il eſt très-inutile de vous ſolliciter, mais je n'ai pu m'empêcher de vous dire combien j'eſtime la probité de mon huguenot. Je ne ſuis point ſuſpect de favoriſer les mécréans, puiſque je viens de faire bâtir une égliſe.

Je n'ai point d'expreſſions pour vous dire avec quel reſpect j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXII.

A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 21 de juillet.

MON cher et ancien ami, nous oublions donc tous deux ce monde frivole et méchant, à cent cinquante lieues l'un de l'autre. Il vaudrait mieux l'oublier enſemble; mais la deſtinée a arrangé les choſes autrement. Cette deſtinée, qui m'a fait tantôt

1762. goguenard, tantôt ſérieux, qui m'a rendu maçon et laboureur, me force à préſent de ſoutenir un roué contre un parlement. Le fils du roué m'avait fait verſer des larmes; je me ſuis trouvé enchaîné inſenſiblement à cette épouvantable affaire qui commence à émouvoir tout Paris. Nous ne réuſſirons peut-être qu'à faire redire : *tantùm relligio potuit ſuadere malorum!* mais il eſt important qu'on le rediſe ſouvent, et que les hommes puiſſent apprendre enfin que la religion ne doit pas faire des tigres.

Jean-Jacques, qui a écrit à la fois contre les prêtres et contre les philoſophes, a été brûlé à Genève dans la perſonne de ſon plat *Emile*, et banni du canton de Berne où il s'était réfugié. Il eſt à préſent entre deux rochers, dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raiſon, et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'*Eroſtrate*, ayant rencontré le chien de *Diogène*, fit des petits dont *J. J.* eſt deſcendu en droite ligne.

Pour moi, je crois que je ſuis devenu dévot. J'ai, dans certaine tragédie de Caſſandre, un grand-prêtre qui eſt auſſi modéré que *Joad* eſt brutal et fanatique; j'ai une veuve d'*Alexandre* religieuſe dans un couvent; les initiés s'y confeſſent et communient. Je veux que vous aſſiſtiez à cette œuvre pie, quand vous ſerez à Paris. Jouiſſez, en attendant, des agrémens de la campagne; cultivez votre aimable eſprit, et ſouvenez-vous que vous avez au pied des Alpes des amis qui vous chériſſent tendrement.

LETTRE CCXXIII.

1762.

A M. PINTO, *juif portugais*, *à Paris.*

Aux Délices, 21 de juillet.

Les lignes dont vous vous plaignez, Monſieur, ſont violentes et injuſtes. Il y a parmi vous des hommes très-inſtruits et très-reſpectables; votre lettre m'en convainc aſſez. J'aurai ſoin de faire un carton dans la nouvelle édition. Quand on a un tort, il faut le réparer; et j'ai eu tort d'attribuer à toute une nation les vices de pluſieurs particuliers.

Je vous dirai, avec la même franchiſe, que bien des gens ne peuvent ſouffrir ni vos lois, ni vos livres, ni vos ſuperſtitions. Ils diſent que votre nation s'eſt fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même, et en a fait au genre-humain. Si vous êtes philoſophe, comme vous paraiſſez l'être, vous penſez comme ces meſſieurs; mais vous ne le direz pas. La ſuperſtition eſt le plus abominable fléau de la terre; c'eſt elle qui, de tous les temps, a fait égorger tant de juifs et tant de chrétiens; c'eſt elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs eſtimables. Il y a des aſpects ſous leſquels la nature humaine eſt la nature infernale. On ſécherait d'horreur ſi on la regardait toujours par ces côtés; mais les honnêtes gens, en paſſant par la Grêve où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vîte, et vont ſe diſtraire à l'opéra du ſpectacle affreux qu'ils ont vu ſur leur chemin.

1762. Je pourrais disputer avec vous sur les sciences que vous attribuez aux anciens Juifs, et vous montrer qu'ils n'en savaient pas plus que les Français du temps de *Chilpéric ;* je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province, mêlé de chaldéen, de phénicien et d'arabe, était une langue aussi indigente et aussi rude que notre ancien gaulois ; mais je vous fâcherais peut-être, et vous me paraissez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Restez juif, puisque vous l'êtes ; vous n'égorgerez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien prononcé *shiboleth*, ni vingt-quatre mille pour avoir couché avec des madianites ; mais soyez philosophe, c'est tout ce que je peux vous souhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec tous les sentimens qui vous sont dus, votre très-humble, &c.

VOLTAIRE, *chrétien*,
et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très-chrétien.

LETTRE CCXXIV.

A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

Aux Délices, le 25 de juillet.

Vous m'avez envoyé un trésor, Monsieur, j'en ferai bientôt usage. Il y a des mots d'*Henri IV* qui pénètrent l'ame. Il y a des anecdotes curieuses, mais les paroles de ce grand roi sont plus curieuses encore. *Il aimerait mieux*, dit-il, *être turc que catholique ;* mais dans

quel temps s'exprime-t-il ainſi? c'eſt lorſque les prédicateurs canonniſaient en chaire l'empoiſonneur du prince de *Condé*, et qu'ils excitaient les bons catholiques à empoiſonner ou à aſſaſſiner le grand *Henri*. Dieu préſerve ſon ſucceſſeur des billets de confeſſion, et des *Damiens*, et de la guerre avec les Anglais. Je vous ſouhaite, Monſieur, l'avancement que vous méritez, et au roi beaucoup d'officiers qui penſent comme vous. Recevez les très-humbles et très-reſpectueux remercîmens de votre obligé ſerviteur. 1762.

LETTRE CCXXV.

A M. DAMILAVILLE.

26 de juillet.

Je ſuis actuellement ſi occupé de l'affaire épouvantable des *Calas*, que je ſuis bien loin de penſer à *Mathurin* et à *Colette*; je m'intéreſſe plus à cette tragédie qu'à toutes les comédies du monde.

Les comédiens de Saint-Sulpice, et le chef de troupe qui a défendu la pièce aux cordeliers, ont-ils prétendu envelopper le ſieur *Crébillon* dans l'anathème? En ce cas, voilà tous les auteurs dramatiques obligés en conſcience de ſe déclarer contre leurs ennemis. Mais l'horreur de Toulouſe m'occupe plus que l'impertinence ſulpicienne. Je vous demande en grâce de faire imprimer les pièces originales. Monſieur *Diderot* peut aiſément engager quelque libraire

1762. à faire cette bonne œuvre. Il nous paraît que ces pièces nous ont déjà attiré quelques partifans. Que votre bon cœur, mon cher frère, rende ce fervice à la famille la plus infortunée! Voilà la véritable philofophie, et non pas celle de *Jean-Jacques*. Ce pauvre chien de *Diogène* n'a pu trouver de loge dans le pays de Berne; il s'eft retiré dans celui de Neuchâtel : c'était bien la peine d'aboyer contre les philofophes et contre les fpectacles.

Paliffot m'a envoyé une étrange pièce, avec fa préface et fes notes plus étranges. Cette pièce eft imprimée auffi mal qu'elle le mérite. J'efpère que l'éloge de *Crébillon* le fera mieux.

J'ai reçu le troifième tome, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, des remarques du petit *Racine* fur le grand *Racine*, et je me fuis aperçu que c'eft un ouvrage différent de celui que j'ai. Je vois qu'il y a trois tomes de ce dernier ouvrage, et que le troifième eft intitulé : *Traité de la poëfie dramatique ancienne et moderne*. Il me manque les deux premiers. Voulez-vous avoir la bonté de me les faire tenir; ils pourront m'être utiles pour les commentaires de *Corneille*.

Frère *Thiriot* vous embraffe. Je finis toutes mes lettres par dire : *écr. l'inf.*, comme *Caton* difait toujours : *Tel eft mon avis, et qu'on ruine Carthage.*

LETTRE CCXXVI.

1762.

AU MEME.

31 de juillet.

Est-il vrai que nous pourrons poſſéder notre frère, au mois de ſeptembre, dans le pays de parpaillots? Il eſt juſte que les initiés communient enſemble. Frère *Diderot* ne peut quitter l'*Encyclopédie*, mais frère d'*Alembert* ne pourrait-il pas venir ſe moquer des ſociniens honteux de Genève ?

On ne trouve plus ici aucun contrat *inſocial* de *Jean-Jacques*, et ſa perſonne eſt cachée entre deux rochers de Neuchâtel. Oh ! comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère ! et qu'il a été un grand ſot d'injurier les ſeuls hommes qui pouvaient lui pardonner !

Eſt-il poſſible qu'on n'imprime pas à Paris les mémoires des *Calas*? Eh bien, en voilà d'autres : liſez et frémiſſez, mon frère. On a imprimé ces lettres à la Haie et à Lyon. Tous les étrangers parlent de cette aventure avec un attendriſſement mêlé d'horreur. Il faut eſpérer que la cour ſauvera l'honneur de la France, en caſſant l'indigne arrêt qui révolte l'Europe. Mon Dieu, mes frères, que la vérité eſt forte ! Un parlement a beau employer les bras de ſes bourreaux, a beau fermer ſon greffe, a beau ordonner le ſilence, la vérité s'élève de toutes parts contre lui, et le force à rougir de lui-même.

1762. Efpérez-vous la paix ? Tout le monde en parle; mais j'ai bien peur qu'il n'en foit comme de la pluie que nous demandons, et que DIEU nous refufe. Tout eft tari dans notre pays, excepté notre lac.

Ne vous livrez pas, mon frère, au dégoût et au dépit; et tâchez de tirer parti du paffe-droit que vous effuyez.

Thiriot et moi nous embraffons notre frère.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'augufte.

MES divins anges, voici ce que je dis à votre lettre du 27 de juillet. C'eft une lettre defcendue du ciel; mes anges font les protecteurs de l'innocence, et les ennemis du fanatifme. Ils font le bien, et ils le font fagement. J'envoie au hafard des mémoires, des projets, des idées. Mes anges rectifient tout; il faudra bien qu'ils viennent à bout de réprimer des juges de fang, et de venger l'honneur de la France. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huiffier qui osât faire une fommation au greffier du parlement touloufain, après que ce parlement a défendu fi févèrement la communication des pièces, c'eft-à-dire de fa honte. Comment trouverait-on un huiffier à Touloufe qui fignifiât au parlement fon opprobre, puifque je n'en ai point

point trouvé en Bourgogne qui osât préſenter un arrêt du conſeil au ſieur de *Broſſes*, préſident à mortier. J'en aurais trouvé dans le ſiècle de *Louis XIV*. 1762.

Mes anges ſont adroits; ils ont gagné le coadjuteur. Hélas! il eſt bien triſte qu'on ſoit obligé de prendre des précautions pour faire paraître deux lettres où l'on parle reſpectueuſement des moins reſpectables des hommes, et où la vertu la plus opprimée s'exprime en termes ſi modeſtes!

Enfin, nous ſommes environ cent mille hommes qui nous remettons de tout aux deux anges.

Les Anglais commencent une magnifique ſouſcription, dont les *Calas* ont déjà reſſenti les effets.

On a écrit à *Lavaiſſe* père une lettre qui doit le faire rentrer en lui-même, ou plutôt l'élever au-deſſus de lui-même.

Il faut qu'il abandonne une ville ſuperſtitieuſe et barbare, auſſi ridicule par ſes recueils des jeux floraux que par ſes pénitens des quatre couleurs. Il trouvera des ſecours honorables qui l'empêcheront de regretter ſon barreau. Je ſupplie mes anges de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. le maréchal de *Richelieu*.

Je me jette aux pieds de madame d'*Argental*, et je la remercie du bateau qui parera la table de *Tronchin*. Elle eſt trop bonne. C'eſt de madame d'*Argental* dont je parle, et non de la table du docteur.

J'ai lu un factum d'*Elie* pour des bourguignons contre un médecin irlandais. Depuis ma maladie j'aime aſſez les médecins, mais ce factum ne me fait pas aimer les Irlandais. Je prie mes anges de

1762. vouloir bien dire à *Elie* le moderne que je le préfère à *Elie* l'évêque de Jérusalem l'infame, et à *Elie* évêque de Paris la folle.

Mais est-il bien vrai que l'*Elie* de Paris, ce *Beaumont* à billets de confession, ait osé mettre au séminaire, pour deux ans, le curé de Saint-Jean-de-Latran, pour avoir prié DIEU? quoi! il ne sera pas même permis aux acteurs pensionnés du roi de faire dire des psaumes pour un homme qui les a fait vivre! eh! que deviendrai-je donc? quoi! il n'y aura point pour moi de *libera!* Oh! je crierai pendant ma vie, si on ne veut pas brailler pour moi après ma mort.

Mes divins anges, je ne vous parle ni de Cassandre ni du Droit du seigneur; il fait trop chaud.

J'ai *Crébillon* sur le cœur. Ses vers étaient durs; mais *Beaumont* l'archevêque l'est davantage.

LETTRE CCXXVIII.

AU MEME.

7 d'auguste.

MES divins anges, mon cœur est bien gros. Je suis atterré de la piété du bailli de *Froulai*, et j'aime cent fois mieux le bailli du Droit du seigneur. Est-il possible qu'il se soit déclaré contre les comédiens, et contre ce bon curé de Saint-Jean-de-Latran. Il n'aurait jamais fait pareille infamie du temps de mademoiselle *le Couvreur* et du chevalier d'*Aidie*.

Mon ſecond tourment eſt l'inquiétude que j'ai pour dame *Catherine;* j'ai bien peur que ce vieux héros de comte de Munich n'ait pris le parti de l'ivrogne *Pierre Ulric.* Il eſt généraliſſime; il aime peu les dames, depuis qu'une d'elles l'a envoyé en Sibérie; il eſt un peu pruſſien; tout cela me donne beaucoup d'embarras. 1762.

Ma troiſième douleur eſt l'affaire des *Calas.* Je crains toujours que monſieur le chancelier ne prenne le prétexte d'un défaut de formalités, pour ne pas choquer le parlement de Toulouſe. Je voudrais que quelque bonne ame pût dire au roi : *Sire, voyez à quel point vous devez aimer ce parlement; ce fut lui qui, le premier, remercia* DIEU *de l'aſſaſſinat de Henri III, et ordonna une proceſſion annuelle pour célébrer la mémoire de St Jacques Clément;* en ajoutant la clauſe, *qu'on pendrait, ſans forme de procès, quiconque parlerait jamais de reconnaître pour roi votre aïeul Henri IV.*

Henri IV gagna enfin ſon procès; mais je ne ſais ſi les *Calas* ſeront auſſi heureux. Je n'ai d'eſpoir que dans mes chers anges, et dans le cri public. Je crois qu'il faut que MM. de *Beaumont* et *Mallard* faſſent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on faſſe tinter les oreilles du chancelier; qu'on ne lui donne ni repos ni trève; qu'on lui crie toujours *Calas ! Calas !*

Ma quatrième inquiétude vient de la famille d'*Alexandre.* Je l'ai envoyée à l'électeur palatin, en lui diſant qu'il ne fallait point la faire jouer, et ſur le champ il a diſtribué les rôles. Je vais lui écrire pour le prier de ne la point imprimer, et

1762. il l'imprimera. Je crois que, pour me dépiquer, je ſerai obligé d'en faire autant. Je ſuis preſque auſſi content de Caſſandre qu'un palatin; mais il ſe pourrait faire que mon extrême dévotion dans cet ouvrage, ma confeſſion, ma communion, ma *Statira* mourant de mort ſubite, mon bûcher, &c., donnaſſent quelque priſe à mes bons amis les *Frérons* et conſorts. J'ai écrit la pièce de mon mieux; mais je crois qu'il faut accoutumer le public, par la voie de l'impreſſion, à toutes ces ſingularités théâtrales; c'eſt, à mon ſens, le meilleur parti, d'autant plus qu'étant dans le goût des commentaires, j'en ai fait un ſur cette pièce, qui eſt extrêmement profond et merveilleux. Me *Joli de Fleuri* pourrait en être tout ébouriffé.

Je vous enverrai Hérode et Mariamne inceſſamment; vous y verrez une eſpèce de janséniſte, eſſénien de ſon métier, que j'ai ſubſtitué à *Varus*, comme je crois vous l'avoir déjà dit. Ce *Varus* m'avait paru prodigieuſement fade. Je baiſe toujours du meilleur de mon cœur le bout de vos ailes, et préſente mes reſpects et remercîmens à madame d'*Argental*. *V.*

LETTRE CCXXIX. 1762.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 13 d'auguſte.

Je ſuis preſque toujours réduit, Monſieur, à vous écrire d'une main étrangère; cela gêne beaucoup mon cœur et mon impatience. Vous êtes, ſans doute, actuellement dans votre beau château, l'aſile des Muſes et ſurtout de *Melpomène*. Le favori de *Thalie* a donc pris une autre route que Genève. Je ne ſaurais me conſoler qu'il ait donné la préférence à Lyon; nous lui aurions fait l'accueil qu'on feſait ou qu'on devait faire à *Ménandre*. Je ne ſais pas s'il ſera fort content de Paris; il trouvera la comédie italienne réunie avec la foire, et ne donnant plus que des opéra comiques. D'ailleurs, la malheureuſe guerre dans laquelle nous ſommes engagés depuis ſept ans, n'eſt guère favorable aux beaux arts. Je ſuis sûr que les connaiſſeurs rendront ce qu'ils doivent au mérite de M. *Goldoni*, mais je voudrais que ſon voyage lui fût utile.

Voilà, Monſieur, bien des ſujets de tragédies dans ce ſiècle. L'empereur de Ruſſie détrôné par ſa femme, et mort, dit-on, d'une colique violente; le prince *Ivan*, empereur légitime, enfermé, depuis plus de vingt ans, dans une île de la mer glaciale, où ſa mère eſt morte; la reine de Pologne expirant de douleur ſur les ruines de ſa capitale; le prince *Edouard*, héritier du trône de la Grande-Bretagne,

1762. traînant ſa misère obſcure dans les Ardennes; les rois de France et de Portugal aſſaſſinés. Vous m'avouerez qu'on aurait tort de ne pas convenir que notre ſiècle eſt fertile en ſujets de théâtre. Heureux ceux qui voient du port tant d'orages ! Il n'y a point de retraite qui ne ſoit préférable à des trônes élevés au milieu de tant d'écueils.

Jouiſſez, Monſieur, des douceurs de la paix, de votre conſidération, de votre tranquillité, des beaux arts que vous protégez. Je m'intéreſſe vivement à vos ſuccès et à vos plaiſirs. Conſervez-moi vos bontés; vous ſavez combien elles me ſont chères, et combien je vous reſpecte. *V.*

LETTRE CCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'auguſte.

DIVINS anges, le bout de vos ailes m'eſt plus ſacré que jamais. Je vous remercie du bateau : voilà ce qu'on peut donner de plus agréable à M. *Tronchin*. Je vous prie de joindre à toutes vos bontés celle d'ordonner à l'orfèvre d'envoyer, par la diligence, ſon bateau à M. *Camp*, banquier à Lyon, lequel M. *Camp* me le dépêchera ſur le champ.

J'eſpère que je vous aurai bientôt une obligation encore plus grande, et que votre protection fera réformer l'abominable arrêt de Toulouſe.

En vérité, ſi le roi connaiſſait les conſéquences funeſtes de cette horrible extravagance, il prendrait

l'affaire des *Calas* plus à cœur que moi. Voilà déjà ſept familles qui ſont ſorties de France. Avons-nous donc trop de manufacturiers et de cultivateurs ? Je ſoumets ce petit article à la conſidération de M. le comte de *Choiſeul.* La France le bénit de travailler à la paix ; mais *Marie-Thérèſe* pourſuivra toujours *Luc.* 1762.

Catherine ſe joindra à *Marie-Thérèſe* ; don *Carlos* voudra délivrer don *Joſeph* du ſoin de régir la Luſitanie.

Cette pièce vraiment n'eſt pas aiſée à faire ; et l'auteur y aura aſſurément bien de l'honneur. On lui battra des mains ſur les bords de mon lac, comme ſur les bords de la Seine. Il daigne donc auſſi protéger le tripot et les curés ! DIEU le bénira. Il faut que nous lui ayons l'obligation, à lui et à M. le maréchal de *Richelieu*, d'être débarbariſés.

J'entends madame *Scaliger* à demi-mot ; elle veut un Caſſandre : vous l'aurez, Madame ; mais je doute que vous et mon autre ange veuilliez l'expoſer au théâtre et à la dent des malins, qui ſe moqueront de père *Voltaire*, et du curé d'Ephèſe, et de ma religieuſe, et de mon *Caſſandre* dûment confeſſé. Cependant, je vous jure que le tout fait un effet auguſte et terrible. J'en ai pour garans des huguenots qui ſe moquent des ſacremens, et à qui pourtant ma confeſſion a fait grand plaiſir : enfin vous en jugerez. Je vous ſoumets tout ce que j'ai de ſacré et de profane.

M. le maréchal de *Richelieu* vient-il ? nous lui jouerons Caſſandre.

Mille tendres reſpects. *V.*

1762. LETTRE CCXXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 21 d'auguſte.

Le vieux pareſſeux malade a rarement la conſolation d'écrire à ſon philoſophe d'Angoulème. Vous avez dû recevoir un petit imprimé qu'on dit aſſez curieux, et qui eſt dans votre goût. Je penſe qu'il vous fut envoyé par votre libraire de Genève, avant votre voyage de Paris. Le libraire m'a dit que vous ne lui en aviez point accuſé la réception. Il prétend que c'eſt un ouvrage très-rare, et qu'il a eu beaucoup de peine à vous trouver. Si vous aviez quelque envie de voir les mémoires des *Calas*, il faudrait donner une adreſſe par laquelle on pût vous épargner un port conſidérable; ce qui n'eſt pas à préſent trop aiſé. Ces *Calas* ſont, comme peut-être vous l'avez déjà ouï dire, des proteſtans imbécilles, que des catholiques un peu fanatiques ont fait rouer à Toulouſe. Si notre ſiècle a des momens de raiſon, il en a de folies bien atroces.

Les Turcs prétendent que leur Alcoran a tantôt un viſage d'ange, et tantôt un viſage de bête. Cette définition de l'Alcoran convient aſſez au temps où nous vivons : il y a quelques philoſophes; voilà les viſages d'anges : tout ce qui ſe fait ailleurs reſſemble fort à des viſages de bêtes.

Je crois que nous aurons bientôt ici le gouverneur de votre Guienne; il fait, comme vous, un petit

pélerinage chez le vieux gymnoſophiſte; mais, de tous les ſages qui ſont venus dans cet hermitage, vous ſerez toujours celui que je regretterai et que j'aimerai le plus. 1762.

Nous n'avons point eu de nouvelles intéreſſantes depuis la dernière colique du czar. Il n'y a eu ni roi détrôné, ni moines abolis, ni batailles données la ſemaine dernière. *V.*

LETTRE CCXXXII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 25 d'auguſte.

Il caro *Goldoni*, il figlio della natura, veut donc, Monſieur, me laiſſer mourir ſans me donner la conſolation de le voir. Il m'a écrit de Lyon qu'il n'avait pu paſſer chez moi parce qu'il a ſa femme; mais certainement je ne lui aurais pas pris ſa femme, et je les aurais reçus tous deux avec autant d'empreſſement qu'il le ſera par-tout ailleurs. Il m'a mandé que de Lyon il allait à Paris, mais il ne m'a point donné d'adreſſe; ainſi je ne ſais où lui répondre.

Je ſuis tout-à-fait anguſtiato. Vous m'étonnez, Monſieur, de m'apprendre que vous voulez reſſuſciter en Italie la tragédie d'*Idoménée* (*), qui eſt morte à Paris dès ſa naiſſance, il y a quelque ſoixante ans. C'eſt un des plus inſipides ouvrages qu'on ait jamais donnés au théâtre, et auſſi mal écrit que mal

(*) *Idoménée* fut traduit par MM. *Paradiſi* et *Albergati*, non par choix, mais par complaiſance.

1762. conduit. Aſſurément *Phèdre* et *Polyeucte* ſeraient bien étonnés de ſe trouver en pareille compagnie. Non, vous ne ſerez pas comme ceux qui tiennent table ouverte, et qui reçoivent également les gens aimables et les importuns.

DIEU a béni votre théâtre, et n'a pas accordé au mien beaucoup de faveurs cette année. J'ai été ſi malade, qu'il m'a fallu quitter le château de Ferney, pour aller aux Délices près de Genève, et pour être long-temps entre les mains des médecins. Pendant ce temps-là, vous donniez de belles fêtes; et il vous eſt plus aiſé de trouver des acteurs à Bologne, qu'à moi d'en trouver à Genève. Bologna la dotta vaut mieux que Genève la pédante, où il n'y a que des prédicans, des marchands et des truites. Je ne m'accommode pas tout-à-fait de cela, moi qui aime la bonne tragédie. Ce que nous avons de plus agréable dans ce pays-ci, c'eſt que nous ſommes inſtruits les premiers de toutes les ſottiſes ſanguinaires qui ſe paſſent dans le Nord. Nous ſommes tout juſte entre la France, l'Allemagne et l'Italie, et on ne tue perſonne vers Dreſde que nous ne le ſachions les premiers. Avec tout cela, j'aimerais beaucoup mieux avoir bâti un château vers Bologna, que vers les Allobroges, et être votre voiſin que celui des Savoyards; mais DIEU n'a pas voulu que je viſſe la belle Italie. Il faut que je vive et que je meure où je ſuis; j'y vivrai et j'y mourrai plein d'eſtime et de reſpect pour vous.

LETTRE CCXXXIII.

1762.

A M. GOLDONI.

Aux Délices, près de Genève, 28 d'auguſte.

ADASIO un poco, caro ſior; coſa che avete ditto che avete una moglie al lato, vol dir che ſiete un *contade perfetto*. Baſta, che il ſior e la ſiora moglie ſarebbero ſtati ricevuti con ogni riſpetto, e col più gran zelo nelle mie capanne, e che la via di Genevra e coſi bella come quella di Lyone; e che me diſpiaſe che la ſia deguſtada, e che non habbia avu la volontà de vegnir, e xe un pezzo che l'aſpettava, e che jo vo mi ramaricando; varde, che coſa fa di non aver preſo la via di Genevra. Varde che biſogna che diga tutto, e po vedrà ſe le coſe va ben.

Volete dunque, mio caro ſior, ſanar la piaga che mi fate, col l'onore della voſtra dedicazione, mà ſe queſta gloria in alza il mio ſpirito e luzinga la vanità mia, il dolor di non haver vi tenuto nelle mie braccia, non e meno acerbo nel mio cuore. Leggero le voſtre vezzoſe comedie fino al giorno che potero riverire l'autore.

Non ſo dove ſiete adeſſo. Non ſo come indirizare la mia lettera. Mà il voſtro nome baſta; e mi confido che ſiete già connoſciuto a Parigi, come a Venezia. Non ho ancora ricevuto il regalo che mi accenate. Mà non poſſo differire i miei ringraziamenti.

Già che ſiete, o ſarete ben preſto cittadino di

1762. Parigi, vorrei far vi una visità, mà il *Corneille* non lo permettera. Mi ritrovo frà il *Corneille* ed il *Goldoni*. Stampero l'uno ed aspetterò l'altro quando egli fornera a riveder la sua bella Italia. Mà di grazia none mi deludete più colle illusioni della speranza.

Adio; vi stimo, vi onoro, vi amo senza illusione veruna. E sarò sempre il vostro ammiratore, amico e servitore.

LETTRE CCXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 d'auguste.

DIVINS anges, je m'aperçois pourtant qu'il est difficile de faire à la fois une tragédie, l'Histoire du czar, l'Histoire générale, les Remarques sur *Corneille*, et de défricher le tout avec un procès pour un cimetière.

J'apprends que vous n'êtes plus chez vous, et que la petite vérole vous en a chassés : voilà ce que c'est que de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays, à l'âge de sept ans ; mais j'ai peur que *Tronchin* et *la Condamine* n'aient décrédité l'inoculation, l'un en excitant trop d'envie, et l'autre en y mêlant un peu de ridicule.

Je vous envoie Mariamne pour vous amuser dans votre exil; vous avez dû recevoir le Jules-César de *Shakespeare*. Je crois que vous serez convaincus que *la Place* est fort loin d'avoir fait connaître le théâtre anglais; avouez que l'excès énorme de son extravagance était pourtant bon à connaître.

J'ai vu la requête de *Mariette* pour les *Calas;* j'ai vu l'arrêt. La juriſprudence de Toulouſe eſt bien étrange; cet arrêt ne dit pas ſeulement de quoi *Jean Calas* était accuſé. Je ne regarde ce jugement que comme un aſſaſſinat fait en robe et en bonnet carré. Je me flatte qu'enfin votre protection fera rendre juſtice à l'innocence. Je ſais bien que les lois ne permettent pas les dédommagemens que l'équité exigerait; les juges devraient au moins demander pardon à la famille, et la nourrir. Que pourra faire le conſeil? Il dira que *Calas* n'a point pendu ſon fils, nous le ſavions bien; et quand le conſeil ſe laiſſerait ſéduire par le parlement de Toulouſe, l'Europe ne croira pas moins *Calas* innocent. Le cri public l'emporte ſur tous les arrêts; mais enfin c'eſt toujours beaucoup que le conſeil réprime un peu le fanatiſme. 1762.

Mes chers anges, je ne ferai point imprimer Caſſandre : que votre volonté ſoit faite dans la terre comme aux cieux; mais il arrivera ſurement quelque malheur dans le Palatinat.

L'électeur fait une belle dépenſe pour cette repréſentation : nous jouerons la pièce à Ferney; mais, quoique ce ne ſoit pas en électeurs, le ſpectacle ne laiſſera pas que d'être beau. J'eſpère que nous en régalerons M. le maréchal de *Richelieu.* Nous verrons, à cette repréſentation, s'il y a encore quelque choſe à changer, et enſuite nous l'enverrons à nos juges en dernier reſſort.

Mes divins anges, nous avons des fluxions qui ne permettent pas trop d'écrire.

Mille tendres reſpects.

1762.

LETTRE CCXXXV.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 29 d'auguste.

MON cher frère, il y a deux pièces dont je suis fort content; l'une est l'arrêt du parlement qui nous débarrasse des jésuites, l'autre est la requête de M. *Mariette* contre le parlement de Toulouse. Je me flatte qu'à la fin nous viendrons à bout de faire rendre justice à l'innocence. Mais quelle justice! elle se bornera à déclarer que *Jean Calas* a été roué mal à propos. Le sang innocent, dans d'autres pays, obtiendrait une autre vengeance. Je regarde le supplice de *Calas* comme un assassinat revêtu des formes de la justice. Les assassins devraient bien être condamnés au moins à demander pardon à la famille, et à la nourrir.

Vous ne vous souvenez peut-être pas d'une lettre qui est, je crois, la première que je vous écrivis sur cette affaire, et qui était adressée à M. d'*Alembert*. Je vous l'envoyai afin que tous les frères fussent instruits de cet horrible exemple de fanatisme. Je ne sais quel exécrable polisson a pris cette lettre pour son texte, et y a ajouté tout ce qu'on peut dire de plus extravagant, de plus offensant et de plus punissable contre le gouvernement. L'auteur a poussé la sottise jusqu'à dire du mal du roi, et du bien du *poëme du Balai;* le tout, écrit dans les charniers Saints-Innocens, a été mis dans les papiers publics d'Angleterre.

Il ſe trouve encore que le *Journal encyclopédique*, qui eſt le ſeul journal que j'aime, eſt attaqué violemment dans ce bel écrit qu'on m'attribue. Les auteurs de ce journal s'en ſont plaints à moi; enfin j'ai été obligé d'avoir la condeſcendance de déſavouer publiquement cette impertinence, par la raiſon qu'il y a bien plus de gens qui ſe connaiſſent en méchancetés, qu'il n'y en a qui ſe connaiſſent en ſtyle. Il faut avouer que la lettre eſt ſi inſolente, que monſieur d'*Alembert* ſerait preſque auſſi coupable de l'avoir reçue que moi de l'avoir écrite. 1762.

Quand vous verrez M. d'*Alembert*, je vous prie de l'inſtruire de tout cela.

Mon frère *Thiriot* a trouvé ici de la ſanté, et moi je perds la mienne. Je ſuis accablé de fluxions; je deviens ſourd. Les tempéramens faibles à mon âge s'en vont pièce à pièce. Nous allons jouer ici la comédie : je ne pourrai être tout au plus que ſpectateur; c'eſt bien dommage, je ne feſais pas mal mes rôles de vieillard.

Ne penſez-vous pas qu'il faut attendre, pour reprendre à Paris le Droit du ſeigneur, que la comédie françaiſe ſoit ſur un autre pied et ſur un autre ton? Je crois que vous avez à Paris *Goldoni*. Vous me ferez plaiſir de me dire comment il réuſſira. Je ne parle pas de ſes pièces; je crois la choſe décidée. On dit l'auteur très-bon homme et fort naturel.

J'embraſſe tendrement mon cher frère.

1762. LETTRE CCXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, par Genève, 14 de feptembre.

Je reçois la lettre de mes divins anges, du 7 de feptembre, avec les plus tendres remercîmens. Madame *Scaliger* a donc auffi une fluxion; je la plains bien, non pas à caufe de ma trifte expérience, mais par extrême fenfibilité. Cependant il y a fluxion et fluxion; j'en connais qui rendent fourd et borgne vers les foixante-neuf ans, et qui glacent ce génie que vous prétendez qui me refte. Je ne fuis pas trop actuellement en état de raboter des vers; j'attends quelques petits momens favorables pour obéir à tout ce que mes anges m'ordonnent : mais, fi malheureufement mon imbécillité préfente fe prolongeait, ne pourrait-on pas toujours jouer Mariamne à Fontainebleau, en attendant que le fens commun de la poëfie me fût revenu?

La barque à *Tronchin* eft extrêmement jolie; elle femble convenir très-fort à celui qui fauve les gens de la barque à *Caron*.

J'ai écrit à l'électeur palatin, pour lui demander en grâce qu'il empêche, par fon autorité électorale, que Caffandre ne foit livré au bras féculier, et imprimé. Il m'a déjà promis d'avoir cette attention, et je me flatte qu'il tiendra fa parole.

Il a fait, en dernier lieu, exécuter Tancrède d'une façon qui ne laiffe pas foupçonner qu'on viole la terrible

terrible unité de lieu. On voit la maiſon d'*Argire*, un temple, l'hôtel des chevaliers et deux rues : voilà le goût antique dans toute ſa régularité. 1762.

Je relis la lettre de mes anges. Je ſoupçonne qu'il y a quelque mal-entendu dans la copie de Mariamne que j'ai envoyée; et, dès que j'aurai la tête moins emmitouflée, je reverrai ce procès avec attention.

Celui des *Calas* me paraît en bon train, grâce à votre protection.

Je ne connais ni le nom du rapporteur ni celui des juges, tant la veuve a pris ſoin de me bien informer. J'attendrai patiemment le mémoire de *Mariette;* mais je vous avoue que j'attends avec impatience celui d'*Elie.*

Ne faudra-t-il pas, quand les juges ſeront nommés, les faire ſolliciter fort et long-temps, ſoir et matin, par leurs amis, leurs parens, leurs confeſſeurs, leurs maîtreſſes ? Ceci eſt la cauſe du bon ſens contre l'abſurdité, et de l'humanité contre la barbarie fanatique. Il ſera bien doux de gagner ce procès contre les pénitens blancs. Eſt-il poſſible qu'il y ait encore de pareils maſques en France?

Mes anges, il y a long-temps que j'ai envie de vous écrire ſur le philoſophe qui veut épouſer. Voici l'état des choſes. Quand l'extrême protection et la grande conſidération qu'on me prodiguait, força ma modeſtie à quitter la France, j'avais des rentes viagères et de l'argent comptant. Je me ſuis défait de ce dernier embarras, en aſſurant à madame *Denis* ſeize mille livres de rentes ; j'en ai donné trois à madame de *Fontaine;* j'en ai aſſuré quinze cents livres ou environ à mademoiſelle *Corneille ;* le reſte a été englouti en maiſons, châteaux,

1762. meubles et théâtre. Je ne sais pas encore ce qui reviendra à mademoiselle *Corneille* de l'édition de *Pierre*, mais je crois que cela lui formera un fonds d'environ quarante mille livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma souscription. Il ne faut pas se flatter que je puisse davantage. Ne comptons même l'édition de *Corneille* que pour trente mille livres, afin de ne pas porter nos espérances trop haut, et de n'être pas obligés de décompter.

Si le philosophe est vraiment philosophe, et veut demeurer avec nous jusqu'à ce que son père lui cède son château, il jouira d'une assez bonne maison ; mais qu'il ne croye pas épouser une philosophe formée. Nous commençons à écrire un peu, nous lisons avec quelque peine, nous apprenons aisément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal : la santé est très-faible, le caractère est doux, gai, caressant; le mot de bonne enfant semble avoir été fait pour elle. J'ai rendu un compte fidelle du spirituel et du temporel, du physique et du moral; et je m'en tiens là en me remettant à la Providence.

Voilà les juges nommés pour la révision du procès des *Calas*. On est instruit du nom des juges ; on espère que nos anges protecteurs les feront bien solliciter, et on se flatte que la cause elle-même les sollicite.

Mille tendres respects.

LETTRE CCXXXVII.

1762.

A M. DAMILAVILLE.

18 de feptembre.

AH ! ah ! mon frère, on croit donc que je veux immoler *Corneille* fur l'autel que je lui dreffe ! Il eft vrai que je refpecte la vérité beaucoup plus que *Pierre;* mais lifez, et renvoyez-moi ces cahiers, après les avoir fait lire à frère *Platon.*

J'attends la prophétie d'*Elie - Beaumont*, qui fera condamner les juges iniques, comme l'autre *Elie* fit condamner les prêtres de *Baal.* Nous prions mon cher frère de dire au fecond *Elie* que cent mille hommes le loueront, le béniront et le remercîront.

Nous envoyons au cher frère la belle lettre de *J. J. Rouffeau* au cuiftre de Motier-Travers. On peut juger de la conduite noble et conféquente de ce *J. J.* Ne trouvez-vous pas que voilà une belle fin ? Je mourrai avec le chagrin d'avoir vu la philofophie trahie par les philofophes et des hommes qui pouvaient éclairer le monde, s'ils avaient été réunis. Mais, mon cher frère, malgré la trahifon de *Judas*, les apôtres perfévérèrent.

On cherche à connaître quel eft l'auteur d'un libelle intitulé, *les Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon : on prétend que c'eft un jéfuite. Son livre contient en effet beaucoup d'erreurs, mais ce font les fiennes : cela eft tout-à-fait jéfuitique. C'eft un tiffu de fottifes et d'injures, le tout pour la plus grande gloire de DIEU. Il eft bon de lui donner

1762. ſur les oreilles. M. *Diderot* eſt prié de ſavoir le nom du porteur d'oreilles.

Les farceurs de Paris joueront le Droit du ſeigneur quand ils voudront; mais ils n'auront Caſſandre que quand ils auront ſatisfait à ce devoir.

Je déſire chrétiennement que le teſtament du curé ſe multiplie comme les cinq pains, et nourriſſe les ames de quatre à cinq mille hommes; car j'ai plus que jamais l'*inf*..... en horreur, et j'aime plus que jamais mon frère.

LETTRE CCXXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 de ſeptembre.

DIEU m'a rendu une oreille et un œil; votre Excellence m'avouera que je ne peux pas chanter la chanſon de l'aveugle :

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grâce;
Il m'a crevé les deux yeux,
Et réduit à la beſace.

J'ai lu très-aiſément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'eſt que le plaiſir rend la viſière plus nette. Je ne ſais, Monſieur, ſi vous en aurez beaucoup en reliſant Caſſandre : elle eſt mieux qu'elle n'était; mais je crois qu'elle a encore grand beſoin de

vos lumières et de vos bontés. Un moine, très-honnête homme, doit vous l'avoir remiſe : vous le connaiſſez déjà, ſans doute ; c'eſt le bibliothécaire de l'infant, qui accompagne M. le prince *Lanti*. Je l'aurais bien chargé d'un paquet de *Calas*, mais j'étais à Ferney ; je n'avais plus d'exemplaires de ces mémoires ; *Cramer* n'était point à Genève. J'ai manqué l'occaſion, je vous en demande pardon. J'envoie chez M. de *Montpérou* un petit ballot de ces écritures ou écrits : il pourra aiſément vous le faire tenir ; il y a toujours quelqu'un qui va à Turin : mais je vous avertis que ces mémoires ne ſont que de faibles eſcarmouches ; la vraie bataille ſe donne actuellement par ſeize avocats de Paris, qui ont ſigné une conſultation. Cet ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de raiſon, de juriſprudence et d'éloquence. Cette affaire devient bien importante ; elle intéreſſe les nations et les religions. Quelle ſatisfaction le parlement de Toulouſe pourra-t-il jamais faire à une veuve dont il a roué le mari, et qu'il a réduite à la mendicité, avec deux filles et trois garçons, qui ne peuvent plus avoir d'état ? Pour moi, je ne connais point d'aſſaſſinat plus horrible et plus puniſſable que celui qui eſt commis avec le glaive de la loi. 1762.

Je ne crois pas que *Catherine II* jouiſſe long-temps de la mort de ſon mari. Vous ſavez quel déſordre agite à préſent la Ruſſie.

DIEU veuille que le duc de *Betford* ne vienne pas jouer à Paris le rôle de M. *Stanley*.

Mille profonds reſpects à vos Excellences. *V.*

1762.

LETTRE CCXXXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, 22 de ſeptembre.

JUSQU'A préſent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le déſert qui avait crié : *Parate vias Domini.* Votre mémoire eſt aſſurément l'ouvrage du maître : je ne ſais rien de ſi convaincant et de ſi touchant. Mon indignation contre l'arrêt de Toulouſe en a redoublé, et mes larmes ont recommencé à couler.

Je ſuis convaincu que vous parviendrez à faire réformer l'arrêt de Toulouſe. Votre conduite généreuſe eſt digne de votre éloquence. Cette cruelle affaire qui doit vous faire un honneur infini, achève de me prouver ce que j'ai toujours penſé, que nos lois ſont bien imparfaites. Preſque tout me paraît abandonné au ſentiment arbitraire des juges. Il eſt bien étrange que l'ordonnance criminelle de *Louis XIV* ait ſi peu pourvu à la ſureté de la vie des hommes, et qu'on ſoit obligé de recourir aux capitulaires de *Charlemagne.*

Votre mémoire doit déſormais ſervir de règle dans des cas pareils. Le fanatiſme en fournit quelquefois. J'ai lu trois fois votre ouvrage ; j'ai été auſſi touché à la troiſième lecture qu'à la première.

J'ajoute aux trois impoſſibilités que vous mettez dans un ſi beau jour, une quatrième : c'eſt celle de réſiſter à vos raiſons. Je joins ma reconnaiſſance à celle que les *Calas* vous doivent. J'oſe dire que les

juges de Toulouſe vous en doivent auſſi; vous les avez éclairés ſur leurs fautes. Si j'avais le malheur d'être de leur corps, je leur propoſerais, ſur la ſeule lecture de votre factum, de demander pardon à la famille qu'ils ont perdue, et de lui faire une penſion. Je les tiens indignes de leur place, s'ils ne prennent pas ce parti. 1762.

L'eſtime que vous m'inſpirez, Monſieur, me met preſque en droit de vous demander inſtamment votre amitié. Vous avez une femme digne de vous; agréez mes reſpects l'un et l'autre, et tous les ſentimens avec leſquels je ſerai toute ma vie, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CCXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 23 de ſeptembre.

MES divins anges, je dois d'abord vous dire combien j'ai été frappé du mémoire de M. de *Beaumont*. Il me ſemble que chaque ligne porte la conviction avec elle. Je lui en ai fait mon compliment. Je crois qu'il eſt impoſſible que les juges réſiſtent à la vérité et à l'éloquence.

Voici une autre affaire dont les objets peuvent être plus importans, quoique moins tragiques. C'eſt à M. le comte de *Choiſeul* à voir s'il trouvera mon idée praticable. Je la ſoumets à ſes lumières et à ſa prudence. Le ſecrétaire de l'ambaſſade anglaiſe eſt, comme vous

1762. ſavez, l'ame unique de cette négociation, et elle peut avoir quelques épines. Ce ſecrétaire a un beau-frère et un ami dans un homme de la famille des *Tronchin*. Vous n'ignorez pas combien cette famille eſt attachée à la France. Celui dont je vous parle y a tout ſon bien; il eſt fils d'un premier ſyndic de Genève, homme d'eſprit et de probité, comme tous les *Tronchin* le ſont; très-capable de rendre des ſervices avec autant d'honneur que de zèle. Son beau-frère a en lui une entière confiance. Peut-être n'y a-t-il pas de moyen plus ſûr et plus honnête d'aplanir les difficultés qui pourront ſurvenir, et de faire agréer des inſinuations contre leſquelles on ſerait en garde ſi elles venaient de la part du miniſtère de France, et qu'on recevrait avec moins de défiance ſi elles étaient inſpirées par un parent et par un ami. Je peux vous répondre que M. *Tronchin* ſervira la France avec le plus grand empreſſement, ſans manquer en rien à ce qu'il doit à ſon beau-frère. Je n'imagine pas que M. le comte de *Choiſeul* puiſſe jamais trouver une perſonne plus capable de répondre à ſes vues pacifiques et généreuſes, et plus digne de toute ſa confiance dans une négociation ſi importante.

C'eſt une idée qui m'eſt venue, et qui, peut-être, mérite d'être approfondie et ſuivie. Mon ſuffrage eſt bien peu de choſe; mais ſoyez bien perſuadé que je ne ferais pas une telle propoſition, ſi je n'étais ſûr de la probité et du zèle de M. *Tronchin*. Si on ne trouve pas mon offre déraiſonnable, que M. le comte de *Choiſeul* me donne ſes ordres, ou par lui-même ou par vous, c'eſt la même choſe; et que DIEU nous donne la paix. Je ne ſais s'il eſt bien vrai qu'il y ait une

guerre commencée en Ruſſie, mais je ſuis sûr qu'il y a des nuages. 1762.

Je n'ai point encore eu de nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu;* je le crois à Lyon avec madame la comteſſe de *Lauraguais*. S'ils viennent tous deux chez *Baucis* et *Philémon*, Ferney ſera bien étonné d'être la cour des pairs.

Nous avons joué aujourd'hui Olimpie devant MM. de la *Rocheguyon* et de *Villars*. Cela n'a pas été trop mal, mais cela pourrait être mieux. Il n'y avait que moi qui ne ſavais pas mon rôle, tant je ſongeais à ceux des autres.

Mille tendres reſpects.

LETTRE CCXLI.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 25 de ſeptembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre lettre à table, et nous avons tous pris la liberté de boire à la ſanté de ſa Majeſté impériale, et de lui ſouhaiter une vie auſſi longue et auſſi heureuſe qu'elle le mérite. M. le duc de *Villars*, fils de l'illuſtre maréchal dont le nom a pénétré, ſans doute, dans votre cour, était à la tête de nos buveurs. Nous avions quelques philoſophes qui s'intéreſſent à l'*Encyclopédie*. Nous avons tous ſenti les tranſports que la magnanimité de votre auguſte ſouveraine

1762. doit inſpirer. Nous vous avons béni, Monſieur; et, ſans manquer au reſpect que nous avons pour ſa Majeſté, nous avons joint votre nom au ſien, comme on joignait autrefois celui de *Mécène* à celui d'*Auguſte.* Je doute que les ſavans, qui ont entrepris l'*Encyclopédie*, puiſſent profiter des bontés de ſa Majeſté impériale, attendu les engagemens qu'ils ont pris en France. Mais ſurement l'offre que votre Excellence leur fait, ſera regardée par eux comme la plus digne récompenſe de leurs travaux, et votre nom ſera célébré par eux comme il doit l'être. Il faut avouer qu'il y a beaucoup d'articles, dans ce dictionnaire utile, qui ne ſont pas dignes de MM. d'*Alembert* et *Diderot*, parce qu'ils ne ſont pas de leur main. Il faudra abſolument les refondre dans une ſeconde édition, et mon avis ſerait que cette ſeconde édition ſe fît dans votre empire. Rien ne ſerait plus honorable aux lettres : j'oſe dire que la gloire de votre illuſtre ſouveraine n'en ſerait pas diminuée. Il n'y a jamais eu que les grands-hommes qui aient fait fleurir les arts. L'impératrice ſera regardée comme un grand-homme. J'écris fortement à M. *Diderot* pour lui perſuader, s'il eſt poſſible, d'achever la première édition ſous vos auſpices. Votre Excellence a dû recevoir, par la poſte de Strasbourg, ma réponſe aux nouvelles heureuſes dont vous m'avez honoré. Je vous réitère mes hommages, ma reconnaiſſance et tous les ſentimens que je vous dois. On commencera l'Hiſtoire de *Pierre le grand* dans peu de mois; on fait fondre de nouveaux caractères. Il y a déjà ſix volumes imprimés du *Corneille*, et il n'eſt pas poſſible d'imprimer à la fois deux ouvrages, dont chacun demande la plus grande

attention. Puiſſe bientôt la paix rendue à l'Europe, laiſſer aux eſprits la liberté de cultiver les arts et de vous imiter. J'ai écrit à M. *Boris de Soltikof*. Je ſerais bien fâché qu'un homme de ſon mérite, et d'un mérite formé par vous, ne conſervât pas pour moi un peu d'amitié. 1762.

Agréez le tendre reſpect avec lequel je ſerai toute ma vie, &c.

LETTRE CCXLII.

A M. DIDEROT.

25 de ſeptembre.

Eh bien, illuſtre philoſophe, que dites-vous de l'impératrice de Ruſſie ? ne trouvez-vous pas que ſa propoſition eſt le plus énorme ſoufflet qu'on pût appliquer ſur la joue d'un *Omer* ? En quel temps ſommes-nous ! c'eſt la France qui perſécute la philoſophie, et ce ſont les Scythes qui la favoriſent ! M. de *Schouvalof* me charge d'obtenir de vous que la Ruſſie ſoit honorée de l'impreſſion de votre *Encyclopédie*. Monſieur de *Schouvalof* eſt fort au-deſſus d'*Anacharſis*, et il a toute la ferveur de ce zèle que donnent les arts naiſſans, et que nous avions ſous *François I*.

Je doute que vos engagemens pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande ; mais goûtez la conſolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne, tandis que des *Chaumeix*, des

1762. *Berthier* et des *Omer* ofent vous perfécuter. Quelque parti que vous preniez, je vous recommande l'*inf*...; il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laiffer à la canaille, grande ou petite, pour laquelle elle eft faite.

Je vous révère autant que je le dois. Voulez-vous m'envoyer votre réponfe à M. de *Schouvalof*? il n'y a qu'à la donner à notre frère.

LETTRE CCXLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de feptembre.

Je réponds, ô mes anges gardiens, à votre béatifique lettre dont *Rofcius* a été le fcribe, et je vous envoie la façon dont nous jouons toujours Zulime. Je peux vous répondre que cette fin eft déchirante, et que, fi on fuit notre leçon, on ne s'en trouvera pas mal.

Ce n'eft pas que j'aye jamais regardé Zulime comme une tragédie du premier ordre. Vous favez combien j'ai réfifté à ceux qui avaient le malheur de la préférer à Tancrède, qui eft, à mon gré, un ouvrage très-théâtral, un véritable fpectacle, et qui a de plus le mérite de l'invention et de la fingularité, mérite que n'a point Zulime.

Je vous fupplie très-inftamment de vous oppofer à cette fureur d'écourter toutes les fins des pièces: il vaut bien mieux ne les point jouer. Quel eft le père qui voulût qu'on coupât les pieds à fon fils?

Le Kain m'a envoyé la façon dont il dit qu'on joue Zaïre; cela eſt abominable. Pourquoi eſtropier ma pièce au bout de vingt ans? Il me ſemble qu'il ſe prépare un ſiècle d'un goût bien dépravé. Je n'ai pas mal fait de renoncer au monde; je ne regrette que vous dans Paris. 1762.

Je n'aurai M. le maréchal de *Richelieu* que dans quelques jours. Notre tripot ne laiſſe pas de nous donner de la peine. Ce n'eſt pas toujours une choſe aiſée de raſſembler une quinzaine d'acteurs aux pieds du mont Jura; et il eſt encore plus difficile de conſerver ſes yeux et ſes oreilles à ſoixante et huit ans paſſés, avec un corps des plus minces et des plus frêles.

Je vous ai écrit ſur les *Calas*. Je vous ai adreſſé mon petit compliment à M. le comte de *Choiſeul*. Vous ne m'avez point dit s'il en eſt bien mécontent.

Je vous ai adreſſé un petit mémoire très-politique qui ne me regarde pas.

Je ſuis un peu en peine de mon impératrice *Catherine*. Vous ſavez qu'elle m'avait engagé à obtenir des encyclopédiſtes perſécutés par cet *Omer*, de venir imprimer leur dictionnaire chez elle. Ce ſoufflet, donné aux ſots et aux fripons, du fond de la Scythie, était pour moi une grande conſolation, et devait vous plaire; mais je crains bien qu'*Ivan* ne détrône notre bienfaitrice, et que ce jeune ruſſe, élevé en ruſſe chez des moines ruſſes, ne ſoit point du tout philoſophe.

Je vous conjure, mes divins anges, de me dire ce que vous ſavez de ma *Catherine*.

Je baiſe le bout de vos ailes plus que jamais.

1762.

LETTRE CCXLIV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Genève, 30 de ſeptembre.

Je vous félicite, Monſieur, ſur les deux derniers avantages que M. le prince de *Condé* vient de remporter à Groningue et à Jonansberk. Les héros de cette maiſon ſe ſont tous fait une habitude de vaincre ; ils ont été ſucceſſivement la terreur et la gloire de leurs ſouverains.

Quand reviendrez-vous à Paris ? Je vous aimerais tout autant à l'hôtel de Condé, qu'à la pourſuite du prince héréditaire.

Vous penſerez peut-être un jour, Monſieur, comme un de vos précurſeurs, homme de qualité, attaché à un autre grand *Condé*, qu'il ſe laſſa d'accompagner dans ſes dernières campagnes.

Autant que je m'en ſouviens, voici de petits vers qu'il fit en ſe retirant dans ſes terres. Ces vers ſont très-bons pour un militaire, et prouvent du moins que l'âge amène quelquefois la ſageſſe.

Je laiſſe mon illuſtre maître,
Inſatiable de lauriers ;
Philoſophe, autant qu'on peut l'être,
Je vais mourir dans mes foyers,
Où traînant ma faible vieilleſſe
Dont je ſens déjà le fardeau,
J'irai, conduit par la pareſſe,
Occuper mon petit tombeau.

Je ſuis las du bruit que vous faites,
Dieu des combats, terrible Mars; 1762.
Et ſans tambours et ſans trompettes,
Je vais quitter vos étendards
Pour aller dans ma ſolitude,
Au lieu de foudres entouré,
Commencer ma béatitude
Près de mon paiſible curé
Qui, s'en tenant à ſon bréviaire,
Doux, charitable, et point caſard,
Ne recommande à tout haſard
Que l'aumône et que la prière, &c. &c.

Vous vous plaignez de votre ſanté, Monſieur; c'eſt bien à vous d'en parler à un homme qui attend la mort dans ſon lit de douleur, tandis que vous courez la chercher ſur des champs de bataille. Dans tous les cas, Monſieur, appelez à votre ſecours la bonne philoſophie, qui ſoutient le faible et qui conſole le malade.

Mais j'oſe à peine prononcer ce mot de philoſophie. Tant de gens ſont payés pour la craindre et pour la combattre, qu'on ne ſait à qui l'on parle. Vous me paraiſſez, Monſieur, digne d'en ſentir et d'en prouver les avantages. Recevez avec vos bontés ordinaires le ſincère hommage du vieux malade.

1762.

LETTRE CCXLV.

A M. DAMILAVILLE.

10 d'octobre.

MES frères et maîtres ont donc envoyé leur réponſe à M. de *Schouvalof*. Il eſt plaiſant qu'un ruſſe favoriſe des philoſophes français, et il eſt bien horrible que des français perſécutent ces philoſophes. J'avais déjà aſſuré la cour ruſſe de la reconnaiſſance et des refus de nos ſages.

Mes chers frères, continuez à éclairer le monde que vous devez tant mépriſer. Que de biens on ferait, ſi on s'entendait ! *Jean-Jacques* eût été un *Paul*, s'il n'avait pas mieux aimé être un *Judas*. *Helvétius* a eu le malheur d'avouer un livre qui l'empêchera d'en faire d'utiles : mais j'en reviens toujours à *Jean Meſlier*. Je ne crois pas que rien puiſſe jamais faire plus d'effet que le teſtament d'un prêtre qui demande pardon à DIEU, en mourant, d'avoir trompé les hommes. Son écrit eſt trop long, trop ennuyeux, et même trop révoltant; mais l'extrait eſt court, et contient tout ce qui mérite d'être lu dans l'original.

Le Sermon des cinquante, attribué à *la Métrie*, à *du Marſais*, à un grand prince, eſt tout-à-fait édifiant. Il y a vingt exemplaires de ces deux opuſcules dans le coin du monde que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit. Les ſages prêtent l'Evangile aux ſages; les jeunes gens ſe forment, les eſprits s'éclairent. Quatre ou cinq perſonnes à Verſailles ont de ces exemplaires ſacrés.

sacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part, et j'en suis tout-à-fait édifié. Pourquoi la lampe reste-t-elle sous le boisseau à Paris ? Mes frères, *in hoc non laudo.* Le brave libraire, qui imprime des factums en faveur de l'innocence, ne pourrait-il pas imprimer aussi en faveur de la vérité ? 1762.

Quoi ! la *Gazette ecclésiastique* s'imprimera hardiment, et on ne trouvera personne qui se charge de *Meslier* ? J'ai vu *Wolston* à Londres vendre chez lui vingt mille exemplaires de son livre contre les miracles. Les Anglais, vainqueurs dans les quatre parties du monde, sont encore les vainqueurs des préjugés ; et nous, nous ne chassons que des jésuites, et ne chassons point les erreurs. Qu'importe d'être empoisonné par frère *Berthier* ou par un janséniste ? Mes frères, écrasez cette canaille. Nous n'avons pas la marine des Anglais, ayons du moins leur raison. Mes chers frères, c'est à vous à donner cette raison à nos pauvres Français.

Thiriot est parti pour embrasser nos frères. Ne pourrai-je point rendre quelque service à ce bon libraire *Marlin* ou *Merlin* ? car je n'ai pu lire son nom.

J'embrasse mes frères en *Confucius*, en *Platon*, &c.

Ah, l'*inf..... !*

Je voudrais que mon frère me fît avoir le livre de l'abbé *Houteville*, avec les lettres de l'abbé *Desfontaines* contre l'auteur.

Il est plaisant de voir le mercure du fermier général *Laugeois* et du cardinal *Dubois*, écrire pour notre sainte religion, et un b..... comme *Desfontaines* écrire contre. Mais enfin, la grâce tire parti de tout.

1762.

LETTRE CCXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 d'octobre.

Mes divins anges, j'ai bien des tribulations; la première, c'eſt de ne point recevoir de vos nouvelles.

La ſeconde, c'eſt d'avoir vu jouer Caſſandre, d'avoir été glacé de l'évanouiſſement de *Statira*, et d'avoir été obligé de refaire la valeur de deux actes.

La troiſième, c'eſt d'être malade.

La quatrième, c'eſt la belle lettre qu'on m'impute, et que je vous envoie. Je voudrais qu'on en connût l'auteur et qu'il fût pendu. Il y a, dit-on, des perſonnes à Verſailles qui croient ce bel ouvrage de moi, et c'eſt de Verſailles qu'on me l'envoie. Il y a apparemment peu de goût dans ce pays-là; mais je n'imagine pas qu'on puiſſe m'attribuer long-temps de ſi énormes bêtiſes et de ſi grandes abſurdités. Pour peu qu'on réfléchiſſe, l'impoſſibilité ſaute aux yeux. D'ailleurs, je ſuis accoutumé à la calomnie.

Vous ne m'avez jamais dit ſi vous aviez préſenté ma petite félicitation à M. le comte de *Choiſeul*. J'attends votre réponſe ſur le *Tronchin* qui peut lui être utile, et qui a aſſez de mérite et de bien pour ſe paſſer d'être utile.

Vous penſez bien qu'en refeſant Olimpie, je nai pu ſonger ni à Mariamne ni à Oedipe. Je ne me

porte pas assez bien pour avoir à la fois trois tragédies sur le métier, et une calomnie sur les bras. 1762.

Je vous renouvelle mes tendres respects.

LETTRE CCXLVII.

AU MEME.

11 d'octobre.

Je reçois la lettre, du 4 d'octobre, de mes divins anges. Tant mieux que M. le comte de *Choiseul* n'ait besoin de personne; tant mieux que la prise de la Havane (que nous savions il y a huit jours) ne nuise point aux négociations de la paix; tant mieux que les malheurs de la France et de l'Espagne qui, réunies à la maison d'Autriche auraient dû donner la loi à l'Europe, contribuent à cette paix devenue si nécessaire.

Pour revenir au tripot, M. le maréchal de *Richelieu* m'a montré un projet de déclaration du roi, enregistrable au parlement, en faveur des comédiens. J'ai pris la liberté d'y mettre quelques mots qu'il a approuvés.

Il faut que mes anges n'aient pas reçu en leur temps les vers qui terminent la tragédie de Zulime, tels qu'ils ont été en dernier lieu récités dans notre tripot, et tels qu'ils doivent faire effet à Paris, à moins qu'on n'ait le diable au corps.

J'ai mandé que nous avions joué Olimpie; j'étais souffleur : j'ai jugé, j'ai condamné, j'ai refait, et tout va bien. Le rôle d'*Olimpie* est devenu le rôle principal; cela était absolument nécessaire.

1762. J'ai fait part à mes anges de l'infame tracasserie qu'on me fait; je leur ai envoyé la lettre qu'on m'impute. Je serais bien fâché, pour M. le duc de *Choiseul*, qu'il m'eût soupçonné un moment. Comment, avec le goût et l'esprit qu'il a, pourrait-il avoir eu un si abominable moment de distraction ? J'avoue que je voudrais qu'on pût trouver et punir l'auteur de cette coupable impertinence.

Mes anges ne m'ont jamais dit s'ils avaient donné mon petit compliment à M. le comte de *Choiseul*.

LETTRE CCXLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

15 d'octobre.

Je vous ai déjà, mon cher frère, envoyé une lettre importante pour M. d'*Alembert ;* en voici une seconde : la chose presse ; c'est une blessure qui demande un prompt appareil. Mais comment se peut-il faire qu'un billet innocent à vous envoyé, il y a près de cinq mois, ait pu produire une pareille horreur ? tâchez, mes frères, de remonter à la source. Vous voyez quels coups on veut porter aux bons citoyens qu'on appelle par dérision *philosophes*, et qu'on ne doit nommer ainsi que par respect. La calomnie sera confondue.

M. le duc de *Choiseul* m'a écrit quatre pages sur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu soupçonner d'une telle bêtise,

d'une telle folie, de telles expreſſions, d'un tel ſtyle, lui qui a de l'eſprit et du goût ? Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voye avec attention les affaires des particuliers ; on juge rapidement, on juge au haſard, on n'examine rien ; on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend ſon vin ſur le viſage du calomnié. Je ſuis pénétré de colère et de douleur. J'envoie à M. le duc de *Choiſeul* le duplicata de ma lettre à M. d'*Alembert* ; j'écrirai juſqu'à ce que je ſois mort. 1762.

Je crois que j'envoyai à mon frère le billet qui a cauſé tant de fracas, et produit tant de calomnies ; c'était au mois de mai, ou je ſuis fort trompé. A qui l'a-t-on montré ? Ce billet, autant qu'il m'en ſouvient, était très-vif et très-innocent ; on l'a brodé d'infamies et d'horreurs.

Recherche et vengeance.

LETTRE CCXLIX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

17 d'octobre.

VOUS me donnez une furieuſe vanité. Que votre Excellence m'écoute. Je fis jouer cette famille d'*Alexandre* le jour que je vous envoyai le quatrième acte ; je m'aperçus que *Statira*, en s'évanouiſſant ſur le théâtre, tuait la pièce : car pourquoi mourir quand votre fille vous dit qu'elle aime ſon mari, et qu'elle l'abandonne pour vous ? Je vis encore clairement que le duel propoſé à la fin du troiſième

devenait ridicule au commencement du quatrième.
1762. Je confiai ma critique à M. le maréchal de *Richelieu* qui me dit que ces défauts lui avaient fait la même impreſſion, et qu'il me faudrait ſix mois pour les corriger. Je fus piqué des ſix mois : cette lenteur ne s'accorde pas avec ma manière d'être ; je corrigeai en deux jours. Plus de duel à la fin du troiſième acte, mais une ſcène attendriſſante entre la mère et la fille. *Olimpie*, en pleurant, avoue ſon amour.

OLIMPIE.

Hélas, écoutez-moi.

STATIRA.

Que veux-tu ?

OLIMPIE.

Je vous jure,
Par les dieux, par mon nom, par vous, par la nature,
Que je m'en punirai ; qu'Olimpie aujourd'hui
Répandra tout ſon ſang plutôt que d'être à lui.
Mon cœur vous eſt connu : Je vous ai dit que j'aime.
Jugez par ma faibleſſe, et par mon aveu même
Si ce cœur eſt à vous, et ſi vous l'emportez
Sur mes ſens éperdus que l'amour a domptés.
Ne conſidérez point ma faibleſſe et mon âge ;
Du ſang dont je naquis je me ſens le courage.
J'ai pu vous offenſer, je ne peux vous trahir,
Et vous me connaîtrez en me voyant mourir.

Remarquons que l'amour d'*Olimpie* avait beſoin d'être plus développé, pour être plus touchant.

N'oublions pas que *Caſſandre*, en revenant, pour la ſeconde fois, pour enlever ſa femme, feſait un mauvais effet, parce qu'on ſuppoſait alors qu'il était

vainqueur d'*Antigone*, et qu'effectivement il ne l'était pas. Il a donc fallu supprimer tout cela, et mettre en récit son irruption dans le temple, l'effroi, l'évanouissement et la mort de *Statira ;* moyennant ces arrangemens, tout est plus naturel, et rien ne me choque. 1762.

Vous voyez que je vous avais deviné ; et voilà ce qui me rend si vain. Reste à rendre *Cassandre* moins odieux, en lui fesant frapper *Statira* uniquement pour sauver son père. Je ne l'ai pas assez dit, et votre critique est excellente.

Pour l'amour emporté de *Cassandre*, qui jure d'enlever sa femme, au troisième acte, et de l'arracher aux dieux et à sa mère, ce morceau a enlevé tous les suffrages, et même le mien ; il est dans la nature, dans la passion, dans le caractère de *Cassandre*. Je ne diffère donc de vous que dans ce seul point ; mais je suis bien moins échauffé sur une pièce que sur la reconnaissance que je vous dois. Votre goût m'enchante ; vous ne vous êtes pas rouillé à Turin. Mon Dieu, que je voudrais vous jouer Olimpie ! Madame l'ambassadrice daignerait-elle prendre ce rôle ? elle ferait fondre en larmes. Pourquoi ne pas venir passer huit jours à Ferney ? il n'y a qu'à dire qu'on est malade. Venez, venez ; nous donnerons de belles audiences à vos Excellences. Venez, vous serez reçus comme il faut. La vie est courte ; pourquoi se gêner ? Vous m'avez enthousiasmé.

Mille tendres respects. *V.*

1762.

LETTRE CCL.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 27 d'octobre.

Je craindrais, Monſieur, de vous écrire de l'autre monde, ſi je différais plus long-temps. La journée n'a que vingt-quatre heures; j'en ſouffre dix-huit, et je ne me porte pas trop bien pendant les ſix autres, malgré le docteur *Tronchin* et le régime le plus ſévère.

Je fais comme les anciens Romains qui donnèrent la comédie pour guérir de la peſte. Mais apparemment que les ſpectacles ne ſont bons que contre la peſte, et ne valent rien contre l'accablement d'un homme de ſoixante et neuf ans; auſſi, tout mon plaiſir ſe bornera à jouir de celui des autres. J'ai pourtant fait un effort pour écrire deux lettres à notre cher ami, M. *Goldoni*. Je ne ſais où le prendre, je ne ſais où il loge à Paris; il ne m'a point envoyé ſon adreſſe. Le voilà englouti dans le tourbillon de cette grande ville; chacun, ſans doute, le veut avoir, et je ſuis perſuadé qu'il n'a pas un moment à lui.

Je voudrais bien que ſon voyage lui fût auſſi utile qu'agréable, et que ma patrie eût la gloire de rendre ſolidement juſtice à ſon mérite.

Pour moi je ne lui pardonnerai pas, s'il ne revient point par Ferney. Je veux abſolument avoir la conſolation de m'entretenir de vous avec lui, avant

que je meure. On dit qu'il eſt auſſi aimable par la douceur et la facilité de ſes mœurs, que par ſes talens. 1762.

Je ſuis toujours émerveillé de la bonté qu'ont vos virtuoſes de traduire la malheureuſe pièce d'Idoménée; c'eſt bien pis que d'admettre à ſa table un ennuyeux, parmi des gens d'eſprit ; c'eſt aller ſoi-même choiſir dans ſa cuiſine tout ce qu'il y a de plus mauvais, et ſe donner la peine de préparer de ſes mains un fort méchant dîner.

Je n'ai pu, Monſieur, vous envoyer la tragédie que je vous ai promiſe ; mes ſouffrances continuelles ne m'ont pas permis d'y mettre la dernière main, et j'ai bien peur qu'elle ne ſoit qu'une eſpèce d'Idoménée. Si M. *Goldoni* paſſe par chez moi, je la lui donnerai pour vous. Je vous jure que j'aurai la plus vive tentation d'accompagner M. *Goldoni* à Bologne ; et, ſi j'étais un peu moins vieux et un peu moins malade, je ne réſiſterais pas à la tentation. Je ſuis né avec la paſſion des voyages ; vous l'augmentez furieuſement en moi, et cependant il y a huit ans que je ne ſuis ſorti de l'enceinte de mes montagnes.

Il faut que je ſois un mauvais phyſicien, car j'avais imaginé que la ceinture des Alpes et du mont Jura ferait une barrière contre les vents ; mais nous en avons ici d'épouvantables, et la faibleſſe de mon tempérament ne s'en accommode guère. J'avais déſiré de finir ma vie dans une entière liberté et dans un beau climat ; je n'ai que la moitié de ce que je déſirais : cela eſt encore bien honnête. Je crois que Bologna la graſſa vaut mieux que le pays de Gex, mais je crois ſurtout que vous l'embelliſſez. Votre

1762. goût pour la littérature, vos ſpectacles, vos fêtes, doivent attirer chez vous la meilleure compagnie d'Italie. Vous êtes à la fois auteur et protecteur : *Mécène* n'avait qu'un de vos avantages. Vous ne ſauriez croire, Monſieur, à quel point je vous révère ; j'oſe encore ajouter que je prends la liberté de vous aimer de tout mon cœur. Jouiſſez long-temps de votre conſidération, de votre fortune, de votre mérite et de vos plaiſirs ; ce ſont les vœux de votre ſerviteur le plus ſincère et le plus tendre. *V.*

LETTRE CCLI.

A M. DAMILAVILLE.

Octobre.

Il eſt heureux que M. *Mariette* n'ait pas encore imprimé ſa requête au conſeil. C'eſt ſur cette requête qu'on jugera. Les erreurs où M. de *Beaumont* peut être tombé ſeront rectifiées dans le mémoire juridique de M. *Mariette*.

La plus importante de ces erreurs, et peut-être la ſeule importante, eſt celle où M. de *Beaumont*, page 11, dit qu'à l'hôtel de ville il n'y eut point de ſerment prêté. Il ne faut pas, ſans doute, donner lieu aux juges de Toulouſe de demander raiſon d'une fauſſe imputation, et de faire voir que les accuſés, ayant prêté ſerment, ſe ſont parjurés, et ſurtout de dire que ce parjure eſt une des choſes qui peuvent juſtifier leur arrêt rigoureux.

Il faut avouer que ce concert, cette unanimité des *Calas* à dire ſous ſerment que *Marc-Antoine* a été trouvé étendu ſur le plancher, tandis qu'en effet *Marc-Antoine* a été étranglé, eſt l'unique prétexte qui puiſſe en quelque ſorte excuſer l'arrêt du parlement de Toulouſe. C'eſt ce menſonge qui a fait croire que *Marc-Antoine* avait été étranglé par ſa famille; c'eſt ce menſonge qui a fait paſſer le mort pour un martyr, et qui lui a fait décerner trois pompes funèbres. Voilà ce qui a mené *Jean Calas* au ſupplice. Il ne faut donc pas à ce menſonge funeſte en ajouter un nouveau qui pourrait faire ſuccomber l'innocence dans la réviſion du procès. 1762.

M. *Mariette* eſt prié de conſulter le mémoire de *Donat Calas*, et la déclaration de *Pierre Calas*, page 23 : *Mon père, dans l'excès de ſa douleur, me dit : Ne vas pas répandre le bruit que ton frère s'eſt défait lui-même; ſauve au moins l'honneur de ta miſérable famille.*

Il eſt eſſentiel de rapporter ces paroles; il l'eſt de faire voir que le menſonge, en ce cas, eſt une piété paternelle; que nul homme n'eſt obligé de s'accuſer ſoi-même, ni d'accuſer ſon fils; que l'on n'eſt point cenſé faire un faux ſerment quand, après avoir prêté ſerment en juſtice, on n'avoue pas d'abord ce qu'on avoue enſuite; que jamais on n'a fait un crime à un accuſé de ne pas faire au premier moment les aveux néceſſaires; qu'enfin les *Calas* n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Ils ont commencé par vouloir défendre la mémoire du mort, et ils ont fini par ſe défendre eux-mêmes. Il n'y a dans ce procédé rien que de naturel et d'équitable. Les autres erreurs ſont peu de choſe; mais il eſt toujours

1762. bon que M. *Mariette* en ſoit inſtruit ; afin qu'il n'y ait rien dans ſa requête juridique qui ne ſoit dans l'exacte vérité.

Au reſte, il eſt fort étrange que madame *Calas* et M. *Lavaiſſe* aient laiſſé ſubſiſter, dans le factum de M. de *Beaumont*, une mépriſe ſi préjudiciable.

LETTRE CCLII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 1 de novembre.

PUISQUE votre Excellence aime notre tripot à ce point, puiſqu'elle ſe prête avec tant de bonté à nos tragiques bagatelles, voici la ſcène qui finit l'acte troiſième, et voici tout le quatrième acte. Il n'y a plus, à la vérité, tant de fracas à la fin de cet acte quatrième. C'eſt un beau ſujet de tableau qu'une femme mourante, ſa fille à ſes pieds, un amant furieux venant enlever cette fille qui le repouſſe, l'amant ſaiſi d'horreur et de pitié, tous les aſſiſtans empreſſés, &c. C'eſt même pour parvenir à produire ce tableau ſur la ſcène que j'avais arrangé toute la pièce ; mais il eſt impoſſible que cette ſituation ſubſiſte. Je me ſuis aperçu que *Statira* n'était là qu'un trouble-fête. Elle venait après une ſcène intéreſſante des deux amans, on ſouhaitait qu'elle pardonnât ; mais au contraire elle ſe réjouiſſait avec ſa fille de ce qu'on allait tuer ſon amant, elle s'évanouiſſait quand ſa fille lui repréſentait qu'une religieuſe ne

devait pas être si vindicative; alors *Statira* devenait presque odieuse, et sa mort était très-froide. Ainsi tout ce spectacle, préparé pour émouvoir, ne fesait qu'un effet ridicule. De plus, le retour de *Cassandre* auprès d'*Olimpie* n'était pas vraisemblable. Pourquoi quitter le combat? comment *Antigone* ne le suivait-il pas? Mille raisons enfin concouraient pour faire supprimer une situation qui, belle en elle-même, était très-mal placée. 1762.

Nous venons de jouer le Droit du seigneur, avec un prodigieux succès, pour le pays de Gex. Mais quel pays au mois de novembre! et que mes montagnes sont vilaines en hiver, quand on ne joue pas la comédie!

Je ne renverrai à mes anges d'*Argental* notre Olimpie (vos bontés la font nôtre) que quand vous et moi serons contens. Je trouve que cette pièce est comme la paix; elle me paraissait faite, et à mesure qu'on avance elle est difficile à faire. Je supputais hier avec des anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que nous autres français nous ne nous éloignons pas trop de ce compte.

Notre troupe se prosterne devant vos Excellences, et moi je joins la plus tendre reconnaissance à mon respect.

1762. LETTRE CCLIII.

A M. DAMILAVILLE.

3 de novembre.

MON cher frère, je fuis toujours émerveillé que trois vingtièmes ne vous dérobent ni à la philofophie ni à la littérature. Il me femble que cela fait honneur à l'efprit humain. Sera-t-il dit que je mourrai fans vous avoir vu dans ma retraite avec le cher frère *Thiriot* et l'illuftre frère *Diderot*?

Voici une lettre pour un digne frère (*) ; ce n'eft pas un *Omer* : je vous fupplie de la faire tenir. Que DIEU nous donne des procureurs généraux qui reffemblent à celui-là !

Notre cher frère faura qu'on eft honteux fur cette méprife de cette belle lettre anglaife. J'ai bien crié, et je le devais. Il n'eft pas mal de mettre une bonne fois le miniftère en garde contre les calomnies dont on affuble les gens de lettres.

Je ne fais point encore les conditions de la paix; mais qu'importent les conditions ? on ne peut trop l'acheter.

L'affaire des *Calas* n'avance point; elle eft comme la paix. Puiffions-nous avoir pour nos étrennes de 1763 un bon arrêt et un bon traité ! mais tout cela eft fort rare. Pourfuivez l'*inf*.... je ne fais point de traité avec elle.

Et frère *Thiriot* où dort-il? *Valete*, *fratres*.

(*) M. de *la Chalotais*.

LETTRE CCLIV.

1762.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Le 3 de novembre.

Vous donnerez, ſans doute, Monſieur, un *Plan d'éducation* digne de vos excellens mémoires qui ont ſervi à détruire ceux qui donnaient une aſſez méchante éducation à notre jeuneſſe. Plût à Dieu que vous vouluſſiez y mêler quelques leçons pour ceux qui ſe croient hommes faits. Ce ſont de terribles enfans que des gens qui, avec de la barbe au menton, payent à un prêtre italien la première année du revenu des terres que le roi leur donne en France; et qui, avec cela, diſent qu'on leur fait tort quand on ne les laiſſe pas les maîtres abſolus de tout. Vous êtes procureur général d'une province où un italien donne encore des bénéfices. Les Anglais ont été long-temps plus imbécilles que nous, il eſt vrai; mais voyez comme ils ſe ſont corrigés. Ils n'ont plus de moines ni de couvens, mais ils ont des flottes victorieuſes; leur clergé fait de bons livres et des enfans; leurs payſans ont rendu fertiles des terres qui ne l'étaient pas; leur commerce embraſſe le monde, et leurs philoſophes nous ont appris des vérités dont nous ne nous doutions pas. J'avoue que je ſuis jaloux quand je jette les yeux ſur l'Angleterre.

Vous avez rendu, Monſieur, à la nation un ſervice eſſentiel, en l'éclairant ſur les jéſuites. Vous

1762. avez démontré que des émiſſaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour inſtruire notre jeuneſſe. Vous penſez qu'il vaut mieux qu'un jeune homme apprenne de bonne heure les quatre maximes fondamentales de l'année 1682, que de ſavoir par cœur des vers de *Jean Deſpautère*. En un mot, je ſuis perſuadé que vous ſaurez mêler, avec votre habileté ordinaire, dans votre plan d'éducation bien des choſes qui ſerviront à l'inſtruction de l'âge mûr. Le ſiècle du gland eſt paſſé; vous donnerez du pain aux hommes. Quelques ſuperſtitieux regretteront encore le gland qui leur convient ſi bien; et le reſte de la nation ſera nourri par vous.

C'eſt une belle époque que l'aboliſſement des jéſuites; j'oſerais dire avec *Horace* :

Quid te exempta juvat ſpinis è pluribus una.

On me répondra que, de toutes les épines, c'était la plus pointue et la plus embarraſſante, et qu'il faut commencer par l'arracher; je répliquerai :

Perge quo cœpiſti pede.

La raiſon fait de grands progrès parmi nous; mais gare qu'un jour le janſéniſme ne faſſe autant de mal que les jéſuites en ont fait. Que me ſervirait d'être délivré des renards, ſi on me livrait aux loups? Dieu nous donne beaucoup de procureurs généraux qui aient, s'il eſt poſſible, votre éloquence et votre philoſophie! Je remarque que la philoſophie eſt preſque toujours venue à Paris des contrées ſeptentrionales; en récompenſe, Paris leur a toujours envoyé des modes.

J'oubliais

J'oubliais de vous parler, Monſieur, du procès de mes huguenots. Fuſſent-ils mahométans, vous leur donneriez gain de cauſe, s'ils avaient raiſon. 1762.

Permettez, Monſieur, que je vous renouvelle les ſincères proteſtations de mon eſtime et de mon reſpect.

VOLTAIRE.

LETTRE CCLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, novembre.

MON cher ange, il eſt bien juſte que M. le comte de *Choiſeul* ait la conſolation de vous tenir à Fontainebleau. Je m'imagine que votre eſprit conciliant ne nuira pas à l'œuvre de la paix. Je vois bien des anglais qui n'en veulent point; mais ils ne ſongent point que leur gouvernement doit plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création. J'en feſais le compte avec eux, ces jours-ci, et il s'eſt trouvé juſte.

Que M. le comte de *Choiſeul* ſe garde bien de perdre un temps précieux à écrire à une marmotte des Alpes; c'eſt bien aſſez qu'il ſoit content de mes ſentimens, et qu'il ait la bonté de m'en aſſurer par vous.

Je ne ſais plus où j'en ſuis pour Mariamne; je n'ai point ici votre lettre où vous me parliez de quelques changemens; je me ſouviens ſeulement que vous me diſiez que le ſecond acte n'était pas fini. Cependant *Mariamne* ſort pour aller *conſulter* DIEU,

1762. *l'honneur et le devoir :* n'eſt-ce pas une raiſon de ſortir quand on a de telles conſultations à faire ? et ne voilà-t-il pas l'acte fini ? Vous parliez, mon divin ange, de diſtributions de rôles ; je ne m'en ſouviens plus : tous mes papiers ſont entaſſés aux Délices que M. le duc de *Villars* occupe ; mais voici mon blanc ſeing tragique, que vous ferez remplir comme il vous plaira, et que vous appuierez de votre protection.

Nous ne feſons pas comme vous ; nous allons rejouer le Droit du ſeigneur. Je vous avertis que je joue le bailli, et le grand-prêtre dans Sémiramis, et que je ſuis fort claqué.

Pour Olimpie, vous l'aurez quand vous voudrez : mon ouvrage des ſix jours eſt devenu un ouvrage d'un an. Cette maudite opiniâtreté de vouloir faire évanouir *Statira* ſur le théâtre, m'avait écarté de la bonne voie. J'y ai mis tous mes ſoins et tout mon petit ſavoir-faire.

Je ne me conſole point de ce que *Zulime* n'a point dit : *J'en ſuis indigne ;* mais ce qui fait ma vraie tribulation, c'eſt que M. le duc de *Choiſeul* m'a cru l'auteur de cette belle rapſodie anglaiſe, c'eſt qu'il me l'a écrit (avec bonté il eſt vrai), mais cette bonté eſt affreuſe. J'en ai été outré, et je lui ai dit bien des injures qu'il mérite. Il faut abſolument que M. le comte de *Choiſeul* le gronde.

Il eſt vrai que M. le duc de *Richelieu* ſe porte fort bien, et qu'il en a donné de belles preuves ; mais, de moi, ce n'eſt pas de même ; de vingt-quatre heures j'en ſouffre dix-huit, je griffonne les ſix autres, et je vous aime tous les momens de ma vie. *V.*

LETTRE CCLVI. 1762.

AU MEME.

A Ferney, 10 de novembre.

Vive le roi et M. le duc de Praſlin!

MON divin ange, quoique nos Suiſſes *vendent leur ſang à qui veut le payer*, quoique les Génevois n'aiment pas la France paſſionnément, quoique notre petit pays de Gex ſoit ſéparé du reſte du monde, cependant je ne vois que des gens enthouſiaſmés de la paix, et je n'entends que des cris de joie.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. le duc de *Praſlin* ces trois mots que je prends la liberté de lui écrire. Il y a ſoixante et quatre ans qu'un marquis de *Praſlin*, que je peindrais, avait beaucoup de bonté pour moi; cela m'a été d'un bon augure.

Voici le temps des plaiſirs et des ſpectacles. Il y avait une plaiſante dédicace à deux ſeigneurs de *Praſlin*, qu'on devait mettre à la tête du Droit du ſeigneur, comédie de *Jodelle*, du temps d'*Henri II*, rajuſtée depuis peu au théâtre par un quidam.

Nous avons joué depuis peu le Droit du ſeigneur, avec tout le ſuccès poſſible, à Ferney. Mademoiſelle *Corneille* a joué *Colette* ſupérieurement; elle avait une cabale contre elle, la cabale a été forcée de battre des mains.

Je ſoupçonne que M. de *Chauvelin* vous a envoyé, de Turin, une fin du troiſième acte de Caſſandre,

1762. et le quatrième tout entier ; je ne voulais pas vous envoyer la pièce par morceaux; j'attendais vos ordres angéliques, pour vous faire parvenir la pièce entière : mais ce que M. de *Chauvelin* aura fait, sera bien fait.

Il y a un conseiller au parlement de Toulouse, qui vient, je crois, à Paris pour rendre justice à l'innocence des *Calas*, et gloire à la vérité. Il y a de belles ames ; celle-là sera bien digne de connaître la vôtre.

Je vous embrasse avec les plus tendres respects, et je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

LETTRE CCLVII.

AU MEME.

21 de novembre.

O MES ANGES,

N'AVEZ-VOUS jamais vu un ministre donner audience, écouter cent affaires, et ne se soucier d'aucune ? n'avez-vous jamais vu un avocat plaider trois ou quatre causes sans s'en mettre en peine, et les juges prononcer sans les entendre ? Vous croyez donc qu'il en est de même de votre créature des Alpes ? Il me faut à la fois faire imprimer, revoir, corriger une Histoire générale, une Histoire de *Pierre le grand* ou *le cruel*, et *Corneille* avec ses commentaires ; et passer de cet abyme à une tragédie. Le tripot, le tripot doit l'emporter, j'en conviens; mais, encore une fois, je n'ai qu'une ame logée dans un chétif corps usé, sec et souffrant. J'avais mis

votre Olimpie en féqueftre, afin de la revoir avec un œil fain et frais. Il était néceffaire de laiffer tomber les groffes taies que l'enthoufiafme étend fur les prunelles d'un auteur, dans la première ivreffe d'une compofition rapide. Je vous donnerai votre Olimpie pour vótre carême ; c'eft un temps tout-à-fait facerdotal et digne d'une pièce dont l'action fe paffe dans un couvent. L'opéra comique célèbrera gaiement, au commencement de l'hiver, les plaifirs de la paix, et Paris aura mon grave hiérophante pour fa quadragéfime. Ne trouvez-vous pas cet arrangement tout-à-fait convenable ? Puifque je fuis à préfent enfoncé dans l'hiftorique, permettez-moi de vous demander fimplement le fecret de l'Etat, qui eft le fecret de la comédie. Les Efpagnols cèdent-ils bien réellement la Floride ? la chofe m'intéreffe. Une famille fuiffe, qui m'eft très-recommandée, veut aller s'établir dans ce pays-là, et ne veut point vendre fon petit fonds helvétique fans être sûre de fon fait. Ne négligez pas, je vous en prie, ma queftion ; elle peut être hafardée, mais elle eft charitable, et vous êtes anges du temporel comme du fpirituel. Avez-vous à Paris M. de *la Marche* ? c'eft encore un point dont je vous fupplie de m'inftruire. 1762.

Le philofophe époufeur arrivera donc. Nous requinquerons *Cornélie-chiffon*, nous la parerons. Elle prétend qu'elle pourra favoir un peu d'orthographe : c'eft déjà quelque chofe pour un philofophe. Enfin, nous ferons comme nous pourrons ; ces aventures-là s'arrangent toujours d'elles-mêmes : il y a une providence pour les filles.

J'avais bien deviné que M. de *Chauvelin* m'avait

1762. trahi. Vous vous entendez comme larrons en foire. Il a, ſans doute, beaucoup d'eſprit et de goût. Plus vous en avez, mes chers anges, plus vous ſentez combien une tragédie eſt une œuvre difficile, ſurtout quand le goût du public eſt uſé.

Je voudrais bien que M. le duc de *Bedfort* vît Tancrède, et qu'il ſouſcrivît pour mademoiſelle *Corneille*.

Zulime eſt *de mediocribus*.

Mille tendres reſpects.

LETTRE CCLVIII.

A M. DE CHAUVELIN.

A Ferney, 22 de novembre.

BÉNIES ſoient vos Excellences qui aiment nôtre tripòt, et qui l'aiment au point de vouloir bien payer un port exorbitant pour une pièce médiocre. Le titre en eſt beau, je l'avoue; mais je tiens avec vous, Monſieur l'ambaſſadeur, qu'il vaut mieux être poſſeſſeur de madame de *Chauvelin*, que d'avoir le droit des prémices de toutes les filles de village.

Quand vous ſerez bien las de cette comédie, ne pourriez-vous pas l'envoyer à M. d'*Argental*, ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin*? Il pourra, en qualité d'amateur du tripot, ſe donner l'amuſement de la faire jouer, pour divertir les anglais qui ſont à Paris.

Vous êtes un vrai miniſtre. Vous avez vîte envoyé à M. d'*Argental* certain quatrième acte tragique,

sans m'en rien dire ; mais je m'en suis bien douté, et je vous jure que je vous ai pardonné ce tour de tout mon cœur. Je sens bien qu'il serait bon que ce quatrième acte fût aussi plein de fracas que les autres ; je veux laisser reposer quelque temps la pièce et moi. Les choses ont souvent besoin d'être quittées pour être senties. Vous avez un goût infini ; je suis aussi charmé de vos judicieuses réflexions que de vos bontés. Si j'avais autant de génie que vous avez de lumières, je vous assure qu'on verrait beau jeu. Mais avouez que le rôle d'*Olimpie* ferait un effet merveilleux dans la bouche de madame l'ambassadrice, à Ferney. Vous m'avez promis de revenir à la paix ; la voilà faite. Quand ferons-nous venir les violons pour l'orchestre ? passerez-vous votre vie à Turin ? Vos amis de Paris n'auront point de repos s'ils ne vous revoient. La société de ce pays-là a besoin de vous ; vous en faites le charme, et il faut surtout que vous aidiez au bon goût à se maintenir : on dit qu'il va un peu en décadence. Vous me réchaufferez en passant. Je crois que je suis à présent le seul vieillard qui fasse des tragédies et qui plante. Je vous donne rendez-vous au printemps, moi, mes arbres et mon théâtre. S'il me vient quelques idées bien tragiques, cet hiver, je vous consulterai sur le champ ; mais à présent c'est le quartier de l'histoire. Je m'amuse à peindre les sottises des hommes, et je vais jusqu'à l'année présente ; la matière est abondante. Adieu, Monsieur ; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse dans ma retraite, et de mes travaux. Je me mets aux pieds de madame l'ambassadrice. *V.*

1762.

1762.

LETTRE CCLIX.

A M. DAMILAVILLE.

28 de novembre.

Salut à mes frères en DIEU et en la Nature.

Je prie mon frère *Thiriot* de m'aider dans mes besoins et de m'envoyer la meilleure histoire du Languedoc; cela ne sera peut-être pas inutile aux *Calas*, et pourra produire un écrit intéressant.

On a fini par se moquer de moi de ce que j'avais pris tant à cœur la tracasserie de la lettre; mais si je n'avais pas tant crié, on aurait peut-être crié contre moi. Il n'est pas mal de couper une tête de l'hydre de la calomnie dès qu'on en trouve une qui remue.

Je vous remercie, mon cher frère, de l'ouvrage odieux que je vous avais demandé, et dont j'ai reçu le premier volume. Je ne l'avais parcouru autrefois qu'avec mépris, je ne le lis aujourd'hui qu'avec horreur. Ce scélérat hypocrite (*) appelle, dans sa préface, la tolérance, *système monstrueux*. Je ne connais de monstrueux que le livre de ce misérable, et sa conduite digne de son livre. Notre frère *Thiriot* l'a vu autrefois m... chez *Laugeois;* je l'ai vu depuis secrétaire d'un athée, et il a fini par être l'avocat bavard de la superstition. On m'a dit que son détestable livre avait du crédit en sorbonne; c'est de quoi je ne

(*) L'abbé *Houtteville*, auteur du livre intitulé : *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits.*

ſuis pas ſurpris. Je me flatte au moins que ceux de mes frères qui travaillent à éclairer le genre-humain, dans l'*Encyclopédie*, nous donneront des antidotes contre tous les poiſons aſſoupiſſans que tant de charlatans ne ceſſent de nous préſenter. J'achèverai ma vie dans la douce eſpérance qu'un jour un de nos dignes frères écraſera l'hydre. C'eſt le plus grand ſervice qu'il puiſſe rendre au genre-humain : tous les êtres penſans le béniront. 1762.

Continuez, mon cher frère, à égayer la triſteſſe de votre emploi, et à vous ſoutenir par la ſolidité de la philoſophie.

Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas !

Quoique je ne m'intéreſſe guère aux choſes de ce monde, je ſerais pourtant curieux de ſavoir ce qu'eſt devenu le procès criminel du ſieur *Bigot*. On diſait que le peuple aurait la conſolation de voir pendre un intendant, mais je n'en crois rien.

Il me paraît que frère *Thiriot* a renoncé à la philoſophie active. Il a raiſon de faire grand cas du dîner et du dormir ; ce ſont deux fort bonnes choſes ; mais il faut trouver à ſon réveil quelques quarts d'heure pour ſes amis.

J'envoie à *Eſculape-Tronchin* le mémoire à conſulter ; mais ſongez que j'ai chez moi un parent de vingt et un ans, auquel *Eſculape* fit ouvrir la cuiſſe, il y a deux ans, et qui ſuppure depuis ce temps-là, ſans pouvoir ſe remuer. Il eſt difficile de guérir de loin, quand on eſtropie de près. *Tronchin* eſt aſſurément un grand médecin, mais la médecine eſt ſouvent bien dangereuſe.

1762. Voulez-vous bien faire parvenir ces deux faintes épîtres à nos frères d'*Alembert* et *Saurin*. J'embraffe en *Platon*, en *Diagoras*, notre grand frère *Diderot*.

LETTRE CCLX.

AU MEME.

Le 30 de novembre.

MON frère, j'ai auffi *prouvé par les faits*, et j'efpère que ces faits, rapportés avec fidélité dans l'Effai fur l'hiftoire générale, feront plus d'impreffion fur les efprits bien faits que les déteftables fophifmes du m.... *Houteville*, de l'académie françaife. Ces faits font deviner au lecteur bien des vérités qu'on n'oferait lui dire. Les hommes s'attachent plus aux vérités qu'ils croient avoir découvertes, qu'à celles qu'on leur a enfeignées. Cette feconde édition pourra faire du bien; elle eft augmentée de plus d'un tiers, et elle eft de deux tiers plus hardie. Je vous l'enverrai dès qu'elle fera finie.

Voici, en attendant, un petit article de la lettre *M*, d'un dictionnaire que j'avais fait pour mon ufage; je le foumets au grand frère *Diderot*. Ne pourrai-je point avoir quelque article manufcrit du *Dictionnaire encyclopédique*? *Nardi parvus onix eliciat cadum!*

Je fus bien indigné des articles *Ame* et *Enfer*, du premier volume; et c'eft cet article *Ame*, cet article fottement théologique, qu'un *Omer* accufe de matérialifme. Que ces abfurdités me mettent en colère! mais, patience; il faut que la raifon foit paifible.

Frère *Thiriot* m'avait promis de me faire avoir les

Dialogues de cet imbécille St *Grégoire le grand;* c'eſt un monument de bêtiſe que je veux avoir dans ma bibliothéque. *Thiriot* m'abandonne. 1762.

J'embraſſe mes frères. Renvoyez-moi *M*, quand les frères l'auront lu.

LETTRE CCLXI.

AU MEME.

6 de décembre.

Mes frères, les *Penſées tirées des objections diverſes, &c.* ſont un excellent ouvrage. Il faut en tirer quelques exemplaires pour les ſages; mais je crois que rien ne fera jamais plus d'impreſſion que le livret de *Meſlier*. Songez de quel poids eſt le témoignage d'un mourant et d'un prêtre homme de bien. On dit qu'il paraîtra quelque choſe à l'occaſion des *Calas* et des pénitens blancs, mais qu'on attendra que la réviſion ait été jugée.

Le docteur *Tronchin* m'a enfin mandé qu'il n'y avait point de guériſon pour le petit enfant à qui mon frère s'intéreſſe; je ſouhaite que le docteur ſe trompe.

Qu'eſt-ce donc que ce drôle de fou qui traite le public comme *Ajax* traitait ſes moutons, et qui tombe ſur lui en furieux? il a donc fait une tragédie d'*Ajax*? l'a-t-on mis aux petites-maiſons? comment ſe nomme-t-il?

Eſt-il vrai qu'*Elie de Beaumont* eſt très-courroucé de voir la famille de *Loyſeau* dans ſa moiſſon? Mon

1762. cher frère, s'il eſt vrai, calmez ſes douleurs. Repréſentez-lui que, dans une affaire telle que celle des *Calas*, il eſt bon que pluſieurs voix s'élèvent; c'eſt un concert d'ames vertueuſes. Il s'agit de venger l'humanité, et non de diſputer un peu de renommée. Il y aura place pour *Beaumont* et pour *Loyſeau* dans le temple de la gloire et de la vertu, et aucun d'eux n'entrera dans la caverne de l'envie.

J'embraſſe mon frère et mes frères.

P. S. Il y a un enfant qui ſe dit petit-neveu de *Corneille*. Il demeure chez M. *Noël*, maître de penſion, faubourg Saint-Marceau. Son nom eſt *Vannier*. Il demande un exemplaire de *Corneille;* cela eſt aſſurément bien juſte. Je prie très-inſtamment mon frère de lui faire paſſer ce petit billet.

LETTRE CCLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

MES divins anges, vous avez beau faire, on ne commande point au diable; les ſorciers ſeuls ont ce privilége, et c'eſt le diable qui me commande. Il s'empara de moi, il y a bientôt dix-huit mois, et me fit faire, en ſix jours, la ſottiſe que vous ſavez. J'étais ivre de mon ouvrage au ſeptième; mais l'âge m'a rendu un peu défiant, et ſurtout je me défie de moi-même. Mes chers anges, je vous parlais d'attendre au carême; à préſent je vous ſupplie de

remettre à Pâques. Plus on attend, plus valent les tragédies. Vous ne chomerez point cet hiver. Vous avez Eponine dont on dit beaucoup de bien. Il y a force tragédies, force comédies ; vous aurez le plaifir de voir des fuccès et des chutes. Souffrez que, cet hiver, je me donne tout entier à mon paradis de Ferney, au czar *Pierre*, à *Corneille*, à l'Hiftoire générale ; quand j'aurai fait tout cela, et que ma tête fera libre, alors vous aurez tant de vers qu'il vous plaira. Sachez de plus, ô anges ! qu'il y a fur le métier un ouvrage à l'occafion des *Calas*, qui pourrait être de quelque utilité, à ce que difent les bons cœurs, et pour lequel on vous demandera votre fuffrage et votre protection.

Je vous remercie hiftoriquement de m'avoir confirmé la ceffion de la Floride. Quelle honte ! quelle guerre ! les miniftères de *Philippe III* et de *Philippe IV* ne fe conduifirent pas plus miférablement que les Efpagnols d'aujourd'hui.

Oh, que votre aimable duc de *Praflin* a bien fait de finir tant de pauvretés ! il a rendu fervice au genre-humain, et furtout aux Français. Je me foucie très-peu du Canada, je ne l'ai jamais aimé ; mais la paix nous devenait néceffaire comme le manger et le dormir. Je l'en remercie encore, et je fuis enchanté que ce foit votre ami qui ait fait une fi bonne œuvre.

Vous me dites toujours que je ne réponds point aux chefs d'accufation que je me fais fur Zulime, fur Mariamne. Je reverrai Mariamne et Zulime quand je retrouverai ma tête, j'entends ma tête poëtique. A préfent je fuis tout profe ; me voilà cunctateur. Attendons : Zulime, Mariamne, Olimpie, tout

1762. cela viendra ſi je vis. Savez-vous que je ſuis bien vieux. Le duc de *Villars*, quoique plus jeune, eſt plus vieux que moi ; il a des convulſions de Saint-Médard, à le faire canoniſer par les janſéniſtes. Il ſouffre héroïquement, il a dans les maux plus de courage que ſon père. Il y a bien des ſortes de courage.

LETTRE CCLXIII.

AU MEME.

Ferney, 13 de décembre.

O Mes anges ! l'épouſeur eſt arrivé : c'eſt un demi-philoſophe. Il n'a rien pour le préſent, mais il y a quelque apparence qu'il aura mademoiſelle *Corneille*, et que mademoiſelle *Corneille* aura plus que je ne vous avais dit. La terre qui doit revenir au philoſophe eſt dans la Breſſe, dans mon voiſinage : tout quadre à merveille. Le père ne donnera probablement à ſon fils que ſon approbation, et peu d'argent ; on y ſuppléera comme on pourra. Il eſt aſſez plaiſant que je marie une nièce de *Corneille* ; c'eſt une plaiſanterie que j'aime beaucoup.

Le demi-philoſophe n'eſt point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la muſique, dans la danſe, et autres beaux arts ; il ne danſe, ni ne chante, ni ne joue : il eſt pour la converſation, et il veut penſer.

Je penſe qu'il conviendrait que M. le duc de *Choiſeul* ne réformât pas la compagnie du futur ; il ne

faut pas donner ce dégoût à *Cinna;* ce ſerait un triſte préſent de noces ; il eſt bon d'ailleurs de conſerver des officiers qui ne ſont pas des petits-maîtres. 1762.

Ma famille ſuiſſe, dont je vous avais parlé, va partir pour la Floride. C'eſt le plus beau des climats; l'inquiſition va en être bannie. Si je n'étais pas à Ferney, il me ſemble que j'irais à la Floride.

Conſervez vos bontés à qui vous adore. *V.*

LETTRE CCLXIV.

A M. DAMILAVILLE.

13 de décembre.

O Mon cher frère, vous faites une action digne des beaux ſiècles de la philoſophie. Je vous remercie au nom de la vérité et au mien. J'ai fait, ſur le champ, tranſcrire votre écrit qui m'enchante autant qu'il m'honore ; je vous renvoie le mien qui ſera bien honoré d'être à côté du vôtre : il eſt mieux qu'il n'était, parce qu'il eſt conforme à vos remarques, autant que je l'ai pu. On m'aſſure que l'impertinent ouvrage que vous daignez réfuter, et qui peut en impoſer aux ignorans, eſt de la façon de *Patouillet* et de *Caveirac ;* j'ai cru y reconnaître le ſtyle de l'abominable auteur de l'*Apologie de la Saint-Barthelemi.* Il eſt juſte que de mon côté je ſerve un peu la philoſophie et les frères. Je vais inſérer dans l'Hiſtoire générale un chapitre ſur les gens de lettres et ſur l'*Encyclopédie ;* il ſera fait de façon qu'*Omer-Fleuri* en rougira, et ne pourra ni ſe fâcher ni nuire.

1762. Le mémoire de *Loyſeau* vient fort bien après les autres : ce ſont trois batteries de canon qui battent la perſécution en brèche. Je crois vous avoir déjà mandé qu'il paraîtrait en ſon temps, à l'occaſion des *Calas*, un écrit ſur la tolérance *prouvée par les faits.* O mes frères, combattons l'*inf...* juſqu'au dernier ſoupir. Frère *Thiriot* eſt du nombre des tièdes; il faut ſecouer ſon ame. Je n'ai reçu que douze lignes de lui, depuis qu'il dort à Paris.

Joue-t-on encore Eponine? l'opéra comique ſoutient-il toujours la gloire de la France? *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLXV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 19 de décembre.

C'EST une belle époque, Monſieur, dans les courtes archives de la raiſon humaine, que votre empreſſement généreux et celui de vos confrères à protéger l'innocence opprimée par le fanatiſme. Perſonne ne s'eſt plus ſignalé que vous. Non-ſeulement vous êtes le premier qui ayez écrit en faveur des *Calas*, mais votre mémoire, étant ſigné de quatorze avocats, devient une eſpèce de jugement authentique dont l'arrêt du conſeil ne pourra guère s'écarter. M. *Mariette* a travaillé judiciairement pour le conſeil; et M *Loyſeau*, en s'exerçant ſur la même matière, rend un nouveau témoignage à la bonté de la cauſe et à votre généroſité. Tout ce que j'ai

lu

lu de vous me rend déjà précieux tout ce que vous voudrez bien m'envoyer. Vous joignez la philoſophie à la juriſprudence, et vous ne plaiderez jamais que pour la raiſon. 1762.

Je ſuis enchanté que vous ſoyez lié avec M. de *Cideville* ; ſon ancienne amitié pour moi me donnera de nouveaux droits ſur la vôtre. Je préſente mes reſpects à madame de *Beaumont*, et je vous jure que je vous donne toujours la préférence ſur les autres *Beaumont*, fuſſent-ils papes.

LETTRE CCLXVI.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 19 de décembre.

ENFIN donc, Monſieur, j'aurai la conſolation de ne point mourir ſans avoir eu l'honneur de vous voir. J'étais fort malade quand j'ai reçu, par M. le prince *Galitzin*, les douces eſpérances que vous m'avez données. Je vous ai déjà dit, je crois, ou du moins j'ai dû vous dire que vous êtes, pour les arts de l'eſprit et de l'agrément, ce que *Pierre le grand* a été pour la police de ſon empire ; la différence ſera que vous voyagerez chez les nations étrangères avec plus de connaiſſance et de goût que vous n'en trouverez peut-être dans la plupart des pays que vous verrez. Je me flatte, Monſieur, que vous aurez la bonté de m'informer du temps de votre départ. Vous paſſerez, ſans doute, par l'Allemagne et par

1762. Genève pour aller en France; vous verrez tantôt des cours brillantes, et tantôt des hermitages rustiques. Je suis dans le dernier cas : vous ne verrez en moi qu'un philosophe champêtre ; vous passerez de la magnificence à la simplicité ; mais songez que c'est dans cette simplicité champêtre que se trouve la vérité et l'effusion du cœur. La vanité vous donnera ailleurs des fêtes, mais la cordialité vous fera les honneurs de Ferney et des Délices. Si vous venez en hiver, vous trouverez autant de neige que chez vous; si vous venez au printemps, vous trouverez des fleurs.

Comme je suis précisément entre la France et l'Allemagne, je me flatte d'avoir l'honneur de vous voir à votre passage et à votre retour. Ce seront deux époques bien agréables dans ma vie. Cette espérance adoucit tous les maux auxquels la nature m'a livré; je les souffre patiemment, et je vous desire ardemment. Votre Excellence doit être bien persuadée des sentimens tendres et respectueux de votre, &c. *V.*

LETTRE CCLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 de décembre.

Je ne peux rien ajouter, mes favorables anges, à tout ce que je vous ai dit sur le futur, sinon que je suis content de lui de plus en plus. Les bons caractères sont, dit-on, comme les bons ouvrages; on en est moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la

longue. Mais, comme il n'a rien, et que de longtemps il n'aura rien, il eſt difficile de le marier ſans la protection de M. le duc de *Praſlin*, et c'eſt ſur quoi nous attendons vos ordres. 1762.

En attendant, il faut que je vous parle de mademoiſelle d'*Epinay* ou de l'*Epinay ;* ce n'eſt pas pour la marier. M. le maréchal de *Richelieu* paraît avoir uſé de ſes droits de premier gentilhomme de la chambre avec cette infante ; il veut la payer en partie par les rôles qu'avait mademoiſelle *Gauſſin* dans les pièces de votre ſerviteur ; il me demande une déclaration en faveur de la demoiſelle, et même au détriment de l'infante *Hus*. Dites-moi, mes ſouverains, ce que je dois faire. Jamais je n'ai été moins au fait du tripot, et moins en état d'y travailler. Il faut finir mes tâches proſaïques, et attendre l'inſpiration. Je crois que, s'il arrivait malheur aux pièces nouvelles, les comédiens pourraient trouver quelque reſſource dans le Droit du ſeigneur et dans Mariamne, telle qu'elle eſt ; car je vous avoue que je trouve très-bon que la *Salome* diſe à *Mariamne* qu'elle ne la regarde plus que *comme une rivale.* C'eſt préciſément cette rivalité dont il s'agit ; c'eſt de quoi *Salome* eſt piquée ; et une femme, à qui on joue ce tour, dit volontiers à ſon adverſe partie ce qu'elle a ſur le cœur.

A l'égard de Zulime, pourquoi l'imprimer, ſi elle ne peut reſter au théâtre ? et il me ſemble qu'elle ne peut y reſter ſi on ne laiſſe la fin telle que je l'envoyai, et telle que nous l'avons jouée ſur le théâtre de Ferney. Vous m'avouerez qu'il eſt dur, pour un pauvre auteur, qu'on change, malgré lui, ce

1762. qu'il croit avoir bien fait. Il peut ſe tromper, cela n'arrive que trop ſouvent ; mais vous ſavez qu'il n'en eſt pas moins ſenſible, et ſurtout quand il a vu l'effet heureux des choſes qu'on veut rayer dans ſon ouvrage, et qu'on y ſubſtitue des corrections dont il eſt mécontent. Il a quelque droit d'être affligé.

Quant au duc de *Foix*, rechangé en un autre perſonnage, n'eſt-ce pas un peu trop d'inconſtance ? ſouffrira-t-on plus aujourd'hui une méchante action dans un prince du ſang, qu'on ne la ſupporta autrefois ? n'y a-t-il pas des choſes qu'il faut placer dans des temps éloignés, et qui révoltent quand elles ſont préſentées dans des temps plus récens ? ne vaut-il pas mieux mettre une propoſition ſanguinaire et barbare dans la bouche des Maures, que dans celle des Anglais ? Ce ſont les Maures qui demandent le ſang du héros de la pièce ; ce ſont eux qui exigent qu'un prince français leur ſacrifie ſon frère. En vérité, je ne vois pas comment on pourrait ſuppoſer que des Anglais (qui ſe piquent aujourd'hui d'être une nation généreuſe) puſſent faire une telle propoſition à un prince de la race qui eſt à préſent ſur le trône. Aſſurément le moment n'eſt pas propre ; ce n'eſt pas le temps d'inſulter les Anglais. Je crois que nos princes du ſang et le duc de *Bedfort* ſeraient également indignés, et que le public le ſerait comme eux.

Si cette idée inſoutenable eſt tombée dans la tête de *le Kain*, vous lui ferez comprendre, ſans doute, à quel excès il ſe trompe. Cela lui arrive bien ſouvent. Je confierai volontiers des rôles aux *le Kain* et aux *Clairon*, mais je ne les conſulterai jamais.

Croyez-moi, encore une fois; qu'ils jouent le Droit du ſeigneur et Mariamne, s'ils n'ont rien de nouveau ce carême. Je tâche d'oublier Olimpie, afin d'en mieux juger et de vous l'envoyer plus digne de vous. J'ai preſque achevé l'Hiſtoire générale que j'ai conduite juſqu'à la paix, pour ce qui regarde les événemens politiques, et juſqu'à l'arrêt ſingulier du parlement contre l'*Encyclopédie*, pour ce qui concerne l'hiſtoire de l'eſprit humain. On finit d'imprimer Pierre le grand. Je ſerai bientôt libre, et je me rendrai au tripot; car, entre nous, je l'aime autant que vous l'aimez. 1762.

Puiſſé-je, en attendant, faire un épithalame! mais cela dépend de M. le duc de *Praſlin*. Voilà bientôt ce qu'on appelle le jour de l'an : je ſouhaite à mes anges toutes les félicités terreſtres; car, pour les céleſtes, n'y comptons pas.

LETTRE CCLXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

26 de décembre.

MON frère, renvoyez-moi, je vous prie, mon *Moïſe* et mon canevas de chapitre pour l'hiſtoire, dûment revu par les frères.

Il me paraît que l'affaire des *Calas* prend un bon tour dans les eſprits. L'élargiſſement des demoiſelles *Calas* prouve bien que le miniſtère ne croit point *Calas* coupable, c'eſt beaucoup. Il me paraît impoſſible à préſent que le conſeil n'ordonne pas la

1762. révifion : ce fera un grand coup porté au fanatifme. Ne pourra-t-on pas en profiter ? ne coupera-t-on pas à la fin les têtes de cette hydre ?

Je certifie toujours que je n'ai reçu de frère *Thiriot* qu'un petit billet du premier de novembre. Je lui avais demandé la meilleure hiftoire du Languedoc ; car ce Languedoc eft un peu le pays du fanatifme, et on pourrait y trouver de bons mémoires. Dieu merci, ce monftre fournit toujours des armes contre lui-même.

Mon cher frère voudrait-il me faire avoir, *prefto*, *prefto*, un petit *Dictionnaire des conciles*, qui a paru, je crois, l'année paffée ? cela quadrerait fort bien avec mon *Dictionnaire d'héréfies*. La théologie m'amufe : la folie de l'efprit humain y eft dans toute fa plénitude.

Je voudrais favoir ce que frère *Thiriot* a fait d'un fermon dont il avait trois exemplaires ; il doit au moins avoir converti trois perfonnes.

Aimez-moi, mes chers frères ; *écr. l'inf.* . . .

LETTRE CCLXIX. 1762.

A MADAME DE FLORIAN.

29 de décembre.

J'AI tort, ma chère nièce; je n'ai pas rempli mon devoir : mais ſi vous ſaviez tout ce qui m'eſt arrivé, vous me pardonneriez. Je vous ſouhaite à vous et au grand écuyer de *Cyrus* toute la félicité que vous méritez tous deux. On dit que d'*Ornoi* a le ventre d'un préſident, et qu'il ne ſera pourtant que conſeiller au grand conſeil. L'abbé eſt donc en retraite, dans ſon abbaye, avec une fille et des livres. Je ſuis fort content de ſon *Irène*, et je le trouve très-aviſé, étant ſous-diacre, de n'avoir pas donné au concile de Nicée tous les ridicules qu'il mérite. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être dans les ordres ſacrés, je n'épargne pas les impertinences de l'Egliſe, quand je les rencontre dans mon chemin. Je me ſuis fait un petit tribunal aſſez libre, où je fais comparaître la ſuperſtition, le fanatiſme, l'extravagance et la tyrannie. Je vous enverrai quelque jour Olimpie qui eſt dans un autre goût. Vous la verrez à peu-près telle que nous l'avons jouée devant notre premier gentilhomme de la chambre, M. le maréchal de *Richelieu*.

Je m'occupe à préſent de la tragédie des *Calas*, et je crois que le dénouement en ſera heureux. Le miniſtère a déjà élargi ſes filles. Ce mot d'*élargir* ne convient guère, mais cela veut dire qu'on les a

1762. tirées de la prison appelée couvent, où on les avait renfermées. C'est un gage infaillible du gain du procès; car si le ministère ne croyait pas *Calas* innocent, il n'aurait pas rendu les filles à la mère. Il est honteux que cette affaire traîne au conseil si long-temps : des juges ne doivent pas aller à la campagne, quand il s'agit d'une cause qui intéresse le genre-humain.

Je vous pardonne de tout mon cœur, ma chère nièce, de ne m'avoir point écrit quand vous étiez dans vos terres; car il faut que les lettres aient un objet; et quand on a mandé qu'on a achevé son salon et meublé un appartement, on a tout dit. Mais, à Paris, les nouvelles publiques, les pièces nouvelles, les nouvelles folies, les sottises nouvelles sont un champ assez vaste, et vous peignez tout cela très-joliment.

Il n'y a pas d'apparence que je puisse aller dans votre bruyante ville : ni ma mauvaise santé, ni l'édition de *Pierre Corneille*, ni mes bâtimens, ni un parc d'une lieue de circuit que je m'avise de faire, ne me permettent de me transplanter sitôt. Il faut au moins remettre ce voyage à une année, si la nature m'accorde une année de vie. Soyez sûre que toutes celles qui me pourront être réservées seront employées à vous aimer. Vôtre sœur vous embrasse aussi de tout son cœur.

Fin du Tome sixième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ARGENTAL. (M. le comte d')

C.

DEFFANT.

E.

F.

G.

H.

I.

L.

M.

P.

R.

S.

Fin de la Table du tome sixième.

